هكذا من الأصل

Arts et Spectacles : le Festival Montpellier Danse

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15049 – 7 F

JEUDI 17 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Haine meurtrière en Algérie

MOINS de trois semaines après l'assassinat de l'écrivain et journaliste Tahar Djaout, tué le 26 mai dans la banlieue d'Alger, c'est une autre grande figure de la communauté intellectuelle algérienne, le professeur Mahfoud Boucebci, psychiatre de renommée internationale et adversaire déclaré des thèses islamistes, qui vient de disparaître, victime de la haine meurtrière qui frappe l'Algérie depuis des mois. Les agresseurs du professeur Boucebci l'ont poignardé à mort, mardi 15 juin au matin, devant l'entrée de l'hôpital Drid-Hocine qu'il dirigeait.

Mahfoud Boucebci est la cinquième personnalité civile tuée dans un attentat, depuis le début de l'année. Le terrifiant « jeu de massacre », entamé le 14 mars, au moment même où le Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collégiale) esquissait une nouvelle étape d'un « dialogue national » censé sortir le pays de la profonde crise politique et institutionnelle où il reste plongé, s'apparente de plus en plus à ce que d'aucuns appellent, à Alger, un « intellectocide ».

LES trois premières victimes, Nafid Sanhadri, le professeur Djilali Lyabès et le docteur Laadi Flici, étaient membres du Conseil consultatif national (CCN, créé par l'ancien président Mohamed Boudiaf). Ce n'était le cas ni de Tahar Djaout ni de Mahfoud Boucebci, qui défendaient leurs idées à travers leur métier et leurs écrits.

Vice-président de l'Association internationale de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, le professeur Boucebci était aussi, comme le rappelle fort justement le quotidien indépendant « El Watan », « l'ami des marginalisés », mères célibataires, drogués ou enfants abandonnés à la naissance. Est-ce cet homme-là, pourfendeur de tabous, avocat d'un islam tolérant et inventif, que l'on a voulu faire taire ? Co-fondateur du Comité vérité sur l'assassinat de Tahar Djaout, tout récemment créé, le psychiatre algérois n'avait pas hésité, non plus, à défendre la culture berbère.

AUTANT de prises de position qui auront fait de lui un de ces francophones « laïco-assimilationnistes » ainsi dénoncés publiquement par le premier ministre, Belaïd Abdesselam, et devenus, au fil des mois, les cibles privilégiées des groupes terroristes.

Le meurtre du professeur Boucebci a provoqué, en Algérie, une émotion intense. Le risque est grand de voir se raviver la peur, et, avec elle, la soif de vengeance contre ces « assassins de l'ombre » que les autorités, malgré leur détermination affichée, semblent impuissantes à contenir. La presse locale s'en fait l'écho, qui fustige les « commanditaires du terrorisme » en les assimilant aux partisans de la « réconciliation nationale ». Le « dialogue » laborieusement engagé avec une partie de la classe politique – dont le FLN, qui prône précisément une politique de la main tendue aux islamistes – pourrait pâtir de cet assassinat.

M 0147 - 0617.0 - 7,00 F

Alors que la guerre civile menace

Un communiste présidera le Parlement d'Azerbaïdjan

Alors que des rebelles armés étaient, mardi 15 juin, aux portes de Bakou, les députés azerbaïdjanais ont élu à leur présidence, à une écrasante majorité, Gueidar Aliev, qui fut le chef du Parti communiste local sous Brejnev. Ce dernier, dont le retour au pouvoir était attendu dans un pays démoralisé par ses défaites successives face aux Arméniens dans le Haut-Karabakh, a promis de rétablir la paix, d'assurer la démocratie et de sauvegarder l'intégrité territoriale du pays.

Le retour d'un apparatchik

par Sophie Shihab

Dans l'Azerbaïdjan, supposé communiste, des années 70, le bon peuple l'appelait parfois *« l'ombre de Dieu sur la terre »*. Gueidar Aliev, premier secrétaire du PC local et général du KGB, était entré dans « les services » dès l'âge de dix-huit ans, s'occupant de leurs agents en Iran et au Proche-Orient au temps de la guerre froide. Mais ce protégé du chef du KGB Iouri Andropov saura aussi être l'*« ami »* de Brejnev, qu'il recevait avec faste dans ses palais. Ce qui permit à Aliev de « monter » en 1982 à Moscou au bureau politique, où il se maintiendra jusqu'en octobre 1987, dernier membre « oriental » du saint des saints de l'ancien régime.

Vint alors la perestroïka, qui réussit au Géorgien Chevardnadze, mais pas à son *alter ego* azéri, qui passait, aux yeux des Russes en tout cas, pour un satrape conservateur. A cela, M. Aliev répond que la perestroïka fut une manifestation de la politique *« chauviniste et grand russe »* – entendez antimusulmane – de M. Gorbatchev, qui *« s'entoura alors de conseillers arméniens »*.

Lire la suite et nos informations page 4

Devant la Commission des comptes de la nation

Le gouvernement prévoit une reprise au début de l'année prochaine

La récession de l'économie française toucherait à son terme : la production nationale cesserait de baisser telles sont les prévisions que le gouvernement devait présenter les 17 et 18 juin à la Commission des comptes de la nation. Selon ces mêmes prévisions, une période de stagnation d'environ six mois s'ouvrirait pendant laquelle la baisse des taux d'intérêt améliorerait progressivement les finances des entreprises et des ménages. La reprise n'aurait cependant pas lieu avant le début de l'année 1994. Le recul de 0,8 % de la production nationale prévu en 1993 entérine la forte dégradation de l'activité au second semestre 1992 et au premier semestre 1993 sous l'effet de la récession allemande.

Le prix de la récession allemande

par Alain Vernholes

En confirmant, au début de la semaine, que la production nationale reculerait nettement en 1993, M. Alphandéry a créé un nouveau choc dans l'opinion publique. Car, au-delà de l'abstraction d'un chiffre, les Français y verront la confirmation du bien-fondé de leur désarroi : le pays traverse bien la pire récession qu'il ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Si la situation économique est franchement mauvaise, la révision en baisse des prévisions gouvernementales n'est pas en soi l'annonce d'une dégradation supplémentaire qui se produirait au cours des mois à venir. Au contraire, pourrait-on dire, puisque le nouveau compte officiel postule l'arrêt du recul de l'activité à partir de l'été et une période de stagnation de la production nationale qui pourrait durer six mois. En d'autres termes, la reprise ne se produirait qu'en 1994, mais nous aurions touché en ce mois de juin le fond de la dépression. Le pire serait donc maintenant derrière nous.

On voit que, sous sa noirceur apparente, le nouveau chiffre du gouvernement, s'il a déjà commencé à faire couler pas mal d'encre, traduit une vision beaucoup moins catastrophique qu'il n'y paraît. Le problème demeure évidemment de savoir si les pouvoirs publics ne se trompent pas une fois encore, et si la récession – c'est-à-dire la baisse de la production – ne va pas se prolonger jusqu'à la fin de l'année. Auquel cas le produit intérieur brut (PIB) baisserait de 1,5 % ou de 2 % en 1993, approchant les pires récessions qu'aient connues les pays réputés pour la violence de leur crise – les Etats-Unis en 1982, la Grande-Bretagne en 1992.

Lire la suite page 19

POINT DE VUE

Maastricht ou Sarajevo ?

par François Heisbourg et Pierre Lellouche

Dans quelques jours, la guerre de l'ex-Yougoslavie entrera dans sa troisième année. En apparence, cette guerre n'aura eu – jusqu'ici au moins – aucun impact sérieux sur la vie de notre peuple ou sur celle de nos voisins de l'Europe riche. En dehors des images de la télévision – elles-mêmes devenues lassantes à force d'être insoutenables, – d'une mauvaise conscience diffuse ici ou là, la guerre de Bosnie n'est pas celle des Français, pas plus qu'elle n'est la guerre des autres Européens – et encore moins celle des Américains, qui viennent de faire savoir, par la bouche de leur secrétaire d'Etat, Warren Christopher, que *« la retenue de l'administration Clinton »* s'expliquait par le fait qu'aucun *« intérêt vital américain »* n'est en jeu en Bosnie. Si nous avons décidé d'écrire ensemble cet article en forme d'avertissement, c'est parce que, bien que de sensibilités politiques différentes, nous sommes convaincus très exactement du contraire : la guerre de Yougoslavie constitue à nos yeux le tournant capital de l'après-guerre froide. Nous sommes – nous Français, Européens, Occidentaux – en train de rater ce virage et nous allons droit vers des conséquences extrêmement graves pour l'avenir de notre continent. L'incurie des démocraties au cours de cette guerre porte en germe, en effet, six conséquences redoutables pour notre avenir.

Lire la suite page 2

▶ **François Heisbourg a dirigé l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres de 1987 à 1992 et est directeur de la stratégie dans une grande société française.**

▶ **Pierre Lellouche est député du Val-d'Oise, secrétaire de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, et délégué du RPR à la défense.**

« Lente » purification en Bosnie occidentale

Les méthodes sont davantage moins voyentes, mais l'objectif reste le même : chasser les minorités croate et musulmane.

Lire page 3 le reportage de JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le débat sur l'immigration

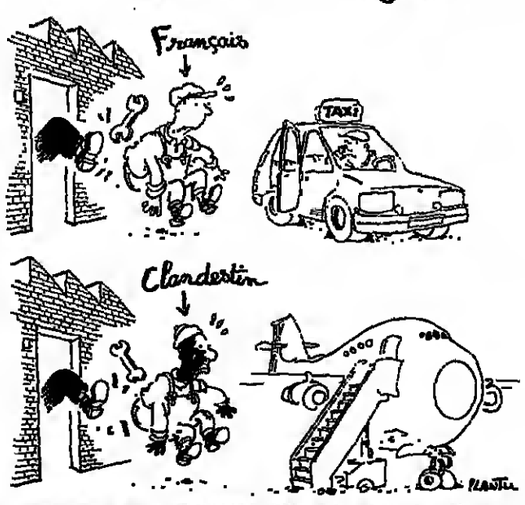

■ Dans les couloirs de l'Assemblée nationale. ■ Le vain combat des sénateurs socialistes. ■ Tollé chez les médecins.

page 8

EDUCATION ♦ CAMPUS

L'option décentralisation

La majorité s'y était engagée. Après beaucoup d'hésitations, elle a décidé de sauter le pas et de faire avancer ses projets de décentralisation en matière d'éducation.

Les dossiers du financement de l'enseignement privé et de la décentralisation universitaire seront discutés, dès la semaine prochaine, à l'Assemblée nationale.

Quant au transfert aux régions de la responsabilité de l'ensemble des filières professionnelles de la formation initiale, il devrait faire l'objet, rapidement, d'une proposition de loi de la majorité.

Lire pages 15 à 17

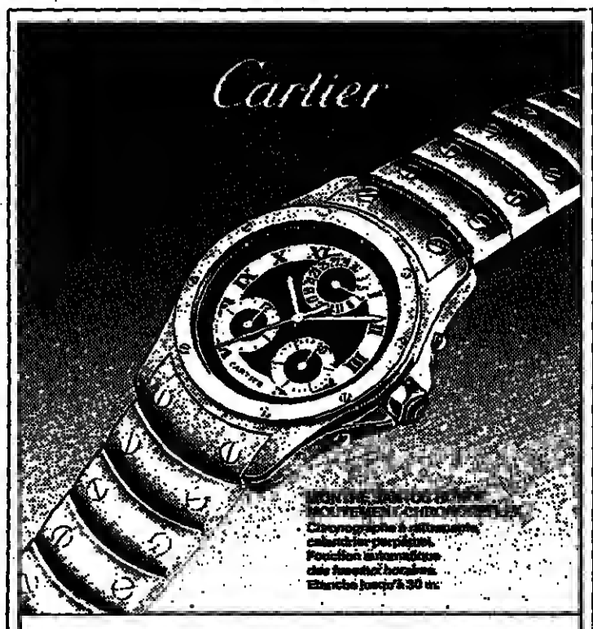

12, AVENUE MONTAIGNE. PARIS. 47.20.06.73

Olympisme régional

Le Languedoc-Roussillon attend des retombées économiques des Jeux méditerranéens qui s'ouvrent le 16 juin

MONTPELLIER

de notre correspondant

La première tentative n'avait pas été la bonne. Le 9 septembre 1987 à Lattaquié (Syrie), Jacques Blanc ne cachait pas sa déception. Depuis son élection à la tête de la région Languedoc-Roussillon en 1986, il rêvait d'accueillir les Jeux méditerranéens (JM) qui regroupent, tous les quatre ans depuis leur naissance à Alexandrie en 1951, vingt pays du pourtour de la Méditerranée.

Or, ce jour-là, la candidature d'Athènes avait été préférée à la sienne pour organiser les Jeux de 1991. Il fallut attendre le 6 novembre 1988 pour que le Comité international des Jeux méditerranéens, réuni dans la capitale grecque, décide de programmer l'épreuve en année post-olympique et choisisse la candidature du Languedoc-Roussillon pour juin 1993. Commence alors pour Jacques Blanc une croisade au triple objectif : accroître le rayonnement d'une manifestation méconnue, tant au plan sportif que médiatique ; doter sa région d'équipements capables d'accueillir des compétitions internationales ; mettre en place une structure d'organisation professionnelle qui puisse améliorer l'image brouillée des JM. Il crée pour cela un Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), dont il confie la direction à Laurent Thieule, qui était jusqu'ici le directeur de son cabinet au conseil régional.

JACQUES MONIN

Lire la suite et nos informations page 14

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 45 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الإصل

DÉBATS

Politique

Assez d'extase !

par Harlem Désir

Où est l'exploit ? De quoi au juste faut-il être admiratif ? Ce n'est pas parce «Le Bébête show» nous dit tous laa soira que M. Balladur est capable de faire avaler n'importe quelle hausse d'impôts à des Français ébahis que l'on doit se sentir obligé de crier au génie.

Tout au long de la dernièra campagne pour les électinns législatives, ceux qui ellaient devenir la nouvelle majorité nous ont expliqué à quel pnint len maux dont souffrait la France éteiant la enneéquence des fautes, des erreurs et de la myopie de le gestion socialiste. Eux allaient réformer la société, relancer l'économie, combler les déficits, baisser les prélèvements obligatoires (M. Pasqua allant jusqu'à dire qu'il faudrait être fou pour augmenter les impôts). L'emploi serait leur priorité.

Aujourd'hui, les mêmes nnus ennoncent, et c'est dire à quel point ils croient à leur politique, que finalement le chômage continuera de grimper et que l'on supprimera dea emploia dans le fonction publique ; ila augmenteint lee impôts pour tnut le monde, tandis que la relance se réduit à la défiscalisation des hauts revenus et, comble d'originalité, à das mesures pour le bâtiment et lea travaux publics. Les privatisations devaient boucher le déficit et financer la rénovation des banlieues ; on apprend qu'elles serviront en partia au remboursement de l'emprunt.

Même les gadgets sont rangés au megasin des accessoires, la réduction de 10 % dea salaires des ministres ne a'appliquant qu'en 1994. Quant à l'écologie, qui faut-il croire, du ministre qui assure que c'est une priorité ou de ceux qui parlent de rouvrir le surrégénérateur Superphénix, de reprendre lea esssis atomiques dene le Pacifiqua ou encora da lancer un deuxième porte-avions nucléaire ?

Par contre, avee trola projets de loi an moins de deux mois, on peut dire qu'on n'aura ni trafiné ni léeiné pour s'en prendre eux étrangers. Au risque de désigner les immigrés et leurs enfants à la défiance populaire et de déstabiliser un processua d'intégration déjà fragilisé par la crise. Si bien que, quoique cette majorité n'ait pas ménagé ses bonnes grâces à l'Eglise, allant jusqu'à promettre l'abrogation de la loi Falloux, ce sont des évêques qui les premiers lui auront sonné les cloches.

Alors, où est le «nouvel exemple français» annoncé par le premier ministre dans son discours d'investitura ? Assez d'extase ! Que les sondages indiquent un état de grâce prolongé est une chose. Céder à cette aorte d'abdication de l'esprit eritique et d'edmiretion infantilisante à lequelle nous assistons en est une autre ! Voilà qui n'est sain ni pour la démocrntie ni pour la qualité du débat public. Ce n'est pas plus sérieux que lorsque l'on prétendait, il n'y e pea si longtemps, qu'il n'y avait pas d'autre politique possible. On est quand même en droit de penser que ce gouvernement brille davantage par aon style que par l'originalité de sa politique, et que celle-ci ne laisse entrevoir aucune solution nouvelle, aucune sortia de l'impasse économique et sociale dana laquelle la France reste plongée.

L'heure ast sans douta venue de réengager une réflexion et un combet sana faussas pudaurs pour una elternative politiqua, écologique et sociale, tant il sembla évident que ce ne sont pas les mesures prises ectuellement qui ampêcheront la développement de nouvellas fracturea socisles et d'un désenchantament civiqua plus profond ancore, dont na pourralant tirar profit que les tenants du nationalpopulisme ou de touta autre solution autoritaire.

► Harlem Désir est membre de Génération Ecologie.

Europe

Maastricht ou Sarajevo ?

Suite de la première page

1) Elle tient lieu tout d'abord de précédent pour le monde de l'après-guerre froide. Deux années d'hésitations et de lâcheté occidentale viennent démontrer, non seulement è M. Milosevic mais également à tout dictateur du même acabit qui émergera demain sur le territoire de notre continent, qu'on peut désormais en toute impunité assassiner et déporter des centaines de milliers de civils, raser des villes, cooquérir le territoire du voisin, tout cela au nnm d'une guerre raciale, sans que quiconque vienne interférer sérieusement. Il suffit simplement d'être déterminé et sans scrupules.

Autrement dit, un demi-siècle après Hitler, la barbarie est réhabilitée comme la normalité du comportement des oations. La charte des Nations unies rédigée sur le cadavre du nazisme, précisément pour qne « ça » ne se reproduise plus jamais, est eujourd'hui littéralement vidée de sa substance.

2) L'inefficacité, voire même l'absence d'ectioo internationale – et tout d'abord européenne – a le même effet destructeur vis-à-vis de l'avenir de la construetion européenne, toot en multipliant les sources de conflit affectant la sécurité de l'Europe des beaux quartiers que constitue la CEE.

A quoi sert en effet d'échafauder des constructions lourdes et complexes comme le traité de Maastricht, alors que les Européens oe sont même pas capables d'agir avec tant soit peu de vigueur pour imposer – le cas échéant par les armes – les respects des principes simples de non-agressioo et de non-expansion par la force, si clairement énoncés dans la charte de Paris de novembre 1990 ? Avant même d'être ratifié, le traité de Maastricht, et en particulier les dispositions de son titre V consacrées à la «politique étrangère et de sécurité commune» sont déjà caduques et dépassées par l'Histoire.

Illusion cynique

3) Nous observons ensuite qoe les cooflits de l'ex-Yongoslavie menacent de détruire la relatioo de sécurité et de défense bâtie entre l'Amérique do Nord et l'Europe occideotale. Pendant l'administratioo Bush, l'aecord tacite eotre Washingtoo, Bonn, Loodres et Paris de ne rien faire de sérieux en ex-Yougoslavie avait pu masquer la transformetion que la fin de la guerre froide a introdnite dans les liens euro-américains en matière de défense. Aujourd'hni, les ehoses sont malheureusement claires. En l'absence d'intérêts vitaux, en l'absence eussi d'uue volooté d'ioterventioo formulée en temps utile par les Européens, les Etats-Uois refuseot d'eogager leurs troopes direetement, sur le terraio. Washington ne souhaite agir que si cela se passe de lnin et de hant : fournitures d'armes, opérations de bombardement. La résultante de la pusillanimité des uns et des autres, c'est l'échec fsce à l'agression et au «nettoyage ethnique».

Ainsi l'alliance euro-américaine e fait preuve de son manque de pertinenee, d'*« irrelevance »* pour employer un anglicisme, par rapport aux conflits réels de l'après-guerre froide en Europe.

Certains diront que le bilan n'est pas purement négatif. Pour la première fois, l'OTAN agit en dehors du territmire de ses membres, eo eppliqoant la zone d'exclusioo aérienne an-dessns de la Bosnie. Pour la première fois aussi, dans le cadre de la même opération, des forces françaises sont passées sous le cootrôle npérationnel de l'OTAN, contribuant à oormaliser les relatinns de défense entre le France et ses partenaires européens de l'OTAN.

Certains diroot de surcroît que la fin *de facto* de l'alliance de défense euro-américaine serait une conséquence logique de la fin de la guerre froide, puisque aucune menaee militaire majeure o'est dirigée aujourd'hui contre le territoire des pays membres de l'OTAN. Prenons garde : la roue de l'Histoire tourne vite – trois fois en moins d'un siècle les Etats-Uois ont dû intervenir pour sauver les démocraties enropéennes. Aussi, mieux vaut que les forces américaines demeurent en Europe plutôt que d'avoir, un jour, à espérer qu'elles reviennent une quatrième fois. Or la poursuite des désaccords transatlantiques dans les Balkans porte en germe le départ de la totalité des troupes américaines, soit à la demande d'une opioion américaine excédée par le comportement des Européens, soit par réaction de la population allemande après le départ des forces russes en 1994.

4) Espérer que la guerre de Yougoslavie s'arrêtera faute de Musulmans à massacrer, une fois réduites les dernières poches bosniaques, est une illusion eussi cynique qu'erronée. Ne nous y trompons pas : si les Serbes (suivis par les Croates) parviennent à imposer leur vision des rapports internationaux, à savoir le démantèlement d'un Etat pourtant reconnu par la Communauté internetionale, la «rectification» par la force des frontières et la violation massive des droits de l'homme, pourquoi oe continueraient-ils pas en si bon chemin, au Kosovo et en Macédoine ? Et pourquoi d'eutres ne les imiteraient-ils pas, en Ukraioe, dans les Etats baltes, dans le bassin du Danube, et ailleurs en Europe ? Après tout, des sanctions économiques plus ou moios strietes et des opérations militaires d'ampleur limitée soot un prix que des populations mobilisées par le fanatisme etboique paraissent supporter sans difficultés excessives. Ajoutons que la présence de vastes quantités d'armes cooventionnelles et nucléaires héritées de l'ex-URSS oe fera qo'aggraver les problèmes que suscitera la généralisatioo de la violence.

Ce que nous evons en germe dens l'ex-Yougoslavie, ce n'est donc pas «seulement» (si l'oo ose dire) le massacre planifié d'one ethnie par d'autres, mais le risque d'un embrasement généralisé des Balkans et du flanc sud du continent jusqu'à l'Asie centrale, et – qui sait ? – jusqu'à le Russie elle-même.

5) A cela s'ajoute un autre danger, non moins sérieux pour ootre avenir : si les Européens paraissent si peu aptes à défendre les principes qu'ils oot si hautement proclamés, quand en même temps des populetions musulmanes se trouvent du mauvais côté de la baïonnette, pourquoi des groupes islamiques ou des Etats extrémistes hésiteraient-ils à laneer des défis contre les Etats et les sociétés d'Europe occidentale ? La prolifération des armes nucléaires et des missiles balistiques donnera un relief particulier à ce risque.

Là eoeore, espérer que cette guerre o'aura aucune conséquence à long terme sur oos relations à nous, Européens, evec le milliard de musulmans, arabes ou oon, qui peuplent la périphérie sud de l'Europe, est une autre erreur tragique, aussi cyniqoe qu'insensée.

6) Eofin, ce qui est en cause dans l'ex-Yougoslavie, c'est le destin politique de nos peuples et de nos veleurs. La lutte commencée après la Révolution française entre les deux types de netionalisme – celui, moderne, qui s'affirme désormais dans le construetion européenne et celui de l'expansionisme militaire, de la xénophobie et de la soumission d'autres peuples – est à nouveau au cœur du devenir européen. Si le second devait l'emporter en Bosnie, alors e'est le devenir même de ootre cootineot qui serait à nouveau compromis.

Ces questions soot certes partielles et partiales : cela n'empêche pas qu'elles se posent et qu'elles appellent des réponses autres que l'eau tiède du type «Tout eela démontre qu'il fent faire l'union européenne» ou «La Bosnie, c'est très compliqué, et les choix sont très difficiles». Réponses justes mais bien insuffisantes.

Mais, alors, que faut-il faire ? Tout d'abord, oous avons l'un et l'antre plaidé dès l'automne 1991 eo faveur de sanctions économiques et militaires contre la Serbie alors en guerre contre la Croatie. Puis, à l'été 1992, nous avions proposé une intervention aéroterrestre en Bosnie-Herzégovine, de manière à créer des enclaves à partir desquelles les forces du gouvernement bosniaque pourraient opérer efficacement contre des troupes serbes soumises aux bombardements de l'aviatioo alliée : il y aveit alors une vraie possibilité de donner un coup d'arrêt à la progression serbe, voire de reprendre les zones déjà conqoises. La situation militaire permettait d'eovisager ee type d'opération avec une force de l'ordre de soixante-dix mille soldats : malheureusement, Européens et Américains ont laissé passé l'occasion.

Aujourd'hui, la situation est infiniment plus grave. Dans les conditions actuelles, il nous semble que les démocraties occidentales, et en tout premier lieu la France et ses partenaires européens, doivent se fixer certains objectifs.

A eourt terme, il coovient d'abord de faire cesser le massacre des populations civiles de Bosnie. Eo ce sens, l'eccord de Washington, conçn ooo pas comme un substitut du plan Vance-Oweo, mais comme sa première étape, doit être mis en œuvre pour préparer un règlement de paix ultérieur. La réalité militaire est qu'il ne peut pas l'être par la Fraoce seule, ou même par la France et la Grande-Bretagne. Nous devons redoubler d'efforts pour obtenir que ce fardeau soit partagé par d'aotres, Européeos, Russes et Américains. Uoe fois stabilisée la situation de ces enclaves sur le terrain, nous pourrons entamer le processus de négociation visant à la redéfinition des frontières. Eo aucuo cas, cependant, nous ne devons laisser le Serbie et les Serbes jouir en toute traoqnillité de leurs conquêtes. Il y va des principes mêmes de la charte des Nations unies et de celle de Paris. Les sanctions renforcées devront donc être maintenues jusqu'à la conclusion de l'accord de paix.

Empêcher l'extension du conflit

A court terme aussi, une seconde oécessité s'impose ; empêcher la guerre de s'éteodre dans les Balkans. Un conflit ouvert au Kosovo et eo Macédoine risquerait fort d'entraîner dans soo sillage noo seulement l'Albanie et la Bulgarie, mais aussi la Grèce et la Turquie, tous deux membres de l'OTAN. Aussi coovient-il, entre autres, de renforcer de manière considérable les maigres forces de l'ONU déployées en Macédoioe : noe force de l'ordre de cinquante mille soldats pourrait être suffisamment nombreuse pour dissuader toute action irresponsable des Serbes et pour rassurer des Etats voisins qui, eutrement, se sentiraieot obligés d'intervenir en cas d'événements violeots au Kosovo et en Macédoine.

Ao-delà des options à court terme, il convient de préparer l'avenir. Or force est de constater que les Etats-Uois ne participeront activement à la defense de l'Europe que si les Européens de l'Ouest démootrent lenr volonté et lenr capacité de prendre l'initiative face à des crises qoi mettent en jeo d'abord nos propres intérêts. L'opinion américaine est tous les jours plus coovaineue par la faillite des Européens en matière de défense collective. Il en résultera que nous pourrons eocore moins compter sur Washington, alors que se multiplient – et se multiplieront – crises et conflits, dont certains auront tôt ou tard une dimension nucléaire sur toile de fond d'intégrismes ethniques ou religieux – menaçant à terme ootre prospérité et notre sécurité.

Il est donc impératif que les Européens se ressaisissent. Non pas en se contentant d'iovoquer la perspective d'uoe « nnion européenne » qui reste à créer, mais en faisant d'abord en sorte que chaque pays entreprenne concrètement ce qui dépend de lui. La France en particulier doit donc veiller à ce que soient dégagés les moyens qui pemettront de faire face à l'aggravntion de la situatinn en matière de sécurité sur notre continent et à ses alentours.

L'avenir de notre budget de défense est crucial à cet égard. Il est toujours tentant en temps de paix de rogner sur les dépenses militaires, et eocore plus quand l'état des finances publiques paraît y contraindre : avec des déficits des dépenses publiques compris entre 5 et 8 % du PIB, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni sont, avec la plupart des autres pays de la CEE, dans cette situation. Il est douteux cependant que le désarmement unilatéral soit la meilleure façon d'assurer la paix européenne de demain. Cela, les Français, les Européens peuvent le comprendre, à condition qu'on le leur explique !

Un budget de la défense restructuré

Rien ne serait plus dommageable que de céder aux pressioos de la conjoncture ou à l'impatience, dans un domaine où les décisions foot seotir leurs effets sur des décennies. Autrement dit, le budget de la défense doit être restructuré qualitativement et maintenu quantitativement à un niveau permettant de faire face eux conflits de l'après-guerre froide ; cela suppose tout d'abord que notre effort d'équipement militaire cesse d'être amputé comme il l'a été en 1992 (moins 5 milliards de francs au titre V, c'est-à-dire au titre de l'équipement du budget de défense) et en 1993 (la coupure atteint depuis janvier dernier 9 milliards, soit près de 10 % dn budget total d'équipement). Les budgets de défense adoptés par la représentation nationale doivent être appliqués et non pas devenir – comme de manvaises lois de programmation – de simples documeots de référence qui o'engagent que ceux qui les reçoivent...

Cela suppose aussi que l'accent soit mis sur les domaines suivants :

– l'observation et le renseignement spatial, aérien, et homain pour prévenir les conflits en amont et les conduire en aval ;

– les moyens spatiaux d'alerte pour détecter tout lancement de fusées antour de notre régioo ; l'Europe oe dispose aujourd'hui d'aocun moyen à cet égard, alors que l'affaire est techniquement et financièrement à notre portée ;

– la capacité de frapper avec précision et à distance grâce à des armes aéroportées « stand-off » de manière à réduire les risques courus par nos propres forces tout en limitant les dégâts notonr des objectifs visés ;

– des stocks suffisants de munitions pour faire face à des crises longues et multiples : paradoxalement, pendant la guerre froide, où il s'agissait de préparer un conflit unique et paroxysmique, le problème se posait moins ;

– des moyens de transport aérien à long rayon d'action pour pouvoir intervenir en temps utile dans des conflits souvent lointains.

Certaines de ces priorités peuvent jouer un rôle fédérateur, dans la mesure où elles se prêtent à des netioos communes entre Etats européens et permettent de remplir une palette de missions : ainsi un satellite d'alerte sera utile, qu'il s'agisse de riposter à une agression, de mettre des populations aux abris ou de mettre eo œovre d'éventuelles défenses antimissiles.

Ce n'est pas au moment où les orages s'amoncellent à l'horizon qu'il convient de ralentir l'effort : il n'est plus vraiment temps de toucher les « divideodes de la paix ». Le siège de Sarajevo en est l'accablante démonstration. Souvenons-nous : la sécurité est la première sécurité sociale du pays.

Ceux qui connaissent les auteurs de cet article savent combien sont différentes nos sensibilités politiques. Mais les circonstances sont graves, et nous tenons à exprimer ensemble notre accord sur l'essentiel : le refus du retour de l'Europe à la barbarie.

FRANÇOIS HEISBOURG
et PIERRE LELLOUCHE

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

□ Vous êtes abonné(e)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT LES VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance le bulletin ci-dessous sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (vous trouverez ce numéro en haut et à gauche de la « une » de votre journal).

VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

□ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du _____ au _____

□ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du _____ au _____

Votre adresse de vacances :
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____

□ Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement

DURÉE	FRANCE	DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	91 F	2 mois (52 n°)	360 F
3 semaines (18 n°)	126 F	3 mois (78 n°)	536 F
1 mois (26 n°)	181 F		

VOTRE ABONNEMENT VACANCES :
DURÉE _____ du _____ au _____

VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____

VOTRE ADRESSE HABITUELLE :
ADRESSE _____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____

VOTRE RÈGLEMENT : □ Chèque joint □ Carte Bleue N°
Expire |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Date et signature obligatoires

301 MON 02

A envoyer à « LE MONDE », Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Luchert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

Alors que la communauté internationale s'apprête à revenir sur ses positions

Le président bosniaque rejette tout nouveau « simulacre de négociations »

Alors que la communauté internationale est, une fois de plus, sur le point de revenir sur ses positions face au conflit bosniaque, le président Alija Izetbegovic se rebiffe. Il a rejeté, mardi 15 juin, la proposition avancée la veille par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, d'organiser une nouvelle session de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, c'est-à-dire de remettre en chantier les résultats précédemment acquis dans le cadre de cette négociation. Les appels pathétiques lancés, mardi, de Vienne à la communauté internationale par le président bosniaque et son ministre des affaires étrangères Haris Siladjzic ont, comme les incidents entourant la venue du dalaï-lama, quelque peu relativisé la portée du débat officiel sur les droits de l'homme qui se tient sous l'égide de l'ONU dans la capitale autrichienne. M. Siladjzic, évoquant les *« massacres »* perpétrés dans l'enclave musulmane de Gorazde, a demandé que l'on prenne les mesures pour *« arrêter le génocide dans une ville au moins »*, faute de quoi, a-t-il dit, *« aucun de nous ne croira plus dans la communauté internationale ni dans les Nations unies »*.

Cette communauté internationale qui, dans toutes les instances concernées (la CEE, l'ONU, l'OTAN), rappelle *« avec force »* depuis trois semaines son attachement au plan de paix Vance-Owen pour la Bosnie qu'elle a elle-même élaboré, est en train d'y renoncer et s'apprête une fois de plus, tandis que les combats se poursuivent, à revoir sa copie. M. Boutros-Ghali avait évoqué lundi des *« amendements »* nécessaires à ce plan. L'un de ses auteurs, David Owen, a convoqué lui-même de cette *« nécessité »* mardi, à Genève où il doit présider mercredi et jeudi une rencontre entre les dirigeants des communautés en conflit. Allant dans le sens de la proposition formulée par le secrétaire général de l'ONU, M. Owen n'a pas exclu que la réunion de Genève serve de préalable à une nouvelle session de la conférence internationale.

Il a certes fixé des limites à l'exercice de révision de son plan qui s'annonce : *« Quels que soient les modifications et les ajustements, la solution doit être équitable pour les trois peuples constituants* [de Bosnie] *et cela inclut d'abord et avant tout le groupe le plus important, à savoir les Musulmans. L'idée qu'ils puissent être justes rassemblés dans un petit noyau central sans suffisamment de territoire ni de sécurité est tout simplement inacceptable à nos yeux »*, a dit M. Owen, en affirmant que la communauté internationale n'acceptera pas un découpage de la Bosnie entre les seuls Serbes et Croates.

Une nouvelle trêve

Mais de telles affirmations ne peuvent désormais plus suffire à convaincre le président bosniaque du soutien de la communauté internationale. *« Nous ne participerons plus à aucune conférence de ce genre (...) Nous demandons au Conseil de sécurité d'accepter le plan Vance-Owen en tant que document international* (sous-entendu contraignant). *Nous n'accepterons plus de simulacre de négociations »*, a déclaré M. Izetbegovic. Depuis des mois, M. Izetbegovic et son ministre des affaires étrangères demandent à la communauté internationale soit de faire ce qu'elle dit (le plan Vance-Owen, les zones de sécurité), soit de laisser les Musulmans se défendre eux-mêmes en levant l'embargo sur les armes qui leur est imposé. Bien que n'ayant obtenu à ce jour ni l'un ni l'autre, les Musulmans livrent actuellement en Bosnie centrale des combats qui laissent penser qu'ils s'en remettent désormais essentiellement à eux-mêmes. Des combats se sont poursuivis mardi dans les environs de Novi-Travnik, de Kakanj et de Kiseljak, par lesquels les forces musulmanes tentent d'élargir leur « zone » aux dépens des Croates. Quant à l'enclave assiégée de Gorazde, que l'ONU a proclamée « zone protégée » depuis plusieurs semaines, l'offensive des Serbes s'y poursuit depuis un mois sans qu'aucun « casque bleu » ait encore pu y pénétrer.

Le général Morillon déclarait mardi, avant sa rencontre avec les chefs militaires des trois communautés de Bosnie à l'aéroport de Sarajevo, avoir l'espoir d'y éviter *« la catastrophe »* pour les 60 000 civils qui y sont retranchés. Il a obtenu que huit observateurs de l'ONU puissent accéder ce mercredi à Gorazde, ainsi qu'une trêve générale qui devrait prendre effet dans toute la Bosnie à partir du 18 juin à midi. Ce ne sera pas la première.

C. T.

« Lente » purification en Bosnie occidentale

Les méthodes sont devenues moins voyantes, mais l'objectif reste le même : chasser les minorités croate et musulmane

BANJA-LUKA

de notre envoyé spécial

« Ce n'est pas la guerre ici. La situation est plus que normale. Si les Musulmans et les Croates veulent partir, ils le peuvent. Certes, un certain nombre de soldats serbes revenus du front à Banja Luka utilisent mal leurs armes. Il arrive qu'une balle soit tirée sur une maison, qu'un citoyen soit blessé, mais 85 % des blessés sont des Serbes. »

Vitomir Popovic, vice-premier ministre des Serbes de Bosnie, a raison. A quelques « détails » près... Banja-Luka, « capitale » de la Bosnie occidentale, contrôlée depuis le début de la guerre par les Serbes, est très loin des zones de combats. La « République serbe » de Bosnie est, officiellement, très démocratique : elle *« garantit »*, répète à l'envi la télévision de Banja-Luka, la *« liberté de mouvement »* surtout aux membres des minorités croates ou musulmanes qui voudraient partir définitivement *« après quelques formalités »*.

L'une d'elles consiste à subir le mitraillage ou la destruction de sa maison (ou de son magasin) par des soldats *« utilisant mal »* leurs armes, leurs allumettes ou les explosifs. Une autre formalité est la perte de son emploi. *« La grande majorité des Croates et des Musulmans sont au chômage, sans moyen de vivre, sans sécurité sociale, sans accès aux hôpitaux »*, raconte un responsable croate de la région.

L'ultime démarche consiste à payer 200 deutschmarks par personne – et 30 marks par valise – pour pouvoir profiter de la *« liberté de circulation »*, non sans avoir préalablement légué ses propriétés à la « République serbe ». En 1992, 4 000 à 5 000 habitants de Bosnie occidentale – en dehors de la zone de guerre – se sont réfugiés chaque mois en Croatie voisine, selon le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à Zagreb. Fin 1992 et début 1993, leur nombre a culminé à 10 000 réfugiés par mois.

A Banja-Luka en paix, il ne reste plus aujourd'hui que 25 000 à 30 000 catholiques (la plupart croates) contre 50 000 auparavant. Les Musulmans, qui étaient près de 30 000 (17 %) avant la guerre, ne sont plus aujourd'hui que 20 000. *« A ce rythme, dans six mois, il n'y aura plus ici qu'une toute petite minorité non serbe, 3 % peut-être, qu'ils conserveront pour la façade »*, estime un représentant des Croates, alors que les Serbes ne formaient qu'un peu plus de 55 % de la population en 1991.

Après l'épuration en masse des débuts de la guerre, en mai, juin et juillet 1992 – par la destruction systématique de maisons, les « arrestations groupées », les mises en camp, les expulsions en colonnes poussées par les soldats – les Serbes de Bosnie occidentale ont changé de méthode, à cause de la levée de boucliers internationale de l'été dernier, lors de la découverte des camps.

« Un par un, c'est moins visible que par paquets. Ils ont changé de tactique mais pas de stratégie. Le résultat est le même : la disparition des minorités », commente un prêtre catholique (croate) de la région, qui préfère garder l'anonymat. *« Maintenant, ils s'attaquent au cœur des communautés : les églises, les mosquées. Nous n'avons plus de lieux où nous rencontrer. Ils appliquent cette idée : détruisez l'âme et la personne meurt bientôt. »*

Selon l'archevêché de Banja-Luka, dans les territoires du diocèse hors de la zone de guerre, vingt-six églises ne sont plus que décombres et les trente-deux autres ainsi que les presbytères et autres bâtiments catholiques ont été plus ou moins endommagés. Sans parler de la « purification toponymique » à laquelle se livrent les Serbes. Quant aux Musulmans, ils ont vu détruire cinq des quinze mosquées de Banja-Luka, soit à l'explosif, soit par le feu.

Pour ceux qui ne comprendraient pas le « message », une stratégie de la terreur « graduée » a été mise au point. D'abord, c'est un simple coup de téléphone qui leur dit : *« Qu'attendez-vous ? Partez, sales Oustachis ! »* (pour les Croates), ou *« sale moudjahidin »* (si la cible est musulmane).

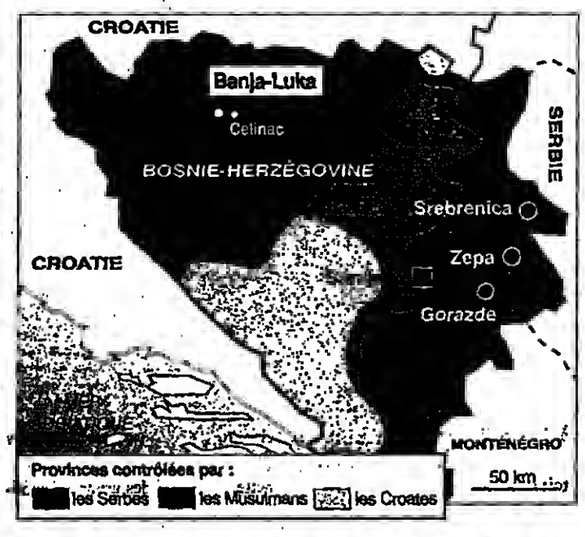

Puis vient le mitraillage des vitres et des portes de la maison du récalcitrant; ceux qui n'ont toujours pas compris s'exposent aux tirs à la roquette contre leur maison, et si décidément ils résistent, ils ont droit au « bouquet final » ; la destruction totale de l'habitation à l'explosif ou par un incendie « accidentel ».

A cause du couvre-feu qui interdit à tous les non-Serbes (étrangers inclus) de sortir entre 22 heures et 5 heures du matin à Banja-Luka, la principale occupation, le soir, est d'écouter, fenêtre ouverte, les rafales et les explosions qui secouent la ville. Bien que l'une des mosquées historiques récemment détruites à l'explosif se trouve à moins de cent mètres du quartier général de la police, bien que seuls les Serbes soient armés, malgré le couvre-feu, le vice-premier ministre des Serbes de Bosnie affirme : *« Nous avons des informations selon lesquelles les démolitions ont été commises par les Musulmans... »* Dans les quartiers périphériques ou les alentours de Banja-Luka, pratiquement « zones interdites » aux étrangers (même la mission de Tadeusz Mazowiecki s'en est vu interdire l'accès), la situation est encore *« plus normale »*. Le 6 mai dernier, à Celinac (20 km de Banja-Luka), Talic Azema et sa femme Zaïma ont été enfermés chez eux et brûlés vifs dans leur maison, selon des témoignages concordants.

Le 26 avril, toujours à Celinac, les deux filles âgées de seize et dix-sept ans de M. Nezirevic (musulman) ont été violées par des militaires serbes devant leurs parents. A Vurbanja, un quartier excentré de Banja-Luka, deux femmes (musulmanes) ont été brûlées vives ainsi que leurs maisons par des soldats serbes, selon ces mêmes sources. Les témoins se font discrets. L'un d'eux, identifié, est mort sur son lit d'hôpital, alors qu'il n'avait été que légèrement blessé. Les autorités serbes ne tiennent pas à ce que les journalistes étrangers observent cette nouvelle « normalité » qu'elles font régner ici, ni ne constatent les effets de ce que fut la purification ethnique « première manière ». *« Du bon travail »*, lâche un soldat serbe pris en auto-stop. Kosarac, à majorité musulmane, est devenu un village fantôme. On y discerne peu de traces de combats, mais toutes les maisons qui avaient été marquées d'une croix bleue dans un cercle ont brûlé ou sauté.

« Je peux être tué à chaque instant »

« Musulmanski », explique gentiment le soldat serbe. Il est originaire de la ville voisine de Prijedor. Il livre son récit sommaire : *« Vsé Musulmani : pan, pan ! Vsé musulmanski domé : boum ! »*. (« Tous les Musulmans ; pan ! pan ! Toutes les maisons musulmanes : boum ! ») (1). En passant devant l'usine Keraterm, une fabrique de céramique de Prijedor, où les Musulmans qui n'ont pas été tués à Kosarac ont été détenus avant d'être parfois exécutés (2), le soldat serbe continue aimablement : *« Dans cette usine, tous les Musulmans : pan ! pan ! »*.

Le village de Kosarac a été attaqué fin mai 1992 par les unités serbes, envahi par des tanks et sa population *« évacuée »*.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), seule organisation internationale encore présente en permanence dans la région, a beaucoup de difficultés à entrer dans les camps de détention et les camps de travail où sont enfermés ceux qu'on accuse de *« menacer la sécurité de l'Etat »* serbe.

Le camp de Prijedor est pour l'instant fermé à l'organisation de Genève, qui a même essuyé des coups de feu. *« Si l'on ne peut garantir la sécurité de ces gens, le mieux est peut-être de les aider à partir »*, estime Michel Minnig, le délégué du CICR à Banja-Luka. *« Aujourd'hui, la situation est impossible : si on organise un convoi, on est accusé de se faire l'instrument du nettoyage ethnique. Si on ne fait rien, on est accusé de ne rien faire »*, ajoute-t-il.

« Je peux être tué à chaque instant. Ce pourrait être ici, sur ma terrasse, d'une balle », dit Muharen Krzic, le dernier représentant du SDA (le parti des Musulmans de Bosnie) dans les territoires contrôlés par les Serbes. *« Je reste, car s'ils apprenaient que je ne suis plus là, tous les autres* [Musulmans] *partiraient immédiatement à pied, par les montagnes »*, pense-t-il.

« Ils [les Serbes] *ne me tuent pas car ils ont besoin de préserver quelques apparences, de pouvoir dire que j'ai pu vous parler »*, explique-t-il. *« Mais je ne peux pas aller parler aux Musulmans, sinon ils sont victimes le lendemain de représailles »*, raconte le dirigeant musulman, régulièrement accusé par les médias serbes locaux d'être un *« trafiquant d'armes »*.

« Les autorités serbes ont raté le moment de tuer les gens massivement », estime-t-il. *« Donnez-nous ici, demande-t-il, le général Morillon et une centaine de soldats et nous serons contents. Il faut rester, même si des gens doivent encore être tués, pour que ceux qui sont partis puissent un jour revenir, pour montrer qu'il est possible de vivre ensemble. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) Un des multiples témoignages publiés dans le rapport du gouvernement autrichien au Conseil de sécurité du 6 mars : *« Le 12 juin 1992, j'ai été amené à Keraterm avec près de 150 personnes. Nous avons dû marcher près de 4 km escortés par des soldats serbes. Après un kilomètre, 40 personnes ont été exécutées par balles »* (un témoin de trente-cinq ans).

(2) Un des témoins cités dans le rapport du département d'Etat du 10 mars 1993 raconte une exécution de 400 hommes dans la cour de l'usine, le matin du 19 juillet 1992. Dans le rapport autrichien, un témoin raconte que, le 25 juillet 1992 à Keraterm, 50 détenus ont été alignés contre un mur et exécutés.

L'OTAN et l'UEO constituent pour la première fois un commandement naval conjoint en Adriatique

Pour la première fois depuis leur création, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), conçue en 1948, et l'Organisation atlantique (OTAN), instaurée en 1949, ont constitué, mardi 15 juin, un commandement unifié qui conduit les opérations en mer Adriatique, sous le contrôle politique de l'ONU, dans le cadre de la mission « Sharp Guard » d'embargo contre l'ex-Yougoslavie.

Une vingtaine de bâtiments de guerre – parmi lesquels, pour le compte de la France, la frégate *Georges-Leygues* et l'aviso *Detroyat* – ont composé un groupe opérationnel allié conjoint, qui porte le numéro 440, sous le contrôle de l'amiral italien Carlo Alberto Vandioi, commandant les forces navales de l'OTAN dans le sud de l'Europe, à Naples. Des avions de patrouille maritime – placés sous cette même structure de contrôle et de commandement – complètent ce que les spécialistes appellent la Combined Task Force 440 chargée d'exécuter les résolutions de l'ONU afin d'empêcher des bâtiments non autorisés de pénétrer dans les eaux territoriales de la Serbie et du Monténégro.

C'est, fait-on remarquer dans les milieux militaires, une grande première que d'unifier des moyens militaires de l'OTAN et de l'UEO sous le contrôle d'instances politiques de l'ONU.

Seuls échappent à ce commandement opérationnel conjoint les groupes aéronavals américain, britannique et français qui sont en Adriatique. Pour la France, ce groupe, qui porte le numéro 470, est organisé autour du porte-avions *Clemenceau*, lequel sera prochainement remplacé par le *Foch* (*le Monde* du 11 juin). Cependant, les appareils embarqués sur ces porte-avions, qui restent sous commandement national, pourront, à la demande, remplir des missions de reconnaissance ou participer à une récupération des équipages qui seraient tombés à la mer.

Cette distinction entre, d'une part, la Combined Task Force 440 et, d'autre part, les groupes aéronavals nationaux est liée au fait que chacun des gouvernements impliqués entend, en permanence, conserver son autorité sur des moyens de combat.

J. I.

Quittant ses fonctions de commandant en chef

Le maréchal Chapochnikov déclare que « les forces armées de la CEI n'existent pas »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Aujourd'hui, les forces armées de la CEI n'existent pas... J'ai commencé à sentir le vide autour de moi. » C'est sur ce constat que le maréchal Evguéni Chapochnikov, qui a été nommé, la semaine dernière, secrétaire du Conseil de sécurité à Moscou, a mis fin, mardi 15 juin, à sa mission de commandant en chef des forces armées unifiées de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Réunis à cette occasion à Moscou, les ministres de la défense de la CEI ont décidé de ne pas nommer de successeur au maréchal Chapochnikov et de supprimer purement et simplement son poste. La direction des forces de la CEI sera désormais assurée par un chef d'état-major unifié, le général Viktor Samsonov. Cet état-major de coordination et de coopération militaire aura compétence pour l'ensemble de la CEI et non plus uniquement sur les Etats qui avaient signé le traité de sécurité collective (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizstan, Arménie). *« Le temps est venu de réorganiser les forces armées unifiées de la CEI... La raison essentielle de cette réorganisation est l'impossibilité de créer rapidement des forces armées unies de la CEI »*, a déclaré le général Boris Gromov, vice-ministre russe de la défense.

Il appartient maintenant aux chefs d'Etat de la CEI, qui devraient se réunir en juillet, d'avaliser ces différentes décisions. Et, éventuellement, de tenter de bâtir autre chose. En annonçant unilatéralement le départ du maréchal Chapochnikov et en ne lui trouvant pas de successeur, les Russes ont, semble-t-il, voulu contraindre leurs partenaires à réagir sur l'avenir d'une Communauté qui s'apparente de plus en plus à une fiction.

J.-A. F.

ALLEMAGNE

Nouveaux incendies criminels contre des immeubles d'étrangers

De nouveaux incendies criminels ont été allumés dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 juin contre des immeubles habités par des étrangers, en Allemagne, sans faire de victimes.

A Wegberg, dans l'ouest du pays, les incendiaires ont peint en noir une croix gammée sur le mur d'une maison habitée par une famille marocaine, avant d'y mettre le feu. Les six personnes qui se trouvaient à l'intérieur, deux jeunes femmes et quatre enfants de neuf à quinze ans, ont pu se sauver sans être blessées. Une information pour six tentatives de meurtre et pour incendie criminel a été ouverte.

A Waldshut-Tiengen, dans le sud, un incendie d'origine criminel a détruit une maison occupée par vingt et un Italiens. Un homme et une femme de trente-sept ans chacun, en état de choc, ont été hospitalisés. La police a arrêté deux adolescents étrangers de quinze ans qui n'appartiennent pas, a-t-elle dit, sans autres détails, au milieu skinhead. Plusieurs autres incidents visant des étrangers – agressions, peinture de croix gammées, tentatives d'incendie – ont été enregistrés depuis dimanche à travers l'Allemagne.

A Siegburg, près de Bonn, six personnes sont mortes dans la nuit de lundi à mardi dans l'incendie d'un foyer de sans-abri, que la police considère comme accidentel : il aurait été provoqué par un des résidents qui se serait endormi en fumant dans son lit.

Au cours d'un meeting de la CDU mardi, le chancelier Kohl a estimé que les actes racistes commis en Allemagne n'étaient pas un reflet de la *« xénophobie des Allemands »* mais d'une *« recrudescence de la violence en Europe »* en général. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الإصل

EUROPE

AZERBAÏDJAN : élu président du Parlement

M. Aliev promet « la paix et le calme »

La crise ouverte dix jours plus tôt par une rébellion militaire dans l'ouest de l'Azerbaïdjan a sans doute connu, mardi 15 juin, un début de dénouement, avec l'élection de Gueidar Aliev à la tête du Parlement du pays, laquelle satisfait en partie les exigences des rebelles.

Celui qui fut premier secrétaire du PC d'Azerbaïdjan sous Leonid Brejnev jouit d'une autorité que n'avait plus le président Aboulfaz Eltchibey, élu au suffrage universel il y a un an. Alors que des affrontements à l'artillerie étaient signalés mardi entre forces rebelles et loyalistes à 70 kilomètres à l'ouest de la capitale, M. Eltchibey a dû se résigner à appeler les députés à voter pour son rival. Ce qu'ils firent par 34 voix contre 3 et 3 abstentions, alors même que ces votants étaient les seuls membres du Melli-Majlis – le Parlement réduit de cinquante membres qui remplaçait depuis plus d'un an le vieux Soviet suprême, encore plus favorable à l'ex-dirigeant communiste.

Dans son premier discours, M. Aliev a promis de *« défendre et développer l'indépendance nationale, le pluralisme politique, l'égalité des droits pour les représentants de toutes les nationalités et l'économie de marché »*. Il a salué les efforts de la CSCE et affirmé que l'acceptation par Bakou de son initiative de paix pour le Haut-Karabakh *« était le premier pas du retrait progressif de l'Azerbaïdjan de la guerre »*, en promettant *« la paix et le calme »*. Un programme qui réclamera encore beaucoup d'efforts : outre la réactiva inconnue des rebelles de Gandja, qui seraient soutenus par au moins certaines forces russes, une rébellion de minoritaires taliches, soutenus par l'Iran, s'est développée ces derniers jours à Lenkoran, dans le sud du pays.

Et M. Aliev devra aussi rassurer les pétroliers américains et anglais qui s'apprêtent à investir dans le pays, alors que leurs familles et une partie des personnels ont été évacués mardi de Bakou par un vol spécial – de même, dit-on, que les deux mille étudiants iraniens qui se trouvaient dans le pays.

Le retour d'un apparatchik

Suite de la première page

Une altercation avec le maître du Kremlin, dit-il, le laissera cardiaque et mis à l'écart *« pour raison de santé »*.

C'est en effet un vieil homme aux mains tremblantes qui réapparaît trois ans plus tard, après l'entrée sanglante des troupes soviétiques à Bakou en janvier 1991 : il la condamne publiquement, quitte le Parti communiste et soutient l'indépendance de l'Azerbaïdjan, qu'il se proclame prêt à servir *« si le peuple le demande »*. Mais c'est un vieil homme à l'esprit vif et à l'élégance autoritaire, imprégné de sa gloire passée, que des étrangers ont pu rencontrer dans son « royaume » du bout du monde, le Nakhitchevan.

Evincé de la course à l'élection présidentielle à Bakou par le Front populaire anticommuniste, qui y prend le pouvoir, il est par contre triomphalement élu dans cette petite enclave misérable, mais stratégique, entre Arménie, Iran et Turquie. *« Voyez, ici c'est pire qu'un exil »*, disait-il début mai dans son bureau de « président du Parlement » de cette République autonome d'Azerbaïdjan – privée ce soir-là d'électricité. Des bougies projetaient sur des murs nus et froids l'ombre de l'ex-« Dieu », né ici même soixante-dix ans plus tôt. Et il s'y plaignait de son entourage, certes dévoué, mais pas à la hauteur de la tâche à laquelle il se sentait appelé. Depuis deux ans, ses fidèles – un solide réseau d'apparatchiks restés en poste à travers le pays – lui répètent qu'il est l'homme dont tout le pays attend le retour.

Ce qui était de plus en plus conforme à la réalité, au fil des défaites militaires face aux Arméniens et des désillusions croissantes d'une population qui avait cru un moment au Front populaire (*le Monde* du 12 mai). Le phénomène est semblable à celui qu'a connu la Géorgie ou la Lituanie, où les ex-« numéro un » communistes ont été plébiscités après un intermède de pouvoir ultra-nationaliste.

En Azerbaïdjan, le « mythe Aliev » veut que cet homme *« fort, expérimenté, bon diplomate, respecté du monde entier »* soit le seul qui saurait à la fois *« faire peur aux Arméniens »* et négocier avec eux pour amener la paix, ardemment désirée.

Le problème était que Gueidar Aliev a aussi pas mal d'ennemis : outre l'équipe au pouvoir, dont il dénonce l'amateurisme irresponsable, il y a les clans de ceux qui ont subi ses anciennes *« campagnes anti-corruption »*, ceux qui voient toujours en lui un *« agent des Russes »*, ou le président Eltchibey lui-même, qui fut emprisonné quelques mois sous Aliev pour dissidence nationaliste.

Et pourtant, M. Eltchibey dut se résigner à faire appel à lui, conscient de sa popularité incontournable. En mars dernier, déjà, il lui proposa un poste de premier ministre, qui fut refusé : Aliev n'est pas homme à jouer les seconds rôles. Cette fois-ci, le président Eltchibey était aux abois, avec une rébellion militaire aux portes de Bakou sans doute inspirée de Moscou, et dut accepter les conditions de son rival.

Les diplomates turcs à Bakou étaient fort méfiants, il y a un mois encore, à l'idée d'une arrivée au pouvoir d'Aliev. Aujourd'hui, ils semblent voir en lui le dernier espoir d'une stabilisation du pays et font savoir qu'il *« n'est le pion de personne »*, qu'il saura simplement négocier avec tous ses voisins d'une façon *« plus intelligente »*.

C'est en tout cas ce qu'Aliev avait su faire dans son fief du Nakhitchevan, qu'il avait sauvé du blocus et de la guerre en négociant avec les Arméniens malgré l'opposition de Bakou et en obtenant une aide des Iraniens et surtout des Turcs. La question porterait plutôt sur les rapports qu'il entend avoir avec Moscou : Aliev a été éconduit, selon un diplomate russe, par les hommes d'Eltsine, qu'il avait voulu rencontrer en avril dernier à Moscou.

SOPHIE SHIHAB

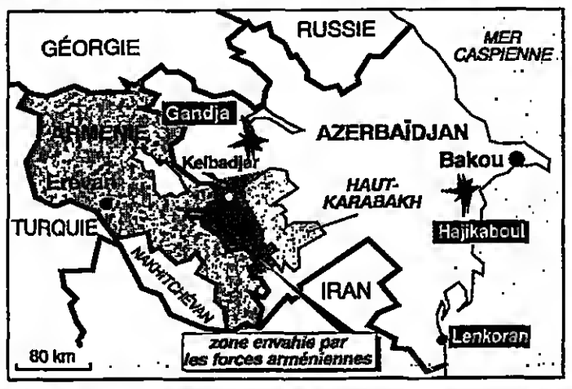

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Mort de John Connally ancien gouverneur du Texas

John Connally, trois fois gouverneur du Texas et ancien secrétaire au Trésor, qui fut grièvement blessé le 22 novembre 1963 à Dallas alors qu'il se trouvait aux côtés de John Kennedy dans la limousine présidentielle, est mort d'une pneumonie, mardi 15 juin, à Houston (Texas), à l'âge de soixante-seize ans, après avoir été hospitalisé pendant un mois.

L'histoire de John Connally se lit un peu comme une saga texane. D'origine très modeste (son père était métayer), il a eu une carrière politique considérable, a accumulé une belle fortune, collectionné des tableaux de maîtres (dont beaucoup étaient faux) puis a fait, en 1988, une faillite retentissante, en raison de la chute du marché immobilier texan, et a dû vendre tous ses biens aux enchères...

Gouverneur démocrate du Texas de 1963 à 1968, John Connally changea d'allégeance en 1973, en passant dans le camp républicain. L'événement fut considérable, puisque les démocrates dominaient jusque-là à peu près totalement la vie politique texane, et que M. Connally fit école.

John Connally avait été, au début de son itinéraire politique, le protégé de Lyndon Johnson, alors que ce dernier n'était encore, dans l'immédiat après-guerre, que sénateur au Parlement texan. Passé chez les républicains, il fut brièvement secrétaire au Trésor de Richard Nixon, de 1971 à 1972.

On se souviendra probablement surtout des images de la tragédie de Dallas. Assis à l'avant de la voiture présidentielle, blessé au dos, il échappa de peu à la mort, et ne se rétablit que lentement. George Bush, qui fut son ami politique et qui a pris sa retraite comme lui à Houston, a déclaré mardi, en guise d'épitaphe funéraire, que John Connally fut *« un des grands gouverneurs du Texas »* qui servit *« avec distinction »* aussi bien son Etat natal que les Etats-Unis.

HISTORIQUE

NRJ
1ERE RADIO DE FRANCE
SUR LES MOINS DE
50 ANS*

Pour la 1ère fois de son histoire, NRJ qui était depuis des années 1ère radio de France sur les moins de 35 ans, devient la 1ère radio de France sur les moins de 50 ans. Le leadership était détenu jusqu'à présent par RTL.

* Médiamétrie : audience cumulée janvier-mars 93, 15 ans et plus, moyenne lundi-vendredi, 5 h - 24 h.

ASIE

CAMBODGE

Soutenu par l'ONU, le prince Sihanouk se retrouve maître du jeu

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est félicité, dans une résolution adoptée dans la soirée du mardi 15 juin, de la « direction » assurée par le prince Sihanouk et de la « continuité » de son rôle à la tête du Cambodge. Mercredi, les deux principales factions khmères, le FUNCINPEC (sihanoukiste) et le PPC (Parti du peuple, régime de Phnom-Penh), ont accepté la formule de gouvernement proposée quelques heures plus tôt par le prince.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Incoulable ! », a-t-il lui-même résumé un jour. Revenu au centre du jeu politique à l'occasion d'un scrutin qui a prouvé sa popularité, l'ancien roi du Cambodge vient de réussir un coup de maître : après l'avoir élu à l'unanimité, lundi, chef de l'Etat doté de *« pouvoirs spéciaux »*, les députés lui ont demandé de former un *« gouvernement national provisoire »* en attendant qu'ils adoptent une Constitution.

Ainsi, deux semaines après le renoncement du prince à former un *« gouvernement national »*, la bouclé est bouclée. La « sécession » de sept provinces orientales a pris fin mardi avec la « fuite » au Vietnam de ses dirigeants, le prince Chakrapong, l'un des fils de Sihanouk, et deux généraux du régime de Phnom-Penh. Le riel, la monnaie cambodgienne, se porte bien. Quant aux Khmers rouges, dont le mot d'ordre de boycottage des élections est demeuré sans effet, ils se terrent dans leurs forêts.

Sihanouk a rendu publique mercredi matin la formule qu'il propose : un gouvernement coprésidé par son fils Ranariddh pour le FUNCINPEC (58 députés sur 120) et Hun Sen pour le PPC (51 élus). Son Sann, président du PDLB (Parti démocrate libéral bouddhiste, 10 députés) en serait le vice-président, à moins qu'il ne soit élu à la tête de l'Assemblée. Evoquant ses problèmes de santé, Sihanouk affirme ne vouloir *« en aucun cas »* présider ce gouvernement qui devra obtenir la confiance de l'Assemblée. Le commandement des armées sera confié, jusqu'à la fin, en septembre, du mandat de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU), au général John Sanderson, chef militaire de l'ONU au Cambodge.

Ainsi, personne ne devrait se sentir trop lésé, surtout si les portefeuilles sont attribués à la proportionnelle. Dans son projet d'*« union nationale »*, l'ancien roi n'omet pas non plus de lancer un appel aux Khmers rouges, dont il *« continue de reconnaître officiellement l'existence dans le cadre de la communauté nationale »*. Sihanouk fait aujourd'hui figure d'ultime recours. D'un geste, il balaie un certain nombre de problèmes et demande, dans un style royal, que chacun tienne son rang.

Bien entendu, il s'engage à respecter les résultats des élections et les travaux de la Constituante. Mais il y a fort à parier que l'Assemblée prendra en compte les préférences d'un homme qui ne manque pas de rappeller qu'il avait été *« illégalement »* chassé du pouvoir en 1970, et vient de récupérer les prérogatives qui, à ses yeux comme à ceux de beaucoup de Khmers, auraient dû demeurer les siennes. Que l'on s'oriente vers une élection au suffrage universel d'un président Sihanouk doté de pouvoirs substantiels ne serait donc pas une surprise. Mais, quoi qu'il advienne, la restauration a eu lieu, même si la monarchie n'est pas officiellement rétablie.

Le retour de Sihanouk au pouvoir est très populaire. Non seulement l'événement a tué dans l'œuf, pour l'instant, toute possibilité de coup de force des durs du PPC, mais il place les Khmers rouges, qui se sont toujours réclamés de lui, dans une position d'autant plus délicate qu'ils doivent faire leur deuil de toute participation à un gouvernement. S'ils ne veulent pas se retrouver en position de renégats, les « rouges » devront peut-être se contenter de strapontins dans une éventuelle Chambre haute.

Faire faire une pirouette à l'histoire

En outre, en condamnant *« d'avance tout recours à la violence »*, Sihanouk se place dans le sens du vote populaire, qui a été avant tout un vote pour la paix. Qu'il ait *« accepté »* d'*« assumer, encore une fois, le leadership »* du Cambodge a provoqué un profond soulagement, surtout parmi ceux qui ne voyaient pas comment l'ancien régime de Phnom-Penh pourrait s'incliner de bonne grâce devant le verdict défavorable des urnes. Le schéma est désormais radicalement différent : le pouvoir traditionnel s'appuie sur les *« deux grands partis »* auxquels, selon la formule de Sihanouk, les Cambodgiens ont *« accordé »* leur *« confiance dans le cadre d'élections »*.

L'APRONUC donnera encore un coup de main avant de plier bagages d'ici à la fin de l'année. A la surprise de certains signataires des accords de Paris, les élections organisées par l'ONU ont contribué à la restauration d'une structure traditionnelle de pouvoir. Mais, à défaut d'avoir désarmé les factions et d'avoir rétabli la paix, l'APRONUC aura validé un pouvoir qui a le mérite de correspondre aux vœux d'une forte majorité du Cambodgiens. L'histoire dira s'il fallait dépenser tant d'énergies et d'argent – 2 milliards de dollars – pour en arriver à un résultat que certains considéraient comme acquis d'avance.

L'aide de l'APRONUC ne constitue, cependant, qu'une garantie minimale sur l'avenir. Car, tout en contenant les Khmers rouges, les nouvelles autorités du Cambodge devront, le plus vite possible, tenter d'éviter la banqueroute. En attendant, Sihanouk vient de faire faire à l'histoire une belle pirouette. Gérer un Cambodge dévasté et où les armes continuent de traîner entre les mains de factions qui se haïssent n'est pas une mince ambition. C'est néanmoins le pari d'un prince qui, depuis son accession au trône en 1941, s'est révélé incontournable.

JEAN-CLAUDE POMONTI

DIPLOMATIE

La préparation du sommet des Douze à Copenhague

M. Lamassoure précise la position de la France sur l'élargissement de la CEE

LONDRES

de notre correspondant

Le ministre français des affaires européennes a précisé à Londres, mardi 15 juin, la position française à propos de l'élargissement de la Communauté européenne avant le sommet de Copenhague. Paris propose de fixer, avec ses partenaires, un certain nombre de «critères de convergence» – à l'image de ceux qui avaient été décidés pour l'Union économique et monétaire (UEM) – que devraient atteindre les pays d'Europe centrale et orientale avant de pouvoir prétendre rejoindre l'Union européenne (le respect des minorités serait, par exemple, l'un de ces critères de convergence politique). Contrairement à la France, la Grande-Bretagne veut qu'une date soit fixée pour un sommet consacré à cette question qui lui tient très à cœur.

Cette visite a permis de confirmer le très bon climat actuel des relations franco-britanniques, celui-ci, a assuré M. Lamassoure, étant facilité par une *«convergence de philosophie politique»* depuis les dernières élections françaises. Ainsi, les deux pays ont-ils formé un groupe de travail sur le principe de subsidiarité.

Pas de «Blair House industriel»

Une liste de directives communautaires passées au crible de la subsidiarité va être établie, et soumise ensuite aux autres pays de la CEE. *«Nous voulons revoir les textes en préparation*, a insisté M. Lamassoure, *et non pas vider l'acquis communautaire. Nous souhaitons être pragmatiques et non systématiques. Il faut que le système «respire», à la française...»*

La France *«a la volonté d'aboutir à un accord final et ne fera pas d'obstruction»*, mais un tel accord sur le GATT doit mettre fin aux *«mesures unilatérales»* américaines a, d'autre part, expliqué M. Lamassoure aux autorités britanniques. Paris espère qu'une réelle *«paix commerciale»* pourra être signée au terme de ces négociations, faute de quoi la Communauté devrait se doter d'un *«arsenal de mesures commerciales»*. Les Britanniques, a assuré M. Lamassoure, ont compris ce langage.

Le gouvernement de M. Balladur estime que le précédent gouvernement socialiste s'est laissé *«piéger sur le plan agricole à Blair House»* (pré-accord agricole conclu entre la CEE et les Etats-Unis), et il ne veut pas, à son tour, *«être piégé par un Blair House industriel»*, notamment à l'occasion du sommet du G 7 (sept principaux pays industrialisés) début juillet, à Tokyo. M. Lamassoure souligne que le danger de ce genre de sommet est de voir les chefs d'Etat se laisser aller à une *«sorte d'enthousiasme déclaratoire»*.

L. Z.

EN BREF

□ **COLOMBIE : huit années de prison pour le numéro deux du cartel de Medellin.** – Jorge Luis Ochoa, numéro deux du cartel de Medellin, a été condamné, mardi 15 juin, à huit années de prison pour trafic de drogue, enrichissement illicite et association de malfaiteurs, par un juge de Medellin dont l'identité a été tenu secrète pour des raisons de sécurité. Jorge Luis Ochoa devra, en outre, verser à l'Etat quelque 2,6 millions de dollars correspondant à la valeur de sa résidence. Le juge de Medellin a tenu compte d'une remise de peine, accordée à tout trafiquant se rendant à la justice. La redditionn d'Ochoa remontait à janvier 1991. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Un responsable du Parti communiste du Kurdistan assassiné.** – A. Dohouk, dans le Kurdistan irakien, un membre du bureau politique du Parti communiste du Kurdistan (PCK), Lazar Mikho, a été assassiné dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 juin. Le PCK et les services de sécurité ont rejeté sur le gouvernement de Bagdad la responsabilité de ce meurtre, le troisième en quelques semaines.

□ **SYRIE : Un meurtrier pendu sur une place publique à Damas.** – Condamné à mort pour avoir tué un policier, un jeune Syrien originaire de Lattaquié, Nabil Slam, a été pendu mardi 15 juin à l'aube sur la place des Abbassides, à l'entrée nord de Damas. Depuis le début de l'année il y a eu dix-sept pendaisons publiques en Syrie, où tout crime avec préméditation est passible de la peine capitale et où l'exécution d'un meurtrier s'effectue souvent sur une place publique de la ville où le crime a été commis. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans notre article sur l'Iran intitulé : «M. Rafsandjani cavalier seul à Téhéran» *(le Monde* du 11 juin), il fallait lire que le prix du paquet de lessive est passé de 1 000 à 1 700 rials (et non pas de 100 à 170 rials) et celui du kilo de riz de 1 500 à 2 000 rials, le salaire d'une institutrice étant de 70 000 rials.

PROCHE-ORIENT

La reprise des négociations bilatérales de paix de Washington

Un groupe de travail israélo-palestinien prépare la mise au point d'une «déclaration conjointe de principe»

La dixième session de négociations bilatérales de paix entre Israéliens et Arabes s'est ouverte mardi 15 juin à Washington.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Pour les Palestiniens, plus moroses que d'ordinaire, ce n'est qu'*«un tout petit pas»* qui ne préjuge en rien du succès ou de l'échec du processus de paix. Rituel. Mais, si les choses se déroulent comme on l'espère en fait de part et d'autre de l'échiquier proche-oriental, la créatinn, mardi 15 juin à Washington, d'un nouveau groupe de travail israélo-palestinien aura marqué une étape importante sur le difficile chemin de la paix en Terre sainte.

Ce groupe de travail, qui devait commencer à fonctionner dès mercredi a pour objectif la rédactinn d'une *«déclaration conjointe de principe»* quant au rôle, aux pouvoirs et aux juridictions qui seront dévolus à la future autorité territoriale palestinienne, laquelle, une fois l'autorité militaire israélienne dissoute comme il est prévu, administrera les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Ce texte, qui serait le premier document commun officiellement paraphé par les deux belligérants, *«ouvrirait la voie*, selon Haïdar Abdel Chafi, chef de la délégation palestinienne, *à des négociations véritablement significatives»*.

Les deux parties espèrent pouvoir régler le processus avant la fin des trois semaines de cette dixième session de pourparlers. L'un des problèmes, est que les Palestiniens demandent que le document en question traite notamment du statut de Jérusalem et qu'Israël, qui a annexé la partie orientale en 1967, ne veut pas *«pour l'instant»* en entendre parler. *«La question de Jérusalem*, a précisé Ruth Yaron, porte-parole de la délégation israélienne, *ne peut être traitée que dans une seconde phase de négociations»*.

Soumis à la pression de leurs mandants, victimes d'une situation qui se détériore chaque jour un peu plus dans les territoires occupés, les négociateurs palestiniens sont condamnés à répéter sans cesse la même antienne : *«La cruelle réalité quotidienne sur le terrain»*, encore plus depuis le bouclage des territoires il y a dix semaines, *«dément et annule toute possibilité de progrès à la table des négociations»*.

Hanane Ashraoui, porte-parole palestinienne, évoque *«les tueries d'enfants palestiniens* (39 morts de moins de seize ans en six mois), *les tortures de prisonniers, les droits de l'homme constamment bafoués»*. Les Israéliens répliquent que le bouclage a répondu à une vague de violence sans précédent contre des civils, et que c'est précisément pour mettre fin à cette situation qu'il faut avancer au plus vite dans les négociations. Un autre groupe de travail conjoint sur les droits de l'homme créé lors de la session précédente, devait commencer à fonctionner, lui aussi, à partir de mercredi.

Ne pas juger le processus au jour le jour

Itzhak Rabin avait fait savoir que *«les gestes de bonne volonté»* accomplis ces derniers mois n'ayant pas été payés de retour, il n'était pas question d'en faire d'autres. Mais, Elyakim Rubinstein, le chef de la délégation israélienne, aurait promis, selon Mme Ashraoui, que certains progrès sur le terrain accompagneraient d'éventuelles avancées à Washington. La porte-parole palestinienne a dénoncé *«ce chantage ignoble aux droits de l'homme»*, rappelant que les droits en question sont précisément... des droits et non des éléments de négociation *«ou de pression»* sur la partie adverse.

Comme les Palestiniens, les négociateurs israéliens sont, eux aussi, condamnés à un discours presque rituel, mais inversé. Itzhak Rabin ayant promis que *«dans les neuf mois»* qui suivaient son élection, la première phase du règlement serait entrée dans les faits par une autonomie limitée, le temps presse. La promesse ayant été faite il y a près d'un an, sans qu'on voie poindre à l'horizon la moindre concrétisation, tout le jeu consiste à maintenir l'espoir en vie.

«Il ne faut pas juger le processus au jour le jour, a invité Mme Yaron, *il faut observer la situation régionale dans son ensemble.»* Ainsi, a-t-elle rappelé à la presse que le Koweït venait de lever une partie du boycottage contre son pays et que le roi Fahd d'Arabie saoudite avait déclaré ce mois-ci qu'il ne voyait pas d'alternative viable au processus de paix.

Les parrains américains du processus commencent à piaffer d'impatience. Lors de la dernière session, ils avaient essayé, sans succès, de parvenir à un premier communiqué israélo-palestinien qui aurait fait le point des progrès accomplis. Cette fois, ils proposent de discuter avec les parties syrienne et israélienne des garanties de sécurité qu'ils seraient prêts à accorder en cas d'accord sur la restitution du tout ou partie du plateau syrien du Golan, occupé par Israël depuis un quart de siècle.

Pas de chance, là non plus. Ruth Yaron a rappelé qu'Israël et la Syrie avaient d'abord deux problèmes à régler : *«Le premier est territorial, le second concerne quel type de paix et, en dernier lieu seulement, on parlera de la sécurité.»* Comme la guerre, la paix a son rythme et il est beaucoup plus lent...

PATRICE CLAUDE

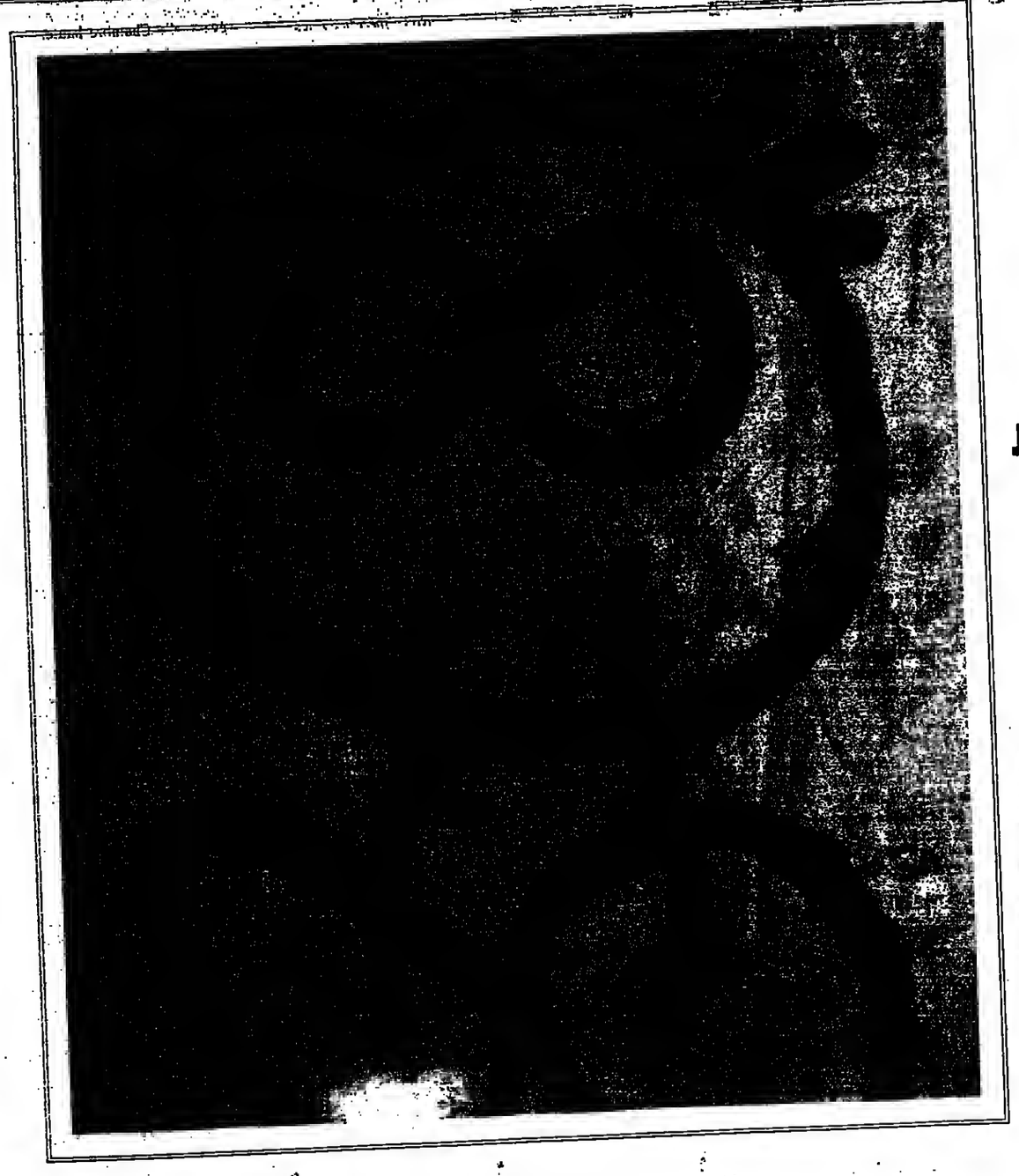

Joan Miró. Autoportrait (détail) 1937-1960. Fondation Joan Miró, Barcelone.

DANS QUEL PAYS EST NÉ JOAN MIRÓ IL Y A 100 ANS?

هكذا من الإصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : en raison de l'obstruction de l'extrême droite et de certains gouvernements « indépendants »

La date des premières élections multiraciales n'a pu être définitivement fixée

Le Conseil de négociation, qui devait ratifier la date des élections proposée lors d'une précédente réunion, s'est séparé, mardi 15 juin, à l'issue d'une journée confuse. Six des vingt-six partis présents aux négociations constitutionnelles ont quitté la séance, mécontents du rejet d'une motion. Les délégués restant ont décidé que les élections se tiendraient le 27 avril 1994. Pour être définitif, ce vote doit être encore confirmé par l'assemblée plénière, convoquée pour le 25 juin.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Apparemment, les négociateurs ont franchi mardi un cap important, qui doit mener aux premières élections multiraciales de l'histoire du pays. Apparemment seulement. Car il serait audacieux, après le départ de six d'entre eux, de prédire que le calendrier, péniblement mis sur pied après des mois de discussions, sera respecté. Comme cela s'est passé en d'autres occasions, on peut s'attendre à d'intenses tractations de coulisse, afin de ramener les dissidents au bercail. Ce qui aurait pour résultat le plus probable de repousser à nouveau une date qui prend de plus en plus l'allure de calendes grecques.

Ceux qui ont claqué la porte des négociations mardi appartiennent au Groupe des Sud-Africains préoccupés (COSAG), qui rassemble, autour du parti Inkhata de Mangosuthu Buthelezi, deux mouvements d'extrême droite et les gouvernements « indépendants » du Ciskei, du Kwazulu et du Bophutbatswana. Le COSAG s'était formé l'an dernier en réaction à l'alliance qu'auraient nouée, selon ses membres, le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC).

Mardi matin, c'est le représentant du Kwazulu – dont le gouvernement est dirigé par M. Buthelezi – qui a ouvert les hostilités, en menaçant de quitter la séance si le Conseil de négociation ne réglait pas, avant toute discussion sur la date des élections, le problème de la structure de la future Afrique du Sud. N'ayant pas obtenu satisfaction, les membres du COSAG ont quitté la séance. Impossible de savoir, pour l'instant, si ce départ est définitif ou temporaire.

Le Kwazulu et l'Inkhata sont favorables à un Etat fédéral fortement décentralisé, dans lequel les régions bénéficieraient d'une marge de manœuvre à la lisière de l'autonomie. Les mêmes préoccupations agitent les dirigeants du Ciskei et du Bophuthatswana, qui ne peuvent pas espérer se maintenir au pouvoir dans le cadre d'un Etat unitaire. Quant aux partis blancs d'extrême droite, ils se sont prononcés en faveur de la création d'un « Etat boer », où les Blancs pourraient échapper à l'autorité de la majorité noire.

Depuis plusieurs mois, la question des régions est âprement discutée. Deux comités techniques sont chargés d'élaborer des propositions susceptibles de rallier l'accord de tous. Mais, malgré les nombreuses concessions consenties sur la question par l'ANC, le COSAG ne semble toujours pas satisfait. En réalité, ses membres ne consentiraient à aller aux élections que s'ils étaient assurés qu'elles ne changeraient rien à leur situation. N'ayant pas obtenu cette garantie, ils ont manifestement décidé de déposer un ultimatum qu'ils savent inacceptable.

Etat fédéral contre Etat unitaire

La suite des événements dépendra essentiellement de l'ANC et du gouvernement. Tous deux peuvent nublier le coup de tête du COSAG, négliger sa capacité de nuisance et aller de l'avant, forts de l'accord obtenu mardi sur la date des futures élections. Mais il est improbable qu'il en aille ainsi. Peu *désireux de se retrouver seul* face à l'ANC, et obligé de tenir compte de l'influence qu'exercent sur sa clientèle l'Inkbata et l'extrême droite, le gouvernement cherchera vraisemblablement une solution de compromis qui pourrait rameoer le COSAG dans le giron des discussions multipartites.

Quant au Congrès national africain, il est dans une situation à peine moins inconfortable. Depuis le début des négociations, le mouvement de M. Mandela s'est toujours efforcé de privilégier le consensus sur le rapport de forces, au risque de soulever dans ses rangs de vives critiques sur les concessions qu'il consentait. Il lui est certes difficile de renoncer, une à une, à toutes ses revendications.

Mais, dans l'état de crise où se trouve le pays, il lui faut rapidement offrir une perspective politique à des millions de Noirs, de plus en plus désenchantés par des négociations censées déboucher sur des élections *toujours repoussées*. Ne pas tenir compte de ce qui vient de se produire pourrait faire déraper vers l'inconnu un processus qui demeure d'une extrême fragilité. L'ANC n'y trouverait pas son intérêt. Cyril Ramaphosa, son secrétaire général, avait beau dénoncer, mardi, le *« chantage »* du COSAG, il savait probablement qu'il lui faudrait, lui aussi, trouver un compromis.

GEORGES MARION

MALAWI : sanctionnant le « président à vie »

L'opposition a nettement remporté le référendum sur l'introduction du multipartisme

Les Malawites ont opté à 63 % pour la démocratie, lors du référendum du 14 juin, a indiqué mercredi 16 juin la commission électorale. Les électeurs étaient appelés aux urnes pour approuver l'instauration du multipartisme ou s'y s'opposer.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

En annonçant son projet de référendum, l'année dernière, le président Kamuzu Banda avait prédit que ses résultats constitueraient une *« amère leçon »* pour l'opposition. Le pronostic était à moitié juste : la leçon est telle que prévu, mais c'est le président lui-même qui en goûte l'amertume; 63 % des électeurs ont dit non à leur président, qui, sous couvert d'une question portant sur l'introduction du multipartisme, leur demandait de confirmer la dictature qui gouverne le pays depuis 1964.

Les explosions de joie et les *commentaires* qui ont salué les premiers résultats ne laissent aucun doute sur le sentiment de la majorité des quelque 4,5 millions d'électeurs : avant tout, ils ont voté contre un président à vie qui espérait faire de la consultation un plébiscite en sa faveur. Chef du Parti du congrès (MCP), Kamuzu Banda était devenu premier ministre en 1964, alors que le protectorat britannique du Nyassaland devenait indépendant sous le nom de Malawi. *« Un parti, un chef, un gouvernement, et pas de non-sens à cet égard »*, déclarait-il alors. Un an plus tard, il instaurait le système du parti *unique et se faisait désigner* président de la République. En 1971, c'est d'un président à vie que le Malawi héritait.

Régime à bout de souffle

La dictature, mariant férocité et culte délirant de la personnalité, s'était perfectionnée au fil des ans, avec l'adhésion obligatoire au parti ou à son organisation de jeunesse, un Parlement sans pouvoir, une équipe dirigeante régulièrement purgée, des opposants assassinés à l'étranger, une police omnipotente et une justice devant laquelle il n'était nul besoin de passer avant de se retrouver en prison pour de longues années.

Ayant eu l'habileté d'entretenir, *dès les années 70*, de bonnes relations avec l'Afrique du Sud, le Malawi s'était attiré les bonnes grâces d'un Occident inquiet de l'avancée soviétique en Afrique australe. Vingt ans plus tard, la donne a changé et M. Banda en paie le prix. Depuis plusieurs années, les organisations humanitaires dénonçaient les atteintes aux droits de l'homme. L'année dernière, les pays donateurs avaient fini par suspendre leur aide, privant le pays d'importantes ressources.

Devant la montée des mécontentements, M. Banda avait dû, en octobre, concéder le principe d'un référendum dont aucun détail n'avait été laissé au hasard. Il n'avait abandonné qu'en mai – sous la pression de l'opposition, qui menaçait de boycotter la consultation – l'idée d'installer dans les bureaux de vote une urne pour *le « oui » et une autre* pour le « non », afin, affirmait-il, de faciliter le dépouillement.

La victoire de l'opposition devrait sonner le glas d'un régime à bout de souffle, symbolisé par un vieillard officiellement âgé de quatre-vingt-sept ans, mais dont beaucoup disent qu'il en a, en réalité, quatre-vingt-quinze. Dès mardi, l'un des leaders de l'opposition, le syndicaliste Chakufwa Chihana, sorti, trois jours plus tôt, de la prison où il purgeait une peine de deux ans pour sédition, a estimé que M. Banda devait démissionner et laisser la place à un gouvernement de transition chargé de préparer les prochaines élections législatives.

G. M.

Somalie : Mogadiscio, capitale à deux visages

Dans le sud de la ville, les partisans du général Aïdid manifestent contre l'ONU, alors que dans le nord, les partisans de son rival Ali Mahdi souhaitent le succès de l'opération internationale

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Le front militaire s'apaise, tandis que la guerre psychologique redouble. Après trois nuits de bombardements, les hélicoptères de la Force de réaction rapide qui opèrent dans le cadre de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) *« maintiennent leur pression sur le général Aïdid »* par des survols en rase-mottes de sa résidence, fouillant le quartier de leurs puissants projecteurs. Des fusées éclairantes, tirées au dessus de Mogadiscio-Sud, participent de cette guerre des nerfs.

Sur le terrain médiatique, les deux camps s'affrontent à coups de communiqués. Le général Aïdid poursuit dans cette voie avec un handicap : il est privé de sa radio – *détruite dans* un bombardement le 13 juin, – et le sera peut-être bientôt de ses journaux, puisque l'amiral Howe, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Somalie, a laissé entendre que ses trois titres, polycopiés à quelques centaines d'exemplaires, incitent toujours la population à la violence contre l'ONU. Les Nations unies, elles, disposent de Radio-Manta et de la feuille quotidienne *Rajo*.

Le général Aïdid s'est offert mardi un bain de foule sur la place du 21 octobre, haranguant ses partisans électrisés du haut de la tribune d'où l'ancien président Syad Barre passait chaque année ses troupes en revue. De son discours interminable en somali ressortent les slogans apparus avec la crise : *« Du pain et non des bombes ! »*, *« Nous voulons coopérer avec l'ONU et non pas être dominés par elle ! »* Le général exhorte aussi ses partisans à ne pas provoquer les « casques bleus », afin d'éviter un nouveau massacre. Dans la foule qui se disperse dans le calme circulent des tracts illustrés sur *« l'ONU tuant la paix »*, *« réprimant les pauvres »*, *« violant la souveraineté de l'islam »*. Colère, tension et peur à Mogadiscio-Sud *occupée »* par les Nations unies.

Au nord, un autre monde

De l'autre côté de la ligne verte, c'est un autre monde qui rappelle, dans les endroits épargnés par les bombes, qu'autrefois (c'est-à-dire il y a moins de trois ans) il faisait bon vivre à Mogadiscio. Aujourd'hui, les habitants des quartiers de Karaan, de Shibis, du Lido, qui survivent dans des zones sales, surpeuplées et détruites, mais en paix, assistent au duel Aïdid-ONU en partisans convaincus des Nations unies.

Pour ne pas laisser toute la scène médiatique somalienne à son rival, le « président par intérim » Ali Mahdi a convoqué la presse mardi. *« L'ONU a engagé là une action nécessaire et justifiée contre tous ceux qui, à l'instar du général Aïdid, refusent de se laisser désarmer, confirmément aux accords d'Addis-Abeba,* a-t-il dit. *Le désarmement des factions aurait dû commencer il y a longtemps, cela aurait sauvé des milliers de vies humaines. »* Selon lui, cette opération militaire va *« hâter le règlement politique car Aïdid doit comprendre qu'il ne pourra jamais s'imposer par la force »*. Mais la presse internationale est très vite repartie dans le sud de la ville, pour « couvrir » une manifestation qui risquait de dégénérer, comme celle de dimanche.

Le désarmement sur lequel l'amiral Howe a tant insisté la semaine dernière se poursuit, assure-t-on de source militaire. La collecte d'informations sur les caches d'armes clandestines se fait dans le plus grand secret. On sent toutefois le commandement américain à court d'idées après les impressionnants bombardements des premières nuits. Car il faudrait maintenant aller sur le terrain et fouiller chaque maison, chaque jardin pour découvrir les caches d'armes, une chose à laquelle répugne l'état-major américain, obsédé par la crainte de pertes au combat. Faudra-t-il confier cette tâche à d'autres contingents, Italiens ou Français qui ont désarmé consciencieusement la zone dont ils avaient la charge – respectivement à Mogadiscio-Nord et Hodour ?

Le désarmement des quartiers du sud de la capitale risque de se heurter à une forte résistance populaire. De nombreux habitants sont arrivés avec la guerre civile, s'installant dans la capitale sous l'œil de leur chef de clan, le général Aïdid. Sans armes, ils ne seraient plus capables de défendre leurs conquêtes. Ce qui équivaudrait à un retour en brousse. Comment pourraient-ils se résoudre à abandonner Mogadiscio qui leur offre villas, nourriture, amusements et emplois (dans les organisations humanitaires) ? Ils sont des milliers à s'accrocher ainsi à la grande ville.

JEAN HÉLÈNE

A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Les derniers soldats russes vont quitter l'île

Militaires cubains et russes ont tourné une page dans l'histoire de leur étroite collaboration, maintenue *pendant plus de trente années de* guerre froide, lors d'une cérémonie organisée, mardi 15 juin, à quelques jours du départ des derniers éléments de la brigade de l'ex-URSS stationnée à Cuba depuis 1963. Le chef d'état-major des Forces armées révolutionnaires cubaines, le général Ulises Rosales del Toro, a rendu un hommage appuyé à la brigade d'infanterie mécanisée déployée à Cuba après la crise des missiles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, en octobre 1962. Il a cependant rappelé que la décision de retirer progressivement la brigade avait été prise en 1991 par Moscou sans consultation préalable des autorités cubaines. La Havane estimait qu'un tel retrait ne pouvait avoir lieu que simultanément avec le départ des troupes américaines stationnées sur la base de Guantanamo, en territoire cubain. – *(AFP, AP.)*

INDE

Offensive contre les séparatistes du Cachemire

Les forces de sécurité indiennes ont lancé une grande offensive contre les séparatistes musulmans du Cachemire, a annoncé, mardi 15 juin, l'agence de presse PTI. Il s'agirait de créer les conditions pour tenir, d'ici à la fin de l'année, des élections restaurant des conditions politiques normales dans un territoire soumis à l'état d'urgence depuis près de quatre ans. Le dernier scrutin avait eu lieu en 1987. Un responsable indien a indiqué à PTI que cette offensive était *« la plus vaste jamais entreprise »* au Cachemire, où ont positionné près de 400 000 policiers, soldats et gardes-frontières. Les activistes compteraient 5 000 combattants, divisés en de nombreux groupes. *(AFP.)*

NIGÉRIA

La publication des résultats de l'élection présidentielle est interdite

La Haute Cour d'Abuja a rendu, mardi 15 juin, une ordonnance interdisant la publication des résultats de l'élection présidentielle du 12 juin, à la suite d'une plainte de l'Association pour un Nigéria meilleur (ABN), qui a accusé la Commission électorale nationale (NEC), d'avoir publié des résultats *« non authentifiés et non officiels »*, en *« totale contravention avec la loi électorale »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **GABON : l'élection présidentielle a été fixée aux 5 et 19 décembre.** – Les dates de la prochaine élection présidentielle ont été fixées aux 5 et 19 décembre prochain, a annoncé, mardi 15 juin, le ministre de l'administration territoriale. Cinq personnes (Pierre-Claver Maganga Moussavou, Antoine Meyo, Jules Bourdes Ogouliguende, Alexandre Sambat, et Léon Mébiame) ont déjà annoncé leur intention d'être candidates, contrairement au président Omar Bongo, *au pouvoir depuis 1967*. D'autre part, l'université de Libreville a été fermée lundi à la suite de troubles qui ont perturbé les premiers examens de fin d'année. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-BISSAU : libération de l'opposant Joao Da Costa.** – L'opposant Joan Da Costa, président du Parti pour la rénovation et le développement, arrêté en mars dernier après avoir été accusé de participation à une tentative de coup d'Etat, a été libéré lundi 14 juin, à la demande du tribunal militaire, qui lui a toutefois interdit toute activité politique et a soumis ses sorties de Bissau à autorisation. Cette libération est intervenue le jour même du départ du premier ministre, Carlos Correia, pour sa première visite en Europe. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : élections législatives.** – Les électeurs malgaches devaient retourner aux urnes, mercredi 16 juin, pour la quatrième fois en dix mois, pour des élections législatives marquant la fin d'une longue période de transition, qui avait paralysé l'île et consacré la chute de l'ancien président Didier Ratsiraka. Les quelque 6 millions d'électeurs doivent élire les 138 députés de la première Assemblée nationale de la troisième République de Madagascar. Ce scrutin constitue un test pour le professeur Zafy, élu président, en février, avec 66 % des suffrages, contre 33 % à l'amiral Ratsiraka. – *(AFP.)*

□ **SAO-TOMÉ-ET-PRINCIPE : visite du président Miguel Trovoada à Paris.** – A l'issue d'une rencontre avec François Mitterrand à l'Elysée, le président de Sao-Tomé-et-Principe, Miguel Trovoada, a indiqué, mardi 15 juin, qu'il était venu demander un *« effort supplémentaire »* à la France, afin d'aider son pays à résoudre ses problèmes d'infrastructures. La France est, derrière le Portugal, le deuxième bailleur de fonds de cette ancienne colonie portugaise, indépendante depuis 1975. – *(AFP.)*

CONGO : faute d'accord entre la Mouvance présidentielle et l'opposition

La situation demeure très tendue à Brazzaville

Les administrations, les écoles et les commerces sont restés fermés, mardi 15 juin à Brazzaville, où des barricades étaient érigées depuis cinq jours dans les quartiers populaires de la périphérie. L'armée a pris position dans le capitale, dont les artères principales sont coupées. Les fusillades nourries des derniers jours se sont estompées, mais des tirs sporadiques sont encore entendus ici et là.

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

Six jours après l'annonce officielle, jeudi 10 juin, des résultats du deuxième tour des élections législatives anticipées, le président Pascal Lissouba, assuré d'une confortable majorité à l'Assemblée nationale (69 sièges sur 125), n'a toujours pas nommé son premier ministre. La Mouvance présidentielle et la Coalition de l'opposition campent fermement sur leurs positions. Les partisans du président Lissouba, forts de leur succès, estiment maintenant que la Constitution doit être appliquée et considèrent dépassés tous les accords intermédiaires.

De son côté, l'opposition refuse de reconnaître la validité du second tour des législatives, et continue d'exiger l'annulation du premier tour dans douze circonscriptions, où elle dit avoir constaté d'importantes fraudes. Après l'annonce officielle des résultats, la Coalition a mis ses menaces à exécution, lançant une vaste campagne de désobéissance civile.

Interruption des informations

Le trafic ferroviaire entre Brazzaville et Pointe-Noire est interrompu depuis que des militants de la Coalition ont déboulonné des rails. Des trains de voyageurs sont bloqués à Nkayi, dans la province de Bouenza, où des troubles ont également commencé mardi.

Au dépôt du chemin de fer Congo-Océan (CFCO) de Brazzaville, des voitures importées ont été saccagées. L'essence commence à manquer et d'interminables files de voitures encombrent les abords des quelques stations-service qui ont encore un peu de carburant à distribuer.

Les militaires fouillent les passants et contrôlent systématiquement tous les véhicules. La tension, conjuguée à la confusion politique née de l'intransigeance des uns et des autres, est directement à l'origine de la mort par balles d'au moins six personnes, depuis le 6 juin. Dans ce contexte explosif, la radio et la télévision nationales ont annoncé à plusieurs reprises, mardi, que M. Lissouba et le chef d'état-major des armées, le général Jean-Marie Michel Mokoko, allaient s'adresser à la nation dans le courant de la journée. Mais la télévision a interrompu ses programmes en fin d'après-midi et la radio peu avant minuit, sans que les discours attendus aient été prononcés, laissant les Congolais face à leur inquiétude.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

POLITIQUE

Le débat sur l'entrée et le séjour des étrangers en France

« Cette loi est une nouvelle chance, peut-être la dernière, pour le modèle français d'intégration »

déclare M. Pasqua à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a commencé mardi 15 juin l'examen du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Avant de rejeter une exception d'irrecevabilité et une question préalable déposées par l'opposition, les députés ont entendu M. Pasqua qui a présenté son texte en le qualifiant de *« nouvelle chance, peut-être la dernière, pour le modèle français d'intégration »*. Une quarantaine de députés étaient inscrits pour le débat qui devait se poursuivre mercredi 16 juin.

M. Pasqua était quelque peu enroué pour défendre son projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Il n'a cependant pas eu d'effort vocal à faire, car c'est devant un auditoire largement acquis à sa cause que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a exposé les principes qui sous-tendent la politique qu'il se propose d'instaurer. Le ministre d'Etat a tenu tout d'abord à rappeler que *« la France est un Etat républicain »* et *« un Etat de droit »*, mais qu'elle ne saurait être *« un quelconque Eldorado ni je ne sais quelle nouvelle frontière pour tous les malheurs du monde »*. Ainsi pour *« garder la maîtrise de son identité »*, la France *« entend définir par elle-même la situation, la qualité, l'origine, de ceux qui sont ou seront associés à la communauté nationale dans l'esprit des valeurs de sa République, dans le cadre de sa Constitution et dans le respect du droit international auquel elle a librement souscrit »*.

Ce texte *« de référence »*, qui *« s'inscrit dans le droit fil de la tradition républicaine de la France »* et *« ne renie aucun de nos principes »*, répond à trois objectifs. En premier lieu, il vise à *« établir clairement les droits fondamentaux des étrangers en France »*, notamment en matière de droit d'asile. Les dispositions du projet permettront, selon M. Pasqua, de consolider la situation des demandeurs, en inscrivant dans la loi des garanties fondamentales, mais aussi d'accroître les moyens de l'administration pour lutter contre les abus.

Le deuxième objectif fixé à la loi est d' *« assurer l'insertion réelle des familles »*, en consacrant au niveau législatif *« le droit au regroupement familial »*. Afin de donner aux regroupements familiaux *« leur vraie portée de vie familiale normale »*, des conditions supplémentaires sont posées aux demandeurs (allongement de la période de résidence de un à deux ans, exigence de ressources personnelles égales au moins au SMIC et excluant les allocations familiales, interdiction du regroupement familial pour les étudiants...).

Enfin, le projet répond aux nécessités de *« lutter efficacement contre l'immigration irrégulière »*, en permettant notamment l'exécution des reconduites à la frontière, la lutte contre le détournement des procédures comme les mariages de complaisance, et une *« meilleure protection de l'ordre public »*. Avec le vote de ce projet de loi, le ministre de l'intérieur veut cesser de voir le pays *« subir un phénomène incontrôlé qui menace les fondements mêmes de notre cohésion nationale »*. Il a donc demandé à l'opposition – *« sans grand espoir d'être entendu »* – *« d'y réfléchir à deux fois avant de vouer au gémonies cette loi qui est bien une nouvelle chance, peut-être la dernière, pour le modèle français d'intégration »*.

M. Marsaud (RPR) : « Ne plus subir »

Il n'a visiblement en aucun mal à convaincre les principaux orateurs de la majorité, qui se sont empressés d'apporter un soutien sans faille à la politique annoncée. Porte-parole de l'UDF, Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise) a ainsi soutenu que la question de l'immigration était la *« principale »* préoccupation des Français, qui *« ont le sentiment que le non-droit, le non-courage régissent cette difficile question »*. Ainsi, les Français ne *« comprennent plus que l'éducation nationale ou les hôpitaux recrutent des travailleurs étrangers, alors que nous atteignons 3,2 millions de chômeurs »*, a-t-il affirmé sous les applaudissements du RPR et de l'UDF. Le maire de Franconville a fustigé *« les sempiternels donneurs de leçon et professionnels de la rubrique droits de l'homme, qui n'ont jamais eu l'occasion de constater les effets déstabilisants sur un cours préparatoire de l'introduction en cours d'année de primo-arrivants de treize, quatorze ou quinze ans »*. Pour le député du Val-d'Oise, il est temps de réagir car *« si des mesures ne sont pas prises, le risque de voir naître de graves fractures au sein de la communauté nationale grandira inévitablement »*. M. Delattre estime en tout cas que les mesures proposées par M. Pasqua *« vont dans le bon sens »*.

C'est également l'avis d'Alain Marsaud (RPR, Hante-Vienne), pour qui la démarche proposée, *« ambitieuse et courageuse »*, permet de *« faire le choix de la France »*. Souhaitant s'exprimer au nom de *« ceux qui n'ont jamais la parole mais qui, dans les transports en commun du petit matin, subissent dans leur tête et dans leur cœur notre incapacité à leur construire une vie acceptable et paisible »*, le député de la Haute-Vienne a déclaré qu'il fallait proposer un nouveau *« pacte sur l'immigration »* intitulé *« Ne plus subir »*. *« La France est devenue, hormis l'intermède de 1986-1988, la terre où il faisait bon immigrer sans risque et sans contrainte »*, a-t-il déclaré. Pour ne plus subir ce phénomène migratoire, le projet semble lui donner satisfaction. Il a néanmoins tenu à souligner quelques points que son groupe entendait modifier.

M. Glavany (PS) : « Savoir dire non »

Le député RPR a demandé que les maires aient les moyens de vérifier les conditions d'accueil avant la délivrance de tout certificat d'hébergement. Il a également souhaité la création d'un corps de fonctionnaires, *« officiers de l'immigration »*, seul habilité dans les consulats des pays d'origine des immigrés à délivrer des visas. Enfin, dans les mesures prises pour exécuter les procédures de reconduite à la frontière, le RPR propose de permettre au tribunal le placement sous contrôle judicaire de l'étranger avec assignation à résidence pour trois mois dans le cas d'absence de papiers.

Auparavant, Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) avait défendu l'exception d'irrecevabilité, procédure qui vise à prouver que le texte n'est pas conforme à la Constitution, en qualifiant le projet de *« ségrégationniste »*. Selon le porte-parole du groupe socialiste, le texte est irrevevable *« politiquement »*, car il introduit un *« vrai point de clivage idéologique »* : *« Nous n'acceptons pas de faire de l'immigration la question centrale de notre société, parce que nous n'acceptons pas de faire de l'immigré la cause de tous les maux que doit affronter la France »*, a-t-il ajouté.

A cette *« obsession d'une France fermée, résumée par le slogan « objectif immigration zéro », nous préférons une France ouverte qui accepte l'idée de la diversité culturelle »*, a continué l'ancien ministre en reprenant une citation d'Alain Touraine : *« Si les immigrés n'entrent plus en France, on ne laissera plus entrer Picasso, Chagall ou Modigliani. »* M. Glavany a par ailleurs expliqué que cette loi serait irrecevable par *« inefficacité pratique »* et par les nombreux problèmes juridiques qu'elle pose, notamment ses contradictions avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et avec la Constitution en ce qui concerne le droit d'asile et le regroupement familial. Le député socialiste a conclu en déclarant qu' *« il est des moments où il faut savoir dire non »*.

M. Hage (PC) : « Un recul grave »

C'était ensuite à Georges Hage (PC, Nord) qu'il revenait de défendre la question préalable, visant à démontrer qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur ce texte.

Le porte-parole communiste a commencé par interpeller le ministre de l'intérieur en lui demandant s'il voulait, en engageant cette discussion, *« rassurer une masse d'électeurs qui a trop tendance à voir en tout immigré un clandestin, un délinquant en puissance et en tout état de cause un concurrent pour l'emploi »*.

Il lui a ainsi reproché de plonger *« quelque quatre ou cinq millions d'étrangers vivant en France dans la perplexité et l'inquiétude »*.

Rappelant l'émotion suscitée par le projet de loi au sein des Eglises et des associations, M. Hage estime que les mesures proposées *« constituent un recul grave en matière de protection des droits essentiels de l'homme »*. *« C'est l'atteinte au droit de vivre en famille, à la liberté de choisir son conjoint, y compris pour des citoyens français, avec la possibilité donnée au maire de refuser de célébrer le mariage*, a-t-il dit. *C'est la remise en cause du droit à la santé avec les restrictions apportées à la couverture sociale »*, s'est indigné le député nordiste.

Son indignation n'aura en tout cas pas ému la majorité de l'Assemblée. Comme la motion d'exception d'irrecevabilité rejetée par 486 voix (RPR-UDF) contre 86 (PS-PC), la question préalable fut repoussée à main levée.

Au moins la gauche avait-elle le sentiment d'avoir fait son travail d'opposant...

SYLVIA ZAPPI

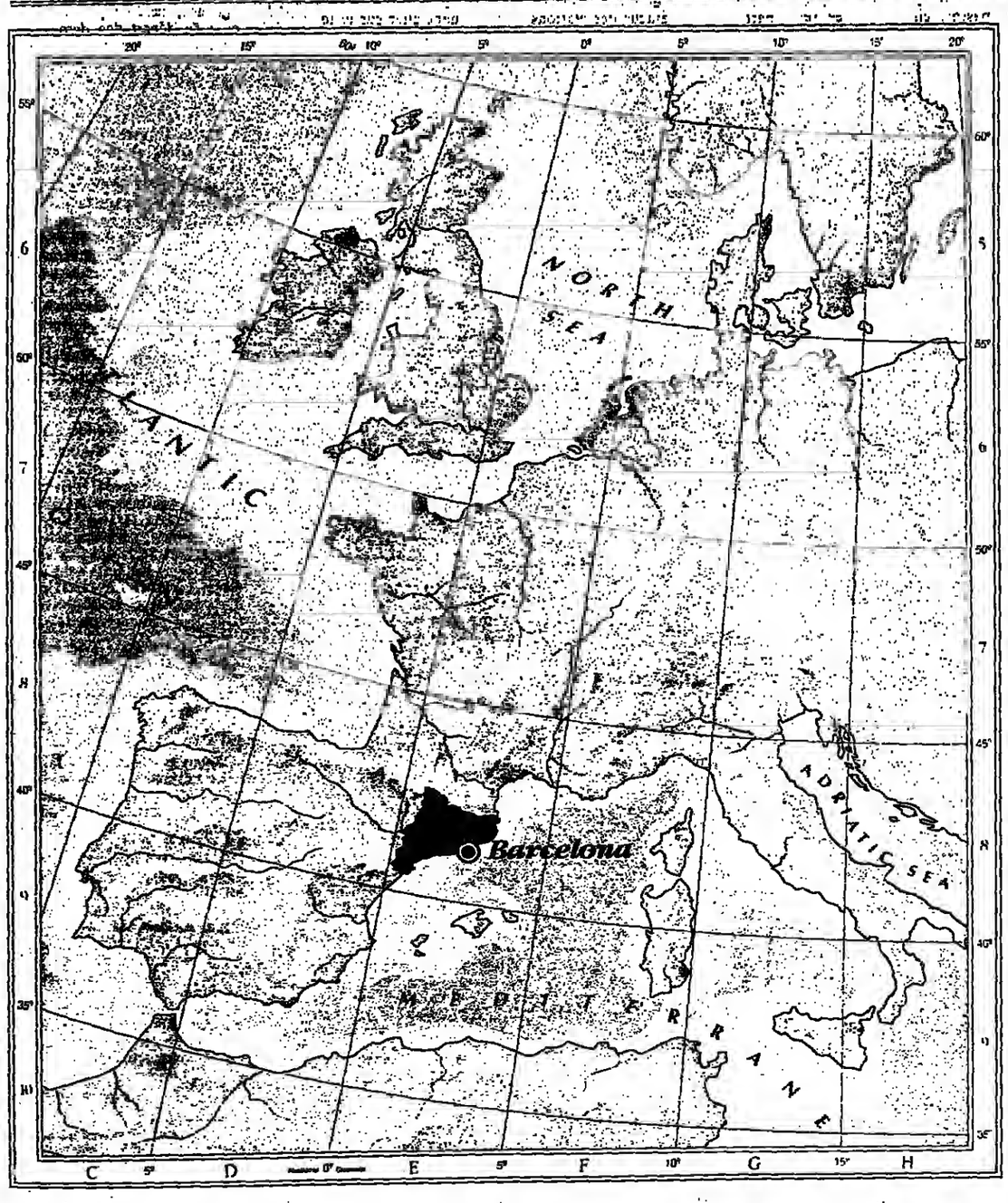

EN CATALOGNE, PAYS D'ART ET DE CULTURE.

Joan Miró est né il y a 100 ans à Barcelone, capitale de la Catalogne, un pays situé en Espagne possédant une culture, une langue et une identité propres.

Un pays d'un haut niveau de créativité, la Catalogne a donné de grands noms à la culture et à l'art universels: Dalí, Tàpies, Clavé, Pau Casals, Mompou, Montserrat Caballé, Josep Carreras, Alícia de Larrocha, Gaudí, Sert, Bofill, J.V. Foix...

Un pays que visitent chaque année 16 millions de citoyens du monde entier qui, tout en profitant de son climat et de ses installations touristiques, en apprécient également son art et sa culture.

Un pays dynamique et moderne, entreprenant, enthousiaste, qui a organisé, il y a moins d'un an, l'un des Jeux Olympiques les plus marquants de l'histoire.

1 9 9 3

Un pays qui, à l'occasion du centenaire de la naissance de Joan Miró, lui rend aujourd'hui un hommage digne d'un homme de sa classe. Toute une année sera consacrée à mettre en relief la figure de ce Catalan universel.

Vous savez maintenant dans quel pays est né Joan Miró: en Catalogne, un pays d'art et de culture.

Visitez l'exposition «Joan Miró, 1893-1993» à la Fondation Joan Miró: du 20-4 au 30-8 à Barcelone.

GENERALITAT DE CATALUNYA
GOUVERNEMENT AUTONOME DE LA CATALOGNE

هكذا من الإصل

POLITIQUE

L'examen du projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale et le débat sur la réforme du code de la nationalité au Sénat

« Les gens ont le droit de s'aimer ! »

Ces centristes sont d'incurables rabat-joie. Les voilà installés *depuis deux mois* dans le rôle de « conscience » éclairée d'une majorité travaillée au corps par ses éléments les plus droitiers. Oh ! Ils ne vont pas gronder très fort. Les soupçonner de comploter contre Charles Pasqua serait, même, de très mauvais goût. La preuve : Ils trouvent que le projet du patron de la place Beauveau est *« équilibré et a le mérite de mettre de la clarté dans notre dispositif »*, comme le souligne Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). Pas question, donc, de s'associer aux propos de Martin Malvy, président du groupe socialiste, qui qualifie le texte Pasqua de *« dangereux »*.

Rien, à vrai dire, ne froisse véritablement les centristes dans ce projet gouvernemental. Ceux qu'ils surveillent en coin, ce sont plutôt leurs propres collègues, ces adeptes des amendements sécuritaires capables de frapper suffisamment dans un hémicycle assoupi. Déjà échaudés par le durcissement du texte réformant le code de la nationalité, les amis de Jacques Barrot sont, cette fois, sur leurs gardes. Ils surveillent, notamment, de très près l'amendement d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), adopté par la *commission des lois* et qui prévoit d'accorder au maire la possibilité d'interdire le mariage entre un citoyen français et un étranger en situation irrégulière. *« Les gens ont le droit de s'aimer ! »*, tonne Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne).

L'étonnement d'Alain Marsaud

Dessiner une ligne de partage rigide au sein de l'UDF entre les centristes et les « autres » serait par trop approximatif. Les députés du CDS ont leurs propres « dissidents », tel Dominique Baudis (UDF, Haute-Garonne), qui est intervenu en réunion de groupe, mardi 15 juin, pour réaffirmer son opposition résolue aux *mariages de complaisance*. Le maire de Toulouse a rappelé que cinq mariages *« douteux »* venaient d'être célébrés à Toulouse, la semaine dernière. Au Parti républicain, les points de vue sont aussi très partagés. Il y a ceux qui, tel Ladislas Poniatowski (Eure), pensent qu'en matière de lutte contre les mariages blancs *« le meilleure manière de trancher le problème est de donner plus de pouvoirs aux maires »*. Gilles de Robien (Somme) est de cet avis-là. Le maire d'Amiens tempête encore *contre un récent mariage dans* sa commune entre une Roumaine et un *« simple d'esprit »* français.

Et il y a le camp de ceux qui, *comme Charles Millon (Rhône)*, président du groupe UDF, avertissent que *« la France des droits de l'homme n'a pas à attenter aux droits des personnes »*. C'est parmi eux que se rangent le rapporteur du projet, Jean-Pierre Philibert (Loire), qui estime qu'*« on ne garantit jamais assez les droits des personnes »*. Cette vigilance humaniste, mille fois répétée dans les couloirs, finit par irriter Alain Marsaud, l'homme par qui le scandale est arrivé. *« Nous sommes en France en 1993 et non à Vichy en 1942*, s'indigne-t-il. *Il est simplement question de faire une loi pour les Français et pour les trente-six mille maires qui, toutes les semaines, se lamentent car ils ont dû marier des étrangers en situation irrégulière. »* Non, Alain Marsaud ne comprend décidément pas tant d'émotion autour de son amendement.

F. B.

Tollé chez les médecins

Plusieurs députés, parmi lesquels Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, soutiennent un amendement déposé par un membre de ce groupe, Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui vise à maintenir l'aide médicale à domicile pour les étrangers en situation irrégulière. Le projet de loi de Charles Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers propose, en effet, de supprimer cette aide, ce qui suscite de vives critiques de la part des organisations humanitaires et dans le corps médical.

Charles Pasqua se doutait-il de l'ampleur des réactions que son texte allait susciter au sein du corps médical et des organisations humanitaires ? Certaines des dispositions de ce texte sont, à la fois, inacceptables d'un point de vue éthique et incohérentes sur le plan de la santé publique.

Le bilan, en tout cas, avant même que ne s'engage la discussion parlementaire, est déjà franchement négatif : outre les réactions du corps médical et des organisations humanitaires, M. Pasqua va devoir affronter, au sein même de sa propre majorité, une bataille politique dont il n'est pas sûr qu'il parvienne à sortir vainqueur. A ce titre, l'adoption – ou le rejet – de l'amendement déposé par Claude Malhuret (UDF, Allier), visant à maintenir l'aide médicale à domicile pour les personnes de nationalité étrangère en situation irrégulière, aura une grande valeur symbolique.

Oppositions à l'UDF

L'aide à domicile, c'est actuellement la seule possibilité, pour des personnes sans sécurité sociale, d'être soignées à domicile, de consulter un médecin ou de se procurer des médicaments en pharmacie. Pour l'obtenir, il suffit jusqu'à présent de justifier de trois ans de résidence ininterrompue en France. Si le projet de M. Pasqua est adopté tel quel – et par conséquent si l'amendement Malhuret est repoussé, – les demandeurs de l'aide médicale à domicile devront être aussi titulaires d'un titre de séjour, c'est-à-dire, en clair, se trouver en situation régulière.

« Inacceptable », répliquent tout aussi bien les syndicats médicaux que les organisations humanitaires. D'un point de vue éthique, tout d'abord : imagine-t-on un médecin refuser de soigner un patient sous prétexte qu'il n'est pas en situation régulière ? Ainsi que le souligne, par exemple, Médecins sans frontières (MSF), l'aide médicale à domicile *« bénéficie à une population résidant sur le territoire français, démunie et très précarisée, à laquelle le soin médical ouvre simplement le droit à la vie »*.

Sur le plan de la santé publique ensuite, ce serait une ineptie que d'écarter ainsi des soins les populations qui en ont le plus besoin. *« Il est illusoire de penser que l'on parviendra à lutter contre l'immigration clandestine en provoquant un coma acidocétosique chez tous les immigrés diabétiques*, résume le docteur Catherine Basin, présidente de l'association REMEDE (Relais médical aux délaissés). *A partir du moment où ces personnes sont sur le territoire français, notre devoir est de les soigner. Autant je suis d'accord pour dire que l'on ne pourra pas accueillir toute la misère du monde, autant il me semblerait moralement inacceptable de ne plus soigner ces personnes sous le prétexte qu'elles sont en situation irrégulière. »* Même son de cloche du côté de MSF, pour qui *« ces mesures visant à restreindre l'accès aux soins à des personnes résidant sur le territoire français et à instituer une discrimination dans la délivrance des soins médicaux ne peuvent constituer un moyen de lutte contre l'immigration »*.

A l'Assemblée nationale, l'amendement de M. Malhuret doit être soutenu par plusieurs membres de l'UDF, dont le président du groupe, Charles Millon (PR), le vice-président, Jacques Barrot (CDS), ainsi que Didier Bariani (Parti radical) et Pierre-André Wiltzer (adhérent direct). En privé, certains des députés favorables à cet amendement indiquaient, mardi 15 juin, que s'il était repoussé ils ne voteraient pas le texte de M. Pasqua. Dans de telles conditions, comment le ministre de l'intérieur réagira-t-il ? Acceptera-t-il de faire machine arrière ou bien tentera-t-il un passage en force ?

Cette disposition du texte Pasqua n'est pas le seule à susciter les critiques du corps médical. L'article 32 du projet de loi, prévoyant que les personnes de nationalité étrangère ne peuvent être affiliées à un régime obligatoire de sécurité sociale que si elles sont en situation régulière, provoque, lui aussi, de nombreuses critiques. A tout le moins, il serait indispensable de préciser que les personnes dont le dossier de résident est en cours d'examen ou en cours de renouvellement peuvent, elles aussi, être affiliées au régime obligatoire. De la même manière, le texte de M. Pasqua introduit dans le code de la sécurité sociale un article qui précise que les ayants droit étrangers d'un assuré ne bénéficient des prestations d'assurance-maladie, maternité, invalidité et décès que s'ils sont en situation régulière. Il s'agit, là encore, d'une mesure inacceptable aux yeux des médecins et, de plus, incohérente du point de vue de la santé publique.

FRANCK NOUCHI

M. Rocard : des mesures « techniquement inefficaces et socialement dangereuses »

Le Parisien publie, mercredi 16 juin, un entretien avec Michel Rocard, dans lequel le président de la direction nationale du PS décrit la politique du gouvernement en matière d'immigration comme *« un ensemble démagogique de symboles, dont certains frelatés »*. *« Peut-être ces mesures seront-elles électoralement rentables, je l'ignore*, déclare-t-il, *mais ce que je sais, c'est qu'elles sont techniquement inefficaces et socialement dangereuses. »* L'ancien premier ministre reproche à Charles Pasqua sa formule *« immigration zéro »*, qu'il juge *« dangereusement ambiguë »*, car elle peut être interprétée par certains comme signifiant : *« Dehors tous les immigrés ! »*

« Quelle est la cause majeure, en fait presque exclusive, de l'immigration clandestine ? Le travail clandestin, rappelle M. Rocard. *Alors, si Charles Pasqua veut vraiment être efficace, qu'il traque impitoyablement les négriers, comme nous avons commencé à le faire sous mon gouvernement, ceux qui exploitent la misère, favorisent l'immigration clandestine et aggravent le chômage ! »* Au lieu de cela, estime-t-il, *« les dispositions contenues dans les trois projets de loi* [code de la nationalité, contrôles d'identité et conditions d'entrée et de séjour des étrangers] *mettent l'ensemble de la population étrangère présente sur notre sol dans une situation de doute, d'instabilité »*.

□ **Un débat public sur l'immigration.** – Le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) organise, jeudi 17 juin à 20 h 30, un débat public sur les modifications législatives touchant les étrangers et la politique de l'immigration. Les historiens Alfred Grosser et Gérard Noiriel, la juriste Danièle Lochak, l'ancien député Jean-Michel Belorgey participeront à cette discussion à l'ASTEM, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris.

□ **RECTIFICATIF.** – Le projet de loi sur l'immigration prévoit que l'époux étranger d'un ressortissant français obtiendra de plein droit une carte de résident un an après le mariage, et non deux ans, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 16 juin. Un délai de deux années après le mariage s'appliquera, en revanche, pour l'obtention de la nationalité française, après le vote définitif et la promulgation de la réforme du code de la nationalité, en cours d'examen par le Parlement. La législation en vigueur n'exige aucun délai après le mariage pour l'obtention de la carte de résident ; elle impose un délai de six mois pour la demande de nationalité.

Le vain combat des sénateurs socialistes

Les sénateurs ont commencé, mardi 15 juin, l'examen de la proposition de loi, déjà adoptée par le Sénat en 1990, tendant à réformer le code de la nationalité. Les socialistes, aidés des communistes, ont montré leur hostilité au texte en multipliant, en vain, les motions de procédure.

Les sénateurs ont eu, enfin, la possibilité de redécouvrir le texte qu'ils avaient voté le 21 juin 1990. A l'époque, seuls quelques insomniaques avaient eu à connaître de ce texte, adopté subrepticement à 6 heures du matin, sans examen préalable en commission, à l'instigation de Charles Pasqua, alors président du groupe RPR. Pour cette seconde lecture, l'étiquette rigoureuse de la discussion parlementaire a été respectée.

Un hasard du calendrier du Parlement a voulu que ce nouvel examen commence à l'heure même où M. Pasqua, devenu depuis ministre de l'intérieur, défendait à l'Assemblée nationale le texte relatif à l'entrée et au séjour des étrangers. Cette coïncidence a été exploitée par les sénateurs communistes et socialistes, qui ont dénoncé, une nouvelle fois, *« l'arsenal législatif »* préparé par le gouvernement à l'encontre des étrangers.

De 1990 à 1993, l'opposition sénatoriale ne s'est pas déjugée. A droite comme à gauche, les arguments n'ont guère varié. Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine), Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne) – qui a annoncé l'intention des socialistes de saisir le Conseil constitutionnel de cette proposition de loi – et Charles Metzinger (PS, Moselle) n'ont pas eu de mots assez durs à l'encontre de la proposition de loi. *« Leurre »*, *« texte dangereux »*, *« fantasme »*, les qualificatifs peu flatteurs ont plu, alors que Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) dénonçait la réactivation du *« procédé du bouc émissaire »* dont les étrangers sont victimes, à ses yeux, de la part d'un gouvernement, a assuré le porte-parole communiste, prompt à détourner l'attention des difficultés économiques.

« Une loi d'apaisement »

François Autain (PS, Loire-Atlantique), ancien secrétaire d'Etat chargé de l'immigration dans le gouvernement de Pierre Mauroy, en 1981, s'est efforcé, lui aussi, de contredire Pierre Méhaignerie, qui avait défendu, auparavant, un texte *« favorisant »*, selon lui, l'intégration. *« Pourquoi les enfants du sol seraient-ils contraints de faire allégeance, quand les enfants du sang pourraient s'en dispenser ?*, s'est-il étonné. *A-t-on vu des jeunes issus de l'immigration se plaindre d'avoir acquis sans le savoir la nationalité française ? »*, a poursuivi M. Autain.

A droite, en revanche, les sénateurs n'ont pas marchandé leur soutien au gouvernement. *« La cohésion sociale et nationale est le cœur et l'enjeu du débat*, a prévenu Gérard Larcher (RPR, Yvelines), proche de M. Pasqua. *Il s'agit de simplifier et de responsabiliser. Il s'agit d'une loi d'apaisement. »* Ernest Cartigny (RDE, Seine-Saint-Denis) et Xavier de Villepin (UC, Français établis hors de France) ont *souteau*, eux aussi, l'adoption de la proposition de loi.

« Parfois cynique et égoïste »

Jacques Bérard (RPR, Vaucluse), rapporteur de la commission des lois, s'est montré, pourtant, des plus mesurés, en estimant que le texte proposé aux sénateurs est bon *« circonstanciellement »* et non dans l'absolu, compte tenu de sa matière. Le *matin* même, dans les couloirs du Sénat, M. Bérard était convenu avec le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI), qu'un code de la nationalité est nécessairement *« empirique, intéressé, parfois cynique et égoïste »*. *« Nous faisons une loi dans laquelle la nation française pense d'abord à elle-même »*, avait ajouté M. Larché.

Les jeux étant faits depuis longtemps, vu la majorité confortable dont dispose le gouvernement au Sénat, les socialistes n'en ont pas moins décidé de remplir le maigre rôle qui, au palais du Luxembourg, revient aux minoritaires : ils ont multiplié, en pure perte, les manœuvres procédurières. Ils se sont montrés, à cette occasion, presque aussi combatifs que leurs homologues communistes avaient pu l'être, la semaine passée, lors de l'examen du projet de loi sur les privatisations.

GILLES PARIS

Selon le rapport annuel de l'Institut des affaires juives

Les mesures anti-immigrés nourriraient l'antisémitisme

Assiste-t-on à une montée de l'antisémitisme dans le monde, comme semble le suggérer la multiplication des violences xénophobes ? Cette évolution est-elle liée aux mesures adoptées par la plupart des pays européens pour limiter le flux de l'immigration, lesquelles accroissent les réactions négatives vis-à-vis des « étrangers » ? Dans son rapport pour l'année 1992, rendu public mardi 15 juin, l'Institut des affaires juives (1) apporte une réponse prudente mais positive à ces questions, tout en dressant un bilan contrasté des 52 pays qu'il passe en revue.

LONDRES

de notre correspondant

L'Institut des affaires juives, dont le siège est à Londres, reconnaît que la situation actuelle des juifs n'est pas comparable avec, par exemple, celle des minorités de couleur pour lesquelles la discrimination, la violence et les mauvais traitements sont une réalité quotidienne. Il souligne cependant que : *« la combinaison d'une détérioration du climat raciste et xénophobe, d'une tendance accrue vers la violence politique, de la désillusion s'agissant des partis politiques établis et de la continuation de la récession économique a ouvert un espace politique et social que les organisations qui propagent une version édulcorée du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme peuvent exploiter »*.

Ainsi, la politique des pays d'Europe de l'Ouest visant à limiter le nombre des demandeurs d'asile et des immigrants sur leur territoire est de nature à *« nourrir les sentiments anti-étrangers, fournir une légitimité aux groupes d'extrême droite et exacerber le climat d'intolérance qui prévaut de plus en plus en Europe »*. La multiplication des incidents antisémites, la vigueur de la presse d'extrême droite, qui propage les idées xénophobes, le fait que certains hommes politiques n'hésitent pas à donner dans un tel registre, conduisent l'Institut à brosser un tableau pessimiste.

Le rapport, qui doit être soumis à la conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tient à Vienne jusqu'au 25 juin, montre que l'antisémitisme est monnaie courante dans la plupart des anciens pays d'Europe de l'Est, en particulier la Hongrie, la Roumanie, la Russie et l'Ukraine, où certains hommes politiques n'hésitent pas à l'afficher, alors que dans les Etats Baltes et en Moldavie, les communautés juives sont tout spécialement concernées par une tendance à la réhabilitation de la collaboration nazie.

L'Institut établit d'ailleurs un lien étroit entre cette évolution et la détérioration de la situation économique dans des Etats comme l'Ukraine, la Slovaquie, et surtout la Russie (148 millions d'habitants, environ 500 000 juifs), où on assiste au regroupement d'extrémistes au sein du NSF (Front national de salut, fondé en octobre 1992) et à la multiplication des publications antisémites (plus de 50) et d'articles anti-juifs dans la presse.

Les skinheads à l'Est

En 1992, note, d'autre part, le rapport, les groupes et partis politiques d'extrême droite européens ont, comme en 1991, poursuivi leurs avancées électorales, tout en dissimulant leur antisémitisme pour gagner en respectabilité. Il apparaît, d'autre part, que le phénomène des skinheads, qui sont souvent à l'origine des incidents antisémites, se propage d'Europe de l'Ouest vers l'Europe de l'Est, notamment dans l'ancienne Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Pologne. Dans certains pays d'Europe de l'Ouest (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Suède), ces incidents ont augmenté en 1992, alors qu'aux Etats-Unis, au Canada et en France notamment, le nombre des violences antisémites a, globalement, décru.

En Allemagne (77,6 millions d'habitants, 54 000 à 64 000 juifs), le nombre des militants d'extrême droite (répartis dans 81 organisations, dont 33 groupes néo-nazis), serait passé de 39 800 en 1991 à 65 000 en 1992. Selon la Verfassungsschutz (Office pour la protection de la Constitution), le chiffre officiel des skinheads atteint 6 400 (2 600 dans la partie ouest et 3 800 dans la partie est de l'Allemagne), mais leur nombre exact est probablement dix fois supérieur. Les incidents violents impliquant l'extrême droite allemande sont passés de 1 483 à 2 506 en un an, les victimes étant de plus en plus souvent des immigrés et des demandeurs d'asile. Ces incidents ont d'ailleurs entraîné une violence « par imitation » (*copycat violence*) dans d'autres pays européens.

En France (57 millions d'habitants, 500 000 à 700 000 juifs), 248 publications diffusent des textes ouvertement antisémites, mais les sentiments anti-juifs de la population paraissent relativement stables : 19 % des personnes interrogées déclarent leur antipathie envers les juifs et 22 % se disent « plutôt » ou « totalement » d'accord avec l'opinion selon laquelle il y aurait trop de juifs en France.

Alors que 14 % des jeunes Allemands de 14 à 18 ans estiment que les juifs font *« le malheur de l'Allemagne »* (1 % seulement des 25-26 ans), 13,4 % des Italiens de 14 à 20 ans décrivent les juifs comme des *« étrangers »*. En Italie (57,1 millions d'habitants, 35 000 juifs), le nombre des manifestations antisémites a augmenté de 50 % en 1992. Cette progression a été de 9 % en Grande-Bretagne (57,2 millions d'habitants, 300 000 juifs), où l'extrême droite est principalement incarnée par le Parti national britannique (BNP) et par un groupuscule clandestin, Combat 18. L'Institut des affaires juives note enfin que l'antisémitisme augmente avec la montée du fondamentalisme musulman, et qu'il devient un phénomène de plus en plus profondément enraciné en Egypte, seul pays arabe à avoir conclu un accord de paix avec Israël.

LAURENT ZECCHINI

(1) L'Institut des affaires juives est un institut de recherche fondé en 1941 et dépendant du Congrès juif mondial.

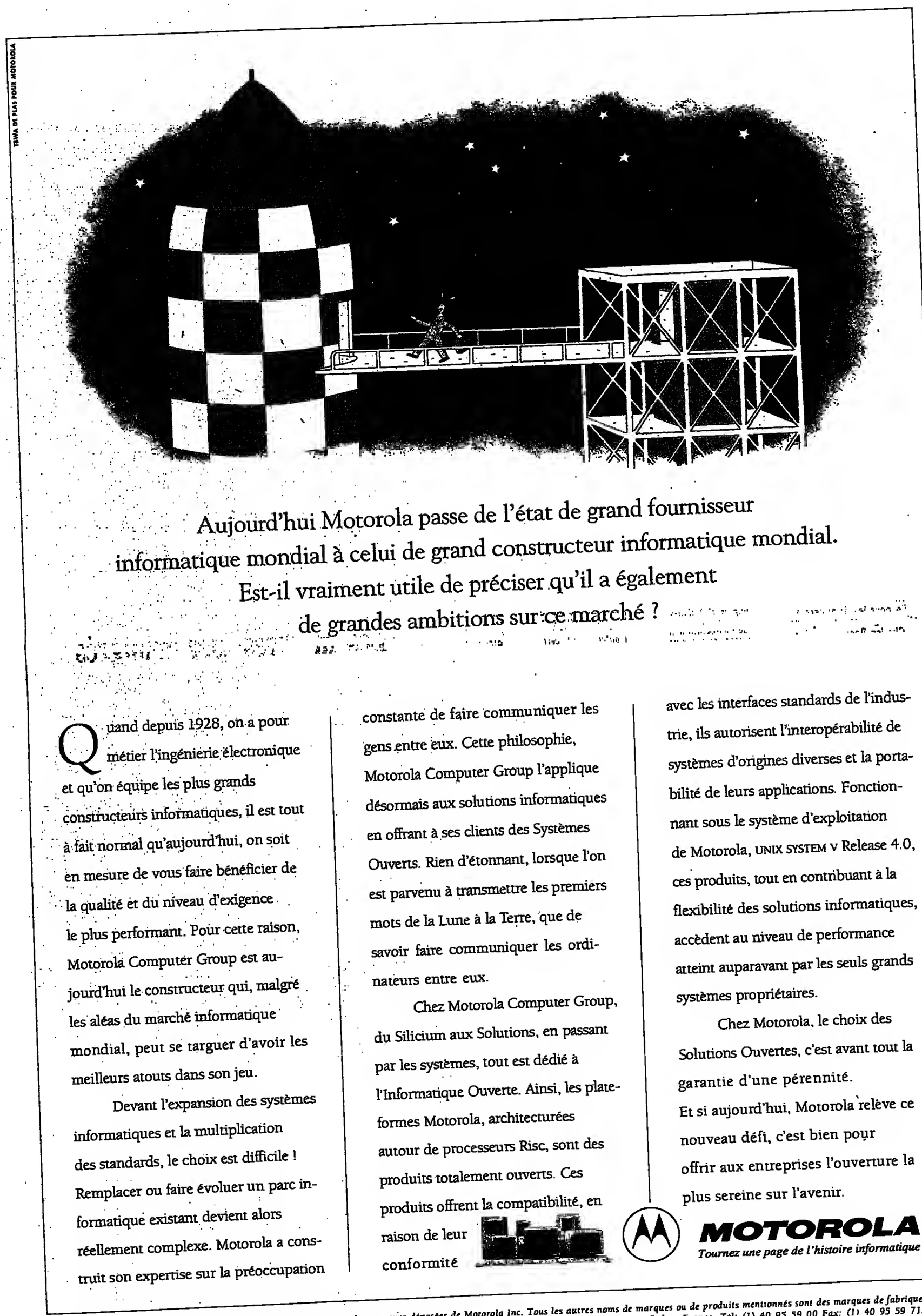

Aujourd'hui Motorola passe de l'état de grand fournisseur informatique mondial à celui de grand constructeur informatique mondial. Est-il vraiment utile de préciser qu'il a également de grandes ambitions sur ce marché ?

Quand depuis 1928, on a pour métier l'ingénierie électronique et qu'on équipe les plus grands constructeurs informatiques, il est tout à fait normal qu'aujourd'hui, on soit en mesure de vous faire bénéficier de la qualité et du niveau d'exigence le plus performant. Pour cette raison, Motorola Computer Group est aujourd'hui le constructeur qui, malgré les aléas du marché informatique mondial, peut se targuer d'avoir les meilleurs atouts dans son jeu.

Devant l'expansion des systèmes informatiques et la multiplication des standards, le choix est difficile ! Remplacer ou faire évoluer un parc informatique existant devient alors réellement complexe. Motorola a construit son expertise sur la préoccupation constante de faire communiquer les gens entre eux. Cette philosophie, Motorola Computer Group l'applique désormais aux solutions informatiques en offrant à ses clients des Systèmes Ouverts. Rien d'étonnant, lorsque l'on est parvenu à transmettre les premiers mots de la Lune à la Terre, que de savoir faire communiquer les ordinateurs entre eux.

Chez Motorola Computer Group, du Silicium aux Solutions, en passant par les systèmes, tout est dédié à l'Informatique Ouverte. Ainsi, les plateformes Motorola, architecturées autour de processeurs Risc, sont des produits totalement ouverts. Ces produits offrent la compatibilité, en raison de leur conformité avec les interfaces standards de l'industrie, ils autorisent l'interopérabilité de systèmes d'origines diverses et la portabilité de leurs applications. Fonctionnant sous le système d'exploitation de Motorola, UNIX SYSTEM V Release 4.0, ces produits, tout en contribuant à la flexibilité des solutions informatiques, accèdent au niveau de performance atteint auparavant par les seuls grands systèmes propriétaires.

Chez Motorola, le choix des Solutions Ouvertes, c'est avant tout la garantie d'une pérennité.
Et si aujourd'hui, Motorola relève ce nouveau défi, c'est bien pour offrir aux entreprises l'ouverture la plus sereine sur l'avenir.

MOTOROLA
Tournez une page de l'histoire informatique

© 1992 Motorola Inc. Motorola et le logotype Motorola sont des marques déposées de Motorola Inc. Tous les autres noms de marques ou de produits mentionnés sont des marques de fabrique ou de marques déposées des porteurs respectifs. Motorola Computer Group, 2 rue Auguste Comte - BP 39, 92173 Vanves Cédex, France. Tél: (1) 40 95 59 00 Fax: (1) 40 95 59 71.

هكذا من الإصل

LES INDUSTRIES TEXTILES DE LA CEE ET LES PROJETS D'ACCORDS DU GATT :

L'Allemagne est contre.
L'Italie est contre.
La Belgique est contre.
L'Irlande est contre.
L'Espagne est contre.
La Grèce est contre.
Le Portugal est contre.
Le Danemark est contre.
La France est contre.

Seul Bruxelles est pour.

(et l'Angleterre évidemment).

Le textile européen et 5 millions d'emplois sont menacés si Bruxelles signe les accords du GATT tels quels.

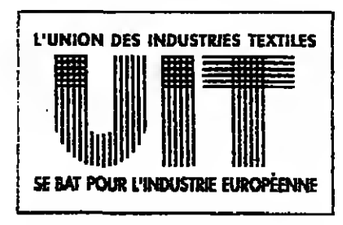

Plus de 20 millions de chômeurs en Europe, c'est assez.

**** PUBLICIS EPOLES

POLITIQUE

La victoire de M. Alduy à l'élection municipale

Les leçons de Perpignan

La victoire surprise, dimanche 13 juin, de la liste de Jean-Paul Alduy (CDS) sur celle de Claude Barate (RPR) aux élections municipales de Perpignan (*le Monde* du 15 juin) n'a pas laissé insensibles les états-majors politiques. Elle semble à la fois avoir refroidi les appareils et donné espoir aux partisans de l'ouverture et de la rénovation.

Deux mois après les élections législatives, le RPR espérait bien profiter de l'élection impromptue de Perpignan pour ravir cette grande ville à une UDF perturbée. Philippe Séguin et Jacques Toubon se sont personnellement engagés entre les deux tours pour la liste de Claude Barate, et il s'en est fallu de peu qu'Édouard Balladur ne tombe aussi dans ce traquenard. Quant aux centristes, pris par les exigences de la solidarité gouvernementale, ne voulant pas aller à l'affrontement avec un Parti républicain rangé *«naturellement»* derrière Claude Barate, ils se sont tiés à leur légendaire sens de la discrétion.

Jean-Paul Alduy va s'asseoir, mercredi 16 juin, dans un fauteuil occupé durant trente-quatre ans par son père. Un rêve d'enfance qui s'accomplit pour cet homme de cinquante ans plus passionné qu'il ne veut le laisser croire par la politique. Lundi, il n'hésitait pas à interpréter son élection comme «un *test national*» : *«Pour la première fois en France, dans une ville de plus de cent mille habitants, les électeurs ont choisi de porter aux responsabilités une véritable équipe de socioprofessionnels de terrain, de sensibilité et de convictions très diverses*, a-t-il affirmé. *On parlera de l'avant et de l'après-Perpignan.*»

Des propos bien enthousiastes, qui méritent d'être nuancés. D'abord, parce que la vague qui l'a porté n'est pas fondamentalement éloignée de celles qui, à Lyon et à Marseille, avaient porté aux affaires Michel Noir et Robert Vigouroux, qui, eux aussi, voulaient s'opposer à la mainmise des appareils politiques. Ensuite, parce que l'apolitisme de Jean-Paul Alduy n'est qu'un leurre. Encarté au CDS, de sensibilité affirmée de centre gauche, il conduisait une liste comprenant aussi des candidats de Génération Ecologie et des militants d'Unitat Catalana, qui ont eu le mérite de se faire discrets. Enfin, parce que le nouveau maire de Perpignan a bénéficié du tremplin électoral abandonné par son père, qu'il chiffrait lui-même, après le premier tour, entre 10 et 15 %.

Reste que certains enseignements utiles peuvent être retirés de ces deux dimanches d'élections à Perpignan. Ils confirment que les états-majors parisiens ont de moins en moins de prise sur ces enjeux locaux importants. De ce point de vue, la décentralisation s'est aussi opérée. Sans appareil, Jean-Paul Alduy s'était cassé les dents aux élections législatives. Sans appareil, il vient à bout d'une liste RPR-UDF très politique. Avec pour tout slogan *«Perpignan, oxygène!»*, inspiré de la campagne du maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo, aux élections régionales de mars 1992, Jean-Paul Alduy a répondu à l'attente d'une population qui voulait en finir avec un système politique local corrompu. Il a notamment privé le Front national de l'exclusivité de la dénonciation de ce système. En ce sens, le vote de Perpignan est un vote sain.

Inutile de dire que cette performance et ce positionnement calculé de Jean-Paul Alduy vont donner des idées à d'autres, dans des grandes villes qui demain pourraient aussi basculer telles que Nice, Bordeaux ou Lille. Mais déjà, à Paris, certains en sont à extrapoler, imaginant que, pour la prochaine élection présidentielle, il y aurait place, à côté de l'extrême droite et d'un RPR bien typé, pour un centre nouveau, teinté d'écologie et un brin iconoclaste. C'était déjà un rêve caressé pour les dernières élections législatives. Les Perpignanais seraient bien surpris de voir tirer de telles conclusions de leur passage aux urnes...

DANIEL CARTON

Les relations entre M. Balladur et sa majorité

M. Romani en mission

Même à Washington, les ennuis avec sa majorité parlementaire poursuivent le premier ministre. Force lui est de constater, depuis plusieurs jours, que les députés du RPR et de l'UDF ont quelque mal à comprendre la stratégie économique et donc politique qu'il met en œuvre. Depuis son installation à Matignon, Édouard Balladur consacre pourtant une bonne partie de son temps à dialoguer avec eux : il se rend toutes les semaines devant un groupe ou un autre de la droite de l'Assemblée nationale, sans oublier ceux du Sénat ; il reçoit à déjeuner par fournée les nouveaux élus de la vague législative ; deux de ses proches, Georges Tron, député de l'Essonne, et Philippe Goujon, son suppléant, sont chargés d'être ses «oreilles» et son porte-voix au Palais-Bourbon. Mais manifestement cela n'a pas suffi.

Décision a donc été prise de demander à Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat, d'être en permanence à l'écoute des parlementaires de la majorité pour renforcer leurs liens avec le gouvernement. Le choix de cet ancien sénateur RPR, proche de Jacques Chirac, spécialiste des couloirs du Parlement, se justifie, a-t-on expliqué à l'hôtel Matignon, par l'habitude qu'a M. Balladur de travailler avec lui. Il signifie peut-être aussi que le chef du gouvernement s'inquiète particulièrement de la détérioration de ses rapports avec les élus de son propre parti.

La révélation par l'Agence France-Presse, mardi 15 juin, en début d'après-midi, qu'il disposerait dorénavant d'un bureau à Matignon a manifestement soulevé l'ire de Pascal Clément, ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale et ancien député UDF. Il pouvait d'autant plus s'étonner du choix d'un ancien sénateur que c'est surtout au Palais-Bourbon que règne la grogne. Pour tenter de clarifier les choses, le service de presse de Matignon publiait, en milieu d'après-midi, un communiqué affirmant que M. Romani étudierait «en *étroite concertation avec M. Clément les moyens d'approfondir les relations entre les parlementaires et le gouvernement*» et que l'un et l'autre *«disposeront de l'assistance des services de l'hôtel Matignon pour exercer leur mission»*.

Apparemment cela n'a pas suffi. De Washington, M. Balladur devait appeler M. Clément au téléphone pour l'assurer qu'il n'y avait aucun désaveu de sa part. Puis, en début de soirée, l'entourage du premier ministre précisait, de Paris, que MM. Romani et Clément avait été chargés *«d'une mission commune»*.

Th. B.

□ **Les ministres UDF ne pourront participer aux réunions du groupe que sur invitation.** – Le groupe UDF à l'Assemblée nationale a décidé, mardi 15 juin, à l'unanimité que les ministres UDF ne pourront participer aux réunions hebdomadaires du groupe le mardi que sur invitation. *«Le groupe invitera les ministres quand il le souhaitera sur un dossier donné, mais il a décidé à l'unanimité d'avoir ses propres délibérations»*, a déclaré Charles Millon, président du groupe UDF. De son côté, Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF, a affirmé que l'UDF voulait *«maintenir la tradition de réunions entre députés»* afin de *«laisser plus de liberté au pouvoir délibératif»*.

Après deux mois de tergiversations

Financement du privé et décentralisation universitaire sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

Cela faisait deux mois que la valse hésitation de la majorité et du gouvernement se prolongeait sur deux dossiers très symboliques et délicats : d'une part, celui du financement des établissements privés par les collectivités locales, d'autre part celui de la décentralisation en matière d'enseignement supérieur.

La réunion des présidents de groupe de l'Assemblée nationale, mardi 15 juin, a mis un terme à l'incertitude. Elle a, en effet, décidé d'inscrire ces deux débats à l'ordre du jour de l'Assemblée, dès la semaine prochaine.

Jeudi 24 juin viendra en discussion la proposition de loi présentée, le 8 juin dernier, par treize députés (six UDF, six RPR et un non-inscrit) et visant à autoriser tous les établissements d'enseignement supérieur à déroger à une quinzaine d'articles-clés (statuts, organisation des pouvoirs, régime financier) de la loi Savary sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 12 juin).

Vendredi 25 juin, c'est le dossier du financement de l'enseignement privé qui sera à l'ordre du jour. La situation est, là, un peu plus confuse puisque, pour l'instant, quatre propositions de loi ont été déposées par la majorité : les trois premières, le 20 avril dernier, par M. Millon (UDF), M. Couanau (UDF) et MM. Pons, Boorg-Broc et Pinte (RPR) et la quatrième, le 8 juin, par trois députés UDF, MM. Barrot, Couanau et Lequiller. Elles visent toutes à abroger les dispositions législatives actuelles, notamment celles de la vieille loi Falloux, qui interdisent (pour les écoles) et limitent rigoureusement (pour les collèges et les lycées d'enseignement général) la participation des collectivités locales au financement des dépenses d'investissement en faveur des établissements privés sous contrat avec l'Etat.

Mort d'Etienne Borne, cofondateur du MRP

La philosophie au service de la politique

Ancien secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français, cofondateur du MRP (Mouvement républicain populaire) à la Libération, Etienne Borne est mort, lundi 14 juin, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La démocratie chrétienne est orpheline, et la philosophie perd un de ses grands croyants. Etienne Borne est décédé au terme d'un long et droit chemin, celui du philosophe-démocrate engagé, insensible à toutes les modes et à toutes les inquisitions. *«Beaucoup de philosophes*, regrettait-il un jour, *qui doutent de la philosophie, ne défendent leur place que trop timidement.»* Cette timidité-là lui fut toujours étrangère. Foncièrement philosophe, il n'a pas craint de se salir les mains dans les appareils politiques, de polémiquer dans l'urgence des événements et de répondre jusqu'à la fin à toutes les sollicitations de la presse.

Comme son ami Emmanuel Mounier, de deux ans son aîné, Etienne Borne partageait cette tranquille assurance que *«la politique est dans tout»* mais que *«la politique n'est pas tout.» «Ce Méditerranéen passionné et taciturne»*, comme le décrit son compagnon de route Henri Bourbon, fut dès 1932 l'un des animateurs de la démocratie chrétienne en France. C'est aussi à cette époque qu'il commence une longue collaboration au journal *l'Aube*, lancé par ses amis Fraoisque Gay et Georges Bidault. A la Libération, il participe à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP), dont il s'impose comme le théoricien. Directeur de la revue mensuelle d'inspiration chrétienne *Terre humaine* de 1950 à 1953, membre du comité de direction de *Forces Nouvelles*, l'hebdomadaire du MRP, de 1951 à 1961, secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français de 1953 à 1961, il fonda en 1957 avec Joseph Fontanet et Jean Lecanuet la revue *France-Forum* qui jusqu'à ses dernières livraisons se nourrissait abondamment de sa pensée.

Etienne Borne avait su mettre la force de ses écrits au service de celle de ses convictions. Collaborateur régulier depuis 1974 au quotidien *la Croix*, ses publications sont innombrables. Malgré son âge et sa retraite sur ses terres de Provence, Etienne Borne restait le directeur de conscience du CDS. *«En politique*, aimait-il à répéter, *l'absence est toujours complice du pire.»* Etienne Borne répondait toujours présent quand il s'agissait de se révolter contre l'inhumain, condamner tous les fanatismes et les manichéismes, avec cette conviction ancrée que toujours le dialogue pouvait se substituer à la polémique. Animé par cette indéfectible *«passion de la vérité»* – titre d'un de ses ouvrages les plus fameux, – il avait quelques idées simples mais grandes. Il était au fond l'homme de la troisième voie.

Adversaire du matérialisme comme du libéralisme, la révolution morale et sociale qu'il prônait ne pouvait être à ses yeux qu'indivisiblement personnaliste et communautaire. En politique, adversaire résolu du marxisme et du socialisme et bretteur redoutable du *«bonapartisme gaulliste»*, il continuait de croire au *«regroupement de troisième chance»*, qui aurait installé au centre de ce pays un parti moderne, un parti véritablement démocratique, un parti, insistait-il, regroupant tous les démocrates. Ce vœu-là ne fut pas exaucé et c'était son grand regret.

D. C.

[Né le 22 janvier 1907 à Manduel (Gard), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, Etienne Borne avait été professeur au lycée de Nevers, à la faculté des lettres de Sao-Paulo, aux lycées de Valenciennes et de Toulouse, aux lycées Louis-le-Grand et Henri-IV à Paris, avant d'être nommé, en 1962, inspecteur d'académie puis, en 1971, inspecteur général. Il était inspecteur général honoraire depuis 1974. Il avait publié notamment *le Travail et l'Homme, Pour le temps de la douleur, le Problème du mal, Dieu n'est pas mort, Passion de la vérité, De Pascal à Teilhard de Chardin, Mounier.*]

Le «réalisme du salut»

L'après-guerre des philosophes ne fut pas que sartrien. Une pléiade d'agrégés régnait sur les khâgnes du Quartier latin : Alquié, Hyppolite l'hégélien, Etienne Borne.

Les lycéens simplifient volontiers. Borne, pour eux, c'était d'abord un professeur en béret. L'hiver, il le gardait sur la tête pour faire cours. Du même froissement de nez que Thierry Maulnier et Maurice Clavel, il remontait ses lunettes de myope. La voix hennissait, un peu comme celle de Raymond Queneau, sans le rire.

Souvent, la pure intelligence semble désincarner celui qu'elle dévore. Borne, en classe, n'était plus qu'un esprit en mouvement, une torche en feu, haletant, emporté par l'envie de transmettre, se balançant aussi, comme pour chasser une douleur, celle qu'il y aurait à ne plus penser, à ne pas être compris.

On le savait proche des «talas» – ainsi se surnommaient alors les étudiants catholiques, ceux qui «vont-à-la-messe». Il avait créé la revue *Terre humaine*. Il y écrivait des éditoriaux passionnément MRP (les démocrates-chrétiens issus de la Résistance).

Les khâgneux du moment mangeaient plutôt du curé, comme leurs aînés ; ou ils se voulaient moscoutaires. Mais cela ne les empêchait pas de suivre leur cher Borne dans un silence de chapelle lorsqu'il expliquait Thomas d'Aquin, chez qui il voyait un *«réalisme du salut»* devenu pour lui le chef du monde, et qu'il se mettait à danser sur place jusqu'à l'extase des derviches, pour le bonheur et l'honneur de faire partager sa foi sans jamais attenter à nos libertés.

B. P.-D.

VOTRE FAX
EST BIEN PLUS
QU'UN SIMPLE FAX.
AU 05 333 999
IL VOUS L'EXPLIQUE
LUI-MÊME
VIAFAX INFO
LE NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION PAR FAX
Et si vous communiquiez avec les outils d'aujourd'hui ?
France Telecom

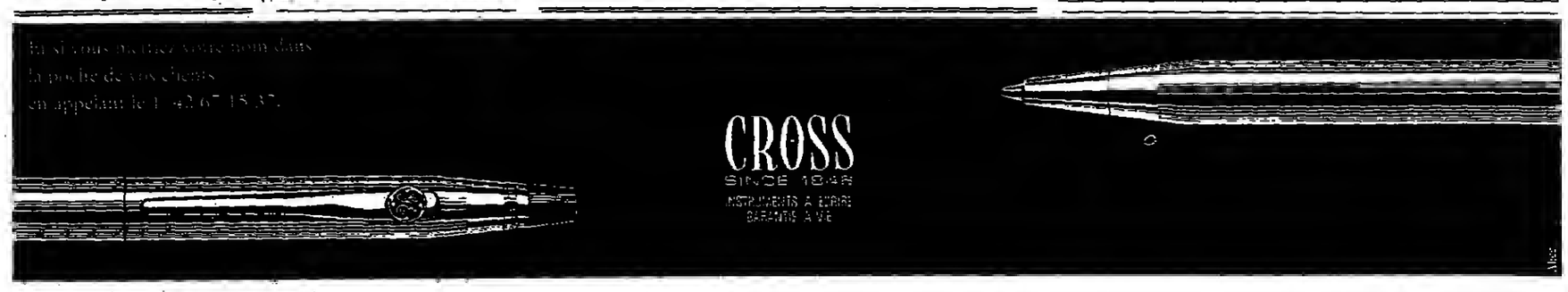

هكذا من الإصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Ouverture d'une information judiciaire pour « vol » et « infraction à la législation sur les stupéfiants »

Double énigme autour de la mort du député Alain Mayoud

Lee circonstances de la mort d'Alain Mayoud, député (UDF-PR) du Rhône, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, sont sans doute plus complexes que les premiers communiqués des autorités administratives, faisant état d'une *« crise cardiaque »*, ne l'avaient laissé entendre.

L'information judiciaire pour *« recherche des causes de la mort »*, dont *le Monde* avait révélé l'ouverture (*le Monde* du 26 mai), a permis de procéder à des investigations complémentaires, d'ordre médico-légal principalement. Elles ont abouti à deux révélations : la présence dans le sang d'Alain Meyoud d'opiacés témoignent d'une prise de telles substances peu de temps avant sa mort et, par ailleurs, l'utilisation de la carte bancaire du disparu pour deux prélèvements d'espèces à une heure où, selon les premières constatations du médecin légiste, Alain Meyoud était déjà décédé. La double découverte des enquêteurs a justifié l'ouverture, mardi 15 juin, par le parquet de Villefranche-sur-Saône, d'une information judiciaire pour *« vol »* et *« infraction à la législation sur les stupéfiants »* dont l'instruction a été confiée à Liliane Velko-Pasmetti, juge d'instruction dans cette sous-préfecture du Rhône.

LYON

de notre bureau régional

Lorsque le dimanche 23 mai, vers 9 h 30, le corps d'Alain Mayoud fut découvert par son chauffeur dans la ebambre de sa gentilhommière de Saint-Romain-de-Popey – petite commune des Monts du Lyonnais dont il était le maire, – rien de « suspect » ne troublait l'harmonie des lieux, meublés avec un grand raffinement. La vie privée tumultueuse de cet homme politique atypique (1), sa personnalité quelque peu sulfureuse avaient souvent suscité des commentaires, des polémiques, des menaces de dénonciation, voire des *« recherches de renseignements »* plus ou moins officielles. Aussi les enquêteurs furent-ils enclins à s'entourer d'un luxe de précautions et à multiplier les mesures conservatoires. Le médecin légiste ayant fait remonter la mort à quelque douze heures, la situant ainsi autour de minuit, Jean-Philippe Rivaud, substitut du procureur de Villefranche-sur-Saône resta encore plusieurs heures sur place tandis que les gendarmes poursuivaient jusqu'au soir des vérifications qui n'étaient pas de pure routine.

Morphine et alcool

Autour de la mort brutale, et apparemment solitaire, d'un homme de cinquante ans sans antécédents cardiaques, plusieurs détails intriguaient. Des objets personnels du disparu, tels que sa mallette de parlementaire et son portefeuille, ne se trouvaient pas à leur emplacement habituel, selon le témoignage du chauffeur, un ancien employé du conseil régional, détaché en service d'Alain Mayoud lorsque celui-ci, nommé deuxième vice-président, put disposer d'une voiture de fonction. Ces effets auraient curieusement été retrouvés quarante-huit heures plus tard à des endroits ayant pourtant été minutieusement inspectés. Le cadavre, en peignoir, qui gisait sur le côté droit, ne portait aucune trace de violence mais sa main était posée sur un récepteur de téléphone (débranché).

Dès le matin du lundi 24 mai, avant même que le corps, transporté à l'Institut médico-légal (IML) de Lyon, ne soit autopsié par le professeur Malicier, directeur de l'IML, et le docteur Bethemond, légiste, le parquet de Villefranche ouvrait une information judiciaire pour *« recherche des causes de la mort »*. Les résultats des examens réalisés, notamment, à l'hôpital neuro-cardiologique de Lyon, par le docteur Tebib, neurocardiologue, et par le professeur Vallon, toxicologue, font état de la présence dans le sang, où le taux d'alcoolémie atteignait 1,8 gramme, d'opiacés, de la morphine en particulier. La cause de la mort serait ainsi une crise cardiaque déclenchée dans un contexte de prise d'opiacé par voie buccale qui ne semble pas devoir être assimilée à une « surdose ». Ces constatations des experts, précisément argumentées, donnent lieu à l'ouverture d'une instruction pour infraction à la législation sur les stupéfiants qui va tenter de retrouver le fournisseur d'éventuels produits prohibés.

L'autre trouvaille des enquêteurs, qui remonterait à près de deux semaines, est non moins troublante. La carte bancaire Visa « Premier » d'Alain Mayoud a été utilisée dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mai, vers 2 h 30, à deux reprises, pour effectuer des retraits d'espèces (deux fois 3 000 francs) dans des distributeurs de la région lyonnaise. Or, selon les premières constatations du médecin légiste – ni confirmées ni infirmées par les examens ultérieurs, – la mort d'Alain Mayoud se situerait aux alentours de minuit ou de 1 heure, cette même nuit.

De nombreuses interprétations sont possibles à partir de cette découverte. La plus évidente est celle d'un vol – c'est d'ailleurs le chef de poursuite retenu par le procureur de la République de Villefranche – commis par une personne qui aurait été, pour le moins, témoin de la mort d'Alain Mayoud, et qui aurait eu connaissance du code confidentiel de la carte. Une condition obligatoire qui pourrait permettre en magistrat chargé du dossier de resserrer l'éventail des multiples pistes et hypothèses qui se présentent à elle.

ROBERT BELLERET

(1) Alain Mayoud avait été, en janvier 1991, l'un des quarante-trois députés à voter contre l'engagement de la France dans la guerre du Golfe (il était alors vice-président de l'association des Amitiés franco-irakiennes). Une nouvelle fois en désaccord avec sa famille politique, le Parti républicain, il avait milité pour le « non » au traité de Maastricht, démissionnant alors *« par cohérence »* de son poste de président du PR du Rhône. Lors des élections législatives de 1988, il avait publiquement estimé que c'était *« une erreur de ne pas discuter avec les gens raisonnables du Front national »*. Enfin, début mai 1993, il avait signé, avec dix-huit députés UDF, dont Philippe de Villiers, un texte dénonçant la trop grande permissivité du nouveau code de la nationalité.

□ **L'hommage de l'Assemblée nationale.** – L'Assemblée nationale a rendu hommage, mardi 15 juin, à la mémoire d'Alain Meyoud, député UDF du Rhône, décédé le 23 mai. *« Alain Mayoud se distinguait par un attachement irréductible à ses convictions »*, a rappelé Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, dans son éloge funèbre, convictions qui *« l'ont à maintes reprises conduit à se singulariser avec panache dans de grands votes »* au Palais-Bourbon. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a associé le gouvernement à cet hommage et salué *« un homme de cœur, disponible comme peu de parlementaires le sont »*.

Nouvelle série d'auditions dans l'affaire Botton

Michel Charasse entendu comme témoin par le juge Courroye

Alors qu'une nouvelle confrontation entre Pierre Botton et Michel Noir devrait avoir lieu jeudi 17 juin, le juge Philippe Courroye a procédé, en début de semaine, à une nouvelle série d'auditions de témoins, notamment celle de Michel Charasse, ancien ministre.

LYON

de notre bureau régional

Jean-Pierre Elkabbach, directeur général adjoint d'Europe 1, avait dû s'expliquer, lundi 14 juin, sur le téléviseur, « écran géant », d'une valeur de 21 894 francs, que Pierre Botton lui a offert en avril 1989 et qu'il n'avait pas renvoyé *« par négligence »*. Le lendemain, une autre vedette de la télévision, William Leymergie, ancien journaliste et présentateur de « Télématin » sur Antenne 2, a été invité à témoigner sur ses relations avec l'homme d'affaires lyonnais. M. Leymergie avait, notamment, séjourné à l'hôtel Byblos de Courchevel en compagnie de Pierre Botton et de Patrick Poivre d'Arvor, en mars 1992, et apparaît à d'autres occasions dans les justificatifs fournis par M. Botton. Il s'est toujours défendu d'être pour quelque chose dans la participation de Pierre Botton, venu s'expliquer sur son rachat de La Vie claire en cours de la séquence « Les quatre vérités », produite par le journaliste François Ponchelet dans le cadre de « Télématin ». Le fait que les trois hommes aient participé, à la même époque, à un déjeuner commun relèverait de la coïncidence.

Une rencontre à Bercy

Entre ces deux auditions médiatiques, le juge a entendu, pendant près de deux heures, Michel Charasse, ancien ministre du budget, que Pierre Botton a mis en cause, à plusieurs reprises, lors de ses auditions. M. Botton affirmait, notamment, que les éléments du contrôle fiscal opéré sur les exercices de 1987, 1988 et 1989 de la société Vivien SA n'avaient été transmis au parquet de Lyon que très tardivement et après qu'il soit lui-même entré en conflit avec Bernard Tapie à propos de La Vie claire, rachetée en février 1992 par M. Botton.

Il y voyait une sorte de règlement de comptes politique dont il datait précisément les étapes : *« Le 12 juin 1992, Bernard Tapie fait savoir à l'AFP son intention de mêler les affaires Boisson et La Vie claire ; le 13 juin, un article du* Progrès *sur le même thème est repris par l'AFP ; le 17 juin, les contrôles fiscaux sur Alpha et Beta finances, Boisson et 3 B Holding sont déclenchés, et le contrôle fiscal sur Vivien, remontant à décembre 1990, est communiqué au parquet ; le 26 juin, la cotation du titre Bernard Tapie finance (BTF) est suspendue à la Bourse... »*

Pierre Botton est allé plus loin dans ses accusations en déclarant que c'est sur les conseils de Michel Charasse qu'il avait imputé les frais de déplacement en avion privé ou en hélicoptère, de voyages et d'invitations diverses à des pharmaciens pour faire mieux coïncider ces largesses avec l'objet social de l'entreprise Vivien SA, spécialisée dans l'agencement de pharmacies. Pierre Botton avait dénoncé une *« trahison »* et un *« acharnement »* de M. Charasse à son égard dès lors que sa *« maison brûlait »*. L'ancien ministre avait très vivement réagi à ces accusations.

Néanmoins, l'homme d'affaires, soupçonné d'avoir commis pour plus de 30 millions de francs d'abus de biens sociaux, a, une nouvelle fois, cité le nom du sénateur socialiste du Puy-de-Dôme lors de sa confrontation avec Patrick Poivre d'Arvor. Selon M. Botton, le ministre du budget de l'époque lui aurait demandé d'intervenir auprès de son *« ami »* Patrick Poivre d'Arvor à propos d'une émission du « Droit de savoir », coproduite et coprésentée sur TF1 par PPDA, consacrée au financement de la campagne de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1988. Cette demande d'entremise n'a pas été formellement confirmée par le présentateur du « 20 heures », qui a, en revanche, fait état d'une *« rumeur parisienne »* selon laquelle M. Charasse détenait un certain nombre de pièces le concernant.

Au cours de son audition, mardi 15 juin, l'ancien ministre a contesté les dires de Pierre Botton, mais ne semble pas avoir démenti une entrevue entre ce dernier, Martin Bouygues et lui-même, dans les locaux du ministère, à Bercy, et qui aurait porté sur la fameuse émission du « Droit de savoir », considérée par M. Charasse comme une entorse à la déontologie journalistique.

R. B.

SCIENCES

Traces radioactives sur le Mont-Blanc

Quand Tchernobyl salit la neige...

Sept ans après l'explosion de la centrale de Tchernobyl, les neiges du Mont-Blanc contiennent toujours des particules radioactives résultant de la catastrophe. Des carottages, effectués la semaine dernière au sommet du dôme du Goûter (4 300 m) par une équipe du laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement du CNRS à Grenoble, ont en effet mis en évidence, par vingt mètres de profondeur, des traces de radioactivité dans des couches de neige anciennes.

Faut-il s'en étonner? Certainement pas. Cette pollution, bien anodine maintenant, est suivie depuis le début par la communauté scientifique. Les chercheurs de Grenoble l'utilisent comme repère pour dater leurs carottages, véritables photographies des phénomènes climatiques. Ces poussières radioactives se sont naturellement déposées, en 1986, sur l'ensemble des terres émergées, comme l'ont fait, avant elles, les 4,2 tonnes d'un mélange de plutonium 239 et 240 résultant des essais nucléaires aériens menés par les grandes puissances avant 1975.

Ce plutonium 239, dont la demi-vie est de vingt-quatre mille ans, est bien sûr toujours présent. On le mesure facilement, car il est responsable d'environ 0,4 % de la radioactivité naturelle alpha, comme on mesure aussi le césium 137 de Tchernobyl, dont la disparition totale n'interviendra pas avant trois siècles. Dans les neiges éternelles du Mont-Blanc et d'autres sommets du massif alpin, ces particules vont rester piégées pour de longues années. En plaine, elles sont en revanche drainées vers les mers et les rivières, du fait du lessivage des terres par les intempéries, de leur remise en suspension dans l'air par les vents ou, plus simplement, de leur enfouissement naturel dans le sol.

Aujourd'hui encore, les laboratoires de mesure de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire sont capables de mesurer les effets de Tchernobyl. C'est ainsi qu'ils ont constaté que la radioactivité de l'air était pratiquement revenue à son niveau d'avant la catastrophe, alors qu'au sol on a, par exemple, enregistré, l'an dernier, 9,9 becquerels par kilo de matière sèche dans les environs de la centrale de Cattenom (Moselle) contre 348 becquerels en 1986.

CATASTROPHES

A la suite de fortes pluies

Un glissement de terrain fait plus d'une centaine de morts à Kaboul

Un glissement de terrain a emporté quelque 250 maisons, lundi 14 juin, à Kaboul. Cent treize corps avaient été retirés des décombres mardi, mais le bilan devrait s'alourdir au fur et à mesure que les sauveteurs dégagent le terrain de la couche de boue, haute de deux mètres par endroits.

La catastrophe s'est produite à la suite d'une violente tempête, qui a entraîné le déferlement de tonnes de boue et de pierres sur les habitations, dont les occupants ont été surpris dans leur sommeil. La zone la plus touchée se trouve dans les quartiers ouest de la vieille ville de Kaboul, où les maisons sont bâties sur des pentes raides. Des groupes armés ont profité des intempéries pour tirer sur la ville à la mitrailleuse lourde et lancer des roquettes, en dépit du cessez-le-feu signé le mois dernier. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ÉDITION

La polémique sur la nomination de Pascal Gauchon à la tête d'une collection pédagogique

Remous aux Presses universitaires de France

La polémique sur la nomination, à la fin de l'année 1992, de Pascal Gauchon, ancien responsable d'extrême droite, fondateur du Parti des forces nouvelles – qu'il dirigea de 1974 à 1979, – comme directeur de la collection « Major » aux Presses universitaires de France (PUF), se poursuit (*le Monde* du 9 novembre 1992). Un bon nombre de responsables de collection et d'autres intellectuels travaillant chez cet éditeur (1) ont pris l'initiative de publier un communiqué s'élevant contre ce qu'ils estiment être *« une campagne de presse scandaleuse et mensongère qui met en cause* [le] *pluralisme éditorial,* [la] *légitimité scientifique et* [l'] *attachement aux valeurs républicaines »* des PUF.

Les signataires soulignent, à propos du choix de Pascal Gauchon, que *« cette option des Presses universitaires de France n'engage bien entendu que l'éditeur »*, et récusent *« le soi-disant risque de droitisation extrême »*. Avant d'assurer *« de leur solidarité et de leur sympathie »* le président du directoire, Pierre Angoulvent, et le directeur éditorial, Michel Prigent, *« qui semble être la cible des critiques les plus malveillantes »*, ils affirment *« qu'aucune censure ni pression idéologique d'aucune sorte n'est exercée contre eux et contre leurs publications, que seules des considérations d'ordre éditorial et scientifique ont guidé leur choix et ceux de leur éditeur et qu'à aucun moment les valeurs républicaines de liberté et de fraternité n'ont été menacées »*.

Y a-t-il vraiment unanimité aux PUF pour se ranger derrière la direction dans cette affaire? Selon Michel Prigent (*le Nouvel Observateur* du 13 mai), la maison publie *« quarante revues et soixante-dix collections »* et *« fonctionne grâce à l'apport de cent quatre-vingts personnalités universitaires »*. Le texte du communiqué – signé par cinquante-six personnes – insiste sur la liberté de chaque responsable de collection. Mais, au sein même de la maison d'édition, des voix se sont élevées pour protester contre la nomination de Pascal Gauchon, à qui l'on reproche notamment de n'avoir jamais publiquement renié ses engagements passés.

Jean-Luc Parodi, secrétaire général de l'Association française de sciences politiques et co-responsable de la collection « Recherches politiques » – créée aux PUF en 1981, avec notamment François Châtelet et Olivier Duhamel –, a démissionné en janvier. Dans une lettre à la direction des PUF, il se demande si *« l'ancien leader du Parti des forces nouvelles* [était] *particulièrement qualifié pour diriger une collection pédagogique à l'usage des adolescents et jeunes étudiants »*. « *Peut-être*, écrit-il encore, *comprendrez-vous que je ne puisse accepter que le nom que je porte figure sur les documentations officielles des PUF à côté d'un autre qui ne doit sa notoriété qu'aux écrits les plus dégradants des années 70.* »

Olivier Duhamel décide à son tour, en avril, de quitter les PUF. La collection « Recherches politiques » et la revue *Pouvoirs* reparaîtront en janvier au Seuil. Au-delà des aspects polémiques de l'affaire, une ligne de fracture semble se dessiner entre Michel Prigent, ancien normalien et successeur désigné de Pierre Angoulvent à la tête du directoire de la maison, et des intellectuels proches de « Sciences Po ».

Cette polémique, dans laquelle, à aucun moment, la qualité et la diversité du travail éditorial des PUF n'ont été contestées, laisse entière l'interrogation sur l'*« option »* de la direction concernant la personnalité, présente et passée, de Pascal Gauchon.

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) Alexandre Adler, Florin Aftalion, Madeleine Ambrière, Jean-Robert Armogathe, Paul-Laurent Assoun, Sylvain Auroux, Etienne Balibar, Françoise Balibar, Jean-Pierre de Beaumarchais, Lucien Bely, Raymond Boudon, André Bourguignon, Rémi Brague, Monique Canto-Sperber, Pierre Chaunu, Pierre Cotet, Daniel Couty, Jean Cuisenier, Paul Deheuvels, Michel Delon, Béatrice Didier, Jacques Dupaquier, Pierre Fedida, Claude Gauvard, Anne Henault, Bertrand Jacquillat, Michel Jarrety, Claude Jessua, Blandine Kriegel, Jean-Yves Lacoste, Jean Laplanche, Dominique Lecourt, Jacques Le Rider, Franck Lestringant, Alain de Libera, Pierre Macherey, Jean-Luc Marion, Jean-François Marret, Michel Meyer, Gaston Mialaret, Pierre-François Moreau, Alain Morvan, Yves Pélicier, Philippe Raynaud, Stéphane Rials, Yves Roucaute, Guy Serbat, Jean-François Sirinelli, Didier Souiller, Dominique Sourdel, Jeannine Sourdel, François Terré, Daniel Vitry, Yves-Charles Zarka, Michel Zink, Charles Zorgbibe.

Au tribunal administratif de Marseille,

Ecologistes contre chevaliers du Lotus d'or

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Marseille, présidé par Jean-Pierre Girard, a examiné, mardi 15 juin, le recours déposé par trois particuliers et deux associations de défense des sites, tendant à obtenir l'annulation du projet de construction d'un temple-pyramide par la secte des Chevaliers du Lotus d'or, à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) (*le Monde* des 3 et 29 octobre 1992). Le commissaire du gouvernement, Gérard Ferulla, a conclu au rejet de la requête qui aurait été introduite trop tardivement. Le jugement a été mis en délibéré.

Le dossier du projet de temple-pyramide de Castellane venait pour la quatrième fois devant le tribunal administratif de Marseille. Dans un premier temps, celui-ci avait déclaré forclos le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, qui, sur instruction de Jean-Louis Bianco, alors ministre de l'équipement, avait déposé, le 17 septembre 1992, un recours en annulation du permis de construire délivré le 16 avril précédent, par le maire (UDF) de Castellane, Michel Carle.

Dans un jugement ultérieur, les magistrats marseillais avaient, en revanche, ordonné un sursis à exécution de l'arrêté attaqué par trois particuliers et deux associations de défense des sites. Ces requérants avaient mis en cause l'affichage du permis et la possibilité de recours. Le tribunal avait ensuite décidé une visite sur les lieux et avait pu constater, *in situ*, qu'une partie seulement des mentions réglementaires d'affichage étaient lisibles. Le commissaire du gouvernement a estimé que ces mentions étaient cependant suffisantes *« pour identifier le permis »*.

33 mètres de hauteur

Il restait à trancher l'omission d'une mention concernant la législation des délais de recours. S'appuyant sur une jurisprudence du tribunal administratif de Versailles, le commissaire du gouvernement a conclu que l'absence de cette mention n'avait pas pour effet de rendre nul l'affichage et que, même, dans le cas la plus favorable aux requérants, leur recours avait été introduit hors délai... pour un seul jour.

Si le tribunal fait le même analyse juridique, la secte des Chevaliers du Lotus d'or pourra donner suite à son projet d'édification d'un « temple-pyramide de l'unité des visages de Dieu ». Un bâtiment, d'une hauteur de 33 mètres et d'une surface hors-œuvre nette de 4 938 mètres carrés, s'ajoutant, sur le site du « monastère » de Mandarom, à toute une série de « temples » et statues monumentales...

GUY PORTE

ARIANESPACE

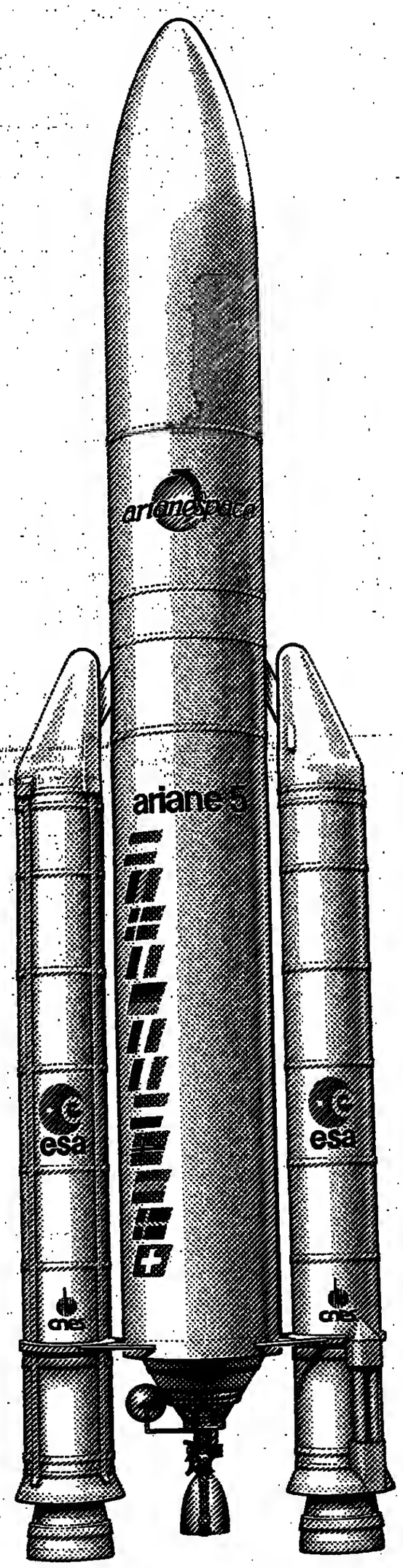

Programme de l'Agence Spatiale Européenne développé par le Centre National d'Etudes Spatiales (France)

ARIANE 5 devient réalité

Ce matin un événement s'est produit, important pour l'Europe spatiale.
Arianespace a signé la commande, à la Société Européenne de Propulsion, des premiers moteurs Vulcain Ariane 5 de série.
Le nouveau lanceur Ariane 5, qui devrait être opérationnel en 1996, permettra à l'Europe de conserver la place éminente qu'elle a su prendre sur le marché mondial et garantira le maintien de son autonomie pour l'accès à l'Espace.

arianespace

Première société commerciale de transport spatial

Evry : Bd de l'Europe, B.P. 177, 91006 Evry Cedex, France, Tél. (33 1) 60 87 60 00
Washington : 700, 13th Street, N.W., Suite 230 Washington, D.C., 20005 USA Tel. (202) 628-3936
Tokyo : Hibiya Central Building 1-2-9, Nishi-Shimbashi-Minato-ku, Tokyo 105, Japon. Tel. (813) 3592-2766
Kourou : B.P. 809, 973B8 Kourou Cedex, Tél. (594) 33 68 79

Destegan/BBDO Illustration : Thierry Viot Paller

هكذا من الإصل

SOCIÉTÉ

La lutte contre la toxicomanie

Un mouvement prône la « légalisation contrôlée » des drogues en France

Un Mouvement de légalisation contrôlée (MLC) des substances stupéfiantes a été lancé, mardi 15 juin, à Paris. L'association, fondée par une trentaine d'intellectuels, est, en France, la première à prôner la fin de la prohibition *« de la production, du commerce et de l'usage »* des drogues dures comme des drogues douces.

« Considérant que l'ampleur et l'augmentation du trafic illicite de stupéfiants ont des effets dévastateurs sur le plan économique, social, juridique et sanitaire », les membres du Mouvement de légalisation contrôlée (MLC) (1) se prononcent en faveur d'une *« légalisation contrôlée »* des drogues qui font l'objet d'un *« abus de consommation »*. Journalistes, avocats, sociologues, écrivains, cinéastes, universitaires, médecins, psychiatres, psychologues, représentants d'associations ou philosophes, tous défendent, derrière le juriste Francis Caballero, président du MLC (2), la cause antiprohibitionniste. Un mouvement existe déjà dans l'Hexagone : le Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC), dont la revendication est plus modestement centrée sur la dépénalisation de l'usage du cannabis (3).

Le MLC justifie son existence en invoquant le développement croissant du trafic, l'apparition de nouvelles mafias, la *« perversion »* de l'économie mondiale par le blanchiment de l'argent de la drogue et *« une augmentation de la criminalité et de la délinquance due au renchérissement artificiel du prix »* de certaines substances. Sur le plan de la santé publique, l'association estime qu' *« en raison de la qualité incertaine des produits* [la prohibition des stupéfiants] *est l'une des causes principales des décès par surdose »* et que la *« difficulté persistante »* de se procurer des seringues malgré leur mise en vente libre contribue à marginaliser plus encore les toxicomanes – notamment ceux infectés par le virus du sida, – et à les *« écarter du système de soins »*.

Un monopole d'Etat

A court terme, les membres du MLC souhaitent obtenir l'arrêt des poursuites contre les personnes arrêtées pour détention ou usage de moins de 30 grammes de cannabis, et, à plus long terme, ils préconisent la vente de toutes les substances sous monopole d'Etat, avec encadrement des usagers et mise en place d'un système de taxation pour financer le coût social de la désintoxication. Le MLC propose, pour commencer, de légaliser le cannabis et l'héroïne pendant une période probatoire de cinq ans.

Pour arriver au but qu'il s'est fixé, le mouvement réclame une modification de l'ensemble des dispositifs réglementaires et législatifs prohibant *« la production, le commerce et l'usage des substances stupéfiantes »*, et notamment la loi du 31 décembre 1970, pour la remplacer par *« un régime tenant compte de la spécificité et de la dangerosité de chaque substance »*. *« Il s'agit de durcir le droit des drogues licites et d'adoucir celui des drogues illicites »*, résume Francis Caballero.

Le président du MLC, qui est aussi l'avocat du Comité national de lutte contre le tabagisme, assure que le projet est entouré de *« garde-fous »* : l'usage devrait être interdit dans les lieux publics, toute incitation à la consommation resterait prohibée, la vente aux mineurs également, toute conduite en état d'intoxication devrait être réprimée au même titre que la conduite en état d'ivresse, et des avertissements sanitaires pourraient renseigner les consommateurs sur la composition et la dangerosité des produits.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Philippe Dougnet, journaliste, ; Adil Jazouli, Banlieuescopies ; Kader Galit, cabinet Pragma Services ; Jean-Pierre Galland, CIRC ; Stéphane Karcher, CIRC ; Carolin Wenzel, journaliste ; Anne-Carine Jacoby, avocat ; Bruno Illouz, avocat ; Bertrand Lebeau, médecin ; Hervé Denis, avocat ; Francis Caballero, avocat ; Pierre Lembeye, psychiatre ; Phuong Thao Charpy, ASUD ; Annie Rosset, Act Up ; Didier Percheron, ASUD ; Yves Le Bonniec, écrivain ; Ramon Neira, E.G.O. ; Rodolphe Mas, ASUD ; Gilles Chatelet, philosophe ; Olivier Ralet, philosophe des sciences ; F.-Xavier Colle, psychologue ; Willy Rozenbaum, médecin ; Louise Gaggini, journaliste ; Robert Albouker, écrivain ; Abel Mir, consultant-formateur ; Jean Schmidt, réalisateur ; Carlo Bengio, metteur en scène ; Anne Coppel, sociologue ; Yann Bisiou, université Nanterre ; Frédéric Fangeaud, artiste peintre ; Yves-Michel Dusanter, psychiatre ; Valérie Masson, avocat ; Gaby Cohen-Bacri, avocat.

(2) Francis Caballero est l'auteur de *Droit de la drogue*, précis Dalloz, 710 pages, 174 francs.

(3) Le CIRC organise, vendredi 18 juin, de 9 h 30 à 18 h 30, au Théâtre Trianon, 80, boulevard de Rochechouart à Paris, une journée internationale d'information sur le cannabis. Renseignements : CIRC, 118-130, avenue Jean-Jaurès, 75169 Paris Cedex 19 ; Tél. : 40-09-69-76 (ou Minitel : 3615 code CIRC).

RELIGIONS

Consacrant la nouvelle cathédrale de Madrid

Le pape presse l'Eglise d'Espagne de réagir à la crise morale et sociale

Au cours de sa deuxième et dernière journée à Madrid, mercredi 16 juin, le pape devait rencontrer Felipe Gonzalez, président du gouvernement socialiste, et José-Maria Aznar, chef de l'opposition. La veille, il avait été reçu au palais de la Zarzuela par le roi Juan Carlos et la reine Sophie, et avait consacré la « première » cathédrale de Madrid.

MADRID

de notre envoyé spécial

A Madrid, le pape est entré dans le vif du sujet « politique » avec des accents qui rappelaient à certains ses éclats d'hier en Pologne. Il avait jusque-là surpris par sa modération, ne faisant à Séville qu'une brève allusion au climat de corruption qui a touché une partie de la classe politique. A Huelva, il avait brossé le tableau noir d'une société espagnole qui s'est *« éloignée de Dieu »* et énuméré les maux créés par *« l'éclipse »* des valeurs morales : dégradation de la situation de la famille, banalisation de *« l'abominable crime de l'avortement »*, naissance d'une *« pseudo-culture de consommation effrénée »*, désarroi, enfin, d'une jeunesse *« victime de la drogue, de l'alcool, de la pornographie »*.

Dans la capitale, mardi, il s'est adressé à la conférence des évêques (quatre-vingt dix membres) et au Tout-Madrid (outre les souverains, MM. Gonzalez, président du gouvernement, Aznar, chef du Parti populaire, les présidents des chambres et de nombreux ministres), réunis pour la consécration solennelle de la cathédrale de la Almudena. Là, il a pressé les catholiques espagnols de réagir en vue d'assainir le climat et il a tracé les grandes lignes d' *« une renaissance morale et spirituelle de l'Espagne »*.

« N'ayez pas peur »

Face à l'indifférence religieuse, à la sécularisation croissante des médias, à la crise des valeurs qui touche *« la gestion des affaires publiques »*, Jean-Paul II a souhaité que la présence des catholiques soit *« plus grande, plus incitative dans tous les secteurs de la vie publique »*. *« Il est inadmissible*, a-t-il ajouté dans la cathédrale de Madrid, *de prétendre circonscrire la religion à la sphère strictement privée. »* La famille, l'école, la culture, la vie politique sont, pour lui, autant de secteurs à *« réévangéliser »*.

« N'ayez pas peur face aux pouvoirs, avait-il lancé quelques heures plus tôt à la conférence des évêques. *Ne reculez pas devant les critiques ni devant les incompréhensions. L'occultation de la vraie doctrine sur les points de la révélation chrétienne qui ne sont pas bien acceptés par la sensibilité culturelle dominante n'est pas le chemin vers un authentique renouveau. »* En d'autres termes, les évêques espagnols sont invités à ne rien céder de la tradition de l'Eglise dans leur dialogue avec la société moderne.

Faut-il créer un quelconque parti d'inspiration catholique ? Jean-Paul II qui, en Italie, s'efforce de desserrer les liens entre l'Eglise catholique et une Démocratie chrétienne discréditée, se garde bien, pour l'Espagne, de laisser s'échafauder une telle hypothèse. *« D'aucune façon, l'Eglise n'est liée à un parti et à un système politique »*, a-t-il affirmé à Madrid, citant mot pour mot la déclaration du Concile *Gaudium et spes*. Ajoutant toutefois : *« Cela ne signifie pas qu'elle n'a rien à dire à la société politique... »*

HENRI TINCQ

Un siècle de construction

MADRID

de notre envoyé spécial

Après un siècle d'attente, Madrid a enfin sa cathédrale. Historiquement rattaché au siège primatial de Tolède, le diocèse de Madrid est, en effet, de création récente, érigé par une bulle de Léon XIII en 1885. La première pierre de la cathédrale avait été posée dès 1883, à l'initiative notamment du roi Alphonse XII qui souhaitait y faire enterrer sa première et très pieuse épouse, Marie des Grâces.

La crypte fut achevée en 1911. Mais les aléas de la vie politique madrilène, la guerre civile, l'hostilité de Franco, les crises de trésorerie, la préférence donnée à la construction de petites églises dans une capitale qui a plus que triplé sa population depuis la guerre, n'avaient pas permis une reprise sérieuse des travaux de la cathédrale avant l'année 1985.

Consacrée mardi 15 juin par Jean-Paul II, la cathédrale de la Almudena de Madrid fait face au Palais royal d'Orient et à la place de la Armenia. Elle est la première édifiée au vingtième siècle en Europe, avant, sans doute, celle d'Evry en France. Néogothique à l'intérieur, classique par sa façade et sa coupole, son architecture composite et massive porte la marque des délais successifs de conception et de réalisation.

L'achèvement de cette cathédrale est le fruit d'une sorte de « compromis historique » passé en 1985 entre le cardinal Suquia, archevêque, et les autorités socialistes de la ville de Madrid qui ont contribué à son financement. Felipe Gonzalez lui-même, président du gouvernement socialiste, a rendu publique une lettre incitant les principales entreprises du pays à cotiser. Le coût de cet achèvement, réalisé par l'architecte Fernando Chueca, est de l'ordre de deux mille millions de pesetas (cent millions de francs). Cette somme a *soulevé quelques polémiques* dans la capitale espagnole, et un petit groupe mécontent de « chrétiens pour le socialisme » avait menacé de manifester contre le pape et l'archevêque de la ville.

H. T

SPORTS

Olympisme régional

Suite de la première page

Dix-neuf communes sont ensuite retenues dans les cinq départements de la région pour accueillir vingt-six disciplines sportives. Des financements, pour une grande part à la charge des communes, mais aussi avec l'aide des conseils généraux, de la région et de l'Etat, se mettent en place. Au total, 965 millions de francs sont injectés dans la construction d'équipements sportifs décentralisés.

Le Parc des sports et de l'amitié de Narbonne porte ainsi sa capacité à 15 000 places et se dote de huit couloirs pour l'athlétisme. Castelnau-Le-Lez, à côté de Montpellier, s'équipe d'un palais des sports. Nîmes adjoint à son nouveau stade des Costières une salle omnisport, le Parnasse. Agde se charge de la cérémonie d'ouverture et du village des athlètes... Le Languedoc-Roussillon se garde cependant des excès : le projet d'un plongeoir de 10 mètres, évalué à 17 millions de francs, est rapidement abandonné, et le COJM résiste à la pression de fédérations qui voudraient lui faire acheter du matériel à un coût démesuré. Les JM ne sont pas les JO.

Dans le même temps, un « Club JM 93 » est mis en place. Il regroupe des partenaires officiels, des fournisseurs exclusifs et des sociétés autorisées à exploiter l'image de la compétition. Ces entreprises apportent 60 millions de francs en argent ou en matériel (voitures, informatique, etc.). Le reste du budget d'organisation, évalué à 319 millions de francs, est essentiellement financé par la région et, pour une faible partie, par les différents comités olympiques nationaux et la billetterie. L'Etat s'est engagé à éponger le déficit, qui devrait atteindre 30 millions de francs. Pour épauler les organisateurs, six mille bénévoles ont été recrutés sur le modèle des Jeux olympiques de Savoie. Ils auront pour récompense un uniforme des JM 93, un avant-goût de vacances, et, dit-on, le sentiment d'avoir participé à une belle aventure.

Les fédérations sportives françaises ont été séduites par cette mobilisation. A l'exception de Marie-Josée Perec, qui a décliné l'invitation (elle avait été pressentie pour être le porte-drapeau de la France), elles enverront leurs meilleurs éléments. Franck Esposito, champion d'Europe de natation, Stéphane Diagana, 4e des Jeux de Barcelone sur 400 mètres haies, Jean-Philippe Gatien, champion du monde de tennis de table, ou encore Philippe Omnès, médaille d'or au fleuret à Barcelone, seront là. L'Espagnol Fermin Cacho, champion olympique du 1500 mètres, et le détenteur du record du monde de la spécialité, l'Algérien Noureddine Morceli, également. Ces présences ne masqueront pas la faiblesse d'autres délégations, les inégalités entre les pays ou la difficulté de faire exister ces Jeux dans le programme international, mais ils permettent aux organisateurs de présenter un plateau inégalé à ce jour dans ce type de compétition.

Fausses notes

Les JM n'ont pu éviter cependant quelques fausses notes. Ainsi Montpellier, bien que capitale régionale, n'accueillera aucune compétition. La candidature du Languedoc-Roussillon est en effet arrivée en plein conflit politique entre Jacques Blanc et Georges Frêche, le maire socialiste. Leurs relations se sont normalisées en fin d'année dernière. Des mains se sont alors tendues. Mais il était trop tard pour revenir sur des choix enrérinés deux ans auparavant.

L'attribution de la cérémonie de clôture, initialement programmée pour le 27 juin à Béziers, a également entaché les derniers préparatifs. Un mois et demi avant son déroulement, la ville a voulu en marchander le prix (il lui était demandé 1 million de francs sur un coût total de 6), jugeant l'affiche moins alléchante que prévu. Après d'ultimes tractations, Jacques Blanc a d'abord baissé le prix à 700 000 francs, puis, devant un ultime refus, a retiré la cérémonie à Béziers pour la confier à Nîmes.

Quel que soit leur impact sportif et médiatique (1 500 journalistes sont accrédités et trente heures de programme sont annoncés sur France 2 et France 3), ces Jeux auront permis au Languedoc-Roussillon de rattraper son retard en infrastructures sportives. *« Il appartiendra ensuite aux villes de continuer à fidéliser des équipes en préparation et à organiser des compétitions de haut niveau »*, précise Laurent Thieule.

Les chantiers auront donné du travail aux entreprises régionales. Les professionnels du tourisme, du transport, de la restauration, les artisans sollicités pour les cérémonies, et même les vignerons, attendent des Jeux des retombées économiques. Plus généralement, Jacques Blanc estime avoir donné à *« une région dont la cohérence culturelle reste à construire un capital identitaire supplémentaire en ayant fédéré ses cinq départements autour d'un projet commun »*.

Les JM de 1993 pourraient cependant avoir un revers. En plaçant la barre de l'organisation et du financement très haut, le Languedoc-Roussillon risque de mettre les autres pays membres dans une position délicate. Bari, son successeur italien en 1997, aura sans doute les moyens de marcher sur ses traces, mais il n'est pas sûr que beaucoup d'autres le puissent. Le reflet des inégalités entre le Nord et le Sud ne s'en trouverait que plus déformé. *« Nous avons sauvé des Jeux en perdition par notre candidature »*, plaident les organisateurs. Peut-être ne leur ont-ils offert qu'un sursis.

JACQUES MONIN

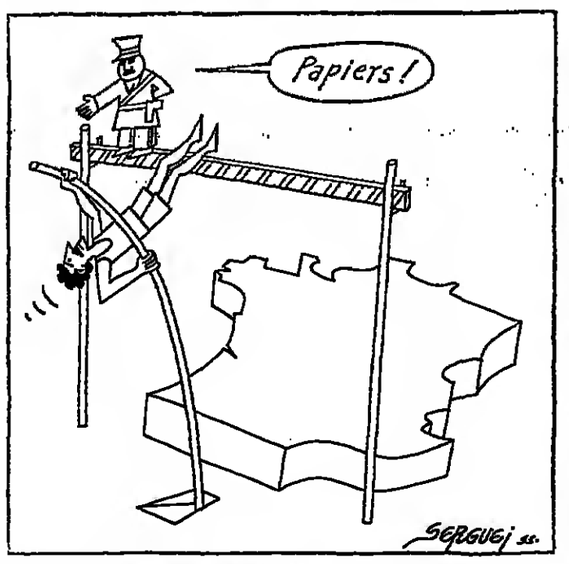

Sous haute surveillance

MONTPELLIER

de notre correspondant

Il y aura plus de forces de l'ordre *mobilisées pour la sécurité* des Jeux méditerranéens que pour les Jeux olympiques d'Albertville. 4 400 policiers et 1 170 gendarmes quadrilleront l'ensemble des sites ; 40 policiers du RAID ont pris place à Agde, alors que le GIGN s'est installé au Grau-du-Roi et à La Grande-Motte. Six équipes de déminage sont également arrivées en renfort. L'ensemble du dispositif de sécurité sera placé sous l'autorité du préfet de région, chaque préfet conservant une autonomie d'action dans sa zone de juridiction.

Cette forte mobilisation s'explique avant tout par l'éclatement des sites, répartis sur cinq départements. Mais il se justifie aussi par la nature même de certaines délégations qui arrivent de pays dits « sensibles ». Depuis le 1er mai, l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste, qui regroupe l'ensemble des services concernés par la sécurité (DST, DGSE, RG, police, gendarmerie, représentant du ministère des affaires étrangères, etc.) a une réunion hebdomadaire au ministère de l'intérieur. Ses renseignements ne semblent pas, pour l'instant, être de nature à inquiéter. La Libye, toujours sous le coup d'un embargo aérien, ne vient pas aux Jeux, et Israël n'est pas membre de l'organisation. De plus, si la tension est encore vive sur place, *« le dossier palestinien qui fut à la source du conflit arabo-palestinien est aujourd'hui traité différemment, par une voie plus diplomatique »*, estime Bernard Gérard, ancien directeur de la DST, aujourd'hui préfet du Languedoc-Roussillon.

De même source, les mouvements islamistes sous surveillance en Algérie, en Tunisie et en Egypte, n'ont pas manifesté l'intention d'exporter violemment leurs tensions. Les pays de l'ancienne Yougoslavie seront également présents en Languedoc-Roussillon sous la forme de trois délégations : bosniaque, croate et slovène. Elles feront l'objet d'un encadrement particulier sur les sites sportifs comme dans les centres d'hébergement. Mais les organisateurs pensent que l'absence des Serbes et des Monténégrins, interdits de visas par la France, devrait permettre d'éviter les tensions les plus vives.

Par ailleurs, les autorités françaises ont pris soin d'informer les délégations par voie d'ambassade, avant les Jeux, de leurs devoirs pour que leur venue ne soit pas l'occasion d'une immigration non contrôlée. Après enquête, certaines personnes étrangères au milieu sportif ont été nommément averties et ont finalement renoncé à venir. Il est d'ores et déjà prévu que des fonctionnaires français rendront visite aux délégations, aux basketteurs croates notamment, peu de temps avant la clôture des Jeux, afin de leur demander d'être vigilants lors du retour de leurs athlètes.

J. M.

□ VOILE : course de l'Europe. – Loïck Peyron, à bord du trimaran *Fujicolor*, a remporté, mardi 15 juin, la cinquième édition de la course de l'Europe à la voile dans la catégorie des multicoques. Vainqueur de quatre des cinq premières étapes, le jeune Baulois s'est aussi imposé dans la sixième, disputée entre Helsinki et Stockholm et marquée par le naufrage de *Fleury-Michon*, le trimaran de Philippe Poupon, jugé irréparable. *New-Zealand*, skippé par Grant Dalton, s'est imposé dans la classe des maxi monocoques, et *Ville-de-Cherbourg*, de Halvard Mabire et Thierry Lacour, l'a emporté chez les monocoques de 60 pieds.

□ Mort de l'ancien champion du monde de formule 1 James Hunt. – Le Britannique James Hunt, ancien champion du monde de formule 1 automobile en 1976, est décédé, mardi 15 juin, des suites d'une crise cardiaque, à son domicile de Wimbledon, dans la banlieue de Londres. Il était âgé de quarante-cinq ans. En sept ans de carrière en formule 1, de 1973 à 1979, ce pilote très combatif avait disputé quatre-vingt-douze grands prix et obtenu dix victoires. Trois ans plus tard, à trente-deux ans, James Hunt, qui adorait la fête, avait interrompu sa carrière, mais il suivait toujours la formule 1 comme commentateur auprès de la BBC. Deux fois marié et deux fois divorcé, il était père de deux garçons.

Centre formation profession. avocat.
C.F.P.A.
Préparation intensive
4 semaines, du 23 août au 17 septembre
Inscriptions avant le 14 juillet
CEPES
42, avenue Bosquet, 75007 PARIS
(1) 45-51-23-23

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La majorité serre les rangs sur la décentralisation

Les élus UDF-RPR mettent la dernière main à une proposition de loi prévoyant le transfert aux régions des filières de formation professionnelle

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

LE gouvernement ne fera pas l'impasse sur la décentralisation, et l'éducation nationale ne sera pas oubliée dans le plan quinquennal sur l'emploi qu'il est en train de boucler. Vigoureusement mis en scène par Valéry Giscard d'Estaing et François Bayrou lors d'une rencontre «historique», vendredi 11 juin, dans le fief auvergnat de l'ancien chef de l'État, entre les présidents de région quasiment au complet et le ministre de l'éducation nationale, ce double message est bien passé.

La première tentative de l'UDF d'imposer à la hussarde une proposition de loi réformant la formation professionnelle s'était soldée par un échec. Le 20 avril dernier, le premier ministre, Edouard Balladur, annonçait qu'il ne retenait pas, pour la session parlementaire de printemps, la proposition de loi sur la décentralisation de la formation professionnelle présentée par Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 22 avril). Et il exprimait le souhait de voir ce débat conduit *«sans précipitation»*, repoussé jusqu'à la session d'automne et intégré, alors, au projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Renvoyés dans les cordes, les élus de la majorité n'ont pas, pour autant, désarmé et se sont remis au travail. Le 11 mai, le ministre du travail et de la formation professionnelle, Michel Giraud, par ailleurs président de la région Ile-de-France, annonçait qu'il prenait la tête d'un groupe de travail regroupant onze élus de la majorité, dont quatre présidents de conseils régionaux, chargé d'élaborer, dans un délai d'un mois, une nouvelle *«proposition de texte de loi»* sur la décentralisation de la formation professionnelle. Calendrier prévu : la session de printemps toujours ou, à *tout le moins*, la session extraordinaire qui doit suivre et se poursuivre jusqu'à la mi-juillet.

Une fusée à deux étages

L'engagement pris a été tenu et ce groupe de travail, où se côtoient notamment Charles Millon (président de la région Rhône-Alpes), Jacques Valade (président de la région Aquitaine) ou encore Jean-Pierre Raffarin (président de Poitou-Charentes), a bien accouché, jeudi 10 juin, d'un texte qui préfigure la proposition de loi qui devrait être déposée dans les prochaines semaines.

L'annonce en a été faite dès le lendemain, vendredi 11 juin, lors de la réunion sur les «dossiers éducatifs», à caractère très politique, organisée à Clermont-Ferrand pour les présidents de région autour de François Bayrou par Valéry Giscard d'Estaing. Une manière de montrer que la majorité savait serrer les rangs et *«fabriquer du consensus»*, selon l'expression de François Bayrou, autour des enjeux importants et des promesses électorales.

Pour réussir la décentralisation de la formation professionnelle, les élus de la majorité envisageot désormais, *«pour ne pas brusquer les choses»*, de lancer une fusée à deux étages. Premier étage – et première étape : le texte élaboré le 10 juin, non encore rendu public, et qui propose de mettre immédiatement en débat la créatioo d'oo *«plan régional de développement des formations»* afin d'organiser systématiquement et dans toutes les régions (ce qui o'est pas le cas actuellement) la concertation et le partenariat entre élus régionaux, État, éducation nationale et partenaires sociaux.

Ce nouveau cadre concernerait *«l'ensemble des filières de formation initiale et professionnelle d'accès à l'emploi»*, précise la première mouture du texte, ce qui inclut notamment la filière CAP, BEP, bac professionnel, les formations complémentaires d'initiative locale, l'apprentissage, les contrats d'insertion et de qualificatioo en alternance.

Les régions seraient donc désormais les véritables maîtres d'œuvre d'un *«plan unique de formation offrant une vision globale de l'offre de formation»*, précise-t-on dans l'entourage de Michel Giraud, et intégrant les actuels schémas directeurs de formation qui décident de l'implantation des baccalauréats techniques et des BTS et qui permettent, dans certaines régions, d'harmoniser les flux entre l'apprentissage et la formation professionnelle initiale. Une convention passée entre l'État, la région et l'éducation nationale fixerait annuellement les engagements de chacun, notamment financiers.

Pousser les feux

Enfin, des *«contrats d'objectifs»* déclineraient, pour chaque région, des accords de branche avec les partenaires sociaux. De tels contrats, découlant de la loi sur la formation professionnelle de juillet 1992, peuvent déjà être conclus entre l'État, les conseils régionaux et les branches professionnelles. Ils sont censés réguler les flux d'élèves et *«développer, en concertation avec les branches professionnelles, au sein des filières de certaines formations existantes, celles correspondant à des besoins d'emplois régionalement et localement repérés comme le rappelle la circulaire du 24 février 1993 qui recadre le dispositif»*.

Dans certains cas, reconnaît-on au ministère du travail comme du côté de l'éducation nationale, ce nouveau cadre ne fera effectivement qu'officialiser et renforcer des initiatives intéressantes qui sont déjà prises. Dans d'autres cas, il permettra de pousser les feux et de *«débloquer des situations»*. Car le niveau de concertation entre l'État et les régions, en matière de formation, est loin d'être équivalent partout, comme l'ont souligné à Clermont-Ferrand plusieurs présidents de région, Yvon Bourges, président de la région Bretagne, et Maurice

Dousset, président de la région Centre, par exemple.

Mais les élus de la majorité ne souhaitent pas, évidemment, en rester là. Particulièrement ceux de l'UDF, qui «tiennent» douze présidences de région sur vingt-deux contre huit au RPR. Le deuxième étage de la fusée, auquel va maintenant s'attaquer le groupe de travail constitué autour de Michel Giraud, ira évidemment bien au-delà d'une simple définition du mode d'élaboration de la carte des formations.

«Les régions doivent se voir reconnaître de plus larges responsabilités, tant dans la définition du contenu des enseignements dispensés dans le cadre de l'apprentissage (filières, définition des enseignements théoriques) que dans celle des modalités de son organisation», réclamait le texte élaboré fin avril par l'UDF et arrêté par le premier ministre. Le groupe de travail reprendra sans doute cette proposition momentanément gelée.

Le deuxième texte, qui devrait constituer un élément central du plan quinquennal sur l'emploi, précise-t-on au ministère du travail, devrait ainsi régler les conséquences financières de ce transfert de compétence, aborder la question du statut de l'alternance et celle du contenu des diplômes, voire aller jusqu'à poser le problème, débattu à Clermont-Ferrand, de l'autonomie des établissements et de la marge d'initiative des régions pour *«l'expérimentation de formules pédagogiques nouvelles»*.

C'est évidemment la principale ligne de clivage entre UDF et RPR, mais aussi entre régions riches et régions pauvres. Tous les présidents de région souhaitent être davantage associés à la politique éducative, mais tous ne placent pas les limites au même endroit. Emboîtant le pas à Charles Millon, Valéry Giscard d'Estaing souhaite, pour sa part, que la loi présentée à l'automne *«aille le plus loin possible dans le transfert à la région des responsabilités et des crédits»*.

François Bayrou modérateur

Mais Jean-Pierre Raffarin, par exemple, président de la région Poitou-Charentes, dont 60 % du budget sont consacrés à l'éducation – et à qui avait été confiée la charge d'animer la séance de travail sur la formation professionnelle à Clermont-Ferrand, – campe sur des positions moins offensives, refusant notamment l'idée de recruter des personnels.

Quant à François Bayrou, fonction ministérielle oblige, il se pose en grand modérateur et en garant de la continuité de l'État. *«Nous sommes parvenus à dédramatiser la question de la décentralisation*, affirmait-il en clôturant sa réunion avec les présidents de région. *Il n'y a plus de conflits de compétence quand on travaille sur le fond les dossiers. Et il est clair aux yeux de tous que le recrutement des enseignants, la délivrance des diplômes, l'élaboration des contenus et la coordination des enseignements doivent impérativement rester le domaine de l'Etat.»*

Le consensus est-il à ce point établi ou bien le ministre de l'éducation nationale pratique-t-il la méthode Coué ? Même si, durant leur réunion de travail à Clermont-Ferrand – du moins dans sa partie publique, – les présidents de région se sont efforcés de faire taire leurs désaccords trop criants, certains, Charles Millon en tête, n'ont pas cherché à cacher qu'ils souhaitaient une véritable inversion de tendance. Feignent d'ignorer que la réforme des lycées vient à peine d'être bouclée et qu'elle prévoit au bas mot trente heures hebdomadaires de cours en terminale, le président de la région Rhône-Alpes envisage par exemple très sérieusement d'intervenir sur les rythmes scolaires des lycéens et de grouper les cours... sur une matinée, pour *«rentabiliser les équipements scolaires»*.

«Expérimentons», lui a répondu, sans rire, son collègue François Bayrou. Et le ministre a fait le même réponse aux présidents désirant avoir la liberté de se livrer à des *«expériences pédagogiques»* dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements. Même si l'on semble très loin aujourd'hui du schéma de rupture radicale envisagée par l'UDF avant les élections, ce débat-là, que les plus ultras des élus entendent visiblement poser de manière large, sera sans doute l'enjeu central de la discussion de l'automne.

CHRISTINE GARIN

L'Europe des baccalauréats

Une enquête de l'inspection générale brosse le paysage des examens de fin d'études secondaires dans six pays européens

SI la France plancha à tour de bras, de copies, d'écrits et d'oraux, de concours et d'examens, en cette fin de printemps (*le Monde* du 10 et du 11 juin), elle est loin d'être seule à se livrer à ce sport national. De Londres à Munich, de Rome à Barcelone, en passant par Amsterdam, ce sont des millions de jeunes Européens qui passent, en ce moment, le bac ou ses équivalents, *abitur* allemand ou *selectividad* espagnole, *maturita* italienne ou *A Levels* britannique.

Avec, partout ou presque, la même fièvre et les mêmes contraintes : face à la demande croissante de formation, du fait de la crainte du chômage et de la pression de la compétition économique, face aux limites des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur, face encore au décalage fréquent entre l'attrait des filières les plus recherchées et leurs débouchés, la plupart des pays *«ont mis en place un système de filtrage et d'orientation dont le baccalauréat et ses homologues sont la manifestation la plus visible»*. Pour Pierre Legrand, doyen de l'inspection générale de mathématiques, *«les examens, finaux ou non, de l'enseignement secondaire ont un rôle social de régulation des flux»*, de moins en moins souvent vers la vie active et de plus en plus vers les études supérieures.

Le constat ne tombe pas du ciel. Il conclut une enquête minutieuse, menée, sous la houlette de M. Legrand, par une équipe de l'inspection générale, sur l'organisation des examens de fin d'études secondaires dans six pays européens (Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède). Cette étude doit être complétée, dans les prochains mois, par une analyse du même ordre sur les équivalents du baccalauréat dans quatre autres pays : Etats-Unis, Japon, Autriche et Grèce.

Au-delà des enjeux communs et en particulier de l'augmentation massive des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire, c'est pourtant un étonnant kaléidoscope de traditions, de systèmes d'évaluation, de pratiques de sélection, de modes d'organisation qui caractérise le paysage des examens européens, relevant *«pour chaque pays, d'un choix culturel enraciné dans sa propre histoire»*, selon la formule de Michèle Sellier, inspectrice générale et directrice du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres.

«Abitur» et «maturita»

Si, en effet, l'obsession est partout la même –, évaluer les élèves de manière *«fiable, équitable et gérable»* – chaque pays a inventé, au fil des décennies et en dépit de réformes parfois radicales, ses mécanismes particuliers. Relativisant, au passage, l'engouement des Français pour un baccalauréat volontiers installé sur son piédestal de *«monument national»*. Les Allemands ne sont pas moins attachés à la mécanique de précision que constitue l'*abitur*, couronnant à dix-neuf ans en principe, pour le tiers d'une génération, les études au *Gymnasium*, associant contrôle continu et examen final et capable de s'adapter aux particularités des différents Lander.

En plein chamboulement thatchérien depuis quelques années, le système britannique n'est pas moins resté fidèle à quelques particularités déroutantes pour les Français : au terme d'une scolarité secondaire dispensée entre seize et dix-neuf ans dans une multiplicité d'établissements de niveau très variable (*grammar schools, sixth-forme colleges, comprehension schools*), les élèves jouissent d'une totale liberté de choix des trois disciplines qu'ils présenteront au *A Level*, fleuron des examens de l'enseignement secondaire. Ils piocheront, pour cela, dans le menu offert par les différents *boards* britanniques, ces sortes de centrales d'épreuves offrant des examens *«clés en main»* à tous les établissements qu'ils agréent comme centre d'examen.

Changement de décor, encore, en Italie où les lycées «classiques», «scientifiques» et «linguistiques», débouchent après cinq ans d'études entre quinze et dix-neuf ans, sur la *maturita* avec ses sujets nationaux d'épreuves écrites, son absence de notation au profit d'une appréciation globale, son oral sous forme d'entretien devant un jury de six examinateurs qui interrogent le candidat sur deux ou trois matières mais tiennent également compte, pour leur évaluation, de son livret scolaire.

Sans oublier la Suède, depuis longtemps considérée comme *«le pays sans examen»*. Qu'il s'agisse, en effet, de l'entrée au lycée, au terme de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, ou de l'entrée à l'université, le cursus des élèves reste, pour l'essentiel, dépendant des seules notes obtenues dans différentes matières au fil des années. Etayée par des tests obligatoires et standardisés qui servent uniquement d'éléments de référence, cette notation est essentiellement comparative : il s'agit de classer les élèves dans cinq catégories, au terme d'une délicate régulation statistique. Les limites de ce système très ouvert ont cependant incité les pouvoirs publics à mettre en place, depuis 1991, un test d'entrée à l'université qui draine, dès à présent, près de 40 % des candidats reçus, contre 60 % passant l'examen sur la seule base du contrôle continu.

L'enjeu de la sélection

Au-delà de cette diversité de situations, il est bien évident que tous les systèmes d'évaluation en fin d'études secondaires sont confrontés aux mêmes interrogations : comment organiser la sélection et la régulation des flux vers l'enseignement supérieur ? Faut-il garder à ces examens un caractère de culture générale ou les spécialiser davantage ? Quelle part accorder au contrôle continu et à l'examen final ? Enfin comment l'organisation de l'examen pèse-t-elle sur son image et son rôle social ?

La question de la sélection est évidemment centrale. Mais dans la plupart des pays européens, il est clair que les mécanismes d'orientation jouent bien en amont de l'examen final : soit de façon précoce, à douze ans au plus tard, comme en Allemagne ou aux Pays-Bas, soit de façon graduelle, entre quatorze et seize ans, dans les autres pays qui ont tous mis en place un dispositif de filtrage qui peut être un examen (*graduado escolar* en Espagne, *licenza* élémentaire en Italie, *GCSE* en Angleterre) ou simplement les notes scolaires, comme en Suède.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

POINT DE VUE

La mauvaise querelle des «mandarins»

par François Fillon

QUE de réactions excessives à l'annonce de la suppression du concours d'agrégation interne des disciplines juridiques, économiques et de gestion ! On a parlé du retour des *«mandarins»* et d'une droite qui n'aurait *«rien appris ni rien oublié»* (*le Monde* du 21 mai).

Je dois m'élever en faux contre la présentation de cette décision comme rétrograde. Nous avons voulu, à côté de l'agrégation externe, mode normal de recrutement pour ces disciplines, établir sur des bases saines la possibilité pour des maîtres de conférences, ayant une certaine expérience mais n'ayant pu, pour des raisons diverses, se présenter ou réussir le concours d'agrégation, de devenir professeur des universités. Une voie parallèle du recrutement est nécessaire, mais, pour remplir son rôle, elle ne doit pas doubler la première. Pourquoi deux agrégations recrutant des candidats du même type ?

L'agrégation interne est récente (1990) et n'a pas convaincu. Preuve en est que les concours ouverts en mai 1992 n'avaient toujours pas commencé lors de notre arrivée au ministère ! Seuls les présidents des jurys avaient été enfin désignés le... 15 mars 1993. Les concours n'auraient pu débuter qu'à l'automne, plus d'un an après la clôture des inscriptions. Cela n'était pas sérieux, d'où notre décision.

Aux maîtres de conférences, nous offrirons une voie parallèle, dite de l'article 46-3 mais rénovée. Si le ministre s'engage à suivre l'avis du Conseil national des universités (CNU) – et c'est une condition de l'indépendance des recrutements par rapport au pouvoir politique, – nous instituerons une procédure différente, plus respectueuse des droits des candidats et notamment du principe de l'égalité des candidats devant le concours (deux rapporteurs et audition obligatoire des candidats).

Nous aurons ainsi un mode de recrutement national (l'agrégation) et une voie parallèle donnant aux universités une plus grande responsabilité puisque ce sont elles qui proposent la nomination, le CNU ayant seulement à vérifier la qualité scientifique du candidat.

Où est le caractère rétrograde de la décision ? N'y a-t-il pas malhonnêteté intellectuelle à faire croire que nous supprimons la possibilité de nommer comme professeurs des maîtres de conférences expérimentés alors qu'au contraire nous stabilisons et précisons ce second type de recrutement ?

Une dernière précision : le *Journal officiel* publiera prochainement l'ouverture de près de soixante-dix postes de professeur selon cette procédure.

► François Fillon est ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

H. E. C.
Prépa.
OPTION ÉCONOMIQUE
COURS
HATTEMER
52, rue de Londres, 75008 PARIS
TÉL. : 43-87-59-14
Enseignement privé

LYCEE LA FONTAINE
75016 PARIS
Tél.: 16 (1) 46 51 31 21
PRÉPA HEC
CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE
2ème Année
ESCP
CONCOURS D'ADMISSION 1 ANNEE
(diplômés du 1 cycle)
STAGE D'ÉTE
EN COLLABORATION AVEC LE CNED
20 JUILLET - 22AOUT 1992
Réunions d'information au Lycée
25 avril 9H
30 mai 9H
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CNED DE VANVES

هكذا من الأصل

REPÈRES

ENVIRONNEMENT. L'Ecole supérieure de l'énergie et des matériaux (ESEM), installée depuis vingt ans à l'université d'Orléans, s'apprête à diplômer sa première promotion d'ingénieurs spécialisée en génie de l'environnement. Créée à la rentrée 1992, cette année de spécialisation vise à combler un vide dans l'enseignement supérieur. Jusqu'à présent, en effet, il n'existait pas de diplôme d'ingénieur en génie de l'environnement dûment reconnu par la commission des titres. Tentée, à l'origine, de former en trois ans des généralistes, l'ESEM en a été dissuadée par les industriels et a finalement choisi de spécialiser des ingénieurs déjà formés. La première promotion compte douze étudiants, dont deux tiers d'ingénieurs et un tiers de DEA (troisième cycle). La deuxième promotion, qui comprendra presque exclusivement des ingénieurs, sera limitée à vingt étudiants.

► Renseignements à l'ESEM, université d'Orléans. Tél : 38-41-72-90. Fax : 38-41-73-29.

EUROPE-USA. A la suite d'une rencontre à Washington, le 20 mai dernier, le commissaire européen à l'éducation et à la recherche, Antonin Ruberti, et le secrétaire américain à l'éducation, Richard Riley, viennent de lancer un programme de coopération universitaire entre l'Europe et les Etats-Unis. Cette initiative, qui doit démarrer, à titre expérimental, dès l'année académique 1993-1994, vise à aider la mise en place d'une trentaine d'accords de partenariat entre des institutions d'enseignement supérieur des deux continents. Destinés à développer des programmes d'enseignement communs (notamment dans les domaines des sciences naturelles, de l'histoire, de la gestion, des sciences de l'environnement et des relations USA-Europe), mais aussi des mécanismes de transfert de « crédits » et des échanges de professeurs, ces accords devront inclure au moins un établissement américain et deux établissements européens de deux Etats membres de la CEE. Les candidatures peuvent être déposées dès maintenant et la sélection des projets sera effectuée avant l'automne.

EVALUATION EN SECONDE. L'évaluation des élèves à l'entrée en seconde a été mise en place pour la première fois à la rentrée 1992, dans le prolongement de dispositifs similaires en CE2 et en sixième. Pour mesurer l'impact de cette initiative, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale a sondé un échantillon représentatif de 806 enseignants. L'impression dominante est plutôt critique puisque 26 % seulement d'entre eux estiment l'opération positive, tandis que 29 % sont partagés et que 41 % expriment des sentiments négatifs. Les enseignants soulèvent notamment deux problèmes : d'une part, si la formation à ces tests est ressentie comme très utile et enrichissante par ceux qui ont pu en bénéficier, ils n'ont été que 16 % à en profiter cette année. D'autre part, l'exploitation des résultats apparaît à 41 % des enseignants comme une charge lourde et fastidieuse.

► Note d'information n° 93-24, ministère de l'éducation nationale, mai 1993.

LOI SAVARY (1). Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la présentation de la proposition de loi que viennent de déposer treize députés de la majorité en vue d'autoriser les universités à déroger à la loi Savary sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 12 juin). Jean-Pierre Foucher, l'un des signataires, n'est pas député RPR, mais élu UDF-CDS des Hauts-de-Seine. Cela rétablit l'équilibre des signataires de cette proposition : six UDF, six RPR et un non-inscrit.

LOI SAVARY (2). Cette proposition de loi sur l'enseignement supérieur a provoqué une réaction inquiète du SGEN-CFDT, qui estime, dans un communiqué, que ce projet *« n'est pas opportun »*. Le SGEN regrette tout d'abord qu'aucun bilan ne soit tiré de l'expérience des nouvelles universités créées depuis trois ans et dont le statut dérogatoire pourrait être étendu à tous les établissements volontaires. *« Il n'est pas sûr qu'elles aient donné partout satisfaction. »* D'autre part, le SGEN souligne que toucher aux articles 41 et 42 de la loi *« pourrait conduire à une faille en avant sur le régime financier ; mieux vaudrait sortir le décret financier qui modernise la gestion des établissements »*. Il souligne enfin que *« les parlementaires et le ministère sentent bien les dangers de leur proposition, puisqu'ils prévoient eux-mêmes toutes les turpitudes auxquelles elle peut conduire, ainsi qu'un contrôle de cohérence globale qui, dans cette perspective, est absolument nécessaire. Mais ce contrôle, nécessaire, peut devenir une tutelle pesante. Preuve supplémentaire que, contrairement aux apparences, il n'est pas opportun de toucher à la loi Savary »*.

NOUVELLE SORBONNE. La mairie de Paris n'avait jamais manifesté un enthousiasme débordant pour le projet, évoqué depuis trois ans par le ministère de l'éducation nationale, de créer une nouvelle université (la « nouvelle Sorbonne », qui aurait également pu accueillir l'Institut d'études politiques de Paris) à Tolbiac, sur les terrains mitoyens de la Bibliothèque de France. Lors de la réunion du Conseil de Paris, lundi 14 juin, le maire de Paris a quasiment enterré le projet. M. Chirac a en effet déclaré : *« J'ai observé les critiques émises sur la concentration excessive de notre appareil universitaire en Ile-de-France et la révision en conséquence du plan Université 2000. La confirmation d'un abandon par l'Etat du projet d'université entièrement imaginé à Tolbiac me conduirait à convertir l'intégralité des superficies rendues disponibles en programme de logement. »* Dont acte.

SNESup. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup) sera désormais affilié à la Fédération syndicale unitaire (FSU), fédération de syndicats d'enseignants, de chercheurs et de personnels de l'éducation nationale née, au mois d'avril dernier, de l'implosion de la Fédération de l'éducation nationale. Tel est le résultat de l'assemblée générale du SNESup du 5 juin, qui a décidé de suivre l'avis exprimé par ses membres. Une consultation des adhérents a en effet été organisée au cours des dernières semaines et plus de 95 % des syndiqués ont souhaité être rattachés à la FSU. Le SNESup affiche plus de 4 000 adhérents.

SIDA. La date de clôture du concours « 3 000 scénarios contre un virus » est reportée au 30 juin. Quatre mille jeunes de moins de vingt et un ans ont déjà envoyé leur copie. Organisé par le Centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS), ce concours permettra *de sélectionner trente projets qui* seront tournés et et diffusés sur Canal Plus, Arte, M6, France 2 et France 3.

► Renseignements au 53-68-88-88 ou sur le Minitel au 3614 CRIPS.

(Publicité)

UNIVERSITÉ DE PARIS-I (PANTHÉON-SORBONNE)
UFR DROIT PUBLIC, ADMINISTRATION PUBLIQUE

TROISIÈMES CYCLES – ANNÉE 1993-1994

DEA DROIT PUBLIC INTERNE, directeurs : G. DUPUIS, G. TIMSIT
DEA DROIT PUBLIC COMPARÉ DES ETATS EUROPÉENS, directeurs : F. MODERNE, D. MAUS.
DEA DROIT FISCAL, directeur B. CASTAGNEDE.
DESS COLLECTIVITÉS LOCALES, ÉQUIPEMENT, TRAVAUX PUBLICS, directeur : J.-P. GILLI
DESS ADMINISTRATION ET GESTION PUBLIQUE, directeurs : A. CLAISSE, X. GREFFE.
DESS JURISTE D'ENTREPRISES PUBLIQUES – DROIT DE L'ÉCONOMIE MIXTE, directeur, J. MORAND-DEVILLER.
DESS ADMINISTRATION LOCALE ET GESTION URBAINE, directeurs : Y. JEGOUZO, M. BOUVIER, F.-X. AUBRY.
DESS CONTENTIEUX DE DROIT PUBLIC, CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ET FISCAL, directeurs : G. GEST, E. PICARD, M. FRANC.

Retrait des dossiers de candidature du 14 au 25 juin, 12 place du Panthéon, pièce 54, 75005 Paris

Guerre et paix à l'école

Pour aider à la construction de la paix, une association grenobloise se met au service de l'enseignement

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

QUAND le Cours Thévenon, institut grenoblois privé qui prépare au sein de l'International Business School des adjoints de dirigeants de PME-PMI (niveau bac+3), se mit à inclure, dans son programme de formation, des modules d'« éducation à la paix », ce fut comme un pari. Celui d'une formation qui ne devait plus coller à la seule technicité de la comptabilité, du marketing ou du droit, mais qui devait « s'élargir », s'ouvrir à une forme d'éducation civique planétaire, en s'appuyant sur une meilleure compréhension du monde contemporain. *« C'était intuitif*, précise Nadine Kerguen, la directrice de l'International Business School. *Je constate au bout d'un an que cela a fortement suscité l'intérêt des élèves. »*

En neuf séances de trois heures, pilotées par des universitaires (professeurs d'histoire ou de géographie, de sciences politiques ou de droit public), un ingénieur et un ancien « béret bleu » des Nations unies, les élèves du Cours Thévenon ont donc approché le monde sous son angle géopolitique. *« C'est un aspect rarement abordé dans le système éducatif*, explique Richard Petris, membre fondateur de l'Association des amis d'une école de la paix à Grenoble (1), *contrairement aux Etats-Unis, où l'on recense sur quatre cents à cinq cents campus des travaux de recherche spécifiquement consacrés peu ou prou à la construction de la paix. »*

Reprenant à son compte la formule de Saint-Exupéry : *« Les hommes élèvent trop de murs et ne construisent pas assez de ponts »*, l'Association des amis d'une école de la paix tente ainsi, depuis 1989, de porter sur les fonts baptismaux un espace d'échanges, d'enseignement, de recherche et d'information du public, *« ouvert à tous et caractérisé par la tolérance et la laïcité »*, sur les conditions et les facteurs d'une évolution du monde vers la paix. Une école de la paix, en somme, *« qui ne peut, en rien, être comparée à un simple mouvement pacifiste – car nous ne le sommes pas nécessairement »*, précise Richard Petris.

L'association grenobloise, qui compte cinq cents adhérents parmi lesquels des enseignants à la retraite, des ingénieurs, des sociologues, des avocats, un ancien président d'université, des écrivains (Bernard Clavel, entre autres), ne veut avoir d'autre objectif que celui de sensibiliser à la compréhension des facteurs qui engendrent les guerres. *« De favoriser ce mouvement de recul qui met en perspective les différents éléments (historiques, commerciaux, écologiques...) qui font se nouer et se dénouer les conflits*, explique M. Petris, *afin d'en tirer des leçons. »*

Proposer des outils

« Nous n'avons pas l'utopie de croire qu'il n'y aura plus de conflits, prévient Raymond Charvet, président de l'association. *Mais nous pensons que l'éducation, la connaissance et l'analyse des faits sont des chemins obligés pour mener à la construction de la paix. De manière très réaliste, ce travail peut se faire à l'école. L'école de la paix n'entend pas pour autant agir en lieu et place de l'éducation nationale. Notre intention est de proposer des outils documentaires et, avec l'appui de professionnels, de promouvoir des modules de formation et de sensibilisation à la géopolitique. »*

A destination directement des écoles et des universités (l'Institut d'études politiques de Grenoble son-gerait à créer une structure d'accueil de ces modules), ou mieux, estiment les responsables de l'association, des instituts universitaires de formation des maîtres. A l'image du travail qu'effectuent l'Université de paix de Namur, en Belgique, l'Institut international de recherche sur la paix d'Oslo, en Norvège, ou encore cette « école de la paix » italienne à Boves, qui travaille en liaison avec l'université de Turin.

Pour vivre et affûter... ses armes, l'association s'est déjà attelée à plusieurs contrats de recherche. Avec la Fondation pour les progrès de l'homme par exemple, pour qui elle analyse les processus de construction de la paix, scrute les problèmes de reconversion des industries d'armement et inventorie les systèmes d'éducation à la paix (développés dans les pays scandinaves et anglo-saxons). Ou en liaison avec la Communauté européenne, qui devrait prochainement financer l'adaptation d'un jeu néerlandais d'apprentissage à la tolérance. Enfin, l'association a tissé des liens avec les clubs UNESCO, présents dans les collèges et les lycées *(voir encadré)* (2).

A l'heure où, à l'Est, se cristallisent les réflexes identitaires, l'entreprise se veut pragmatique. Elle est d'ores et déjà soutenue par le conseil général de l'Isère et huit municipalités, dont une, Domène, petite ville de 6 000 habitants, a décidé de consacrer symboliquement 1 franc par habitant à la construction de la paix. L'idée d'une véritable « école » – si *« généreuse »*, comme l'avait remarqué à ses débuts Alain Carignon, maire de Grenoble et actuel ministre de la communication, – ne demande, maintenant, qu'à se concrétiser. Et la générosité, en ce domaine, ne saurait avoir un prix.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Association des amis d'une école de la paix, 3, rue de Strasbourg, 38000 Grenoble. Tél : 76-47-13-80.

(2) Il existe environ trois cents clubs UNESCO en France dans les lycées et collèges, pour lesquels l'objectif est de promouvoir les idéaux de l'organisation internationale, dont ils sont néanmoins indépendants. Fédération française des clubs UNESCO, 2, rue Lapeyrère, 75018 Paris.

Lycéens des villes, écoliers des banlieues

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

C'est une idée simple, modeste et généreuse, qui prend vie dans les rires et le chahut d'une vingtaine d'enfants du quartier de la Villeneuve, en périphérie de Grenoble, massés autour de l'entrée de leur école, un mercredi après-midi. Chacun pousse pour entrer le premier. *« Moi, j'suis bien inscrit, m'sieur ? »* Woehengy, Mohamed, Hakim, Helimo, Dounia, Karim sont là pour jouer ensemble, bien sûr, pour profiter, deux heures durant, des jeux de la ludothèque de l'école des Bouleaux. Mais ne sont-ils pas là aussi pour Guy, Julie, Sandrine, Roch ou Gwenaël ?

Guy, Julie et les autres sont élèves en terminale B ou en première S, au lycée Champollion, lycée de renom grenoblois, cocon du centre-ville, bahut à fière allure, vieilles pierres et passé prestigieux. De permanence à la ludothèque, ils sont, ce mercredi, la face émergée d'un petit iceberg d'une trentaine de lycéens qui, dans le cadre d'un club UNESCO, ont décidé de donner le plus simplement du monde un peu de leur temps aux enfants de ce quartier qui semble partir à la dérive. Des banderoles jaunies témoignent encore de l'attachement à cette école, accrochée au cœur de la cité, mais un temps menacée de disparition : *« Notre école n'est pas à vendre. »*

Excepté Guy, qui habite non loin du quartier, aucun de ces lycéens, plus habitués au confort du centre-ville, ne connaissait réellement la Villeneuve, si ce n'est par ouï-dire. Ce fut, en début d'année, le temps des découvertes : des difficultés scolaires (85 % des familles ne parlaient pas français), de l'environnement (pelouses râpées, cimetière de caddies, détritus de toute sorte lancés par les fenêtres, un jour un paquet de lessive, un autre des vêtements usagés, un autre encore un vieux tricycle)... Ici tout est bon à jeter dans les bouleaux de la cour de l'école.

Soutien scolaire

Guy, Julie et les autres se sont donc organisés. Soutien scolaire le lundi et le mardi pour environ une heure. A chacun « son » enfant. Le travail s'est fait en collaboration avec les enseignants de l'école. Le mercredi, ludothèque, pour deux heures. Ou balle-au-prisonnier au pied des barres. On crie, on chante, on se touche, on se tresse les cheveux. Grands frères d'un jour, et bientôt d'une année, les membres du club n'ont pas besoin d'adultes. C'est une affaire de cœur, entre adolescents et enfants.

Les lycéens ne sont pas les seuls à se déplacer. Un jour, les enfants des Bouleaux ont été invités à venir voir le lycée, en centre-ville. Goûter organisé à Champollion, avec visite des salles de biologie, rencontre avec les squelettes et les petites souris de laboratoire. En fin d'année, une balade en montagne est prévue. *Plein air garanti. Dès la rentrée*, on songera à associer plus encore les familles, aujourd'hui en retrait.

« C'est inutile d'aller bien loin pour éduquer à la paix », confie Denis Denjean, professeur de lettres et de latin au lycée Champollion de Grenoble, animateur du club UNESCO et membre, à titre personnel, des Amis d'une école de la paix. *« Il suffit d'ouvrir les yeux à nos portes. »* C'est ce qu'ont compris aujourd'hui les lycéens. Bac ou pas bac, Guy a décidé de maintenir son temps bénévole, malgré les examens. Quand d'autres, fac ou pas fac, ont déjà fait savoir qu'il ne se sépareraient pour rien au monde, *l'an prochain*, de « leur » gamin (e).

J.-M. Dy.

L'Europe des baccalauréats

Suite de la page 15

« *Ce dispositif*, note l'inspection générale, *ne laisse guère aller vers le second cycle secondaire général* [l'équivalent de notre lycée] *qu'une moitié de la classe d'âge, et parfois moins.* »

Du même coup, *« l'accès aux études supérieures générales est, à des degrés divers, moins conditionné par l'examen de fin d'études (ou par le contrôle continu qui en tient lieu) que par le franchissement de barrages intérieurs. »* Les résultats à ces examens finaux sont d'ailleurs très élevés : 97 % de réussite à la *maturita*, plus de 90 % à l'*abitur*, 87 % au VWO hollandais, plus de 85 % à la *selectividad* et encore 78 % aux *A levels* anglais. Avec un taux de réussite de 72 %, le bac français paraît le plus sélectif, mais le taux d'accès au lycée est désormais plus élevé en France que dans la plupart des autres pays européens.

Exception faite de l'Italie, où l'accès à l'université est en principe totalement ouvert aux titulaires de la *maturita*, le baccalauréat ou son équivalent *« se transforme ainsi en concours d'entrée »* dans l'enseignement supérieur, chaque pays ayant inventé ses mécanismes de répartition, soit par les établissements eux-mêmes, soit par une institution nationale spécialisée, comme en Allemagne ou en Angleterre.

Le deuxième terrain où s'expriment *« des choix culturels enracinés dans l'histoire »* est celui du contenu de la formation et par conséquent des épreuves d'examen. Si l'accord est assez général *sur ce que doit être l'enseignement* jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, les dernières années d'études secondaires laissent la place à des particularités parfois saisissantes.

Ainsi le sort fait aux langues vivantes est très différent d'un pays à l'autre : alors que deux langues étrangères, voire une troisième, sont de règle en Suède ou aux Pays-Bas, une épreuve de langue n'est pas encore obligatoire en Angleterre. De même la place de l'enseignement artistique est quasi nulle au baccalauréat alors qu'elle est beaucoup plus importante dans les pays voisins. A titre d'exemple, le *A level « art and design »* est aussi courant en Angleterre que celui de français (3 000 lauréats par an).

Les charmes du contrôle continu

Et les disparités ne sont pas moindres dans le domaine stratégique des enseignements scientifiques. Aux deux bouts du spectre, l'Angleterre et l'Italie. La première est le pays qui insiste le plus sur la formation scientifique, puisque les sciences peuvent peser pour plus de 60 % dans le « baccalauréat » ; mais la liberté de choix offerte aux candidats permet également d'y passer le « bac » sans épreuve de sciences. A l'inverse, en Italie, on fait plus de latin que de mathématiques, y compris au *liceo scientifico*, où l'horaire consacré aux sciences en classe terminale est de 25 % de l'horaire total. Entre les deux, Allemagne, Espagne, Suède ou France offrent un menu intermédiaire, variable selon les filières.

Au-delà du poids relatif des disciplines, éventuellement renforcé, comme en Allemagne ou en France, par le jeu des coefficients, il apparaît, comme le souligne l'inspection, qu'une *« coupure très nette se produit entre l'Angleterre, où les deux dernières années d'études secondaires portent sur trois ou quatre disciplines, et les autres pays où, jusqu'au bout, au moins sept disciplines sont étudiées »*, et jusqu'à dix comme en Italie, en France ou en Suède.

Les mêmes nuances distinguent chaque pays dans l'utilisation qui est faite du contrôle continu. Mais, sur ce terrain, c'est manifestement le France qui se retrouve en position singulière. Même si le livret scolaire intervient pour l'accès aux filières les plus sélectives comme les classes préparatoires, le contrôle continu est quasi *inexistant pour* l'obtention du baccalauréat. A l'inverse, le dispositif suédois repose à 100 % sur l'évaluation en cours de formation, même si une seconde chance est désormais ouverte à tous, grâce à la mise en place d'un test national, le *Högskolprovet*. En Allemagne, le contrôle continu sur les deux dernières années compte pour plus de 70 % dans l'évaluation finale et l'on ne peut guère soupçonner les Allemands de vouloir brader l'*abitur*. En Espagne, il pèse pour 50 %, sur les quatre dernières années. Aux Pays-Bas pour 50 %, sur la dernière année. En Italie enfin, il est plus modeste et repose notamment sur la présence dans le jury d'oral d'un enseignant de l'établissement du candidat qui joue un rôle original d'avocat de l'élève.

On le voit, l'Europe du baccalauréat est encore loin. Mais, partout, le dispositif d'examen sanctionnant, d'une manière ou d'une autre, les études secondaires, « *pilote* » l'ensemble du système éducatif et l'enseignement, *« autant qu'il l'évalue »*, selon la formule de M. Legrand. Et il ajoute une réflexion que peuvent méditer tous les ministres de l'éducation : les « baccalauréats » des différents pays européens ont un *tel* poids dans les cultures nationales et constituent un tel rite de passage *« qu'il peut être, pour les responsables de l'éducation, beaucoup plus difficile de faire accepter une réforme de l'examen qu'une réforme de l'enseignement dont il est le point final »*. La France en offre, depuis quelques années, un excellent exemple.

GÉRARD COURTOIS

Le Monde de l'éducation

Juin 1993

POURSUIVRE DES ÉTUDES APRÈS UN IUT OU UN BTS

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 25 F

à l'école

écoliers des banlieue

Le Monde de l'éducation

POURSUIVRE DES ETUDES APRES UN IUT OU UN BTS

La communication dans l'impasse

Faiblesse scientifique et débouchés incertains : le Comité national d'évaluation est sévère pour les sciences de l'information et de la communication

LE précédent gouvernement les avait cloués au pilori. François Fillon, aujourd'hui ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, ne leur accorde guère de sursis. Selon toute vraisemblance, les diplômes d'études universitaires générales (DEUG) de communication ne perdureront pas. L'application des textes sur la rénovation pédagogique des premiers cycles universitaires, confirmée, dans son principe, par M. Fillon, devrait mettre un terme au développement des vingt DEUG de «culture et communication» existant dans les universités françaises. Ils n'apparaîtront plus que masqués, derrière une mention de «médiation culturelle et communication» dans le DEUG arts et dans le DEUG lettres et langues.

En 1992, la tentative de supprimer purement et simplement ces premiers cycles de communication avait échoué. Les réactions virulentes des enseignants et des étudiants de ce secteur avaient obligé le gouvernement à revoir son texte. Qualifiées d'*«usines à chômeurs»* par Claude Allègre, alors conseiller spécial de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, ces formations n'avaient dû leur salut qu'à la difficulté d'étayer cette accusation (*le Monde* du 12 mars 1992). A l'époque, seul le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) se permettait des réserves en indiquant, dès 1987, que les possibilités d'emplois dans ce domaine n'étaient pas illimitées. Mais rien de très précis encore.

Il manquait dans ce domaine un état des lieux, une analyse globale et quelques esquisses de l'avenir. Cette lacune vient d'être comblée par le Comité national d'évaluation des universités (CNE) puisque, pour son deuxième rapport entièrement consacré à une discipline et non pas à une université, le Comité national d'évaluation s'est penché sur le sort des sciences de l'information et de la communication. Il y a trois ans, cet organisme s'était penché au chevet d'une «vieille dame», la géographie (*le Monde* du 9 novembre 1989). Il ausculte, cette fois-ci, une discipline récente, créée depuis moins de trente ans.

Et, comme pour la géographie, cette radioscopie complète d'une discipline, passant au crible les formations proposées, tentant d'évaluer les débouchés des étudiants et s'attardant sur la recherche effectuée par les enseignants-chercheurs, est passionnante. Moins d'ailleurs sur les premiers cycles, où la cause paraît désormais entendue, que sur les difficultés des sciences de la communication à se faire vraiment admettre au sein du petit monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Concernant les premiers cycles de culture et communication mis en place dans les établissements d'enseignement supérieur, les experts du comité indiquent clairement que si la rénovation pédagogique n'avait pas déjà tranché, ils auraient proposé la suppression des DEUG culture et communication. *«La mention «médiation culturelle et communication» dans le nouveau DEUG arts et celui de lettres et langues va dans le sens d'une clarification des objectifs et des contenus.»*

Un afflux d'étudiants

Car il convient aussi de rappeler aux étudiants qu'un premier cycle universitaire n'a pas pour mission de fournir un enseignement professionnalisé. Les instituts universitaires de technologie (IUT), qui furent historiquement les précurseurs d'un enseignement d'information et de communication, répondent, eux, à cet objectif et permettent une *«bonne»* insertion professionnelle de leurs diplomés. Quant aux préparations au brevet de technicien supérieur (BTS), elles se caractérisent par un nombre considérable de formations privées de niveau très inégal.

Cette offre éparse, *«un peu anarchique»*, engendre une demande tous azimuts, largement provoquée par le miroir aux alouettes que constituent les métiers de la communication. Les jeunes ont été de plus en plus nombreux à s'engouffrer dans ces disciplines récentes au vocabulaire «branché» et menant à des métiers de rêve. Durant l'année 1990-1991, environ six mille bacheliers étaient scolarisés dans les sections de technicien supérieur et plus de douze mille étudiants inscrits dans les formations universitaires. Mais la pyramide est trop large à la base : si, en 1990, 5 000 bacheliers se sont inscrits en première année de DEUG culture et communication, ils ne seront, statistiquement, que 1 500 à obtenir une licence et moins de 300 un diplôme d'études approfondies (DEA). Enfin, les deuxièmes cycles – licences et maîtrises – n'affirment pas toujours suffisamment leur différence d'avec les filières professionnalisées, jusqu'à jouer le rôle de parent pauvre, moins bien doté en encadrement, en matériel et en contacts avec les entreprises.

Malgré ces attendus, l'évaluation menée par le CNE aboutit cependant à un constat qui n'est pas catastrophique : aucune donnée statistique précise ne permet de conclure que l'ensemble des formations en sciences de l'information et de la communication mettent trop de diplômés sur le marché de l'emploi. En fait, indique le rapport final, *«le vrai problème pour le monde universitaire est que ce secteur professionnel recrute largement ses cadres en dehors des formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur. De plus, les diplômés de ces filières s'insèrent dans des professions très diverses, parfois extérieures à la finalité supposée de leurs études»*.

Restait à étudier la recherche. Sur ce sujet, le Comité national d'évaluation n'est pas tendre. *«La recherche en sciences de l'information et de la communication n'a pas conquis ses lettres de noblesse vis-à-vis de disciplines plus établies»*, conclut-il. En 1992-1993, la 71e section du Conseil national des universités compte 74 professeurs, 214 maîtres de conférences et 67 autres enseignants. Mais cela ne signifie pas que le corps professoral touchant à ce secteur se limite là. Car de nombreux chercheurs ont préféré ne pas rejoindre cette 71e section et restent rattachés à leur discipline d'origine, qu'il s'agisse de l'histoire, du droit, des sciences politiques ou des lettres...

Faiblesse de la recherche

Au total, les membres de la 71e section ne sont même pas majoritaires parmi les enseignants-chercheurs s'intéressant à la communication. Ils se voient même contester la valeur proprement scientifique de leur domaine, et la pluridisciplinarité dont se réclame la 71e section n'est toujours pas reconnue. Le nombre de thèses soutenues dans ce secteur est par conséquent restreint, moins de 400 en dix ans. L'origine des doctorants provient, pour une bonne part, des pays en voie de développement. L'Afrique noire francophone et le Maghreb fournissent la moitié des thésards.

«Tout en ayant acquis les signes extérieurs de légitimité, cette section n'a pas fini d'en construire les fondements», conclut le rapport. Les deux termes constitutifs ont du mal à cohabiter – l'information comme processus technologique et la communication comme ensemble de pratiques – et doivent aujourd'hui faire face à la percée des sciences cognitives. Au niveau international, ce flou est préjudiciable. La visibilité de la recherche française est faible. Entravés par la volonté de lier l'information à la communication, les travaux des chercheurs français sont peu connus à l'étranger, et eux-mêmes demeurent peu informés, selon le CNE, des publications de leurs homologues européens.

MICHÈLE AULAGNON

▶ ***Les Sciences de l'information et de la communication***, **rapport coordonné par Françoise Massit-Folléa, Comité national d'évaluation, 1993.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*
Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Avec **Le Monde** *sur Minitel - par téléphone*
Admissibilité :
ESCP
36.15 LEMONDE - 36.70.30.70

176 COMPAGNIES AÉRIENNES CLIENTES, 17 TYPES D'AVIONS ÉQUIPÉS : LES MOTEURS SNECMA DÉVELOPPENT L'ESPRIT DE FAMILLE.

Le nouvel Airbus A340 quadriréacteur très long courrier (il a effectué un vol d'essai Toulouse-Perth, soit 14 684 km, d'un coup d'aile) est équipé du nouveau moteur CFM56-5C tandis que l'A330 reçoit les premiers moteurs CF6-80 E1. L'année prochaine, l'Airbus A321 volera, lui, avec des CFM56-5B. Bientôt, en 1995, le Boeing 777 décollera équipé de GE90, les plus puissants moteurs du monde.
Ainsi va le transport aérien: pour améliorer toujours plus l'économie de consommation et de maintenance, pour satisfaire et même devancer des normes de bruit et de pollution toujours plus rigoureuses, pour propulser des appareils offrant des réponses de plus en plus ajustées aux diverses composantes du marché mondial, les avionneurs et les compagnies ont besoin de moteurs précisément adaptés.
C'est pour cela que Snecma, avec ses partenaires, propose une gamme de moteurs civils en constante évolution.

Boeing 737

Développés selon le concept de "familles", les moteurs Snecma permettent aux compagnies aériennes d'optimiser le nombre de pièces communes sur l'ensemble de leur flotte et donc de réduire les coûts de maintenance. Avec ce concept, chaque nouveau moteur bénéficie aussi de l'expérience accumulée sur les versions précédentes, ce qui autorise des taux de fiabilité exceptionnels dès la mise en service.
De plus, progressivement, chaque nouvelle avancée est mise en oeuvre sur l'ensemble des versions qui profitent ainsi toujours du meilleur de la technologie et confortent année après année leur compétitivité.

Les CFM56: une famille en constante progression.
Produits à part égale avec General Electric, dans la cadre da CFM International, les CFM56 constituent le plus grand succès technique et commercial de la propulsion moderne: 10 000 moteurs ont déjà été commandés, dont 6 000 livrés à ce jour.
Initiée avec le CFM56-2 puis le CFM56-3 (le moteur le plus vendu de la décennie 80), la famille s'est ensuite enrichie du CFM56-5A, apparu en 1988 sur l'Airbus A320. Tout récemment, le -5C, plus puissant et lui-même déclinable en plusieurs versions, est entré en service sur l'A340.
En 1994, le CFM56-5B entrera en service sur l'Airbus A321, version allongée de l'A320.

La famille des CF6-80: des moteurs pour les gros porteurs.
De 52 500 à 72 000 livres de poussée: telle est l'étendue des puissances de cette famille destinée aux avions à grande capacité. D'abord limitée à 10% du programme General Electric sur la version CF6-80C2, la participation de Snecma est passée à 20% pour la dernière version de la famille, le CF6-80E1 notamment destiné à l'Airbus A330. Désormais, en plus de la fabrication de pièces maîtresses comme l'aube de soufflante ou la chambre de combustion, Snecma assure à Villaroche le montage final et les essais de ces moteurs.

Le GE90: l'ère des géants commence.
Participant à 25% au programme lancé par General Electric, Snecma devient avec le GE90 l'un des acteurs majeurs dans le domaine des très gros moteurs: la société contribue en particulier à la conception et à la fabrication de pièces-clés, telles que les compresseurs haute et basse pression, la soufflante en matériaux composites, ainsi que le montage et les essais. Le plus grand banc d'essais d'Europe est opérationnel au centre de Villaroche.
Lors des derniers essais, le GE90 a battu le record du monde de poussée avec 105 400 livres.

CFM 56-5C
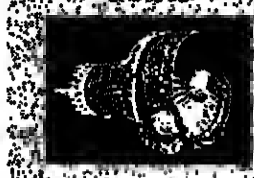

Snecma-General Electric : 20 années de partenariat exemplaire
La réussite technologique et commerciale exceptionnelle des CFM56 tient d'abord à une coopération exemplaire entre Snecma et General Electric. Plus de vingt ans après ses débuts, en 1972, leur fonctionnement est si efficace que CFM International (c'est le nom de la société commune) est devenue un cas d'école étudié à Harvard School. La mise en commun des savoir-faire porte sur tous les domaines de la construction d'un moteur d'avion depuis la conception, le développement, la fabrication jusqu'au montage et aux essais, à la commercialisation et à l'après-vente. Le partage des tâches à 50/50 est clair et motivant pour les deux partenaires : la production des pièces se fait à part égale et chacun assure également la moitié du montage. Snecma et General Electric collaborent étroitement pour assurer une couverture mondiale du service aux clients : chaque opérateur aérien sait qu'il peut compter sur la mobilisation des ressources des deux sociétés. C'est ainsi qu'ensemble elles se sont affirmées comme des leaders de l'après-vente. Résultat : en 20 ans et 6 000 moteurs déjà livrés, la famille CFM56 a représenté plus de 38 milliards de francs pour la seule part de Snecma.

snecma
LES MOTEURS DU CIEL

Y&R CAPITAL IMAGE 93

هكذا من الإصل

ÉCONOMIE

BILLET

Matra plaide en vain

Au terme d'une procédura lancéa en juin 1991 contre lea aides accordées à Ford et à Volkswagen, Matra e été déboutée de son action par la Cour européenne de justice de Luxembourg. Près de 5 milliards de francs d'aides, dont 70 % d'origine communautaire, devraient alimenter les caisses des deux constructeurs pour bâtir une usine de véhicules monospaces à Setubal, au Portugal. Pour la Cammission, cette aide devrait financer le *coût supplémentaire* de fonctionnement occasionné par cette usine quelque peu excentrée, tout en soutenant le développement d'une région *« défavorisée »*.

A une époque où la crise automobile fait rage, cette décision était surprenante. Cette unité produira 190 000 monospaces par an ; elle portera à 450 000 les capacités de production européennes, pour un merché annuel du monospace estimé actuellement à 300 000 unités environ, selon Matra, concepteur et constructeur de la Renault Espace. Soue couvert d'aménagement du territoire européen, cette aide contribuera à eggraver le problème des surcapacités dont souffrent tnus les constructeurs.

Les 5 000 emplois créés justifient difficilement cette décision. D'eutant plus qu'elle pourrait contribuer à des suppressione d'emplois en d'autres régione du Vieux Continent. En outre, le montant de l'aide risque de fausser le jeu de la concurrence, à laquelle la Commission se montre très attachée en d'autrea nccasions. Il serait environ quatre fois supérieur à l'investissement initial de Matra pour l'Espace.

Le constructeur français attend maintenant, mais avec un certain scepticisme, la décision de la juridiction concernant une seconde action qu'il a intentée sur le même dossier devant la Cour de justice eurnpéenne. Il invoque cette fois-ci l'entente ainsi réalisée entre le premier, Volkswagen, et le cinquième constructeur automobile européen, Ford.

Au ministère de l'industrie, silencieux jusqu'elors sur cette affaire, on se dit désormais très *« attentif au dossier »*. Quant au partenaire de Matra-Renault, il continue de faire le gros dos. L'affaire des 12 milliards de francs d'aide de l'État francais accordés en 1987 à la firme au losange, at critiqués par Bruxelles, n'est pas ai loin...

ANNIE KAHN

La visite du premier ministre à Washington et les négociations commerciales Europe-Etats-Unis

Edouard Balladur a tenté de « se faire comprendre » de Bill Clinton

Partant du principe que rien ne vaut une franche explication, le premier miniotre, Edouerd Balladur, est venu, merdi 15 juin à Washington, présenter de vive voix au président Clinton l'opposition résolue de la France eu volet agricole du GATT tel qu'il e été négocié jusqu'à présent.

WASHINGTON

de notre correspondant

Outre une première prise de contact avec Bill Clinton, l'exercice avait pour objet de dire *« les préoccupations de la France »*, a expliqué Edouard Balladur, et *« d'entendre celles des Etats-Unis »*. Prudemment, le premier ministre avait souligné qu'il n'élait pas venu *« négocier »*. Autrement dit, il ne fallait pas s'attendre que son entretien d'une heure et quart à la Maison Blanebe débouchât sur des résultats immédiatement concrets. De fait, a nhservé M. Balladur devant la presse, *« nnus nvnns échangé nos points de vue pour bien se faire comprendre et pour bien comprendre »* le point de vue de l'autre.

Les Etats-Unis accnsent la France de bloquer tout progrès vers la cnnclusion de l'Uruguay Rnund – snr la libéralisation du commerce mondial – en défendant des positions « protectinnnistes » en matière agricole. Le président Clioton serait-il décidé à se montrer plus cnulaot ? Le premier ministre a répnndu avec nne remarque qui, pour être empreinle d'one extrême courtnisie, n'en était pas moins vague : *« J'ai trouvé* [en M. Clinton] *un homme ouvert qui veut bien prendre en compte les arguments de son interlocuteur et je me suis efforcé d'nvoir la même ntitude. »*

Parce qu'il prévoit, selon Paris, une réduction trop importante (21 % d'ici à 1999) do volome des exportations agricoles subventionnées européennes, la France refuse d'entériner le compromis conclu en novembre dernier à Washington – l'accnrd dit de Blair House – entre la Commissioo de Bruxelles et les Etats-Unis. *« Il n'y n pas d'accord de Blair House »*, a dit le premier ministre ; *« il y a un pré-accord »* sans caractère contraignant tant qu'il n'aura pas été adopté par le conseil des ministres de la Communauté. La formule a le mérite de rappeler que cette affaire relève au moins autant d'un différend entre Européens que d'un différend entre l'Europe – nu la seule France – et les Etats-Unis.

Trois points d'achoppement

Le premier ministre a indiqué qu'il avait assuré à M. Clintnn que la Franee était attachée à la *« conclusinn heureuse »* de l'Uruguay Round, ce qui suppose, pour lui, *« la cnnclusinn d'un occord équilibré et global »*. Il a énuméré trois points d'achnppemeot. Le volet agricole, bien sûr : M. Balladur a répété snn nposition au *« pré-accord de Blair House »*, qui *« ne prend pas suffisamment en compte les intérêts de l'ogriculture européenne »*. C'est nn constat de désaccord total, sans ambiguïté.

Deuxième élément de frictinn : les Etats-Unis se refusent à accepter, dans le cadre de la négociation commerciale, uo mécanisme de règlement commun des différends. En jargon dn GATT, on dit qu'ils privilégient *« l'unilatéralisme »* sur nne approche *« multilatérale »* du règlemeot des conflits commerciaux. A sa manière, c'est-à-dire dans une langue beaucoup plus élégante et plus diplomatique, M. Balladur observe que la France *« n le souci de voir les parties disposer des mêmes instruments de défense commerciale »*. Le reproche s'adresse directement à l'administratinn Clinton. Elle entend renforcer une dispositinn de la législatinn commerciale des Etats-Unis – la sectinn dite 301 – qni permet aux industriels américains de saisir leur gouvernement dès l'instant qu'ils décident – tout seuls, « unilatéralement » – qu'ils sont victimes d'une concurrence étrangère déloyale.

Troisième élément du cootentieux : la France estime que l'on ne débloquera pes la négociation tant qu'on la limitera au dossier agricole alors que l'Uruguay Round porte sur bien d'antres secteurs d'activité. Le problème est que, s'il y a un « gronpe de pressioo agricole » français, il y a aussi un groupe de pression agricole américain. Ce groupe estime que l'Uruguay Round dnit lui permettre de regagner des parts de marché qui lui auraient échappé ces dernières années du fait, dit-il, d'une concurrence déloyale européenne. D'où l'insistance des Etats-Unls sur le dossier agricole.

Il y a une semaine, M. Clinton avail adressé ses *« remerciements »* à M. Balladur qui venait d'annoncer que la France acceptait uo des points du eompromis de Blair House, celni portant sur les oléagineux. *« C'est un gros plus »*, avait dit le président américain. A s'en tenir aux déclarations faites mardi par le premier ministre et au mutisme à peu près total des autorités américaines, c'est *« un plus »* qui o'e pas permis de progresser sur le reste du malheureux *« pré-accord de Blair House »* (du nom de la fnrt jnlie maison abritant les chefs d'Etat étrangers en visite à Washington).

M. Balladur, qui était accompagné du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, o'a pas été prolixe sur les autres sujets abordés avec M. Clinton : sécurité européenne, aide à la Russie et à la Bnsnie. Sur le premier point, M. Balladur a exposé le projet français d'un pacte de stabilité en Europe, projet qui, a-t-il dit, doit d'abnrd être discuté entre parteoaires de la CEE (à Copenhague, fin juin). Des propositions seront ensuite faites aux Etats-Unis qui seront *« compatibles »*, a insisté M. Balladur, avec le *« maintien de l'Alliance »* atlantique, *« à laquelle nnus sommes attachés »*. Confirmant l'impression que l'administratinn Cliotno serait dans ce domaine beaucoup moins dogmatique que la précédente (que le seul projet d'euro-corps hérissait d'effroi), M. Balladur a observé que le président américain *« voyait favorablement »* l'initiative française.

Sur la Bosnie, l'élément nouveau est venu de M. Clinton. Lors d'une conférence de presse lenue avant soo entretien avec M. Balladur, le président a fait valoir que les Européens, devant le peu de succès de leurs solutions en Bosnie, finiroot par se rallier à la proposition américaioe d'option militaire limitée (levée de l'embargo sur les armes et bombardements aériens).

ALAIN FRACHON

Sans objectif chiffré

Le CNPF engage une campagne nationale pour l'emploi des jeunes

Promise depuis un mois par ses responsables qui réclamaient un peu de patience, *« la grande campagne natinnale »* dn CNPF pour l'emploi des jeunes a été officiellement lancée, mardi 15 juin, par François Perigot. Son annonce intervient après la rencontre do 7 juin entre les fédérations patronales et le premier ministre au cours de laquelle Edouard Balladur avait voulu en appeler au sens des responsabilités des chefs d'entreprise (*le Monde* du 8 juin).

Baptisée « Cap sur l'avenir », d'une dnrée minimale d'un an, cette campagne vise à *« mobiliser »* et à *« engager »* les eatreprises *« pour qu'un nombre maximum de jeunes soient accueillis dans l'année en contrats d'apprentissage et en formation en alternance »*, selon les termes adoptés par l'assemblée permanente du CNPF, le jour même, dans une motion. Victor Scherrer, vice-président, PDG du groupe Brossard (biscuits) et anteur dn livre *la France paresseuse*, en sera l'aoimateur. Quinze réuninns publiques sont prévues en province et à Paris, dont les deux premières se tiendront le 7 juillet à Lille et le 9 juillet à Lyon. Un premier bilan de l'opération sera tiré, en octobre, à Deauville, lors des journées dn CNPF consacrées à la formation professionnelle.

« Motiver les entreprises pour qu'elles tirent toute l'efficacité des mesures » décidées par le gouvernement en faveur de l'eppreotissage el de la formatinn eo alternance (contrats d'orienlatinn, d'edaptatioo et de qnalification) figure parmi les priorités retenues dans cette opération. Mais, tout en affirmant que *« les chefs d'entreprise font preuve d'un dynamisme et d'un vnlontarisme surprenants »*, le CNPF se refuse à fixer le moindre chiffre à atteindre. Tout au plus, en se référant à l'augmentation de 200 000 jeunes souhaitée per M. Balladur, accepte-t-il d'indiquer que *« l'objectif du premier ministre nous paraît être un élément de référence que nous prenons sérieusement en considération »*. Prudent, il ajoute que ce sera aussi l'occasion d' *« apprendre aux entreprises à connaître les pièges »* de certains dispositifs d'aide à l'emploi et, notamment, de *« parer ainsi au risque éventuel d'être obligé d'embaucher sous contrat à durée indéterminée »*.

Ce faisant, le CNPF a préféré se centrer sur la question des jeunes – *« notre préoccupatinn obsessionnelle »*, a déclaré M. Perigot, – plutôt que de s'attaquer à l'ensemble du problème de l'emploi. Un rapport sur la situatinn sociale à l'appui, cela lui a d'ailleurs permis de rappeler ses positions générales et ses revendications traditioonelles. Par exemple : *« L'emploi ne se décrète pas »* ; *« Toute mesure visant à restreindre la liberté de gestion des effectifs s'avère dépourvue de fondement »* ; les coûts salariaux sont trop élevés et il conviendrait de réviser le mode de calcul du SMIC...

A. Le.

□ **Les salariés pessimistes selon un sondage SOFRES.** – Environ 42 % des salariés estiment que leur situation va *« plutôt en se dégradant »*, selon un sondage SOFRES puhlié mardi 15 juin par le mensuel *Liaisons sociales*. Seuls 18 % des 5 000 salariés interrogés en décembre 1992 et janvier 1993 considèrent que la situation des salariés va *« plutôt en s'amélinrant »* (contre 41 % en 1989) et 69 % d'entre eux jugent leur travail intéressant (contre 80 % en 1989). Enfin, 58 % assurent travailler dans *« une bonne ambiance »* contre 81 % en 1989.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Prix de détail : + 0,1 % en mai.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en mai par rapport à avril. En un an (mai 1993 comparé à mai 1992), les prix augmentent de 3,2 %.

Pour alléger les charges des armateurs

Le gouvernement étend aux cargos de lignes régulières le bénéfice du pavillon des Kerguelen

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, qui est aussi – sauf pour ce qui concerne la pêche et la construction navale – le ministre de la mer, a annoncé, mardi 15 juin, des mesures pour consolider la flotte sous pavillon national. *« Il s'agit*, a-t-il précisé, *de la première partie de mon plan dont la seconde ne sera connue qu'à l'automne ou à l'hiver prochains. Mon objectif est clair : il faut une flotte française forte et sûre et les efforts financiers que fait le gouvernement vont dans ce sens. »*

M. Bosson a décidé d'élargir le bénéfice du pavillon dit des Kerguelen aux navires de fret de lignes régulières. Les armateurs concernés sont le groupe public CGM et la Maritime Delmas Vieljeux (MDV) contrôlée par le groupe Bolloré depuis 1991. Actuellement, 68 navires français sur 219 battent le pavillon des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) : environ 40 autres pourraient les rejoindre. Ce pavillon permet aux armateurs d'employer à bord de leurs cargos des marins et officiers étrangers, ce qui entraîne uo allègement des coûts d'exploitation. Mais pour éviter une hémorragie de navigants français, les gouvernements précédents avaient décidé de faire prendre en charge par le budget de l'Etat les deux tiers des charges sociales des équipages restant français dans une limite de 35 % de nationaux sur la totalité de l'équipage. Cette limite de 35 % vient d'être relevée par le gouvernement Balladur à 70 %. Le coût pour l'Etat – étant entendu que les autres systèmes de soutien (aides à l'investissement, préretraites, remboursement de la taxe professionnelle) demeurent – est évalué à 50 millions de francs.

Les armateurs ont accueilli favorablement cette avancée tout en regrettant le *« côté partiel »* de la mesure. En effet, *« pour quelque 50 millions de plus, il aurait été possible de faire bénéficier de cet allègement tous les navigants français sous pavillon TAAF, mais aussi ceux qui ne sont pas concernés par cette mesure, à savoir les navires à passagers, notamment les car-ferries bretons qui naviguent entre la France et la Grande-Bretagne sur la Manche, soit 1 500 emplois »*, selon le Comité central des armateurs.

M. Bosson a indiqué que cette extension du pavillon des Kerguelen constituait *« une bouée de sauvetage considérable pour la CGM, dont la situation est très préoccupante »*, avec quelque 4 milliards de francs d'endettement. Son président, Eric Giuily, est en négociation avec Vincent Bolloré, patron de MDV, pour aboutir à des rapprochements dans le cadre de la privatisation prochaine du groupe public.

F. Gr.

En raison d'un important déficit financier

Le centre de transfusion sanguine de Toulouse a déposé son bilan

TOULOUSE

de notre correspondant

Les trois cent soixante salariés du centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Toulouse contenaient mal leur désarroi, leurs pleurs pour certains, quand, lundi 14 juin, au sortir de la réunion d'un ultime conseil d'administration, le directeur leur a annoncé la nouvelle, attendue et redoutée, du dépôt de bilan.

Selon son directeur, François Destroel, le CRTS souffre, en effet, d'un *déficit budgétaire important* : 10 millions de francs en 1992, davantage en 1993 selon les projections en cours.

Association loi de 1901, le CRTS connaît une baisse d'activité de 30 % par an, due pour l'essentiel aux nouvelles pratiques liées à la transfusion sanguine et aux politiques de maîtrise des dépenses de santé, mais aussi à une situation spécifique : le secteur de la biologie se serait développé trop vite à Toulouse.

Au terme du plan arrêté par le conseil d'administration, les activités de biologie du CRTS seront rattachées au centre hospitalier régional (CHR), qui assurera le reclassement d'une partie du personnel. Mais plus d'une centaine de salariés ne seraient pas repris et, pour l'instant, la direction des hôpitaux se borne à dire qu'elle fera son possible. *« On ne peut envisager de mettre en péril l'hôpital et de compromettre la restructuration que nous mettons en place avec des sureffectifs dans les laboratoires »*, a précisé René Rétig, le directeur du CHR.

La situation que connaît le CRTS de Toulouse n'est pas isolée. D'autres centres, notamment ceux de Montpellier et de Bordeaux, connaissent aussi des difficultés financières.

G. V.

Caisse de retraite des fonctionnaires non titulaires

L'IRCANTEC a redressé ses comptes

Tributaire de la politique de l'emploi dans la fonction publique et victime de pratiques parfois discutables de la part de l'Etat, l'IRCANTEC (Institution de retraite cnmplémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales) a retrouvé une situation financière favorahle. Mardi 15 juin, ses dirigeants ont annoncé un résultat positif de 823 millinns de francs pour 1992, qui s'ajoute à celui de 310 millions dégagé en 1991.

« Très satisfaisants », ces comptes sont la conséquence de ehnix dracnniens. Doté d'un cnnseil d'administration paritaire, mais dirigé *de facto* par l'Etat, l'IRCANTEC (1,9 millinns de cotisants, 1,2 millinns de retraités) a longtemps été géré de façon surprenente. Ainsi, en 1987, il suffisait de verser 0,80 frane de cotisatioo pour acquérir l'équivalent de 1 fraoe de droit à la retraite... Depuis, le « taux d'eppel » a été porté à 125 % (1,25 frane de eotisation permet d'acquérir 1 frane de points de retraite), eomme e'est le cas à l'ARRCO, régime eomplémeotaire de l'ensemble des salariés du secteur privé.

Dens ces eonditions, les réserves ont été recoostituées – elles représentent aetuellement huit mois de prestations – et le taux de rendement a été préservé (en moyenne, un retraité « récupère » ses cntisatinns après huit ans et trois mnis). Cependant, persiste une règle instaurée par les pouvnirs publics : lorsqu'un eontractuel de l'Etat est titularisé, l'IRCANTEC doit rembourser au ministère des finances l'intégralité des entisations perçues. Contraire au principe de la retraite par répartitinn, cette pratique concerne chaque année plos de 50 000 agents et engendre un manque à gagner évalué eotre 290 millions et 350 millions de francs.

J.-M. N.

La fermeture d'une usine Timex en Ecosse

Les « jaunes » de Dundee

La fermeture de l'uoine Timex de Dundee, en Ecosse, annoncée, mardi 15 juin, marque la fin d'un conflit sociel qui fut l'un des plus mouvementés de ces dernières années. La direction américaine de Timex et les syndicats s'accusent mutuellement d'être responsables du licenciement de plusieurs centaines de salariés.

LONDRES

de notre correspondant

A Dundee, on assistera encore quelque temps à cet échange houeux qui se déroulait chaque matin, vers 8 heures, à la porte de l'usine Timex. Et puis, si le calendrier annoncé mardi 15 juin par Mohammed Saleh, le directeur des ressnurces humaines du groupe américain, est respecté, tout sera consommé avant Noël. Pendant des semaines, plusieurs centaines de personnes (jusqu'à 2 000) se sont massées quotidiennement le long de la route et devant les grilles, pour attendre les cars de la honte. A bord, souvent courbés sous les sièges ou le visage dissimulé par des journaux ou des passe-montagnes, les « jaunes », ces salariés réembauchés sélectivement et discrètement moyennant un salaire horaire de *« pays du tiers-monde »*, comme disent les syndicats, se tenaient cois, évitant toute provocation.

Dehors, hurlant, le visage déformé de colère, les enfants au premier rang, les 343 salariés de Timex (80 % de femmes) licenciés en bloc le 17 février, conspuaient laa *« voleurs de salaire »* au cri de *« bloody scabs ! »* (*« sales jaunes »*).

L'annonce, le 14 juin, de la démission de Peter Hall, le président honni de l'usine écossaisse, un moment considérée comme une *« victoire »* des syndicats, était cependant le signe avant-coureur d'une issue fatale. Mohammed Saleh a souligné que cette décision était devenue inéluctable après des années de pertes financières (10 millions de livres, soit 83 millions de francs de déficit entre 1987 et 1992) et en raison des demandes *« irréalistes »* des syndicats qui exigeaient la réembauche des 343 salariés.

L'usine Timex, qui avait commencé la production de montres en 1946, ne fabriquait plus que des circuits intégrés depuis 1983. Avec l'annonce d'un plan de restructuration, la situetion s'est dégradée. En janvier, après vingt jours de grève, la direction a posé des conditions draconiennes, refusées par les syndicats, et l'ensemble du personnel a été licencié par Peter Hall. Ce dernier a réembauché 290 nouveaux salariés et proposé de recruter des grévistes, mais après un examen d'aptitude et avec une baisse globale de 27 % de leur salaire et un gel des augmentations pendant vingt at un mois.

Les syndicats ont refusé un accord qui revenait, selon eux, à abandonner *« tout ce pour quoi nous nous sommes battus depuis vingt à trente ans »*. A Dundee, où le chômage dépasse 10,2 % de la population active, la fermeture de Timex est considérée comme une véritable tragédie.

LAURENT ZECCHINI

ÉCONOMIE

Les prévisions du gouvernement devant la Commission des comptes de la nation

Le prix de la récession allemande

Suite de la première page

Dans ce cas, la politique économique actuellement menée serait probablement bouleversée sous la pression des mécontentements.

Comment en est-on arrivé là et comment s'explique le désarroi français?

L'annonce faite en deux fois par M. Balladur de sa politique économique a été perçue par beaucoup comme un signe d'hésitation, et donc de faiblesse. Une nouvelle inquiétude en est née, d'autant plus ressentie que le nouveau premier ministre avait donné l'impression d'une grande détermination avant les élections.

Les mesures présentées dans le programme de redressement économique et social du 10 mai visaient pour l'essentiel à assainir les comptes publics – ceux de l'Etat et de la Sécurité sociale – alors que les mesures annoncées le 25 mai dans le plan pour assainir notre économie au service de l'emploi ont eu pour but de soutenir l'activité économique. Le premier ministre se serait contredit, en choisissant d'accroître le déficit public quinze jours après avoir annoncé des impôts et des taxes supplémentaires pour le réduire.

Les seules mesures du 10 mai auraient eu globalement un effet restrictif sur l'activité d'environ 0,3 point de PIB sur un an (à titre de comparaison, le plan d'assainissement Delors de mars 1983 correspondait à 2 % du produit national). Complété par les mesures du 25 mai, le programme Balladur devrait avoir un effet neutre sur la conjoncture, ou légèrement expansif si l'on veut bien considérer que certains prélèvements sociaux décidés auraient dû s'appliquer quelle qu'ait été la politique suivie, tant les déficits s'étaient creusés au-delà du raisonnable. D'une certaine façon, la contradiction est là : dans le passage du plan Balladur d'un effet négatif à un effet positif sur l'activité.

Du jamais vu depuis vingt ans

On assure à Matignon et à Bercy que le principe d'un emprunt lancé à l'automne pour financer des mesures de relance supplémentaires avait été décidé dès l'origine par M. Balladur, qui y tenait beaucoup, mais qu'il fallait d'abord rassurer les marchés quant au sérieux de la politique économique et financière mise en œuvre. Des mesures de relance annoncées d'entrée de jeu alors que l'ampleur des déficits était connue auraient fait courir le risque à la France d'être mal jugée par les marchés. Le franc aurait pu être attaqué et la baisse des taux d'intérêt – objectif prioritaire – retardée pour longtemps.

Peu importe finalement que ces justifications soient vraies ou qu'elles aient été imaginées après coup. Le fait est que MM. Balladur et Alphandéry ont jusqu'à présent très bien mené leur opération de baisse des taux à court terme. Non seulement le principal taux directeur de la Banque de France est maintenant inférieur à celui de la Bundesbank – on n'avait jamais vu cela depuis vingt-six ans, – mais le franc continue de manifester une belle santé, s'approchant de son cours pivot au sein du SME, c'est-à-dire se réévaluant par rapport au mark. Si, comme on n'a cessé de le dire, le niveau élevé des taux d'intérêt est bien la cause de la faillite de nombreuses entreprises, ce qui vient d'être fait est un début de bonne politique.

Quant à l'empressement mis par M. Balladur et son équipe à annoncer aux Français des prélèvements nouveaux pour colmater les déficits publics, il suffit pour en comprendre la raison de voir ce qui se passe dans les pays étrangers qui ont laissé filer leurs comptes. Depuis dix ans, les Belges tentent de redresser leurs finances publiques et n'y parviennent qu'au prix d'efforts infinis qui mobilisent une partie trop importante de leurs marges de manœuvre. La dégringolade suédoise est un autre exemple à méditer : l'ensemble du secteur public, qui était largement excédentaire jusqu'en 1990 (4 % du PIB), s'est retrouvé en quelques années précipité au fond du gouffre, le déficit public atteignant maintenant 15 % du PIB. Tout cela pour dire que la façon dont M. Balladur a présenté son plan n'était probablement pas habile puisqu'elle a inquiété plutôt que rassuré. Mais, sur le fond, les décisions prises ne semblent guère contestables. L'art malgré la manière, en quelque sorte.

Un budget remanié

La stratégie du premier ministre privilégiant les entreprises au détriment des ménages dans la distribution des crédits budgétaires est-elle la bonne? Autre interrogation, autre motif d'inquiétude. Le budget de 1993 voté fin 1992 vient d'être largement remanié par le Parlement, qui a voté à la fin de la semaine dernière un collectif ajoutant aux 1 402 milliards de dépenses prévues il y a six mois 74 milliards de francs de charges supplémentaires. Une partie d'entre elles (44 milliards de francs), partiellement compensées par 20 milliards d'économies, ne feront que couvrir des dépenses prévues dans le budget initial de 1993 mais non financées. Une autre partie (50 milliards de francs) constitue le plan de relance. Un plan qui bénéficie pour l'essentiel aux entreprises (39 milliards de francs) sous des formes diverses : aide à l'emploi, BTP, taxe professionnelle, TVA...

Les ménages ne bénéficient, quant à eux, que de 11 milliards de francs (2 milliards de réductions d'impôts s'y ajouteront en 1994 sous forme de droits de mutation, d'abattement forfaitaire pour les propriétaires de logements, de réduction des plus-values immobilières). Faveur largement effacée par le prélèvement d'une trentaine de milliards de francs qui va être opéré, dès cette année, sous forme de CSG (25 milliards) et de taxe supplémentaire sur l'essence (4 milliards), les entreprises ne supportant, elles, qu'un peu plus de 3 milliards de TIPP.

Dans la mesure où la crise actuelle semble entretenue par la faiblesse de la consommation des ménages, ne fallait-il pas favoriser le revenu des Français plutôt que de continuer à distribuer des aides aux entreprises qui, globalement, débauchent et réduisent leurs investissements? Ces interrogations et ces inquiétudes sont entretenues par les critiques de certains leaders de la majorité qui pensent, comme M. Giscard d'Estaing, que les prélèvements sur les ménages vont encore réduire la consommation. Peut-être. Mais deux arguments forts justifient le choix de M. Balladur.

Le premier est que l'aggravation de la crise a été si subite à partir de l'été dernier que de nombreuses entreprises ferment chaque jour leurs portes. Pour enrayer ce cataclysme, des aides de trésorerie (TVA) peuvent être efficaces, de même que des commandes directes (bâtiment et travaux publics, aides à l'emploi). Les premières représentent 29 milliards de francs, les secondes 10 milliards de francs dans la loi de finances rectificative qui vient d'être votée.

Le CNPF contesté

Le second argument est que le pouvoir d'achat des ménages a sensiblement augmenté en 1991 et en 1992 (de 3,8 % sur les deux années), plus vite que dans beaucoup de pays étrangers, ce qui n'a pas empêché la consommation ces deux dernières années de progresser bien plus lentement qu'en 1989 (+ 3,4 %) et qu'en 1990 (+ 6,3 %). Contrairement à tout ce qui s'était passé depuis trente ans au cours des périodes difficiles, les Français n'ont pas cherché à tirer sur leur épargne pour maintenir un haut niveau d'achat. Ils ont au contraire mis plus d'argent de côté. A quoi aurait servi, dans ces conditions, une politique salariale plus généreuse ou une augmentation des allocations familiales?

Les premiers et incontestables succès du gouvernement en matière de taux d'intérêt n'ont pas empêché les chefs d'entreprise de faire grise mine. Il n'est que de voir l'attitude revendicative du CNPF, réclamant à cor et à cri des allégements fiscaux, pour imaginer à quel point l'organisation patronale est contestée par sa base. Une base suffisamment inquiète de la dégradation de la situation pour douter de la compétence de l'équipe au pouvoir.

La mauvaise impression donnée par un plan distillé en deux temps et par des mesures manifestement improvisées (la ridicule affaire de l'aide publique aux baisses de salaires, abandonnée aussitôt qu'annoncée) s'ajoute au scepticisme né des graves erreurs commises depuis un an par presque tous les organismes de conjoncture français, étrangers, publics, privés, internationaux. Même s'ils ont leur part de responsabilité dans la quasi-faillite des prévisions, on comprend le peu de crédit qu'accordent maintenant les chefs d'entreprise à tout ce qui peut leur être dit sur la reprise. Philippe Sigogne, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) rappelle, dans la revue *Option finance*, l'erreur monumentale qui avait déjà été commise à l'été 1974, époque où l'opinion générale était que le premier choc pétrolier venait d'être surmonté. Trois mois plus tard, tout s'effondrait.

Une avalanche d'erreurs

Le « redémarrage » annoncé par M. Alphandéry pour 1994 se produira peut-être, probablement même. Rares seront pourtant ceux qui y croiront. Chacun se souvient que, en octobre 1992, le gouvernement Bérégovoy annonçait pour cette année une croissance de 2,6 %, alors même que l'économie française était entrée en récession trois mois auparavant. Il y a quelques semaines seulement, la nouvelle équipe au pouvoir avait annoncé un recul de 0,4 % de la production nationale, prévision qui vient d'être corrigée du simple au double. Si l'on tient compte des dernières rectifications, l'erreur aura porté sur 3,6 points de PIB en huit mois, représentant 230 milliards de francs. Un manque à produire considérable dont on commence maintenant à comprendre l'origine : la récession allemande, aussi brutale que peu attendue et qui plonge l'Europe entière dans les pires difficultés. Dans leur ensemble, les douze pays de la Communauté connaîtront une récession de 0,5 % en 1993.

Une telle avalanche d'erreurs laissera des traces profondes, qui devront être enrrigées. Pour l'heure, ces erreurs entretiennent un climat détestable, aggravant une situation déjà peu brillante. De ce point de vue, M. Balladur n'est pas bien inspiré de décrire l'économie française en termes aussi noirs. Une économie qui, au-delà de ses difficultés passagères ou structurelles (emploi), a beaucoup progressé, qui s'est profondément modernisée, ainsi que le soulignent régulièrement les grands organismes internationaux comme le FMI et l'OCDE.

Si la politique économique engagée ne peut produire que lentement ses effets, son bien-fondé n'est dans l'ensemble guère contestable. Le problème de loin le plus difficile va être de gérer l'axe franco-allemand à travers une grave récession et l'ébranlement durable d'un pays qui a jusqu'ici constitué l'épine dorsale de l'Europe économique et monétaire. Comment s'émanciper de l'Allemagne sans s'en éloigner? Telle est la question.

ALAIN VERNHOLES

Les nouvelles prévisions gouvernementales

(évolution annuelle en % et en volume)

	1993	1994
Ressources de la nation		
Produit intérieur brut marchand	– 0,8	+ 1,4
(PIB total)	(– 0,4)	(+ 1,4)
Importations	+ 1,2	+ 3,5
Emploi des ressources de la nation		
Consommation des ménages	+ 0,6	+ 1,1
Investissement total	– 2,5	+ 1,3
dont : inv. des entreprises	– 6,4	+ 1
Exportations	+ 0,3	+ 3,2

Équilibre de la loi de finances

(en millions de francs)

	Loi de finances initiale 1992	Loi de finances initiale 1993	Loi de finances rectificative 1993	Situation 1993 après collectif
Opérations à caractère définitif				
Charges à caractère définitif				
* Dette publique (1)	166 863	177 782	20 030	197 812
* Budgets civils	914 795	946 510	40 248	986 758
Fonctionnements (titre II et III)	453 098	482 982	– 3 547	479 435
Interventions (titre IV)	372 063	374 712	33 022	407 734
dont :				
– interventions sociales	165 729	167 560	9 459	177 019
– interventions économiques	106 341	100 811	25 063	124 874
– autres interventions	99 983	106 341	– 1 499	104 842
Équipement civil (crédits de paiement) (titre V et VI)	89 834	88 818	10 773	99 589
* Comptes d'affectation spéciale	15 224	32 145	8 000	40 145
* Défense	240 398	245 642	6 201	239 441
Total des charges à caractère définitif	1 337 080	1 402 079	62 077	1 464 156
Recettes à caractère définitif	1 260 076	1 245 184	– 76 833	1 168 251
Solde des opérations à caractère définitif	– 77 004	– 156 895	– 139 010	– 295 905
Opérations à caractère temporaire (solde)	– 12 932	– 8 522	– 13 150	– 21 672
Solde de la loi de finances	– 89 936	– 185 417	– 152 160	– 317 577

(1) Hors remboursements et dégrèvements d'impôts.

Les recettes de la loi de finances rectificative pour 1993

(en millions de francs)

	Exécution 1992	Loi de finances 1993	Loi de finances rectificative 1993		
			Révision loi de finances	Mesures nouvelles	Recettes révisées
Impôt sur le revenu	307 137	325 010	– 15 910		309 100
Impôt sur les sociétés	135 843	153 305	– 18 305		135 000
Autres impôts directs	106 140	107 227	– 2 927		104 300
Enregistrement et timbre	78 537	85 885	– 7 585	– 835	77 465
Autres produits des douanes	130 493	138 716	– 5 518	6 250	139 460
Taxe sur la valeur ajoutée	654 338	704 077	– 58 877	808	646 008
pour mémoire TVA nette	518 688	555 577	– 50 377	808	506 008
Autres impôts indirects	41 237	45 617	– 2 917	590	43 290
Recettes fiscales brutes	1 453 725	1 559 837	– 112 037	8 823	1 454 623
Remboursements et dégrèvements	– 238 244	– 238 698	– 4 454	– 300	– 243 450
Prélèvements sur recettes de l'Etat	– 219 830	– 237 473		– 840	– 238 313
Recettes fiscales nettes	995 651	1 038 668	– 116 491	5 683	972 860
Recettes non fiscales	165 410	129 248	– 1 775	27 650	155 123
dont recettes d'ordre	16 889	7 910	5 971		13 886
Ressources nettes du budget général	1 161 061	1 212 916	– 118 268	33 333	1 127 983
hors recettes d'ordre	1 144 172	1 205 006	– 124 237	33 333	1 114 102
Ressources nettes du collectif				– 84 933	

Déficits budgétaires

(en milliards de francs)

	Prévu en loi de finances initiale	Réalisé	En % du PIB
1984	– 125,80	– 148,18	– 3,35
1985	– 140,19	– 153,29	– 3,28
1988	– 145,34	– 141,09	– 2,78
1987	– 129,29	– 120,06	– 2,25
1988	– 114,98	– 114,70	– 2
1989	– 100,545	– 100,39	– 1,83
1890	– 90,17	– 93,15	– 1,43
1991	– 80,69	– 131,75	– 1,95
1892	– 89,19	– 226,38	– 3,2
1993	– 165,42	– 317,58 (1)	– 4,4

(1) Après les dispositions du collectif de mai 1993 (chiffres provisoires).

RETROUVEZ LES OFFRES D'EMPLOI DU *MONDE* DANS LE *MONDE INITIATIVES*

Chaque mardi dans le *Monde* daté mercredi

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Actionnaires de MATRA HACHETTE

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés à participer ou à vous faire représenter à

la première Assemblée Générale ordinaire annuelle et extraordinaire de votre société

qui se tiendra le vendredi 25 juin 1993 à 10 heures à la Cité des Sciences et de l'Industrie 30, avenue Corentin Cariou, 75019 Paris.

Actionnaires NOMINATIFS de MATRA HACHETTE, vous avez reçu par courrier l'avis de convocation et les divers documents permettant de participer ou d'être représentés à l'Assemblée Générale : demande de carte d'admission, formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance.

Information des actionnaires : Bureau d'accueil : 5, rue Beaujon 75008 Paris
Tél. : (1) 47 66 03 06 - Minitel : 3616 Matra

• Un chiffre d'affaires en hausse de 3,8 %
• Un résultat d'exploitation et un résultat net en fort redressement
• Proposition de dividende : 2,20 F (hors avoir fiscal)

MATRA HACHETTE

هكذا من الأصل

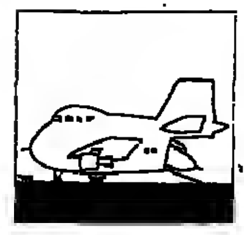

LE 40e SALON DU BOURGET

La station Freedom hors de prix

Vols spatiaux habités : la fin des rêves

Le monde en aurait-il déjà fini avec ses ambitions spatiales en matière de vols habités ? La Russie s'effondre lentement et cherche de l'argent. L'Europe, après la conférence de Grenade, cherche un second souffle et se donne deux à trois ans pour réfléchir. Quant à l'Amérique, *elle se replie sur elle-même* et envisage des économies drastiques sur sa station spatiale Freedom. Naguère vedettes du Salon du Bourget, les somptueuses maquettes des stations spatiales actuelles ou en projet brillent aujourd'hui par leur absence à l'exception d'une piscine dans le pavillon de l'Agence spatiale européenne où des astronautes en scaphandre miment des opérations en apesanteur qu'ils mèneront peut-être un jour dans le module européen Colombus.

Voici quelques années, lors des conférences spatiales européennes de Rome et de La Haye, tout paraissait encore possible. Les enthousiasmes étaient intacts, les budgets confortables et l'Europe n'envisageait rien moins que de se hisser au niveau des plus grands en développant une mini-navette spatiale Hermès et un programme de modules habitables, *Colombus*, dont un élément, l'*Attached* Pressurized Module (APM), se grefferait, à la fin du siècle, sur la future station permanente américaine Freedom.

Mais la conjoncture économique a freiné cet élan. Des lézardes sont apparues dans le bel édifice européen dès le mois de novembre 1992 à Munich. Première victime des coups de boutoir de l'Allemagne étranglée par le coût de sa réunification : la navette Hermès. Puis, ce fut le tour, à la fin de l'année dernière à Grenade, du programme Colombus dont les ambitions rétrécirent comme peau de chagrin, l'accent étant mis sur le fameux APM destiné à Freedom et sur le sale quart d'heure que les Américains allaient faire passer aux Européens *« en leur facturant au prix fort le gaz, l'eau, l'air et l'électricité nécessaires au fonctionnement de ce bidon greffé sur Freedom »*.

Les Européens se voulaient cependant confiants. Depuis quelques jours, ils ne cachent plus leur pessimisme du fait des tergiversations des Américains. Ce que le chômage, l'*inflation, la dévaluation des monnaies*, les déficits budgétaires, la récession économique et la reconstruction de l'Allemagne n'ont pas totalement réussi à faire, à savoir tuer les ambitions spatiales de l'Europe en matière de vols habités, les Etats-Unis sont peut-être en train de le « réussir ». Certes, pendant la campagne présidentielle, Bill Clinton et Al Gore s'étaient exprimés en faveur de la station spatiale américaine en dépit de l'avis de certains de leurs conseillers, comme Leon E. Panetta, le directeur de l'Office of management and budget, prêt à tuer ce programme de la NASA pour récupérer les budgets de Freedom et les consacrer à des œuvres plus sociales et à la relance de l'économie.

9 milliards de dollars déjà dépensés

Aujourd'hui, l'heure de vérité a sonné pour la NASA fortement critiquée par le Congrès effrayé de l'augmentation incessante des coûts de la station et peu enclin à tout accepter comme à l'époque de la conquête lunaire. Le long feuilleton des ennuis de la navette et du télescope Hubble, myope avant d'avoir servi, a en effet conduit ses membres à afficher une certaine réserve à l'égard des rêves de la NASA et à réclamer que l'agence spatiale américaine affiche, une fois pour toutes, clairement les coûts de ses programmes.

Consciente d'être dans l'œil du cyclone, la NASA a revu à plusieurs reprises ses prix et ses ambitions à la baisse. Mais la Maison Blanche et le conseiller du président Clinton pour la science, le Dr John Gibbons, ont considéré que l'effort fait n'était pas suffisant. La NASA a donc mis en place une équipe, la Station Redesign Team, chargé en trois mois de trouver de nouvelles économies sur ce programme vieux de dix ans pour lequel 9 milliards de dollars ont déjà été dépensés.

L'exercice ne fut guère facile puisqu'il fut demandé à la NASA d'établir une série de trois scénarios (1) dont les coûts pour les cinq ans à venir (1994-1998) ne devraient pas dépasser 5, 7 ou 9 milliards de dollars. Malgré ses efforts, la NASA a échoué comme l'a montré, le 7 juin, la présentation de son rapport devant le Blue-Ribbon Panel, sorte de comité des sages qui doit statuer à son tour pour le compte de la Maison Blanche. Les quatre options retenues par la NASA qui portent les *noms de code A-1 et A-2 et B et C* conduisent en effet pour les cinq prochaines années à une enveloppe budgétaire bien supérieure comprise en 11,86 et 13,33 milliards de dollars pour réaliser un laboratoire habitable.

Or, pour aller plus loin et transformer cette structure de base en une station permanente et internationale, il faudra débourser des milliards de dollars supplémentaires ce qui porterait ainsi la note finale à un total compris entre 29,4 et 39,7 milliards de dollars si la station est exploitée pendant dix ans. Cette note, salée, inquiète les Européens, comme les inquiètent certaines des options retenues.

Ne pas être des pions

En privé, les représentants des organismes internationaux sollicités pour participer, comme l'Europe, le Japon ou le Canada, à la station se sont clairement exprimés contre l'option C, la moins chère, dont ils contestent la logique et dont ils redoutent le manque de maturité du fait de la *multiplicité d'éléments* à développer. Alors, entre l'option modulaire de l'option A, moins mûre, et celle du projet B, qui récupère une importante partie de ce qui a déjà été développé pour faire une sorte de demie Freedom, les Européens en sont réduits à attendre les conclusions de la Maison Blanche.

La semaine prochaine? Début juillet? Personne ne le sait. Mais il est clair pour le directeur-général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Jean-Marie Luton, qu'il faut s'interroger sur les limites des coopérations. *« L'Europe a déjà dépensé 700 millions d'unités de compte (environ 4 900 millions de francs) sur le programme Colombus*, dit-il, *et il n'y a pas de volonté de la part des gouvernements de financer Colombus tant que l'issue des discussions sur Freedom n'est pas connue. C'est toute la crédibilité du projet qui est en cause, car Freedom n'est pas clair. »*

Le salut pourrait-il venir de l'ex-URSS? Certains l'ont préconisé. Des recommandations ont été faites à Grenade pour rechercher des coopérations avec le Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine qui se disputent les restes de leur empire et ont commencé à vendre à l'encan leurs trésors de technologie dans l'espoir de récupérer un peu d'argent. Aujourd'hui, le bilan est un peu triste. Certes, les activités spatiales de la CEI ne sont pas mortes. Mais il leur manque ce nerf de la guerre qu'est l'argent et sans lequel il sera difficile à la Russie de donner un successeur à la célèbre station Mir.

Bien que vieillissant, cet extraordinaire ensemble habitable de quelque 85 tonnes en orbite n'a toujours pas d'équivalent dans le monde. Notre compatriote Jean-Pierre Haigneré devrait passer trois semaines à son bord à partir du 3 juillet prochain (*le Monde* du 5 mai). Pour la suite, mystère! Des études sont bien en cours « de l'Atlantique à l'Oural » pour savoir s'il faut faire un Mir-2 et quand. Mais lorsqu'on l'interroge, le directeur adjoint de l'Agence spatiale russe, Alexandre Medvetchikov, répond avec un art consommé de l'esquive *que « les travaux concernant Mir-2 sont programmés jusqu'à 2005, mais que la conception de cette station n'est pas encore arrêtée parce qu'il ne faut pas gaspiller les moyens de chacun dans le monde »*.

Tout cela est bel et bon, mais pour M. Luton *« il faut pas se précipiter et juger à l'échelle de quelques mois. »* Bref, se donner deux ans de réflexion pour voir ce que peut et ce que veut chacun, quitte à définir de nouveaux projets. En attendant, souligne le PDG de l'Aérospatiale, Louis Gallois, *« il ne faut pas demander aux Russes et Américains, qui ont toute une panoplie de matériels, d'avoir des idées à notre place. L'Europe doit définir sa propre stratégie avant d'entreprendre des négociations en vue de futures coopérations »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Les options A-1 et A-2 (de 35,2 à 35,7 milliards de dollars) pourraient être opérationnelles en octobre 2000. L'option B (39,7 milliards de dollars) le serait, si elle était choisie, en décembre 2001 et la dernière, C (29,4 milliards de dollars), en janvier 2001.

AUTOMOBILE

PSA : pleins feux sur les diesel

Aussi bien sur les 306 de Peugeot que sur les Xantia de Citroën, on trouve désormais des moteurs qui fonctionnent au gazole. Lors du lancement des deux nouvelles gammes produites par le groupe PSA et qui remplacent pour l'une des marques, celle du lion, les 309 et pour l'autre, celle aux chevrons, les BX, encore fabriquées à *l'heure actuelle par* Heuliez, seules avaient été présentées des versions à essence. On comprendra pourquoi PSA a rapidement mis sur chaîne des modèles diesel, quand on saura la place privilégiée prise par ce type de motorisation en France.

En 1992, la part du diesel dans le total des voitures particulières immatriculées en Europe s'est élevée à 17,1 % du marché, en hausse de 3,5 % sur 1991. Dans la catégorie de véhicules où se situe la 306 les ventes en France ont représenté 45,5 % des immatriculations. Citroën pour sa part, sur une production prévue de 185 000 Xantia en 93 estime à 41 000 le nombre de versions diesel distribuées dans l'Hexagone.

Aujourd'hui aucune marque ne peut négliger ce créneau favorisé, chez nous surtout, par une taxation moins élevé sur le gazole – pour combien de temps encore? – que celle qui frappe l'essence. Si l'on ajoute à cette vertu les qualités « propres » à ce genre de moteur dont on maîtrise la technique, surtout chez PSA et depuis longtemps, il ne faut guère s'étonner que le diesel prenne de plus en plus de poids dans la production nationale. Rappelons quelles sont ces qualités : dépollution, fiabilité, endurance, économie. Certes, les bruits de fonctionnement peuvent encore gagner en discrétion, mais les progrès ont été en quelques années spectaculaires.

S'agissant des 306 Peugeot et des Xantia de Citroën, on trouve sous leur capot le 1905 cm³ déjà exploité sur d'autres modèles du groupe (405, ZX). Toutefois, seule pour l'instant la Xantia peut être livrée avec la suralimentation. La 306 ne sera livrable avec une turbine qu'à l'automne. En version atmosphérique le moteur sort 71 chevaux (51 kW) pour 7 CV. La suralimentation permet un gain de 20 chevaux, ce qui donne à 4000 tours 92 chevaux (67,5 kW) pour 6 CV administratifs. Sur les 306 autant que sur les Xantia, le diesel sans turbo apparaît un peu « court ». Toutefois, c'est une solution qui convient à un grand rouleur. De fait, le surprenante sobriété de la mécanique ne manquera pas de plaire à ceux qui cherchent avant tout dans une voiture un moyen de se déplacer à bon compte.

A l'épreuve de la route, les deux nouveaux modèles révèlent des comportements comparables à ceux que l'on avait relevés sur les versions à essence. On sait que pour l'essentiel la perfection de la liaison au sol est assurée par un essieu arrière à effet autodirectionnel. La tenue de cap en sort vainqueur en toutes circonstances. Sur les Citroën, la suspension est hydraulique dans la version atmosphérique et dans les *modèles de finitions X et SX de* la version turbo. Dans une version qui dispose d'un équipement plus complet (VSX), la suspension hydractive (à contrôle électronique et position « sport » ou « normale ») est montée en série ou en option sur un modèle moins équipé (SX turbo). Aussi bien avec la climatisation, une option dans la majorité des cas, qu'avec l'antiblocage des roues ou les systèmes de fermeture des portes à alarme, les deux constructeurs de PSA, ont, sur les deux gammes, grandement enrichi les choix d'équipements particuliers. Une stratégie éprouvée de longue date par la concurrence étrangère.

C. L.

▶ Tarifs : Peugeot 306 selon équipement : XND 88 700 F, XRD 92 000 F. Citroën Xantia, selon finition et équipement : 109 400 F et 120 700 F. *En version turbo* : 121 700 F, 133 100 F, 154 900 F.

LE MONDE DES CARRIÈRES

REPRODUCTION INTERDITE

HEBDOMADAIRE FINANCIER
appartenant à un grand groupe de presse
recherche
UN SPÉCIALISTE DES QUESTIONS JURIDIQUES FISCALES ou COMPTABLES
ou
UN BANQUIER
souhaitant devenir Journaliste
- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant une bonne connais. des entreprises et/ou des marchés financiers.
- *Ayant au moins deux ans d'exp. profession.*

Env. C.V. + lettres manus. à Mme ARBUS
1, rue du Col.-Pierre-Avia
75503 Paris Cedex 15.

O.N.G.
COORDINATEUR
Indemn. âge 40 a. mini, exp. humaine et encadré équipes. Obligat. mission Cambodge. 1 an mini. Anglais. Déb. 09-93
Tél. 39-02-32-52

French Subsidiary of Swiss German import. house for high quality scientific instruments seeks dynamic, Experienced
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
To further develop fast increasing market of environment and industrial hygiene measurements. French mother tongue, english working knowledge. Résidence région parisienne (sud), déplacements importants (min. moitié du temps).
Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions, photo à : SCHAEFER TECHNOLOGIE AG, LE BRESIL, 1682 PRINGY, SUISSE

OFFICE RÉGIONAL CULTUREL CHAMPAGNE-ARDENNE
recherche
DIRECTEUR ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE
DU CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES POLYPHONIQUES
Qualification : chef de chœur et chanteur
Aptitude :
–Conception, suivi d'un plan de formation ;
–Coord. équipe formateurs ;
–Dévelop. activités chorales.
Mi-temps - évolutif.
Env. lettre + CV + photo avant le 25 juin 1993.
ORCCA
33, av. de Champagne
BP 86
51203 ÉPERNAY

SEUNAM désire CV complet pigistes page thém. tt sujet F : 16.62.62.60.27 max-Pgès

HOPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS
recherche
Professeur d'histoire-géographie temps complet
CDD du 01-09-93 au 13-07-94 C.C. Enfance inadaptée 1966, expérience souhaitée, adresser lettre manuscrite + CV
CENTRE ETIENNE-MARCEL
3, cité d'Angoulême
75011 PARIS

ECOLE PRIVÉE RECH.
PROFESSEURS
AGRÉGÉS
chimie, biologie, angl. pour classe prépa.
Tél. : 45-85-59-94.

Société américaine cherche représentants avec expérience plein temps – mi-temps pour vendre service téléphonique longue distance internationale. Veuillez faxer à Peter Falconello. 212-684-2180 votre CV. Anglais obligatoire.

DEMANDES D'EMPLOI

Cadre cherche emploi DOM-TOM ou étranger. Expert internation. en FPA Expert technique auto. Expérience 20 ans tiers-monde. 86-84-23-88, ap. 20 h prov.

DOCTEUR PHY. NUCLÉAIRE 10 a. exp. R. et D. gestion Projets nucléaires/spatial, contexte international. Form. gestion entrep., 37 ans, française. Trl. esp., angl. Micro. TTX. TAB. PROJ. Mobil. France-Etranger. Etud. ttes prop. Ecrire ss. réf. 8660 Monde Publicité, 15/17 rue du Col.-Pierre-Avia, 75902 Paris cedex 15.

International Manager Disponible imméd. pour vos activités américaines de marketing, vente, gestion. Exp. à Mexico et Québec. Tél. 48-96-01-84. Fax : 49-03-01-25

J. F. 24 a. Maîtrise lettres moderne 3e cycle journalisme. Angl. cour. Infor/Docum. Etud. tts prop. 43-48-84-78.

JF, 31 ans, DESS RH, 3 a. d'exp. dans DRH GPES INTERNATIONAUX GEST. PERS., OUTCLASSEMENT, AUDIT, RECRUT. Recherche, poste dans DRH ou cabinet : CDD, CDI, tps plein ou partiel sur 75 ou 92. Motivée, responsable, organisée. Disponible Tél. : 40-61-61-02

JOURNALISTE
15 a. exp. : conso, mode, vie, droit des femmes, vie des entreprises, polyva. rédaction et SR étud. ttes propos. 40-09-95-72.

JOURNALISTE 36 ANS Spécialiste aéronautique et défense, cherche emploi ou piges. Tél. heures repas au (16) 61-80-62-32.

PHOTOGRAPHE DE HT. NIV. cherche emploi à mi-temps. Tél. : 45-22-54-84.

TRADUCTEUR INDEP. ANGL. FR. effectue traduction tech. et littéraire. Tél. : (16) 44-23-81-01. Fax : (16) 45-84-82-66.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

FORMATRICE-ANIMATRICE, 45 ans – 20 ans d'expérience journalistique (presse écrite, audiovisuel), animation PME-PMI, élaboration de programmes, budgets, négociations. Disponibilité pour du travail d'équipe, rompue relations haut niveau, milieux institutionnels.
PROPOSE compétences à toute entreprise désirant créer, renforcer équipe animateurs pour renforcer capital humain. (Section BCO/JCB 2452.)

CADRE MARKETING COMMUNICATION – 45 ans – 20 ans exp. commerciale et administrative : publicité, promotion, diffusion presse, production vidéo IAE Paris EAP (commerce international) – anglais, italien courants.
RECHERCHE : fonction commerce export Italie secteurs : communication, tourisme, loisirs, mode, décoration, produits luxe artisanat – Résidence souhaitée : Rome. (Section BCO/JV 2456.)

MANAGER plan stratégie et marketing – F. 39 ans – Bac + 5 DT – trilingue anglais, espagnol – 10 ans exp. dans groupe international (suivi conjoncture éco. Europe Est/Ouest – Analyse des marchés et de la concurrence, – veille techno.
PROPOSE : collaboration département marketing, plan de stratégie Paris ou étranger. (Section BCO/FD 2457.)
CHEF DE PRODUITS grande consommation – trilingue anglais, français, néerlandais, allemand, italien – 26 ans – 3 ans exp. France + Procter et Gamble Benelux – Formation école de commerce.
RECHERCHE : poste similaire – mobilité totale. (Section BCO/JV/FD 2458.)
J.F. 26 ans – Maîtrise GRH, CELSA – bilingue anglais – maîtrise informatique Word, Works, Excel, Lotus – Exp. de recrutement et d'audit social (formation communication).
RECHERCHE : poste d'assistante RH ou chargée d'étude en cabinet ou entreprise – dispo. sur RP Paris et Bretagne. (Section BCO/FD 2459.)

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27

L'AGENDA

Artisans
RÉNOVATION
Tous corps d'Etat. Devis gratuit.
Tél. : (1) 45-06-02-15.

deux-roues
A VENDRE SCOOTER HONDA SPACY 125, année 1989, 27 100 km. PRIX : 10 000 F. Entièrement équipé : top-case, grand pare-brise, anti-vol, chaîne Pyton. Tél. : 40-37-26-04

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*. Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens. 4, rue Ch.-d'Antin, magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours
COURS D'ARABE
Ts niv. journée, soir juil., août, intensif et ext. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

Particuliers (demandes)
Pr. meublier CHATEAU rech. meuble EMPIRE en acaj., statues bronze, fauteuils anc. (d'époque). Gds tableaux anc. (16) 21-09-76-08. Apr. 18 heures.

Vacances, tourisme,
LE BRUSC VAR mais. 4 pces + gar. buand. tt. cft., état impec. pour 8 pers. gd. jard. mer 500 m calme. Juil. 12 000 F. 69-05-44-16 après 20 heures.

Quercy. 20 km Cahors. Gîte de France. 2 épis. 4 pers. tt confort. Mais. indép. 2 km ts commerces sur le Causse. Proche piscine, tennis, cheval. 1 200 F/s jusqu'au 10 juillet, 1 300 F/s du 10 au 17 juillet. Libre du 18 juin au 17 juillet. Calvo (16) 65-20-13-82.

Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Ventes
2 584 m² d'entrepôt et de bureaux à vendre à proximité des autoroutes M40, M4 et M25. Aéroport de Heathrow à moins de 25 minutes. 250 000 livres sterling. Facilités disponibles. Pour plus de détails contactez : RM. CRB/Fuller Peiser Tél. 071.499 8931 Ac/Supplies Tél. 0494 446612

Locations
BUREAUX ÉQUIPÉS
M.-Alfort, métro, park. permanence trilingue. 3 500 F/mois. 43-75-94-00.

PASSY TROCADÉRO
Ensemble indép. de 4 burx meublés + salle de réunion 100 m², 2 niveaux. 15 000 F/m. AGOGUE : 47-23-89-58.

A l'ÉTOILE, VOTRE
DOMICILIATION
TOUS SERVICES 45-00-95-84.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-60.

fonds de commerce
VD BAR-RESTAURANT 18 km Pau. Prix 550 000 F. Loyer 3 500 F. T (16)61-60-37-33.

boutiques
6e, RUE DE SÈVRES. Boutique, bail à céder, bon emplacement. Pour vos renseignements, CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

AVENUE OPÉRA
HORS DU COMMUN
Dble liv., 2 chbres, 2 bains. 6e ét. Terrasse-jard. VUE MONTMARTRE. 5 200 000 F. FIPARL 40-11-99-83

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
PLEIN CIEL SOLEIL VUE
73 m² + 19 m². Terr. calme. Neuf asc. frais réduits. 2 970 000 F + PARKING 45-72-50-50

5e arrdt

CENSIER 3/4 P
Cuis., bains, 5e asc. dernier ét. qualité. - 43-36-17-36.

PLACE MONGE
Récent. Séj., 2 chbres, 75 m², 3e ét. s/jard. 2 000 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

6e arrdt

CHERCHE-MIDI, près Raspail, appart. vieillot à rafraîchir. 2 750 000 F. Serge KAYSER - 43-29-60-60

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS, 4 P. 6e, asc., plein sud, stand., pierre de taille + service. 4 200 000 F. AG nº 1 - 44-18-02-02

Mº DUROC, 3 P. Imm. pierre de taille. VUE SUR JARD. CARACTÈRE. 1 600 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

Mº VANEAU, 3-4 P. imm.réc., stand. S/jard., ét. élevé, balc., asc. park. Px 3 200 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

SÈVRES-BABYLONE, beau studio, charme. Excellent état, ét. élevé, vue dégagée, imm. XVIIe. 790 000, CASSIL RG - 45-66-43-43

UNESCO. Séj., 3 chbres. Imm. récent. 2,9 M à débattre. Serge KAYSER. 43-29-60-60

10e arrdt

CHATEAU-D'EAU. A saisir 3-4 P. Séj., 2 chb. + chb. enfant, soleil, calme. 695 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

Prox. CONSERVATOIRE, part. vend très bel appart. 175 m², rénové, beaux volumes, imm. XIXe ravalé. Tél. B. : 41-41-21-03 Fax 0. : 47-70-29-43

11e arrdt

2 P. 48 m² + terrasse 28 m² refait neuf. 960 000 F. Rue Saint-Maur, standing. Immo Marcadet - 42-51-51-51

PARMENTIER ATELIERS D'ARTISTES. Beaux volumes tt cft, calme, clair. 42-71-03-74.

Rue de la Roquette part. vd 46 m², 5e ss. asc. clair, ss vis-à-vis. Tomettes hab. de suite. Prix : 750 000 F. Tél. répond. : 43-70-70-44.

12e arrdt

Av. Daumesnil. Imm. p. de t. 3 P. 58 m², asc. Park. Cheminées. 960 000. SMI 47-00-85-70

DAUMESNIL, studio 28 m². Imm. 1980, pierre de taille. 580 000 F. 43-61-68-36

14e arrdt

29, AVENUE RENÉ-COTY
Immeuble de standing

BEAU 3 P. EN DUPLEX
parfait état, cuisine équipée

1 830 000 F
(Frais réduits s/duplex)

BEAU STUDIO
avec loggia dernier ét.

975 000 F
Parking possible. S/place ce jour, jeudi et vendredi 10 h à 18 h. 43-35-08-73

DIDOT. Standg 2 P. 43 m², à rafr., terr. 31 m², pl. sol. Calme. Park. Montparnasse, imm. briq., asc., 3 P. 65 m², c. éq. Pl. sol. Park. ALÉSIA, sadg, s/jard. sans vis-à-vis. Pl. soleil, 4/5 P., gde cuis., 2 bns 106 m². Balcons. Box. 43-35-18-36

EDGAR QUINET
Neuf 4 P. 90 m² + terrasse 24 m², 3 250 000 F + parking.

J.N. 40-89-00-00

EDGAR QUINET
Neuf 5 P. 141 m² + terrasse 107 m². 6 200 00 F + parking.

J.N. 40-89-00-00

Mairie XIVe

DUPLEX PLEIN CIEL
Neuf 110 m² + 50 m² terr. CALME SOLEIL VUE 3 880 000 F + box double 45-72-50-50

17e arrdt

Bd MALESHERBES
5 p. 2 900 000 F Notaire. Tél. : 42-33-21-18.

GUY-MOQUET. Studio Standing. Balcon. 450 000 F Immo Marcadet. 42-51-51-51

18e arrdt

Rue Marcadet, studio refait neuf 295 000 F
Lamarck. 2 pièces tout confort 500 000 F
Marcadet. 3 pièces tout confort 750 000 F
Immo Marcadet. 42-51-51-51

19e arrdt

RUE REBEVAL
MAISONS A RÉNOVER JARDINS. 49-95-07-08

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES GARES
Hôtel part. neuf divisé en 2 duplex 3/4 P. 39-56-15-50.

94 Val-de-Marne

LE PARC MARIANNE A ST-MANDÉ
Immeuble neuf, parc privé, proche bois de Vincennes. Prestations luxueuses. Appts 4 et 5 pièces, balcon terrasses, visite appt modèle sur rendez-vous.

J.N. 40-89-00-00

LIBRE 1997
VINCENNES CENTRE
Très beau 5 P. 105 m², R. de ch. + jard. 73 m², 1 100 000 F. Rapp. 48 000 F/an. 42-60-30-15.

NOGENT GDE-RUE
Propr. vend dans bel imm.

3 P. : 550 000 F
2 P. EN DUPLEX
450 000 F - 42-65-11-66

locations non meublées offres

Paris

Mº CONVENTION, 2 P. 45 m², 5e ét. Asc. Calme. 4 700 F c.c. 45-31-51-10

MONTMARTRE
MAISON 6/7 P.
Garage, Cuis. éq. Terrasse. Entièr. rénové 20 000 F/mois G.I.E. 45-22-00-90

16e, ASSOMPTION, stand., beau studio, 3 500 + ch. FANTIN-LATOUR, beau séj., chbre, 5 700 + ch. 42-88-64-01

8e, MADELEINE, beau studio, 34 m², clair, calme, 4 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

PL. DES VOSGES
récept. + 2 chbres 2 bains, 175 m², 28 000 F L'IMMOB'ILE. 43-25-48-82

SQUARE MONSEY
Très calme, imm. bourg., beau RDC, 4-5 P., 110 m². Remise à neuf. Libre rapid. 40-16-98-78 ou fax : 19-49-61-23-79-71-69.

Région parisienne

NOGENT S/MARNE CENTRE pet. imm., 2 P., tt. cft., park. Prix 3 800 F CC - 48-73-47-56

ARNOUVILLE 95. 300 m RER D 20 mn Châtelet. Appt F 3, tt cft dans petit imm. 3 500 F + 220 chg. Réf. exig. HIBERT, 39-85-60-60

Province

BORDEAUX CAUDÉRAN parc bordelais 4 p. dernier ét. terrasse 70 m², Box fermé, 2 celliers. Cassette vidéo s/demande. M. Bats, Sté SME CLIP, 79, quai des Chartrons, Bordeaux. 56-51-98-83.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

(1) 47-20-30-05

MASTER GROUP
rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 P. Pour cadres, dirigeants de sociétés et banques, 47, r. Vaneau, Paris-7e. 42-22-24-66 - 42-22-98-70

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite - sur demande. 48-22-03-60 - 43-59-66-04.

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ÉTRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS

(1) 47-20-40-03

villas

EXCEPTIONNEL
entre NIMES et MONTPELLIER au « Hameau du château », villas 3, 4 ou 5 pièces jardin clos, prestations de qualité. Défiscalisation possible. SAMA. Tél. : 66-71-23-66.

locations meublées offres

Région parisienne

NEUILLY-JATTE s/Seine. Triplex contemporain, 3 chb. Terrasse 200 m². Park. GAUSSERAND. 45-51-24-70.

PASSY, pierre de taille, stand. 4 P., meublé, asc., 15 000 CC. 42-88-64-01

immobilier information

SPÉCIAL INVESTISSEUR
ÉCONOMIE D'IMPOTS
Marne-la-Vallée
Studio équipé : 275 000 F « LES LAURÉADES » Résidence avec services pour étudiants, conçue et gérée par Eurostudiomes
Avantages exceptionnels
Réduction d'impôts
Déduction forfaitaire 25 %
Imputation des déficits fonciers
Livraison octobre 1993
Autres réalisations à Paris, Lyon, Toulon, Bordeaux, Lille, Nancy, Strasbourg, Toulouse

Conflans (78)
Maison individuelle de charme Jardin privatif 500 m². Garage 1 070 000 F
Financement PLS 7,5 %

Gonesse (95)
du T1 au T4 résidence de standing à partir de 380 000 F
Financement PLS 7,5 %

CAPRI PIERRE
Tél. : 46-94-39-39

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Achat

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 6e. Paie compt chez notaire. 48-73-48-07

Ventes

Rue Marcadet - studio cuisine - salle de bains - wc. Refait neuf 295 000 F. Mairie 18e. 2 P. Tout confort, 3e étage avec ascenseur. 650 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

GUY-MOQUET
Immeuble récent standing studio, balcon. 500 000 F. Immo Marcadet. 42-51-51-51

PLAISANCE. BEAU 2 P. Clair. Bel imm. p. de t. 685 000 F, 47-42-07-43

PLACE DE RUNGIS
Superbe loft 185 m² s/2 niv., beau volume, clair, vaste séj., cheminée, 4 chb., 2 s.d.bns, cuis. américaine équipée. 4 650 000 F. Immobilière JOURDAN. 45-89-49-99

BATIGNOLLES. 120 m² 5 P. P. de t. 5e ét. Balc. A rénov. 2 000 000. Tél. 42-67-79-79

ITALIE/TOLBIAC
Beaux imm. rénovés, tt confit.
STUDIOS, 2, 3 P.
Refaits neuf, charme, soleil. Dep. 390 000. 47-46-12-12

MONTSOURIS
VUE EXCEPT. S/PARC
Gd standing. Dble séj. 3 chb., 2 serv. Park. 3 800 000 F. FONCIA. 43-44-55-50

ALÉSIA. Récent 56 m² 2 P. 5e asc. Balcon. Soleil. Px 1,3 MF. VALETTE 42-89-33-55

R. MONTMARTRE/BOURSE 40 m², 2 P. 6e asc./cour, soleil, rénové. Px 890 KF. Valette 42-89-33-55

MONGE. IDÉAL ÉTUDIANT. Stud. 20 m² 6e ss asc. Kitch., s. d'e. Soleil. Px 480 KF. Valette 42-89-33-55

SQUARE MONTHOLON. 65 m² 2 P. 5e asc. Charme, balc. Vue. Chem., cuis. éq. Poss. pkg. Px 1,32 MF. Valette 42-89-33-55

RUE DU CIRQUE
45 m². 3 P. 4e asc. Calme. Px 1,6 MF. Valette 42-89-33-55

AV. DE SAXE. RÉCENT. 60 m². 2 P. 5e asc. Balc. Soleil. Calme. Px 1,7 MF. Valette 42-89-33-55

R. DE LA PAIX. RARE. Idéal. Pd-à-t, 80 m², 2 P. 3e asc./cour. Impec. Pkg. VALETTE 42-89-33-56

94 JOINVILLE
Proche RER, Imm. p. de t. APPT 3 P., cuis., s. de bns, cellier, 70 m² habit., balc. sud. Vue Marne, Cave, Box. Px 1 100 000 F. Tél. 42-83-46-03

VILLENNES-SUR-SEINE
Mais. ancienne. Belle rénovat. 3/4 chbres, séjour, Cheminée, bureau, jardin. Parfait état. Px 2,4 MF. 42-89-33-55

92 PROCHE Paris ouest. A vendre restaur de caractère, Réf. de guides spéc. landaises. 100 couverts. Hôtel 14 chambres. Parfait état. A visiter. TÉL. CSAV. 46-30-34-75

2 P. rue Descartes, 2e ét. imm. p.d.t., confit, dble expo. 1 120 000 F. 43-20-77-47

2 P. sur couvent, r. Boissonade, 5e ét., bel imm. anc., asc. 1 520 000 F. 43-20-77-47

SAINT-CLOUD/MICHEL-ANGE
Beaux imm. p. de t., rénovés, asc.
STUDIOS, 2, 3 P.
Standing, refaits neuf, cuis. équipées, double vitrage. Dep. 590 000. 47-46-12-12

PLACE MÉNILMONTANT
2/3 P. 70 m², balcon, parking, exceptionnel. 980 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Locations

République, bd Voltaire, 5 P. refait 135 m² env. Mixte poss. 11 700 +2406/1 593. OVI 44-18-07-07

MONTREUIL. Dans bel immeuble 2 P. 48 m², entièr. rénové. Loyer 4 080 C.C. Honoraires : 2 441 F Tél. 43-28-05-61

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

IRLANDE

Châteaux, maisons de campagne avec large terrain, petites maisons, haras et domaines fonciers à vendre : tous figurent dans notre catalogue d'été 1993. Écrivez, téléphonez ou faites votre demande par fax pour en obtenir un copie gratuite. Aujourd'hui !

Notre adresse :
AGENCE IMMOBILIÈRE ■ JACKSON-STOPS
51 Dawson Street, Dublin 2 Irlande
Tél. :353-1-6771177 ■ Telefax : 6715156

pavillons

RUEIL-MALMAISON
5' du RER, commerces écoles. Maison de ville à colombages style anglo-normand, idéale famille nombreuse ou profes. libérale. Séj. 40 m², bureau indép. et chambre en rez-de-jardin, 4 chbres sur 2 ét. avec 2 s.-de-b. Terrasse de 20 m².

Prix : 2 200 000 F. Tél. : 47-49-31-38 ap. 19 heures. Particulier à particulier.

maisons de campagne

MAISON D'ÉCLUSE, 40 km sud de Bourges, 175 m², grand séjour, cheminée, poutres chêne dalles pierre, quatre chambres, deux salle d'eau, deux WC, garage, grand terrain et verger sur canal du Berry. Prix : 440 000 F. Tél. : (16) 48-74-55-26.

Cause succession, part. vd maison briarde asc. rénovée 175 m², confit + jd 450 m², 10' RER Boissy (94). 1 580 000 F. Tél. 45-98-03-07

maisons individuelles

FEUCHEROLLES
Centre. Mais. ancienne, 4 chb, rénovée. Terrain clos. Garage. 2 450 000 F. Rare. Ag. Empereur. 30-54-98-00

MAISON ANCIENNE
MAROLLES-EN-BRIE (94)
Cause succession part. vend Briarde de 175 m² tt conf., sur jardin 450 m², 1 580 000 F. T. (1) 45-98-03-07

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 115 m², 3e étage possib. parking	43-45, rue Vieille-du-Temple CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	12 200 + 1 376 9 054
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 64 m², 4e étage	195, rue de l'Université SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	6 020 + 590 5 774
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI – 40-16-28-69 Frais d'actes	16 500 + 1 838 655
9e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 105 m², 5e étage possib. parking	5, rue Drouot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 820 + 1 150 7 340
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 63 m², 4e étage asc., gardien	76, rue de Bercy LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	5 520 + 536 4 835
13e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite parking	27-29, av. Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 1 840 346
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 51 m², 4e étage parking	98, avenue du Maine AGIFRANCE – 43-22-23-81 Frais de commission	5 098 + 557 3 810
15e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 100 m² + terrasse rez-de-chaussée	17, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 035 + 1 620 6 055
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 177 m², 2e étage	4, rue André-Colledebœuf PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	18 000 + 2 100 12 809
4 PIÈCES 109 m², 3e étage	148, rue de la Pompe PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 000 9 251
5 PIÈCES 136 m², 2e étage	8-10, rue Oswaldo-Cruz SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	16 600 + 2 501 11 952
19e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 90 m² + terrasse 6e ét., poss. park.	34, rue du Plateau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 810 + 1 460 5 173
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 600 + 1 216 3 273
6 PIÈCES 120 m², 6e étage	COURBEVOIE 42, terrasse de l'Iris AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	7 100 + 2 245 5 053
3 PIÈCES 75 m² + balcon 2e étage parking	LA GARENNE-COLOMBES 17, rue Estienne-d'Orves CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 750 + 1 017 4 410
4 PIÈCES 111 m², 7e étage parking	LEVALLOIS-ILE-DE-LA-JATTE 5-7, allée Claude-Monet PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	13 500 + 950 9 606
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy CGI – 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
4 PIÈCES récent standing 95 m², 1er étage 2 parkings	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 586 + 1 411 4 742
4 PIÈCES 96 m², 1er étage parking	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	8 181 + 1 030 5 822
3 PIÈCES 79 m², bel imm. parking + cave	SURESNES 25, av. Georges-Pompidou SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	5 520 + 930 3 974
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
STUDIO 23 m², 3e étage	MONTREUIL 70, rue de Lagny CGI – 40-16-28-70 Frais d'actes	2 080 + 380 192

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

AGIFRANCE — GENERALI — CIGIMO GROUPE GTF — LOCARE CONSEIL EN IMMOBILIER — PHENIX GESTION — SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Leader des travaux routiers

Colas mise sur un développement de ses activités en Amérique du Nord

« Etant donné la conjoncture catastrophique dans le bâtiment et les travaux publics, j'estime que les résultats de Colas pour 1992 sont satisfaisants », a déclaré, mardi 15 juin, Alain Dupont, président du groupe français qui se présente comme le leader mondial des travaux routiers. Le chiffre d'affaires a atteint l'an dernier 13,12 milliards de francs (en légère progression), le bénéfice net 306 millions (en légère régression) et la capacité d'autofinancement 916 millions, en hausse sensible.

Grâce à l'entrée de SACER dans le groupe en 1992 et à d'autres acquisitions, la croissance externe a été vigoureuse et Alain Dupont escompte, en 1993, un chiffre d'affaires supérieur à 16 milliards. Ses principaux concurrents viennent loin derrière, qu'il s'agisse de Jean Lefebvre, des sociétés dépendant de la Générale des eaux ou de SCREG Routes (groupe Bouygues).

Trois zones d'expansion géographique

Colas (30 000 collaborateurs) fait aussi partie de la galaxie Bouygues, puisque ce dernier groupe détient les deux tiers du holding propriétaire de Colas, l'autre tiers, ainsi que le nom même de Colas, étant entre les mains de Shell. L'un des objectifs prioritaires d'Alain Dupont est de racheter progressivement les sociétés routières contrôlées par Shell dans certains pays européens ou en Australie, de manière à dégager 3 ou 4 milliards de francs supplémentaires d'activité.

Bref, la croissance de l'entreprise, en dépit de la conjoncture, n'est pas achevée, ce qu'Alain Dupont résume par la formule : *« Nous sommes condamnés à grossir. »*

Les zones d'expansion géographique sélectionnées sont au nombre de trois : le continent nord-américain, où l'entreprise réalise déjà, grâce à des rachats successifs de sociétés (Delta, il y a quelques semaines), 15 % de son activité globale ; l'Europe centrale, en se concentrant sur la Hongrie (pour l'assainissement et les canalisations, notamment avec le rachat du groupe Alterra), la Roumanie et l'Autriche (1) ; l'Asie du Sud-Est, notamment le Vietnam, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie. Interrogé sur le plan gouvernemental de relance du secteur des travaux publics, le patron de Colas a affirmé qu'il s'agissait de *« très bonnes mesures »*, mais *« elles n'auront d'effet, au mieux, qu'en septembre ou octobre prochains. Il faudrait aussi que le gouvernement incite davantage les collectivités locales à engager des investissements d'infrastructure par l'octroi de prêts à taux bonifiés »*.

F. Gr.

(1) Le groupe s'est complètement retiré d'Allemagne.

En attendant une plus vaste réorganisation

Kodak confie ses activités chimiques à une société indépendante

La société Eastman Kodak Cy a annoncé, le 15 juin à Rochester (Etat de New-York), qu'elle allait réorganiser les activités du groupe en confiant son secteur chimique à une société indépendante de la société mère, baptisée Eastman Chemical Company Inc., et avec laquelle Kodak ne devrait plus entretenir de liens financiers.

NEW-YORK

de notre correspondant

Prévue pour la fin de l'année, l'opération annoncée par Kodak s'inscrit dans un vaste plan de *réorganisation du groupe, dont le* détail devrait être révélé en septembre, et qui doit permettre au numéro un mondial de se recentrer sur son métier de base en retrouvant *la forte rentabilité qui lui fait* défaut depuis quelques années. L'actuel numéro deux de Kodak, Earnest W. Deavenport, sera responsable de la nouvelle entité, cotée en Bourse et fonctionnant de façon autonome. Parallèlement, Eastman Chemical recevra 2 milliards de dollars de dettes de Kodak, dont le bilan sera allégé d'autant.

« Nous aurons ainsi deux sociétés plus fortes, avec, à la tête de chacune d'entre elles, une direction qui sera en mesure d'harmoniser davantage les stratégies et les moyens dont elles disposeront », a indiqué le président d'Eastman Kodak, Kay R. Whitmore. *« Kodak restera une société fabriquant essentiellement des produits de consommation disposant de marques bien établies, tandis qu'Eastman* (la nouvelle entité chimique) *sera spécialisée dans la fourniture de produits intermédiaires »*, a-t-il expliqué, refusant d'indiquer si d'autres secteurs d'activité du groupe allaient subir le même traitement. L'interrogation vaut notamment pour Sterling Drug, la société pharmaceutique de Kodak, acquise en 1988 pour 5,1 milliards de dollars, et qui s'est associée depuis deux ans à la firme française Sanofi (groupe Elf-Aquitaine).

Eastman Chemical avait été créée en 1920 par George Eastman, le fondateur du groupe, avec pour mission de fournir à Kodak les produits chimiques dont la société avait besoin pour son secteur photographique. Mais, à présent, Kodak ne représente plus que 10 % environ des ventes de sa filiale chimique, devenue le dixième chimiste américain et le numéro un mondial des produits plastiques destinés à l'emballage. Elle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires annuel de 3,9 milliards de dollars (le quart des ventes du groupe Kodak comme de son bénéfice d'exploitation). Le secteur photographie-reproduction représente encore 56 % du chiffre d'affaires et 54 % du bénéfice d'exploitation, tandis que la branche hygiène-pharmacie compte pour 19 % du chiffre d'affaires et 20 % des résultats.

L'aller-retour du « financier prodige »

Ces dernières années, le géant de l'image a eu de plus en plus de mal à résister à la concurrence de ses rivaux. A Wall Street, on reprochait de plus en plus vertement à sa direction de ne pas savoir s'adapter à un environnement en pleine mutation. Alors que le chiffre d'affaires consolidé de Kodak était passé de 17 milliards de dollars en 1988 à 20,2 milliards de dollars fin 1992, le bénéfice net se maintenait toujours entre 1,1 et 1,3 milliard de dollars au cours des exercices (il a atteint 1,1 milliard en 1992). Au premier trimestre 1993, la société était même contrainte d'afficher une perte nette de 1,88 milliard de dollars (sur un chiffre d'affaires de 4,53 milliards) après la prise en compte de 2 milliards de dollars de moins-values exceptionnelles liées aux indemnités de départ (2 000 licenciements sont prévus, les premiers depuis dix ans) et à la couverture sociale des 130 000 personnes employées dans le monde.

M. Whitmore pensait avoir trouvé le remède idéal à tous les maux dont souffrait le groupe en engageant en janvier un nouveau directeur financier, Christopher J. Steffen, un ancien de Chrysler et de Honeywell, deux sociétés connues pour leurs turbulences financières. Mais, fin avril, après seulement soixante-dix-neuf jours passés au siège de Rochester, le « financier prodige » claquait la porte, faisant chuter lourdement le cours de Kodak en Bourse. Et déstabilisant, du même coup, son président. L'incompatibilité était évidente entre un financier désireux de recourir tout de suite à des méthodes drastiques pour arrêter l'hémorragie et une direction plus soucieuse de se hâter lentement. *« Chris Steffen faisait partie du plan de redressement, mais n'était pas le plan de redressement à lui seul »*, devait déclarer Kay Whitmore en guise d'épitaphe. En annonçant sa décision visant les activités chimiques du groupe, le PDG de Kodak signifie aux marchés financiers – et à ses actionnaires – qu'il entend s'attaquer aux problèmes. Mais à son rythme. Si Wall Street veut bien lui laisser le temps.

SERGE MARTI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

○ **Bull s'allie avec quatre sociétés de service (SSII) dans le génie logiciel.** – Le constructeur informatique Bull et quatre sociétés de services informatiques – Cap Gemini Sogeti, Sema Group, Stéria et Cisi (groupe CEA-Industrie) – vont collaborer plus étroitement dans le génie logiciel, ont annoncé, mardi 15 juin, les sociétés concernées. Déjà partenaires au sein de la Société française de génie logiciel (SFGL), les quatre sociétés de services vont faire converger leur offre avec celle de Bull, dénommée Integrated System Development. Cette collaboration sera l'occasion pour la SFGL d'étendre ses activités, jusqu'ici surtout centrées autour du génie logiciel technique, au génie logiciel de gestion. Le marché mondial du génie logiciel est évalué à environ 1,5 milliard de dollars. Les cinq partenaires ont pour objectif d'en capter une part de 100 millions de dollars.

ACQUISITION

○ **Microsoft (logiciel informatique) va acheter Minnesota Software.** – Microsoft, numéro un mondial du logiciel, va acheter le fabricant de logiciels Minnesota Software pour 92,9 millions de dollars (510 millions de francs), a indiqué, mardi 15 juin, le président de cette dernière société, Brent Knapp. La quasi-totalité des 678 employés de Minnesota Software seront transférés dans la région de Seattle (Washington) où est installé Microsoft. Brent Knapp restera à Minneapolis et a accepté de ne pas se lancer sur le marché du logiciel avant cinq ans. Pour les neuf premiers mois de son année fiscale commencée en juillet 1992, le bénéfice de Microsoft a atteint 688 millions de dollars, en hausse de 38 %, et son chiffre d'affaires s'établit à 3,7 milliards, en progression (+ 40 % sur la même période de l'exercice précédent).

RÉSULTAT

○ **Nissan Motor annonce une perte nette de près de 56 milliards de yens en 1992.** – Nissan Motor a essuyé une perte nette consolidée de 56 milliards de yens (2,8 milliards de francs) durant l'exercice 1992, contre une bénéfice net de 101 milliards de yens en 1991. Sur cette période (avril 1992-mars 1993), ses ventes mondiales ont reculé de 3,5 % en valeur pour atteindre 6 200 milliards de yens et de 13 % en volume (2,03 millions de véhicules). Cette contre-performance *« est attribuable essentiellement à la hausse continue du yen sur le marché des changes et à la forte baisse de la demande du marché japonais »*, a expliqué Atsushi Muramatsu, vice-président et directeur financier de Nissan. Pour remédier à cette situation, Nissan a récemment annoncé une réduction d'effectifs de 5 000 personnes et la fermeture d'une de ses plus vieilles usines japonaises à Zama, près de Tokyo, en raison de ses surcapacités dans l'archipel. Sa production au Japon a reculé de 12,4 % (2,036 millions d'unités) mais s'est encore accrue de 21,7 % hors de l'archipel.

CRISE

□ **Réunion à Epernay du comité d'entreprise de Moët et Chandon.** – Yves Bénard, président de Moët et Chandon, a annoncé, mardi 15 juin, une réunion sur le contenu du plan *« d'adaptation des ressources humaines »* mercredi 16 juin à Epernay (Marne). Mardi, un millier de salariés de la branche champagne du groupe Louis Vuitton-Moët Hennessy (LVMH) ont manifesté à Paris pour protester contre ce plan (245 suppressions d'emplois chez Moët et Chandon et 89 suppressions de postes chez Pommery). Selon la direction, *« un projet de plan avait été soumis aux partenaires sociaux le 19 mai »*, et *« depuis cette date M. Bénard avait fait savoir qu'il était ouvert à une négociation sur son contenu »*. La direction *« s'étonne qu'une manifestation se soit déroulée à Paris »*.

CORRESPONDANCE

La situation de la société Philippe Venet SA

A la suite de la publication dans le Monde du 10 mars d'une information titrée : Chiffres et mouvements, Philippe Venet (haute couture) licencie tout son personnel », Philippe Venet, président de la société Philippe Venet S.A., nous écrit : « J'entends opposer un démenti formel. L'absence de renouvellement du contrat avec la société japonaise Five Foxes n'est pas de nature à remettre en cause l'activité de haute couture de la maison Philippe Venet, classée couture création depuis 1962. Au surplus, la maison Philippe Venet bénéficie de l'appellation haute couture au titre de l'année 1993, ainsi qu'il résulte d'une décision de la commission siégeant au ministère de l'industrie et dont la liste des membres est ratifiée par le ministre. En juillet 1993, conformément à son habitude, M. Philippe Venet présentera une collection de haute couture.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BNPI

BNP INTERCONTINENTALE

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BNP INTERCONTINENTALE, qui s'est tenue le 24 mai 1993 à PARIS sous la présidence de Monsieur René THOMAS, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration du 14 avril 1993.

Le dividende a été fixé à 11,50 francs par action (17,25 francs avoir fiscal compris) et sera mis en paiement le 1er juillet 1993.

Le service des titres de la BNP INTERCONTINENTALE est assuré par la BANQUE NATIONALE DE PARIS - 16, Boulevard des Italiens 75009 PARIS.

GROUPE BNP

elf gabon

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Elf Gabon s'est réunie le jeudi 10 juin 1993 à Libreville, sous la présidence de M. André TARALLO. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1992, qui font apparaître un bénéfice de 15 042 millions de francs CFA, et a fixé le dividende net de cet exercice à 2 800 francs CFA.

Ce dividende, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1 008 francs CFA pour les actionnaires qui en bénéficient, sera versé à partir du lundi 28 juin 1993 aux guichets des établissements bancaires suivants :

Au Gabon : Union Gabonaise de Banque

En France : Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Banque Vernes, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Société Générale.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 juin ⬆ Reprise

Après l'effritement constaté en début de séance, la Bourse de Paris s'est ressaisie, mercredi 16 juin, dans le courant de la matinée. Le marché était assez actif. En baisse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 repassait une demi-heure plus tard la barre des 1 900 points. Aux alentours de 13 heures, les valeurs s'appréciaient en moyenne de 0,66 %.

La prise en pension s'est effectuée mercredi matin en Allemagne au taux de 7,60-7,61 %, un taux inchangé depuis la mi-mai. Cette opération financière intervient avant la réunion de la Bundesbank jeudi.

Au cours des dernières heures, les milieux financiers étaient convaincus que l'Allemagne ne modifierait pas demain sa politique de crédit. Mais brutalement dans le courant de la matinée, le sentiment dans les salles de marché a changé. Le MATIF était en hausse de 0,22 % à 116,92, soit un niveau record.

Certains investisseurs croyaient également à la possibilité d'une nouvelle détente des taux en France dans un avenir proche.

Du côté des valeurs, la Société des Bourses françaises a annoncé mercredi matin que le groupe de distribution Docks de France venait d'acquérir le contrôle de la société Alco, majoritaire dans le capital de son concurrent et partenaire SASM (Société alsacienne de supermarchés), et allait lancer une OPA (offre publique d'achat) sur les actions restant encore dans le public.

Docks de France proposera pour chaque action SASM 1 670 francs, auxquels s'ajouteront deux obligations convertibles Docks de France, 5,50 % du 590 francs de valeur nominale, à émettre.

NEW-YORK, 15 juin ⬇ Baisse

Wall Street est repassée sous le seuil des 3 500 points mardi 15 juin, les opérateurs ignorant la publication d'un indice des prix de détail américains en mai meilleur que prévu mais déjà anticipé par le marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 492 points, en baisse de 22,69 points, soit un recul de 0,87 %. L'activité a porté sur quelque 228 millions d'actions. Le nombre des titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 988 contre 915 alors que 638 titres ont été inchangés.

L'indice des prix de détail a progressé du 0,1 % le mois dernier, alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,2 %, confirmant que l'inflation restait modérée aux Etats-Unis, comme semblait déjà l'indiquer, vendredi 11 juin, un indice inchangé des prix de gros en mai.

Les chiffres de l'inflation ont écarté les craintes de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Mais cela n'a pas été suffisant pour encourager les opérateurs à acheter, en raison notamment de l'expiration trimestrielle, vendredi, de contrats à terme et d'options liés aux indices boursiers, qui s'accompagne généralement d'une grande volatilité.

Les incertitudes sur la fermeté de l'économie américaine et la mise en place du plan économique du président Clinton ont aussi contribué à la faiblesse de Wall Street, selon Michael Metz, analyste chez Oppenheimer and Co.

VALEURS	COURS DU 14 juin	COURS DU 15 juin
Alcoa	66 5/8	65 1/2
ATT	63 1/8	63 3/8
Boeing	39	39 1/4
Chase Manhattan Bank	30	30
Du Pont de Nemours	51 1/2	49 3/4
Eastman Kodak	53 3/4	52 3/8
Exxon	85 1/2	84 7/8
Ford	51 7/8	50 7/8
General Electric	93	94 1/8
General Motors	40 1/2	40 1/4
Goodyear	38 1/2	38 1/2
IBM	62	60
ITT	82 5/8	83 1/4
Mobil Oil	71 3/4	73
Pfizer	72 3/8	73 1/8
Schlumberger	64 1/2	65 1/2
Texaco	63 3/8	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	131 7/8	130 3/4
Union Carbide	19	18 3/4
United Tech.	52 3/4	53
Westinghouse	14 7/8	15
Xerox Corp.	76	76 3/4

LONDRES, 15 juin ⬇ Repli

Les valeurs ont clôturé en baisse, mardi 15 juin, à la Bourse de Londres, sous le coup de prises de bénéfices après la hausse de la veille et après l'avertissement du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, sur une possible hausse des impôts afin de réduire le déficit budgétaire. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 15,5 points, soit 0,5 % à 2 870 points. Les échanges ont porté sur 509,3 millions d'actions contre 495,6 millions la veille.

Le marché a également réagi sans passion aux chiffres, meilleurs que prévus, de la production industrielle en avril qui rendent plus improbable une baisse des taux d'intérêt. La production industrielle (hors énergie) a augmenté de 0,7 % en avril en Grande-Bretagne par rapport à mars après avoir baissé de 0,3 % en mars. Les analystes ne prévoyaient qu'une hausse de 0,3 %.

Les immobilières ont mené la baisse en raison de la multiplication des augmentations de capital dans le secteur.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Allied Lyons	5,43	5,38
B.P.	3,11	3,07
B.T.R.	3,69	3,64
Cadbury	4,66	4,64
De Beers	10,88	11
Glaxo	6,03	5,97
G.E.C.	30	30,25
I.C.I.	7,08	7,04
Reuters	13,65	13,37
RTZ	8,62	8,60
Shell	8,25	8,22
Unilever	10,46	10,45

TOKYO, 16 juin ⬇ Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse, mercredi 16 juin, dans un marché affecté par l'incertitude politique concernant un éventuel remaniement. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 143,48 points, soit 0,72 %, à 19 902,42 points. C'est la première fois que le principal indicateur nippon passe sous le seuil des 20 000 points depuis le 26 avril. Environ 370 millions d'actions ont changé de mains contre 350 millions mardi.

Depuis le début de la semaine, l'indice Nikkei a perdu 588,54 points et les boursiers pensent qu'il pourrait poursuivre son repli et se diriger vers un niveau du soutien de 19 500 points.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Ajinomoto	1 330	1 340
Bridgestone	1 350	1 340
Canon	1 320	1 300
Fuji Bank	2 260	2 240
Honda Motors	1 370	1 370
Matsushita Electric	1 230	1 270
Mitsubishi Heavy	682	681
Sony Corp.	4 290	4 320
Toyota Motors	1 570	1 580

CHANGES

Dollar : 5,53 F ⬆

Le dollar s'échangeait en très forte hausse, mercredi 16 juin, après les déclarations de plusieurs responsables allemands indiquant une possible baisse des taux d'intérêt outre-Rhin. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,53 francs contre 5,4695 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	15 juin	16 juin
Dollar (en DM)	1,6405	1,6445
TOKYO	15 juin	16 juin
Dollar (en yens)	105,83	106,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 juin)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (15 juin)	3,06 %

BOURSES

	14 juin	15 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	524,90	520,59
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 916,84	1 897,86

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	14 juin	15 juin
Industrielles	3 514,69	3 492

LONDRES (Indice « Financial Times »)	14 juin	15 juin
100 valeurs	2 885,50	2 870
30 valeurs	2 262,90	2 258,30
Mines d'or	170,30	169,80
Fonds d'Etat	95,57	95,54

FRANCFORT	14 juin	15 juin
Dax	1 691,98	1 684,10

TOKYO	15 juin	16 juin
Nikkei Dow Jones	20 045,88	19 902,42
Indice général	1 619,88	1 600,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5340	5,5350	5,5915	5,5945
Yen (100)	5,2065	5,2099	5,2610	5,2674
Ecu	6,5825	6,5845	6,5797	6,5853
Deutschemark	3,3645	3,3650	3,3620	3,3642
Franc suisse	3,7644	3,7665	3,7857	3,7880
Lire italienne (1000)	3,6960	3,7010	3,6704	3,6777
Livre sterling	8,3898	8,3949	8,4290	8,4313
Peseta (100)	4,4830	4,4857	4,3572	4,3638

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 11/16	7 13/16	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8
Deutschemark	7 5/8	7 3/4	7 7/16	7 9/16	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 13/16	10 1/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	12 1/16	12 9/16	11 1/8	12 1/2	10 9/16	10 15/16
FRANC FRANÇAIS	7 1/2	7 5/8	7 5/16	7 7/16	6 15/16	7 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5570	C.N.E 3%	5520	5530	5530	+0 18
1065	B.N.P. T.P.	1075	1078	1078	+0 28
010	Cr.Lyon. T.P.	930	935	935	+0 54
1887	Renault T.P.	1880	1885	1880	....
1910	Rhone Poul. T.P.	2000	2036	2035	+1 76
1123	Saint Gobain T.P.	1147	1147	1142	-0 44
911	Thomson T.P.	910	885	926	+1 65
805	ACCOR	587	585	587	....
705	Air Liquide	718	720	716	-0 14
820	Alcatel-Alsthom	844	843	850	+0 83
1960	Als.Superm.	2222	....	....	....
335	A L S P I	350 10	348 10	348	-0 86
590	AGF Sté Centrale	881	882	888	-0 01
1260	Axa (ex Cie Midi)	1295	1290	1310	+1 64
142	Bafip	145 50	146	145	-0 41
60	Bail-Equipem.	53 80	53 80	53 80	-0 19
910	Bail Investiss.	959	948	951	-0 83
450	Bancaire	490	483	498	+1 84
640	Bazar H.-V.	606	620	620	+2 31
1150	Berger (M)	1167	1170	1167	....
435	Bertrand Faure	430	432	410	-4 65
1030	Bic	1099	1099	1097	-0 18
1129	B.I.P.	1100	1100	1100	....
152	BIS	151 20	151 20	153	+1 10
546	B N P (CI)	549	546	545	-0 73
480	Bollore Tech.	435	429	432	-0 69
2440	Bongrain	2550	2526	2533	-0 67
535	Bon-Marché	517	518	515	-0 39
825	Bouygues	623	620	633	+1 61
50	BP France	84	....	....	....
860	B S N	867	865	873	+0 69
1270	Canal Plus	1309	1294	1287	-1 68
168	Cap Gem.S.	188 50	187	180 10	+0 85
193	Carnaudmetalbox	197 50	198 50	197 50	....
2610	Carrefour	2771	2760	2775	+0 14
135	Casino	138	136 30	137 30	+0 96
107	Casino ADP	99 50	100 80	100	+0 10
600	Castorama D.L.	599	598	582	-1 77
230	C.C.F.	235 10	235	237 20	+0 89
30	CCMC Ly.	28 50	29	38 50	....
188	C.E.G.I.D.	197	198	192 20	-2 44
40	Cerussi (Ny)	39 60	39	39	-1 27
345	C.E.P. Comm.	352	350	345 10	-1 96
71	Cerus	78 10	78 10	78 20	+0 13
1220	Cetelem	1241	1242	1250	+0 73
285	CF Ind.	284	....	....	....
355	CGI Info.	321	316 50	316	-0 93
1040	C G I P	1102	1115	1114	+1 09
800	CSP	817	....	....	....
1000	Chargeurs S A	1038	1035	1037	-0 10
250	Christian Dior	264 40	264	264	-0 15
435	C I C A (M)	421	421	421	....
315	Ciments franç.	326	326	326	....
550	Clarins	010	518	520	+0 97
345	Club Méditer.	346	345	348 50	+1 01
815	Colas	940	927	908	-3 40
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1310	Compt Mod.	1300	1300	1310	+0 77
325	CPR (Paris Réo.)	315	311	317	+0 63
1010	Créd. Foncier	1018	1015	1023	+0 49

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
400	Crédit Loc France	399	398 70	401	+0 50
620	Cr Lyon (CI)	677	668	671	-0 88
1310	Crédit Nat.	1231	1245	1230	-0 08
805	CSEE	500	510	510	+3 50
3680	Damart	3820	3725	3780	-1 05
500	Dassault Aviation	501	509	501	....
280	Dassault Electr.	287	285	285	-0 70
1810	De Dietrich	1590	1584	1584	-1 84
485	Degremont	485	490	488	+0 41
38	Dév.R.N.C.II.A.	38	38 50	38 50	+1 32
80	Dév.R.Sud-Est	88	....	....	....
250	D M C	243 10	244 76	250	+2 94
465	Docks France	483 80	489 50	479 90	-0 74
127	Dynaction	118	117	113 60	-3 81
2100	Eaux (Gle)	2193	2201	2247	+2 46
645	E.B.F.	011	012	012	+0 16
425	Ecco	427	420	410	-2 58
945	Eiffage (ex Foug.)	966	955	891	+0 52
385	Elf Aquitaine	377 80	370	384 10	+1 67
940	EltSanofi(ExSanofi)	938	940	941	+0 32
305	Esp-Elf (Certif)	310	310	311	+0 32
730	Eridania-Beghin	653	655	681	+4 29
435	Essilor	450	450	449	-0 44
230	Essil.Int.(DP)	265	261	254	-0 39
726	Esso	702	702	699	-0 43
1800	Eurafrance	1632	1650	1655	+1 41
480	Euro RSCG	522	620	516	-1 15
65	Eurodisneyland	71 28	76 15	71 76	+0 83
1090	Europe 1	1025	1025	1038	+1 22
33	Eurotunnel	39 15	35 15	35 15	....
131	Finextel	133	133 20	133	....
310	Fives Lille	293 20	293	291	-0 76
3820	Fromager. Bel	3873	3870	3864	-0 23
1490	Gal.Lafayette	1554	1500	1540	-0 90
405	G.A.N.	416 60	418	421 60	+0 74
330	Gascogne (B)	309 70	309	297 80	-3 94
1420	Gaz et Eaux	1541	1565	1562	+1 36
660	Géophysique	609	603	600	-1 48
700	Groupe André SA	648	668	658	+1 54
685	Groupe Cité	590	585	585	-0 88
426	GTM-Entrep.	409	412	414	+1 22
1400	Guyenne-Gas.	1410	1410	1440	+2 13
420	Havas	430	428 60	425	-1 10
220	Idia	203 80	200 20	200 80	-1 28
405	Imétal	417	417	417	....
130	Immob. Phénix	139	138	137	-1 44
777	Ingénico	160	158	153	-4 38
9720	Inst. Mérieux	10680	10600	10740	+0 75
630	Intertail	541	542	541	....
470	Intertechnique	451	460	450	-0 22
1010	J. Lefebvre	1048	1056	1064	+1 53
560	Klépierre	561	561	567	+1 07
640	Labinal	609	608	595	-2 30
330	Lafarge	358 70	368	360 80	+0 59
95	Lagardère Group.	98 10	98	99 80	+1 78
196	Lapeyre	197 50	196 10	196	-0 76

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
255	Lebon	261	258	258	-1 10
4320	Legrand	4055	4075	4106	+1 23
2480	Legrand (DP)	2430	2450	2450	+0 82
186	Legris Industries	139 90	136 50	136	-3 50
900	Locindus	895	895	890	-0 56
3680	L.V.M.H.	3687	3690	3711	+0 65
435	Lyon.Eaux/Dumez	442	443	445 50	+0 88
37	Majorette Ly	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	320 20	320	323 50	+1 03
115	Matra-Hachette	121 50	121 20	125	+3 05
76	Métaleurop	65 50	65 50	64 80	-1 07
15	Métrologie In.	14 10	14 05	14 09	-0 35
147	Michelin	144	144 50	146 70	+1 65
93	Moulinex	89 50	90	90	+0 22
970	Navig. Mixte	942	943	940	-0 21
140	Nord-Est	141 30	141 30	141 10	-0 14
440	Nordon (Ny)	505	505	500	-0 99
59	Olipar	01 20	51	51	-0 39
1030	Oréal	1033	1035	1040	+0 88
410	Paribas	384 60	384 10	381 50	-0 80
193	Pechiney Int.	194 10	194 20	193	-0 57
280	Pechiney (CIP)	289	290	297	+2 77
380	Pernod Ricard	374 20	372	378 10	+1 04
535	Peugeot	510	506	515	+0 98
735	Pinault-Printemps	740	740	730	-1 35
790	Plastic-Omn.	770	780	775	+0 65
285	Poliet	289	282	282	-2 42
....	Publ. Filipacchi	706	790	701	-0 71
805	Primagaz	805	806	801	-0 82
745	Promodès	801	792	793	-1 00
255	Radiotechn.	282	281	279	-1 08
7560	Redoute (La)	7650	7680	7620	+0 93
160	Rémy Cointreau	158 60	158	165	+4 10
495	Rexel (ex CDME)	459	452	451	-1 74
015	R. Poulenc A.	535	536	539	+0 75
32	Rochette (La)	22 85	22 60	21 65	-5 66
605	Roussel Uclaf	584	582	551	-2 80
3240	R. Impé.Ly	3175	3175	3175	....
150	Sade (Ny)	151 10	154	151	-0 07
3370	Sagem	3395	3390	3350	-1 33
485	Saint Gobain	487 80	486	489	+0 26
1090	Saint Louis	1199	1200	1207	+0 67
1440	Salomon Ly	1455	1480	1500	+3 09
350	Salvepar (Ny)	385 50	390	400	+3 78
1780	S A T	1630	1630	1602	-1 72
380	Saut. Chât.	383	379	380 10	-0 76
750	Saupiquet (Ns)	760	....	....	....
645	Schneider	676	686	673	-0 44
15 50	SCOA	13 45	13 15	13 10	-2 80
800	Scor s.a.	610	615	615	+0 82
415	S.E.B.	448	450	450 20	+0 49
490	Sefimeg	471 90	470 60	467	-1 04
169	Selectibanque	170	176	171 50	+0 88
172	Sextant A.	158 20	160	159 90	+1 07
755	S F I M	768	768	768	....
210	S.G.E.	218 10	219	222	+1 79

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
520	Simco	514	518	514	....
640	S.I.T.A.	620	625	625	+0 81
1010	Sk. Rossignol	1099	1099	1093	-0 55
480	Sligos	480	494	480	....
595	Société Géné.	590	590	590	....
44	Sodexco (B)	44	43	43	-2 27
76	Sodero (Ny)	65 80	65 50	66	+0 50
820	Sodexho	960	961	956	-0 42
110	Sogenal (Ny)	110	110 10	110	....
1360	Sommer-Allib.	1500	1500	1475	-1 67
530	SOPHIA	539	540	535	-0 74
1240	Sovac	1300	1303	1320	+1 54
395	SPEP	426	425	421	-1 17
350	Spie-Batignol.	355 20	357	357	+0 51
540	Strafor Facom	484	489	480	-0 80
285	Suez	295 40	296 50	299 20	+1 29
1200	Synthélabo	1156	1180	1220	+5 54
157	Thomson CSF	178	176 30	175 40	-1 46
250	Total	263 80	265	267 30	+1 33
198	– (certif)	207	200 20	200 10	-3 33
530	U.A.P.	577	571	586	+1 56
255	U F B Locab.	296	298	292	-1 35
225	U.G.C. DA (Robur)	218 50	210 50	210	-3 00
500	U I C	575	579	572	-0 52
555	U I F	555	556	556	+0 18
840	U I S	865	....	....	....
418	Unibail	393 50	393	391 20	-0 58
740	Valéo	801	805	805	+0 50
166	Vallourec	145 10	148 40	143 80	-1 10
320	Via Banque	322 50	322	320 10	-0 74
250	Worms et Cie	257	255	257	....
1820	Zodiac	1655	1665	1652	-0 18
1020	Elf Gabon	1018	1018	1015	-0 38
97	Amax	116	118 50	116 30	+0 25
130	Amer. Barrick	119	122 60	122 40	+3 70
151	Amer. Express	161	163 50	163 60	+1 55
315	A.T.T.	347	350 60	349 60	+0 75
164	Anglo Amer.C.	158	160 50	161	+3 21
380	Amgold	311	333 40	333 40	+7 20
245	Banco Santander	242 10	245	245	+1 20
745	B.A.S.F.	786	795	796	+1 27
885	Bayer	900	903	905	+0 56
45	Blyvoor Plc.	40 50	40 60	40 25	-0 62
58	Buffelsfont.	45	47 60	48	+6 67
159	Chase Manh.	165 20	165 50	165	+0 48
1880	Daimler Benz	2010	....	....	....
88	De Beers	91	92 40	92 10	+1 21
2320	Deutsche Bank	2340	2341	2340	....
1240	Dresdner Bank	1284	1295	1292	+0 62
65	Driefontein	60	62 20	64 50	+7 50
280	Du Pont-Nem.	270 60	275 30	276 30	+1 77
280	Eastman Kodak	296	293	293	-1 01
21	East Rand	17 70	18 45	18 60	+5 09
67	Echo Bay	57 80	62 90	61 50	+0 96
164	Electrolux	154	150 10	150	-2 60
229 54	Ericsson	230 50	230 50	230 60	+0 04

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
355	Exxon Corp.	357 70	360 70	357 80	+0 03
295	Ford Motor	281 70	283	282	+0 11
80	Freegold	47 65	50	50 65	+0 30
14 50	Gencor	12 95	13 10	13 15	+1 54
505	Gén. Elect.	511	524	522	+2 10
220	Gén. Motors	221	222 50	222	+0 45
380	Gén. Belgique	352 10	350 10	350 10	-0 57
34	Gd. Métropol.	34 65	50	34 60	-0 14
40	Guinness	40 40	41 35	41 20	+1 98
20	Hanson PLC	18 60	19 75	19 55	-0 20
25	Harmony Gold	23 10	24 50	24 70	+0 93
460	Hewlett Packard	476 30	....	....	....
43	Hitachi	43 40	43 55	43 55	+0 35
810	Hoechst	830	821	821	-1 09
51 79	I.C.I.	58 20	65 10	57 50	-1 09
270	I.B.M.	277 50	277	278 50	+0 36
445	I.T.T.	452	462 20	461 50	+2 10
210	Ito Yokado	220 50	221 50	220 50	+0 10
63	Matsushita	63	62 30	62 30	-1 11
260	Mc Donald's	277 50	270	270	-2 70
210	Merck	210	211 20	210 10	+0 05
815	Minnesota M.	591	593	593	+0 34
52	Mitsubishi	53 20	54 30	54 30	+2 07
380	Mobil corp.	387	402 10	404 40	+4 50
355	Morgan J.P.	360 20	386 70	364 60	+1 38
....	Nestlé	4097	4138	4103	+0 15
140	Norsk Hydro	137 60	135 50	139 20	+0 44
154	OFSL	124 50	120	138	+3 01
1370	Pétrofina	1389	1389	1375	-1 01
275	Philip Morris	211 10	224 60	273 10	+0 74
78	Philips	84	83 50	84 10	+0 18
102	Placer Dome	96 50	103	103	+6 30
270	Procter Gamble	262	266 20	266 20	+1 60
176	Quilmès	189	....	....	....
39	Randfontein	38 10	37 50	38 15	+5 88
280	Rhone Poul. Rorer	276	278 50	279 50	+0 18
475	Royal Dutch	515	017	517	+0 39
54	R T Z	55	55 10	55 30	+0 55
12 91	Saat.& Saatchi	13 65	13 75	13 50	+1 83
47	St Helena	34	36	36 20	+0 76
365	Schlumberger	365	364 20	364 20	+2 59
51	Shell transp.	52 10	52	52 50	+0 71
2030	Siemens	2084	2086	2076	-0 38
230	Sony	220	222 20	222 20	+1 00
98	Sumitomo Bank	118	118	118	....
191	T.D.K.	193 30	....	....	....
82	Telefonica	80 05	80 15	80 25	+0 33
35	Toshiba	35 76	35 55	35 60	-0 28
580	Unilever	600	598	592	-1 33
286	Unit Techn.	286 10	293	291 80	+1 99
390	Vaal Reefs	334 40	340	349 50	+4 64
1060	Volkswagen	1155	1145	1155	....
300	Volvo	310	295	295	-4 84
137	West. Deep	126	128 50	132 10	+4 84
395	Xerox Corp.	417	427 90	427 90	+2 01
118	Yamanouchi	118 50	117 70	117 80	-0 59
5 50	Zambia Cop.	5 05	4 99	0 05	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 20	8 10
10,80% 79/94	....	8 43
Emp.Etat 13,4% 83	102 96	6 49
10,26% mars 86	....	2 69
OAT 10% 5/2000	117 67	0 54
OAT 9,9% 12/1997	113 11	5 01
OAT 9,8% 1/1996	109 50	3 67
PTT 11,2% 85	110 35	6 80
CFF 10,25% nov 90	118	2 61
CNA 10 % 1979	101 40	2 88
CNB Bques 5000F	100 25	3 96
CNB Paribas 5000F	100 10	3 96
CNB Suez 5000F	100 10	3 95
CNI 1/82 5000F	100 71	3 96
CNT 0 % 86	109 50	1 56
CRH 10,90% déc.85	110 76	4 51
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1060	....
Cerus	2383	....
Ly. Eaux cv 6,5%	880	....
Thoms. cv 9,2% 86	871	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1655	1655
Arbel	337	335
Bains C.Monaco	1010	1010
B.Hypoth.Europ.	176	182
B.N.P. Intercont.	448	436
Bénédictine	2301	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1055	....
B T P	30 50	30 50
Cambodge	761	765
Carbone Lorraine	324	324
Casa Poclain	2 05	....
C.B.C.	306 60	201 20
C.E.G.F (Frigor.)	553	....
Centenaire Blanzy	330	329 60
Caragon	29 50	....
Champex Ny	12	....
CIC (CIP)	238	234
C.I.T.R.A.M. (B)	2560	....
Cie Industrielle	4800	....
Cpt Lyon Alemand	350	350
Concorde	575	600
Constr.Mét.Prov.	14 80	14 80
Crédit Gén.Ind.	101	....
Cr Universel (Cie)	278 30	....
Darblay	690	....
Didot Bottin	560	357
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	278	276
Ent.Mag. Paris	3010	....
Eridania-Béghin CI	576	575
Fidei	376	370
Finalens	350	350
F.I.P.P.	102	....
F.M.A.C.	2280	....
Foncière (Cie)	800	805
Fonciria	356 10	....
France I.A.R.D.	423	422
France SA (Lx)	1705	1701
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	565	575
Genefim	315 50	316 20
Gévelot	506	501
G.F.C.	421	421
Groupe Victoire	1372	1380
G.T.I (Transport)	243 50	....
Immobail	415	415
Immobanque	780	....
Im.Marseillaise	4550	4530
Invest.(Sté Cle.)	2900	....
Lille Bonnières	1168	1188
Louvre	2220	2180
Lucia	210	205
Machines Bull	21	21
Mag.Uniprix	180	....
Maroc Sté Brasserie	250	....
Métal Déployé	244	....
Mors	46 60	50 50
Navigation (Nie)	136	138
Optorg	289 50	289 90
Oréal (CI)	827	830
Origny-Desvroise	783	786
Palais Nouveauté	1195	....
Paluel Marmont	380	....
Parfinance	176	178
Paris France	210	....
Paris Orléans	195	195
Partners Invest	232	....
Piper Heidsieck	850	....
Porcher	190	....
Promodès (CI)	010	510
Publicis	689	680
Rochefortaise	165	165
Rosario	181 50	182
Rougier	167 10	....
S.A.C.E.R.	631	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	150	....
Saga	370	372 80
Saint Dominique (F.)	147	147
Salins du Midi	580	590
Savoisienne M.	150	....
Silic	729	721
S.I.P.H.	71	71
S.M.C.I.	80	50
Sofal	480	....
Soffo	205	....
Sofitam (ex Satam)	63	65
Sofragi	2650	2695
Soudure Autogène	680	....
Sovabail	408	....
Stami	1100	....
Taittinger	1870	1870
Testut-Aequitas	81 10	....
Tour Eiffel	210	....
Ufiner	1460	1468
Vicat	455	456
Viniprix	1500	1502
Virax	114	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	477	500
Akzo Nv Sico	446	....
Alcan Aluminium	101	....
American Brands	171	....
Arbed	495	....
Asturienne Mines	110	....
Banco Popular Espa.	605	....
B.Reglements Int.	29000	28380
Can.Pacifique	87	....
Chrysler Corp.	257	....
C I R	3 10	....
Commerzbank	1000	1015
Dow Chemical	307 80	307
Fiat	19	....
GBL (Brux Lamb.)	580	....
Gevaert	1086	....
Glaxo Holdings Ltd	51	51
Goodyear Tire	210	208
Grace and Co (WR)	214	....
Honeywell Inc. Im.	202 50	....
Johannesburg	71 05	74 60
Koninklijke Pakhoed	75 10	....
Kubota	30 50	....
Noranda Mines	78 20	....
Olivetti priv.	4	....
Pfizer Inc	399	404
Ricoh	39	....
Robeco	325	328
Rodamco NV	174	188 20
Rolinco	328 10	328 90
Saipem	5 05	....
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	58 85	57 56
Tenneco Inc	251	251
Toray Ind	32	33
West Rand Cons.	5 15	5 15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	....
Calciphos	88	....
C G H Cogenhor.	7	....
Coparex	651	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soufres Ind.	6 65	....
G.F.F. (group.fon.f.)	2 56	....
Guy Degrenne	360	....
Lecteurs du Monde	240	....
Nicolas	650	....
Office Cent. Pharma.	975	....
Particip. Percier	196	....
Romano N.V.	265 50	....
St-Gobain-Emballage	1850	....
Schlumberger Ind.	416	....
S.E.P.R.	1575	....
S.P.R. act. B	308	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	537	530
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	480	480 80
Boisset (Lyon)	200	202
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	899	895
Calberson	260	....
Cardif	1025	1020
C.E.G.E.P.	170	176
C.F.P.I.	143	145
C.N.I.M.	1145	1140
Codetour	311 20	311
Creeks	90	90 50
Dauphin	245 20	245 20
Devanlay	1175	....
Dolisos	100	....
Editions Belfond	192	....
Europ. Propulsion	247	245
Finacor	153	155
G.L.M.	608	608
Gravograph	150	150
Guintoli	651	....
I.C.C.	240	240
Idianova	66	66
Immob. Hôtelière	1160	1160
Internt. Computer	129 50	130
I.P.B.M.	31	....
Molex	189	....
N.S.C. Schlumberger	640	639
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	333	333
Select Invest (Ly)	93 70	95
Serbo	140	138
Sopra	320	320
TF1	433	441 50
Thermador H. (Ly)	325	315
Unilog	225	225
Viel et Cie	165	161 90
Y. St-Laurent Groupe	764	759

SICAV (sélection) 15/6

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actifon	230 22	224 09
Actimonétaire C & D	31476 20	31476 20
Amérigan	7521 83	7232 53
Amplitude	685 51	665 54
Antigone trésor	720036 00	720036
Arbitr. Court Terme	7991 37	7991 37
Associc Première	32625 98	32625 98
Associc	1149 76	1149 76
Atout Futur	466 86	465 47
Aurecic	1480 03	1436 92
Avenir Alizes	1876 46	1839 88
Axa Capital	198 22	192 45
Axa Court Terme	8821 53	8821 53
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1048 11	1017 58
Axa Ep.Fr.Ex Agaprg.	826 01	801 95
Axa Europe	140 75	138 65
Axa Investissements	123 41	119 82
Axa NPI	124 72	121 09
Axa Ob.Fr.Exeuro	155 71	151 17
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	148 01	143 70
Axa Prem.Ex.Agapra	123 73	120 13
Axa S&Ex.Dr.Sole	162 21	157 49
Axa Valeurs PER	131 59	127 78
Cadence 1	1112 46	1090 66
Cadence 2	1087 71	1076 18
Cadence 3	1090 34	1068 96
Capimonétaire	6922 07	6815 15
Capiobig	7398 85	7253 58
Capiracic	1521 49	1499
Convic	1494 89	1467 02
Comptavalor	3882 10	3876 29
Credinter	465 60	452 23
Credit Mutuel Capital	1439 01	1410 79
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	737 18	737 10
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	100 11	97 43
Cred.Mut.Ep.Ind. Div.	98 41	95 78
Cred.Mut.Ep.J.	76731 57	76731 57
Cred.Mut.Ep.long.T.	215 57	209 80
Créd.Mut.Ep.Monde	1267 33	1223 68
Cred.Mut.Ep.Quatre	1140 28	1109 76
Dieze	1484 20	1466 34
Drouot France	908 79	880 38
Drouot Sécurité	248 66	241 31
Ecocic	1101 88	1128 04
Ecupar	129 65	120 88
Ecur. Capitalisation	2936 58	2907 80
Ecur. Expansion	533654 46	532855 17
Ecur. Géovaleurs	2478 26	2404 14
Ecur. Investissement	156 37	151 82
Ecur. Monepremière	74254 13	74254 13
Ecur. Monétaire	21762 40	21762 46
Ecur. Trésorerie	2679 99	2679 99
Ecur. Trimestriel	2111 20	2090 38
Elanciel	117 54	114 12
Energia	318 76	304 30
Eparcic	3989 22	3989 22
Eparcourt-Sicav	4289 82	4279 12
Epargne Associa.	26016 73	25723 47
Epargne-Unie	1391 70	1357 76
Euli Cash capi	8718 03	8718 03+
Euro Solidarité	1163 82	1152 30
Eurocic Leaders	1084 63	1053 04
Eurodyn	1215 97	1186 31
Euro Gan	6496 78	6248 50
Fonsicav	15986 52	15986 52
France-gan	10877 17	10458 82
France Garantie	273 71	273 10
France Obligations	480 69	475 93
Francic	484 44	470 33
Francic Pierre	116 34	112 96
Francic-Regions	1165 27	1131 33
Fructi-Associations	38 73	38 73
Fructi-Capi	47 82	47 11
Fructidor	249 09	245 41
Fructifrance action C.	197 44	192 82
Fructifrance action D.	188 54	184 33
GAN Rendement	5584 38	5501 76
Gestilion	16813 20	16729 55
Gest.Associations	188 34	185 17
Horizon	1405 60	1364 88
HLM Monétaire	15436 28	15436 28
Indicic	1076 38	1055 13+
Indust.Fse.Court.T.	1631 58	1631 59
Intersys	103 89	103 63
Interépar	111514 29	108266 20
Invesobig	16263 50	15944 81
InvestAction Fce	524 35	514 07
Japacic	178 86	173 45
Jeunepargne	319 19	314 47
Latitude	2483 47	2479 75
Lion Association	11732 85	11732 85
Lion Institution	34365 30	34279 60
Lionplus	1144 26	1121 62
Lion Trésor	2281 95	2259 36
Livret Bourse Inv.	578 95	562 09
Livret Portefeuil	745 92	724 18
Méditerranée	182 20	176 89
Mensuel CIC	10388 43	10265 57
Monodem	75462 20	75452 30
Mone.J.	39910 10	39910 10
Monévalor	45365 60	45365 60
Mutualité dépôts	15204 46	15174 13
Natio Court Terme	105048 00	104734
Natio Court Terme2	315488 00	315488
Natio Epargne	15985 01	19788 03
Natio Ep. Capital	12408 27	12285 42
Natio Ep. Croissance	1881 20	1840 58
Natio Ep. Obligations	211 76	206 03
Natio Ep. Retraite	134 01	130 42
Natio Ep. Trésor	8834 40	8818 77
Natio Ep. Valeur	470 24	457 65
Natio Fran. index	1041 18	1013 31
Natio Inm.	1244 89	1211 57
Natio Inter	1678 84	1633 61
Natio Monétaire	27782 40	27792 40
Natio Opportunités	1145 22	1114 67
Natio Patrimoine	1459 70	1420 82
Natio Perspectives	1146 63	1115 94
Natio Placements	65299 80	65299 50
Natio Revenus	1092 17	1081 60
Natio Sécurité	12200 28	12200 20
Natio Valeurs	892 71	866 62
Nippon-Gan	6597 54	6343 76
Nord Sud Dévelop.	1806 66	1803 24
Obli-Associations	177 99	175 35
Oblicic-Mondial	2938 65	2895 43
Oblicic-Régions	1151 59	1134 57
Oblifutur	3273 98	3212 99
Oblig. ttes caté.	201 38	198 31
Obliion	1589 88	1573 95
Oblisécurité Sicav	14298 36	14298 36
Oraction	1377 80	1343 90
Paribas Capitalisation	1763 25	1728 50
Paribas Opportunités	133 87	130 01
Paribas Patrimoine	621 92	603 61
Patrimoine Retraite	249 77	244 87
Pervalor	015 15	603 09
Planinter	1291 99	1260 48+
Plenitude	144 65	140 44
Poste Croissance	8048 38	8042 34
Poste Gestion	72864 08	72864 08
Première Oblig.	10940 19	10929 26
Prévoy. Ecureuil	109 63	109 54
Priv'Associations	32461 57	32461 57
Proficus	1071 80	1051 82
Quartz	143 25	139 78
Rentacic	168 46	165 97
Revenus Trimestr.	5575 36	5520 18
Revenu-Vert	1216 44	1188 72
St Honoré Vie & Santé	1004 36	958 84
St Honoré Bons du Tr.	12385 83	12324 21
St Honoré Invest.	813	776 13
St Honoré Pacifique	748 53	714 59
St Honoré Réel	16548 66	16482 77
Sécuricic	1914 10	1514 16
Sécuri-Gan	13236 10	12976 57
Sécuritaux	1534 18	1534 16
Sicarden	744 75	733 74
Sicav Associations	2031 78	2031 78
SFI-CNP Assur.	709 97	689 29
S.G. Fr. oppon. C et D.	1281 42	1256 29
Sicav 5.000	451 70	439 01
S.I. Est	1473 20	1430 29
Slivafrance	725 03	705 63
Slivam	428 35	418 89
Slivarente	241 28	236 53
Slivinter	495 29	482 03
S.N.I.	1165 01	1131 66
Sogenfrance C.	1230 05	1205 93
Sogenfrance D.	1188 27	1154 97
Sogépargne	340 88	334 20
Sognier	1454 78	1426 25
Soleil Investissements	810 78	593 08
Solstice	2330 65	2324 84
State Street Act. Eur.	10121 03	9778 77+
State Street Act. Frce.	10864 05	10547 62
St. Str. Act.Japon	15394 36	14873 80
State Street Emer. Mts	13613 80	12959 10+
St.Street OAT Plus	12122 03	11884 34
Stratégie Actions	873 48	839 88
Stratégie Rendement	1582 96	1533 12
Techno-Gan.	5913 60	5686 35
Thésora	754 03	746 56
Trésor Plus	1474 10	1459 50
Trésor Trimestriel	1079 02	1068 34
Trésoricic	144125 01	144125 01
Trilion	5408 02	5338 84
Uni-Associations	123 88	123 69
Uni-Foncier	1312 76	1280 73
Unifrance	597 90	583 32
Uni Régions	1227 77	1187 78
Univer	257 50	257 60
Univers Actions	1392 66	1358 89
Univers Obligations	1988 24	1951 17
Valorg	2263 44	2261 18
Valrea	58878 35	58848 93
Winterthur St-Honoré	234 79	224 14

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 469	....	5 2	5 7
Ecu	6 581	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 690	....	326	346
Belgique (100 F)	16 375	....	16 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 180	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 700	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 209	....	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 372	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 468	....	2 0	3 1
Suisse (100 f)	376 620	....	365	385
Suède (100 krs)	75 280	....	71	80
Norvège (100 k)	79 580	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 844	....	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 401	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 535	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 271	....	4 1	4 6
Japon (100 yens)	5 177	....	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	64300	65500
Or fin (en lingot)	64200	65450
Napoléon (20f)	367	369
Pièce Fr (10 f)	340	.....
Pièce Suisse (20 f)	369	380
Pièce Latine (20 f)	368	368
Souverain	463	476
Pièce 20 dollars	2260	2220
Pièce 10 dollars	1180	1112 50
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2380	2400
Pièce 10 florins	371	372

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 15 juin 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 192 399

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,70	118,50	118
Précédent	118,70	118,50	118

CAC 40 A TERME
Volume : NC

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	NC	NC	NC
Précédent	1 926	1 921	1 927,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الإصل

CULTURE

Une conférence de presse du ministre de la culture

Jacques Toubon veut donner la priorité à l'enseignement artistique

Le ministre de la culture a précisé mardi 15 juin au cours d'une conférence de presse les grandes orientations de sa politique : la reconquête des publics, l'enseignement artistique et le développement de l'action culturelle à l'étranger.

Au cours de la longue conférence de presse qu'il a réunie mardi à Paris, le ministre de la culture et de la francophonie a présenté les grandes orientations de la politique de son ministère. Un tableau qu'il avait déjà largement brossé dans un entretien publié dans *le Monde* du 9 juin. Jacques Toubon a retenu trois priorités :

1°) La reconquête des publics, notamment par l'aménagement culturel du territoire, la multiplication des lieux artistiques de proximité et la coopération avec les collectivités territoriales.

2°) L'enseignement artistique, *« mission fondamentale de l'Etat et priorité gouvernementale »*. Le ministre de la culture et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, devaient faire à ce sujet une communication commune, lors du conseil des ministres, mercredi 16 juin.

3°) Le développement de l'action culturelle à l'étranger, grâce à une collaboration plus étroite avec le Quai d'Orsay, à une meilleure écoute de la demande, par l'intermédiaire de *« missions »* implantées dans quelques grandes métropoles étrangères, à l'établissement de passerelles plus nombreuses avec les pays de la francophonie.

Au passage, Jacques Toubon avait abordé la plupart des grands dossiers qu'il avait trouvés à son arrivée Rue de Valois, de la Bibliothèque de France à l'Opéra de Paris. Dans le domaine du théâtre, le ministre a demandé une étude sur les équipements en région – déjà entreprise par Robert Abirached quand il était directeur du théâtre – pour une meilleure coordination entre les différents établissements, y compris municipaux. Il entend aussi rétablir le fonds d'intervention culturelle pour encourager les innovations et les recherches. Ses souvenirs d'adolescence l'ont certainement marqué, car il a manifesté une certaine nostalgie pour le théâtre des années 50, engagement compris. En revanche, il est resté muet sur d'éventuels renouvellements ou nominations à la Comédie-Française ou au Théâtre de l'Europe – il n'a pas évoqué l'Athénée, – promettant des décisions d'ici le mois de juillet.

Côté cinéma, l'ouverture d'une fenêtre supplémentaire, pour les films d'auteur et de cinématographies peu diffusées, hors *prime time*, était depuis longtemps réclamée par les professionnels, mais Jack Lang, son prédécesseur, s'y était toujours opposé. Ce sont donc 52 films, en plus du quota existant de 192 titres (170 pour TF 1), qui pourront être achetés par les chaînes en clair, en respectant le « quota spécifique » de 60 % d'œuvres européennes et de 40 % d'œuvres d'expression originale française. Cette mesure veut être un ballon d'oxygène pour les producteurs et les distributeurs de « petits films ». D'autre part, le ministre a annoncé l'harmonisation à trente mois (après l'obtention du visa) du délai de diffusion des films sur les chaînes en clair. Il s'agit d'une mesure conservatoire, avant la remise à l'étude de la chronologie entre les différents médias (salle, vidéo, chaînes cryptées et en clair).

« Nous devons aller vers un Etat plus impartial, avec plus de transparence et plus de déontologie », a conclu le ministre en indiquant qu'il fallait veiller à ce que l'Etat *« accomplisse à nouveau sa mission de garantir l'intérêt général »*, pour assurer *« l'indispensable solidarité »* entre la gestion de la vie culturelle et la vie de la cité.

Après ces déclarations d'intention, on attend maintenant les premières décisions effectives.

EMMANUEL DE ROUX

Davantage de films de qualité à la télévision

Ce que Jack Lang ne souhaitait pas faire, Jacques Toubon l'annonce. Officiellement, la mesure commentée mardi par le ministre de la culture à propos des films diffusés sur le petit écran a *« pour objectif d'encourager les chaînes à mener une politique pluraliste d'offre cinématographique »*. En clair, il s'agit de permettre à des œuvres *« de qualité »* mais à potentiel d'audience faible de trouver une place dans les grilles des diffuseurs.

Depuis longtemps, une association comme l'ARP (Auteurs, réalisateurs, producteurs), qu'anime Claude Berri, faisait valoir qu'un nombre croissant de films étaient privés d'accès aux salles faute d'un second marché à la télévision. Le rapport Toubiana sur le cinéma « Art et essai », rendu public voilà deux ans, ainsi que le récent rapport Cluzel (*le Monde* du 17 décembre 1992) avaient recommandé la mise en place d'un « quantum » spécifique. Les films de ce nouveau contingent devront être diffusés *« en dehors de la tranche 20 h 30-22 h 30 »*, en version originale pour les films étrangers et dans le *« respect d'un quota spécifique »* de 60 % d'œuvres européennes et de 40 % d'œuvres d'expression originale française. Les distributeurs qui menaçaient de renoncer à promouvoir les films « Art et essai », français et étrangers, faute de recettes provenant de la télévision, peuvent se frotter les mains. M. Toubon n'a cependant pas caché que cette décision avait également pour objectif de donner satisfaction aux producteurs et aux distributeurs pénalisés dans leurs revenus par la disparition de La Cinq.

Délais de diffusion raccourcis

Les 192 films que feu la chaîne du groupe Lagardère diffusait annuellement rapportaient entre 300 et 400 millions de francs à la production cinématographique. L'arrivée d'Arte sur le cinquième réseau a certes permis de compenser le manque à gagner, mais pas dans les mêmes proportions. Hervé Bourges, président de France Télévision, qui réclamait depuis longtemps la possibilité d'intégrer des *« films du répertoire »* dans les grilles de l'après-midi ou de deuxième partie de soirée, s'affirme également satisfait.

Outre cette augmentation du contingent de films, l'organisation des différents marchés du film devrait être repensée. Reprenant une mesure du rapport Cluzel, M. Toubon a *« proposé »* que les films non coproduits par les chaînes soient offerts aux téléspectateurs deux ans et demi après leur sortie en salle, au lieu de trois ans actuellement. Le délai d'amortissement des longs-métrages devrait en être raccourci. Quant aux films coproduits par les chaînes, ils peuvent être diffusés deux ans seulement après leur sortie en salle. M. Toubon souhaite, au moment où la vidéo et le cinéma à la carte se développent, éviter une concurrence trop vive entre chaque média. A brève échéance, le délai de diffusion d'un film en vidéocassette pourrait être ramené à neuf mois (un an actuellement) avec des possibilités de dérogation pour une sortie plus rapide. Cette décision prendrait acte d'un fait évident : les films de cinéma ont des carrières de plus en plus courtes en salle.

YVES MAMOU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6063

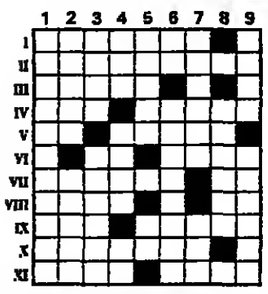

HORIZONTALEMENT

I. Pierres précieuses pour les médecins. – II. N'est pas un homme de bonne volonté. – III. Peut être bouté pour amortir le choc. – IV. Ce qu'il y a de moins dur dans le boulot. Expression de greffier. – V. Terme de mépris. Quand elle est de garde, on y connaît la chanson. – VI. Partie de l'Europe. Peut devenir dur quand on le fait bouillir. – VII. Fond très vite quand on commence à le manger. Convient. – VIII. Est engendré par un cercle. Contribue à faire les grandes rivières. – IX. Au Japon. Veulent des placements sûrs quand ils sont de famille. – X. Une période de lancement. – XI. En France. Comme une femme qui gagne sa vie petit à petit.

VERTICALEMENT

1. Peuvent amener des vents violents. – 2. Quand on y est, on ne sait pas comment s'en sortir. Peut former des perles. – 3. Fait des compliments. Manipulé comme un chapelet. – 4. Fond de bouteille. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. Un peu d'espoir. – 5. Connaît bien le Coran. Symbole. – 6. Une certaine distance. Restent dans le pâté. – 7. Le marteau, par exemple. Apprécié quand il tourne bien. – 8. Gros, pour le maçon. – 9. Chargé d'affaires. Déformé.

Solution du problème n° 6062

Horizontalement

I. Décaféiné. – II. Abuser. Es. – III. Norie. Us. – IV. Duelliste. – V. Il. Mer. – VI. Niais. Rep. – VII. Ecarine. – VIII. Déguisé. – IX. Eté. Nanas. – X. Ni. Régent. – XI. Tristesse.

Verticalement

1. Dandinement. – 2. Eboulis. Tir. – 3. Cure. Aède. – 4. Asileire. RS. – 5. Féel. Signal. – 6. Er. Im. Nuage. – 7. Sereines. – 8. Neutre. Sens. – 9. Esse. Preste.

GUY BROUTY

▫ **Week-end cinéma au Palais de Tokyo.** – Du 25 au 27 juin, à l'occasion de la Fête du cinéma, l'ARP (auteurs-réalisateurs-producteurs), qui regroupe la majorité des cinéastes français, organise un week-end de projections et de rencontres au Palais de Tokyo, à Paris. Trente-quatre réalisateurs ont carte blanche pour présenter un film de leur choix et dialoguer avec le public.

► 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Tél. : 40-22-98-78 ou 40-22-98-93. Prix du week-end : 500 F. Réductions : 400 F.

▫ **Mort de la chanteuse portugaise Herminia Silva.** – La chanteuse de *fado et actrice portugaise Herminia* Silva est morte le 13 juin à Lisbonne, à l'âge de quatre-vingt ans. Elle avait commencé à chanter le fado dans les cafés de Lisbonne avant de devenir l'une des actrices les plus populaire du Portugal des années 40. – *(AP.)*

▫ **Précision.** – La durée de protection des droits de l'auteur d'une œuvre musicale n'a pas été alignée sur ceux de l'auteur d'une œuvre littéraire par la loi de 1985, contrairement à ce que nous indiquions dans l'un des articles sur l'harmonisation européenne des durées de protection *(le Monde* du 16 juin). La loi a porté en 1985 cette durée de 50 à 70 ans pour les œuvres musicales, mais le délai de protection des œuvres littéraires était restée fixée à 50 ans, comme cela ressortait d'un autre article publié le même jour.

CARNET DU Monde

Mariages

Le docteur et Mme
Dominique SOUBRANE,
M. et Mme Lucien HERPE,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Claire et Pascal.

La cérémonie aura lieu le samedi 19 juin 1993, à 16 h 30, en l'église de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne).

Décès

– Madeleine Borne,
son épouse,
Bernadette et Bernard Mercier,
Petite Sœur Geneviève-Odile de Jésus,
Dominique et Marie-France Borne,
Odile et Alain Billault,
Jacqueline Borne,
ses enfants,
Cécile et Stéphane, Antoine, Claire, Pauline,
Vincent et Estelle, Anne-Sylvie, Frédérique et Marc, Guillaume, Grégoire, Sébastien,
ses petits-enfants,
Lucille, Simon, Marine,
ses arrière-petits-enfants,
Adolphe Borne,
son frère,
ont la tristesse de dire la mort de

Etienne BORNE,
inspecteur général honoraire de philosophie

le 14 juin 1993,

endormi, entouré des siens dans la paix et la joie du Seigneur en sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le 18 juin, à 17 heures, à Châteauneuf-Val-Saint-Donat (Alpes-de-Haute-Provence).

Ni fleurs ni couronnes.

8, les Pinsons,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

(Lire page 11.)

– Edouard Le Guicher,
Manon et Patrice Scano,
David et Iris,
Ses amis proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine BUMSEL,
née Lindhelmer,

survenu subitement, *le 15 juin 1993*, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Elle nous a quittés dans la dignité, ainsi qu'elle l'a toujours souhaité.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le président et les membres du conseil d'administration des Auxiliaires des aveugles
ont le regret de faire part du décès de

M. Bernard de FOUGY,
fondateur et président honoraire de l'association,

survenu le 13 juin 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e. Elle sera suivie de l'inhumation, dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

19, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.

– Josette Calais
a la douleur de faire part du décès de son ami,

Georges DUMESNIL,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 juin 1993.

– M. et Mme Raymond Guasco,
ses enfants,
M. Jean-Raphaël Guasco,
son petit-fils,
Le docteur et Mme Jean-Paul Battesti,
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Battesti,
M. et Mme Henri Battesti,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean HERMANN,
née Inka Komersova,

survenu le 15 juin 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année, et vous remercient d'associer dans vos prières son époux.

Jean HERMANN,

décédé le 21 mai 1955,

et sa fille,

Claude HERMANN,

décédée le 14 février 1956.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juin, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales.

– Lyon, Montluçon, Clarensac, Cornillon, Paris.

Jean-Claude Ladet et Fabienne,
Hélène Ladet et Pierre Lecoq,
M. et Mme Pierre Marmu
et leur fils Grégory,
M. et Mme Guy Ladet,
M. et Mme René Jaujou,
M. et Mme François Marmu,
ont la douleur de faire part des décès accidentels de

Jean-Christophe LADET

et

Christophe MARMU.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Nom-de-Jésus, Lyon-6e, le jeudi 16 juin 1993, à 10 h 30.

Une absoute sera dite en l'église de Cornillon (Gard) le même jour, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

– *Châteauroux.*

Jacques Lafarge,
son époux,
Jean et Jacqueline Lafarge,
ses enfants,
Laurent, Delphine, Clémence, Violaine,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Lejeune,
sa sœur,
Les familles Lacour, Lejeune,
ses neveux et nièces et leurs enfants,
La famille Cayron,
La famille Bayle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques LAFARGE,
née Suzanne Helin,

survenu le 15 juin 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 17 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

La famille ne recevra pas au domicile.
Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes.
Messes ou dons pour la recherche médicale.

– Paris, Sao-Tomé, Nîmes.

Le docteur et Mme Cocher,
Pierre-Yves, Caroline, Isabelle, Matthieu et Marie-Noëlle,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

Benigno ROMAN,

décédé à Barcelone, le 10 juin 1993, dans sa quatre-vingtième année.

[Le docteur Roman a passé la plus grande partie de sa vie au Burkina-Faso puis au Niger, dans la communauté des Frères des écoles chrétiennes. Auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation, il a consacré sa vie à la recherche scientifique. Tous ceux qui l'ont rencontré se souviendront de sa bonté.]

Guy MARCHAND,
citoyen du monde,
secrétaire général
du Congrès des peuples,
du Comité permanent mondialiste
et du Conseil international de liaison pour une autorité mondiale
de l'environnement,
membre du comité exécutif
du Mouvement fédéraliste mondial,
représentant d'ONG *mondialistes* auprès de l'ONU et de l'UNESCO,
professeur à l'Institut d'études des relations internationales,

militant infatigable depuis quarante-cinq ans de toutes les causes mondialistes et de l'économie distributive,

est décédé, le samedi 12 juin 1993, à Paris.

De la part de ses amis militants qui tenteront de poursuivre, malgré sa disparition, la construction de l'ébauche d'une démocratie mondiale.

CdM,
15, rue Victor-Duruy,
75015 Paris (France).

– Le président et les membres de la Société psychanalytique de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre MARTY.

Président de la Société psychanalytique de Paris de 1969 à 1971, Pierre Marty a joué un rôle fondamental dans le développement moderne de la théorie psychanalytique. Ses conceptions sont à l'origine de l'Ecole psychosomatique de Paris, dont l'influence à travers le monde a bouleversé la psychosomatique. Il avait créé l'hôpital de jour de la Poterne-des-Peupliers, destiné au traitement psychanalytique des malades atteints d'affections somatiques.

Les membres de la Société psychanalytique de Paris s'associent à la tristesse des proches de Pierre Marty.

– Le professeur Pierre Cornillot,
président de l'Institut psychosomatique,
Les membres du conseil d'administration,
Le docteur Michel Fain,
cofondateur de l'Institut de psychosomatique,
Le docteur Léon Kreisler,
cofondateur de l'hôpital de la Poterne-des-Peupliers,
Le docteur Robert Asseo,
directeur de l'hôpital de la Poterne-des-Peupliers,
Les membres du conseil de l'IPSO,
Le Centre d'enseignement et de recherche,
La *Revue française de psychosomatique,*
Les membres de l'Institut de psychosomatique et de l'hôpital de la Poterne-des-Peupliers,
Tous ceux qui ont collaboré à ses travaux, ses réalisations et son enseignement,
ont la grande tristesse de faire part de la mort du

docteur Pierre MARTY,
fondateur
de l'Institut de psychosomatique
et de l'hôpital
de la Poterne-des-Peupliers,
membre éminent de la Société psychanalytique de Paris,

dont l'œuvre a marqué la pensée psychosomatique et psychanalytique en France et dans de nombreux pays étrangers, particulièrement hispanophones, où il comptait de nombreux amis.

Que ses proches reçoivent ici l'expression de leurs affectueuses condoléances.

– Le cardinal-archevêque de Paris,
L'archevêque de Cotonou (Bénin),
Les supérieurs de la Compagnie de Saint-Sulpice,
Mme Deutsch-Penon,
sa sœur,
et ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Laigneau
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Georges PENON,
prêtre de Saint-Sulpice,
chanoine honoraire de chœur,

survenu à Paris, le 14 juin 1993, à la Maison Marie-Thérèse.

La messe des obsèques sera célébrée le jeudi 17 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Deutsch-Penon,
15, rue Renon,
94300 Vincennes.

Anniversaires

– Il y a un an, le 16 juin 1992,

Serge DAGET,
professeur d'histoire de l'Afrique,

nous quittait.

Conférences

– L'enseignement de la Kabbale. Séminaire exceptionnel, « Les causes de l'antisémitisme ». Dimanche 20 juin 1993, à 18 heures. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro Nation. Tél. : 43-56-01-38.

– Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, le 17 juin 1993, à 20 heures : « Le judaïsme et l'art », par Nadine Shenker, professeur à l'académie Bezalel.

COMMUNICATION

L'avenir du quotidien de M. Nothias

« Le Jour » va suspendre sa parution

Le quotidien *le Jour « prend deux mois de vacances »* à partir de début juillet mais devrait être de nouveau en vente *début septembre*. Son directeur et fondateur, Jean-Christophe Nothias, estime *« qu'il serait suicidaire de paraître pendant l'été, les quotidiens perdant entre 25 % à 35 % de leurs lecteurs durant cette période »*. Le journal, dont le premier numéro a paru le 25 mars, est diffusé en moyenne à plus de 4 000 exemplaires quotidiens en région parisienne, selon les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et atteint une diffusion globale en France (vente en kiosques, criée et abonnements) de plus de 10 000 exemplaires, selon M. Nothias. Un chiffre que celui-ci juge *« inférieur à ses attentes »*.

Voulant toutefois tirer profit de l'expérience de trois mois (*le Monde* du 23 avril) de parution et de la fidélité du lectorat, il entend, avec les cinquante salariés du *Jour* (qui ne seront pas payées pendant les deux mois d'été), profiter des vacances pour repenser le contenu du titre : augmentation de la pagination, développement des rubriques « Paris » et « emploi », etc.

Le Jour devrait annoncer fin juin l'entrée d'actionnaires extérieurs dans son capital à hauteur de 20 %. Il devrait publier le lundi 5 juillet un numéro spécial estival d'une centaine de pages.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JUIN A 0 HEURE TUC

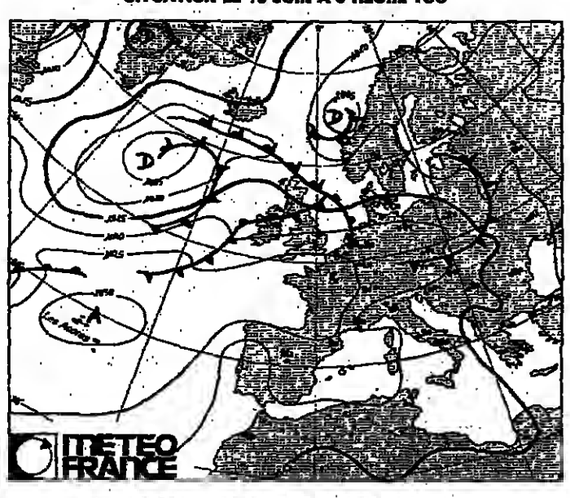

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1993

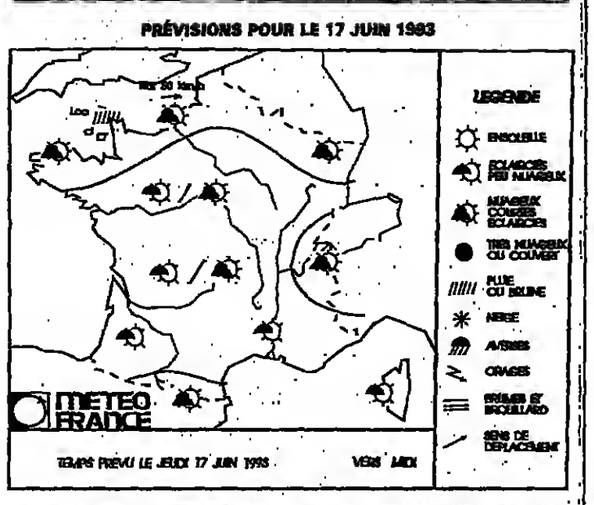

Nuageux au nord, bien ensoleillé au sud. – Sur Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse, il y aura de nombreuses brumes, avec quelques nuages bas le matin. Leur dissipation sera rapide, et ils laisseront place à une journée chaude et très bien ensoleillée. Le mistral et la tramontane faibliront considérablement, et tourneront aux brises dans la journée.

Partout ailleurs, le ciel sera très nuageux en matinée, surtout au nord de la Loire. L'extrême Nord-Est sera encore moins favorisé, car il pleuvra même un peu au lever du jour. Dans la journée, les éclaircies se feront de plus en plus belles, et l'après-midi sera généralement bien ensoleillée au sud de la Loire, variable au nord. Seules exceptions où l'amélioration sera moins nette : les côtes de la Manche, où il y aura même un peu de crachin dans la journée sur le Cotentin, ainsi que tous les massifs du pays, qui conserveront un ciel chargé toute la journée. Dans le Sud-Ouest, le temps sera lourd avec une évolution orageuse sur les Pyrénées en soirée.

Les températures seront en hausse par rapport à la veille. Le matin, il fera aux environs de 12 degrés au nord, 14 degrés à 15 degrés au sud, localement 16 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Dans l'après-midi, le mercure montera jusqu'à 17 degrés le long de la Manche, et atteindra 18 degrés à 28 degrés du nord au sud du pays. Localement il fera même 30 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC

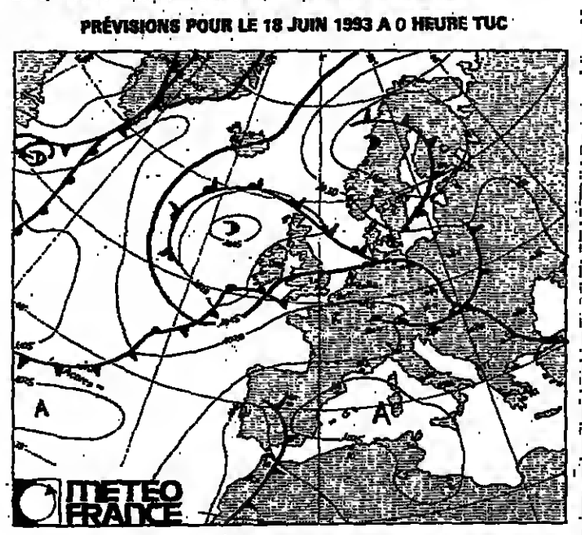

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs relevées le 16-6-93 à 18 heures TUC et le 16-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	20	12	N	MADRID	31	14	D
AJACCIO	23	13	D	TOULOUSE	21	15	C	MARRAKECH	33	19	D
BIARRITZ	18	11	D	TOURS	20	10	N	MEXICO	25	14	N
BORDEAUX	21	12	N					MILAN	25	13	D
BOURGES	21	12	B	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	24	15	A
BREST	13	11	C					MOSCOU	15	11	C
CAEN	16	11	N	ALGER	26	14	D	NAIROBI	23	13	C
CHERBOURG	14	10	C	AMSTERDAM	17	10	P	NEW-DELHI	33	29	N
CLERMONT-FER.	20	14	C	ATHÈNES	–	–	–	NEW-YORK	29	13	C
DIJON	19	11	N	BANGKOK	36	27	N	PALMA	25	14	D
GRENOBLE	21	12	D	BARCELONE	28	16	D	PÉKIN	34	19	F
LILLE	20	10	P	BELGRADE	26	15	N	RIO-DE-JANEIRO	23	15	D
LIMOGES	19	10	B	BERLIN	16	6	N	ROME	24	12	D
LYON	22	14	N	BRUXELLES	20	11	P	HONG-KONG	32	26	O
MARSEILLE	27	15	D	COPENHAGUE	18	10	N	SÉVILLE	38	20	D
NANCY	21	13	D	DAKAR	27	23	D	SINGAPOUR	28	23	N
NANTES	21	10	D	GENÈVE	21	10	N	STOCKHOLM	15	5	N
NICE	23	16	D	ISTANBUL	26	17	N	SYDNEY	13	6	N
PARIS-MONTS.	20	12	B	JÉRUSALEM	30	19	D	TOKYO	30	23	C
PAU	21	11	C	LE CAIRE	35	25	D	TUNIS	28	17	D
PERPIGNAN	26	13	D	LISBONNE	25	22	D	VARSOVIE	17	7	D
POINTE-A-PITRE	32	25	N	LONDRES	21	13	P	VENISE	24	17	D
RENNES	18	10	D	LOS ANGELES	22	16	D	VIENNE	22	10	N
ST-ETIENNE	20	14	C	LUXEMBOURG	18	9	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Entartements

MIREILLE DUMAS avait résolu de concurrencer Guillaume Durand en confessant des acteurs du cinéma porno, ce dernier, en représailles, sortit de sa manche un joker : il invita le lanceur de tartes à la crème qui, quelques semaines plus tôt, avait exercé ses talents sur Alain Baverini, envoyé spécial de TF 1 au Festival de Cannes. Arriva ce qui devait arriver : l' «entarteur» entarta l'écrivain Vladimir Volkoff, lequel quitta spectaculairement l'émission. *«Ce n'était absolument pas prévu»*, s'excusa Durand sans rire. Bien entendu, ce n'était pas prévu ! Qui en doutait ? Si Durand avait invité l'entarteur, c'était à l'évidence pour qu'il nous entretienne de la baisse des taux d'intérêt et des accords de Blair House.

L'entartement de Volkoff remplissait en fait une fonction précise : faire parler de «Durand la nuit». En faire parler le lendemain matin dans le métro, à midi à la cantine, peut-être même jusqu'au soir dans les dîners et au surlendemain dans les rubriques «médias» des quotidiens. Accréditer l'opinion vague que «tout peut arriver à Durand la nuit», l'émission qui ose.

A cet égard, la méthode employée rappelait irrésistiblement celle de ce fabricant de textile exhibant sur une double page de journal une collection de saxes en couleur. On n'existe désormais qu'en bousculant visuellement un tabou. Encore faut-il le choisir avec soin, en fonction de son plan médiea. Guillaume Durand étant assuré, par ses seules apparitions hebdomadaires, d'une existence minimum, peut légitimement souhaiter investir le champ des polémiques et des «débats d'idées» qui prospèrent de préférence dans l'écrit.

Entarter un des nombreux pantins télévisuels qui se bousculaient autour de Volkoff eût été à cet égard d'un rendement médiocre. Agresser un authentique écrivain, voilà qui pouvait se révéler plus efficace ! Tout ce qui écrit dans le pays n'allait-il pas se sentir peu ou prou solidaire de la victime ? Volkoff constituait, pour l'objectif recherché, la cible idéale. Accessoirement, il est regrettable que la saison télévisée touche bientôt à sa fin. On aurait volontiers écouté Mireille Dumas confessant l'entarteur, tandis que Durand aurait pu entarter des comédiens pornos.

Mireille aurait ensuite tenté de savoir pourquoi Guillaume avait entarté les comédiens, tandis que Guillaume aurait entarté Mireille.

Il serait bien temps à la rentrée de consacrer des émissions à l'immigration clandestine ou aux licenciements-minute, entre autres sujets qui souffrent de ne point trop se prêter à l'entartement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 juin

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Avec Björn Borg, Philippe Souverd, la Mambomania, Carlos, Etienne Daho, Alma Rituno, Michel Fugain, hommage à Jacqueline Maillant.
22.45 Magazine : Ex libris. Histoire : les blessures jamais refermées. Invités : Pierre Rigoulot (les Enfants de l'épuration) ; Annette Kahn (le Fichier) ; Pierre Péan (le Mystérieux Docteur Martin) ; Jean Tulard (Vendée, la livre de la mémoire).
23.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Un amour de banquier. De Ian Toynton.
22.25 Première ligne. La Beauté séparée : les Noirs d'Amérique 1900-1963, documentaire de Frédéric Mitterrand et Reynold Ismard. 1. Black Faces et nègres blancs.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : La Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Le dauphin, cet animal qui sourit. Invités : Jacques Mayol, plongeur ; Wade Doak, océanographe et anthropologue, auteur d'Ambassadeur des dauphins ; Yves Paccalet, écrivain, naturaliste ; Guillaume Le Penher, seize ans, qui a participé à plusieurs expéditions aux Açores et en Mauritanie ; Antoine Delmas, jeune garçon qui a nagé avec les dauphins ; Robert Merle, écrivain, auteur d'Un animal doué de raison. Reportage : La vie extraordinaire de nos amis les dauphins, de Bernard Vaillot et Bernard Carette.
21.55 Journal et Météo.
22.15 Sport : Jeux méditerranéens. Cérémonie d'ouverture des XIIes Jeux méditerranéens, en direct de Cap-d'Agde. Présentation : Michel Drhey ; mise en scène : Jérôme Savary.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : A quoi tu penses-tu ? ◻ Film français de Didier Kaminka (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : China Girl. ■ Film américain d'Abel Ferrara (1987) (v.o.).
23.55 Cinéma : Lucky Luke. ◻ Film américain de Terence Hill (1991).

ARTE

20.40 ▶ Opéra : Macbeth. De Giuseppe Verdi, d'après William Shakespeare. Mise en scène de Luca Ronconi.
23.10 Documentaire : Gay Day Parada. De Nelson Sullivan.
23.35 Documentaire : A Walk to tha Pier, the Last Day. De Nelson Sullivan.
0.05 Cinéma d'animation : Snark. La Ville, de Rein Raamat.

M 6

20.45 Téléfilm : Amour et chocolat. De Josée Dayan.
22.30 Téléfilm : Mortelle rencontre. De Christian I Nyby II.
0.15 Magazine : Vénus.
0.45 Six minutes première heure.
1.00 Magazine : Nouba.
1.50 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le judéo-espagnol.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La biographie et sa passion.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le paysage. 2. Emeutes dans un jardin anglais.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juillet 1992 lors du Festival de Cheltenham) : Divertimento on Sellinger's round, Concerto pour violon, alto et violoncelle, de Tippett ; A London Symphony, de Vaughan-Williams, par l'Orchestre symphonique de la BBC.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 17 juin

TF 1

15.20 Série : Hawaï, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Guenilla Karizan.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Rocca. Les Dératiseurs, de Bernard Dumont.
22.30 Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Carlos.
22.35 Divertissement : Ciné gags.
23.40 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg.
0.25 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Bal chez Régine.
18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Giga.
18.30 Série : L'Equipée du Poney Express.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. White and Black : Par le regard des mères ; Les enfants de Dieu.
22.35 Téléfilm : Une saison de feuilles de Serge Leroy.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.00 Sport : Jeux méditerranéens. Basket-ball à Castelnaud ; Athlétisme à Narbonne.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. Agendas 1925-1971, de Jean Follain ; Jean Follain, d'André Dhôtel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : La Femme modèle. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1957).
22.45 Journal, Météo et Résumé des XIIes Jeux méditerranéens.
23.20 Cinéma : Bille en tête. ◻ Film français de Carlo Cotti (1989).
0.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.35 Magazine : L'Œil du cyclone. Yma Sumac (rediff.).
16.05 Cinéma : Johnny Hallyday, j'ai tout donné. ■■ Film français de François Reichenbach (1972).
17.25 Sport : Basket-ball américain. Résumé du quatrième match de finale de la NBA.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Série animée : Tem-tam.
19.22 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Marcel Gotlib.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Morts en sursis. ◻ Film néo-zélandais de Geoff Murphy (1988).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990) (v.o.).
23.55 Cinéma : Brève histoire d'amour. ■■ Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1986) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : La Femme au portrait. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1944, rediff.).
18.40 Cinéma d'animation : Snark. De Ladislas Starevitch (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Ennio Morricone/Alessandro Montalbano.
19.30 Documentaire : Les Poussins de le Goutte-d'Or. De Jean-Michel Carré.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Ce que les hommes font aux hommes. Soirée conçue par Hannelore Gadatsch.
20.41 Documentaire : «Tous les êtres humains naissent libres...» De Gerhard Hofmann.
21.35 En direct de Vienne. Rapport de la conférence internationale des Nations unies sur les droits de l'homme.
21.45 Reportage : Purification ethnique. De Monika Gras. La «purification» par les Serbes de Kozarac, ville du nord-ouest de la Bosnie. Déportations, tortures, viols...
22.20 Documentaire : Le Fils de ton voisin. De Joergen Flindt Peterson et Erik Stephensen.
23.15 Documentaire : Ce que des hommes infligent à d'autres. De Hannelore Gadatsch. Le traitement des victimes de tortures.
23.55 Résistances. Ceux qui refusent d'obéir....

M 6

14.20 Magazine : Destination musique. France Gall.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne (2e partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : I... comme Icare. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1979).
23.05 Téléfilm : Meurtre sous hypnose. De Sutton Roley.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de U2.
0.55 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Chemins de fer et de rêve. Par Jean-Pierre Le Minor.
21.30 Profils perdus. Eugène Claudius-Petit (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le paysage. 3. L'inquiétude des lieux.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jérôme Thélot (Baudelaire, violence et poésie).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss ; Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 82, de Glazounov ; Rodéo : suite de danses, de Copland ; West Side Story : danses symphoniques, de Bernstein, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

هكذا من الأصل

Le Monde

La Conférence de Vienne sur les droits de l'homme

Le dalaï-lama pénètre dans la « cité interdite »

VIENNE

de notre envoyée spéciale

En dépit de tous les efforts de la Chine pour empêcher la présence du dalaï-lama à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et malgré le refus de l'ONU de l'accepter dans le bâtiment de la conférence, le chef spirituel des Tibétains a pu pénétrer, mardi 15 juin, dans la « cité interdite » de Vienne. Il y a été de surcroît triomphalement reçu dans la partie du bâtiment réservée aux ONG.

Dans son intervention, le dalaï-lama s'est attaqué d'emblée au *sujet* central de la conférence, la nature universelle des droits de l'homme. Il s'est opposé avec vigueur à *« certains gouvernements asiatiques* [qui] *ont prétendu que les normes établies par la Déclaration universelle des droits de l'homme sont celles que défend l'Occident et ne peuvent être appliquées à l'Asie ni à d'autres parties du tiers-monde, en raison de différences de culture et de différences de développement économique et social. Je ne partage pas ces vues et je suis convaincu que la majorité des peuples d'Asie n'y adhèrent pas non plus, car il est dans la nature de tout être humain d'aspirer à la liberté et à l'égalité ».*

L'entourage du dalaï-lama a fait part de sa reconnaissance aux autorités autrichiennes pour avoir tenu tête à la délégation chinoise. Le président de la République, Thomas Klestil, et le ministre des affaires étrangères, Alois Mock, avaient publiquement apporté leur soutien au dalaï-lama. Le chancelier Franz Vranitzky a réagi vivement aux protestations de Pékin en déclarant : *« Nous n'acceptons pas de critiques, quelles qu'elles soient. L'Autriche ne se laisse pas dicter le choix de ses invités. »*

ISABELLE VICHNIAC

La réunion du conseil des ministres

L'entrée en vigueur du nouveau code pénal sera retardée de six mois

Au cours du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 16 juin sous la présidence de M. Mitterrand, M. Balladur a rendu compte de son voyage à Washington. Il devait aussi en tenir informés les députés à l'ouverture de la séance de questions d'actualité ce mercredi.

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, ont présenté une communication sur les enseignements artistiques. François Fillon a fait de même pour les orientations de la politique de la recherche et de l'enseignement supérieur, dont un des objectifs est d'accroître l'autonomie des établissements.

Au cours de ce même conseil, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, a fait approuver un projet de loi retardant du 1er septembre 1993 au 1er mars 1994 l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, afin de donner le temps aux juridictions de s'y préparer.

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a, lui, fait approuver un projet de loi sur la convention conclue entre son ministère et la Banque de France, convention prévue par la réforme du statut de l'institution d'émission en cours de discussion au Parlement. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, a fait adopter un décret créant l'établissement public Météo France par transformation des services de la Météorologie nationale.

Le conseil des ministres a nommé Achille Lerche, conseiller d'Etat, au poste de secrétaire général de la défense nationale, en remplacement de Guy Faugier. Il a aussi nommé Pierre David président du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie.

Devant le comité central du PCF

Georges Marchais propose l'abandon du centralisme démocratique

A l'ouverture du comité central chargé de préparer le 28e congrès du Parti communiste, Georges Marchais a proposé, *« en* [son] *nom personnel »*, mercredi 16 juin, d'abandonner le centralisme démocratique comme principe de base du fonctionnement du parti. Après avoir invité les militants communistes à *« s'ouvrir et bouger davantage »*, le secrétaire général a affirmé : *« Quel type d'organisation répond-il à ce qu'attendent d'un tel parti ces hommes et ces femmes d'aujourd'hui ? Ne tournons pas autour du pot : je ne pense pas que la réponse à cette question puisse être le centralisme démocratique. Tout le monde sait ici que, personnellement, je ne suis pas, je ne suis plus favorable à ce principe : je n'en ai pas fait mystère. Je ne confonds pas cette notion avec sa dénaturation stalinienne (...) Je la prends pour ce qu'elle est : un principe qui me semble correspondre à une conception du combat révolutionnaire que nous avons dépassée »*.

Proposant d'*« élargir »* les pouvoirs des adhérents, M. Marchais a encore observé : *« Aussi démocratique soit-il, tout centralisme fait jouer un rôle essentiel au centre et, dans un parti dont la direction se nomme « comité central », on voit bien où ce centre se situe »*. Un peu plus tard dans son discours, le secrétaire général du PC a estimé que *« le nom de comité central ne se justifie plus »* et que, sans doute, il en va de même *« d'appellations d'autres structures du Parti »*.

Afin de laisser le débat ouvert jusqu'au congrès lui-même, qui devrait se réunir du 25 au 29 janvier 1994, Georges Marchais a exprimé le vœu que le comité central ne se prononce pas par un vote sur son rapport. *« Mon intention n'est pas d'exposer une ligne, comme on dit, qu'il faudrait soutenir ou combattre ; elle est de présenter les termes de notre débat »*, a-t-il expliqué à ce propos.

□ **François Bayrou n'exclut pas la création d'une option sport au baccalauréat.** – Le ministre de l'éducation nationale a déclaré, mardi 15 juin à l'Assemblée nationale, lors de la communication hebdomadaire du gouvernement, qu'il comptait *« réfléchir à la possibilité d'une option sport »* au baccalauréat. M. Bayrou présentait aux députés les principaux éléments de la rénovation des lycées et de la réforme du baccalauréat applicable à la session de juin 1995. Il a, par ailleurs, annoncé qu'il souhaitait *« rendre équivalents les systèmes de notation entre les séries »*.

EN BREF

□ **Patrick Sabatier quitte RTL et est jugé pour fraude fiscale.** – Après dix-sept ans au service de RTL, Patrick Sabatier n'a pas souhaité renouveler *son contrat arrivé* à expiration, en raison d'une *« certaine lassitude »* et de *« l'envie de prendre l'air. »* Huit mois après son départ forcé de TF1, Patrick Sabatier abandonnera fin juin l'émission « Les ambassadeurs » qu'il animait quotidiennement de 8 h 30 à 10 heures sur RTL. Le mardi 15 juin, l'*animateur était entendu* par le tribunal correctionnel de Nanterre pour deux affaires de fraude fiscale. La première concerne ses propres revenus : en 1987 et 1988, il aurait *« oublié »* de déclarer 5 millions de francs aux services fiscaux. La deuxième affaire concerne sa société de production Télévasion, dont il est le PDG et l'unique salarié, pour laquelle il a aussi omis de déclarer 22,3 millions de francs en 1987-1988. Le substitut du procureur a requis contre Patrick Sabatier trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et 250 000 francs d'amende. Le jugement a été mis en délibéré.

□ **Arrêt de travail à la rédaction de RMC.** – Une assemblée générale des journalistes de RMC a voté le mardi 15 juin un arrêt de travail à durée indéterminée, à partir de 15 heures, afin de protester contre les cinq nouvelles suppressions de poste envisagées par la direction. La majorité de la rédaction juge *« incompréhensible l'amputation des moyens de production rédactionnels »*, ces cinq suppressions de poste s'ajoutant à quatre suppressions de poste déjà effectuées. Elle réclame le gel de ces suppressions jusqu'à la désignation d'un repreneur, lors de la privatisation de RMC prévue avant la fin de l'année. La grève a été votée au cours d'une assemblée qui a réuni 56 journalistes (sur 75). Sur les 55 qui se sont exprimés, 34 ont voté pour, 15 contre et 6 se sont abstenus. Le mouvement touche les journalistes de Paris et de la province, qui n'ont réalisé aucun reportage. La rédaction monégasque, favorable au mot d'ordre mais hostile à l'utilisation de la grève, assure les flashes d'informations.

□ **Le groupe Telpresse en redressement judiciaire.** – Le tribunal de commerce de Paris a ouvert mardi une procédure de redressement judiciaire à l'égard du groupe Telpresse, la maison mère de l'Agence centrale de Presse-Communication (ACP-C) mais aussi de l'agence Telpresse, du *Journal des finances* et d'*Epargner*. Le tribunal a nommé Me Hubert Lafont administrateur judiciaire du groupe et a fixé provisoirement la date de cessation de paiement au 1er avril, la période d'observation étant autorisée jusqu'au 15 décembre. En outre, le tribunal de commerce a dessaisi les administrateurs du groupe Telpresse, présidé par Jean-Paul Fourdinier, de leurs pouvoirs. L'ACP-C fait déjà l'objet d'un redressement judiciaire (*le Monde* du 26 mai).

Ancien ministre du général de Gaulle

Louis Jacquinot est mort

Louis Jacquinot, ancien ministre, ancien député, est mort lundi 14 juin à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né le 18 septembre 1898 à Gondrecourt-le-Château (Meuse), docteur en droit, avocat au barreau de Paris, Louis Jacquinot a été chef de cabinet d'André Maginot, ministre de la guerre, avant d'être élu en 1932 député de la Meuse puis de devenir en 1940 sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le cabinet Reynaud.

Il rejoint le général de Gaulle à Londres. Il est ensuite commissaire à la marine dans les gouvernements provisoires d'Alger et de Paris. Ministre d'Etat chargé des affaires musulmanes en 1945, il est ministre de la marine en 1947, ministre des anciens combattants en 1949, ministre de la France d'outre-mer en 1951 puis en 1953-1954.

Après le retour du général de Gaulle en *1958*, il *sera ministre* d'Etat, chargé de la recherche scientifique puis du Sahara (jusqu'en 1962) et des départements et territoires d'outre-mer (jusqu'en 1966). De 1945 à 1973 il a été réélu sans discontinuer député gaulliste de la Meuse et président du conseil général de ce département.

Un démenti aux rumeurs sur son départ pour le Canada

Paul Touvier serait toujours à Paris

Le quotidien *le Parisien* et l'hebdomadaire *Minute* publient, dans leurs éditions du mercredi 16 juin, des photos de Paul Touvier prises, selon ces deux journaux, dimanche 13 et lundi 14 juin à Paris. Dans *Minute*, l'ancien chef de la milice lyonnaise pose devant un kiosque à journaux du Trocadéro affichant la une de l'*Evénement du jeudi* du 10 au 16 juin tandis que *le Parisien* affirme l'avoir photographié lundi 14 juin alors qu'il sortait des locaux de l'hebdomadaire *Minute*, dans le dix-septième arrondissement, à Paris.

Le ministère de la justice a confirmé, mercredi 16 juin, que Paul Touvier était bien à son domicile parisien deux jours auparavant : l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises des Yvelines de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon lui a été signifié, lundi 14 juin, par des huissiers. Il a signé le document qui lui était présenté. La semaine dernière, le centre Simon-Wiesenthal de Jérusalem, spécialisé dans la recherche des anciens nazis, avait affirmé que Paul Touvier s'était enfui au Canada au mois de mai (*le Monde* du 11 juin).

La situation de Paul Touvier au regard du contrôle judiciaire qui lui était imposé avant l'arrêt de non-lieu rendu le 13 avril 1992 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris n'est cependant pas encore tranchée. Son avocat, Me Jacques Trémolet de Villers, estime que le contrôle judiciaire a pris fin avec l'arrêt de non-lieu, mais le parquet général de la cour d'appel de Versailles défend une autre thèse : selon lui, la chambre criminelle de la Cour de cassation, en cassant partiellement l'arrêt de non-lieu le 27 novembre 1992, a rétabli la situation antérieure de Paul Touvier, et donc le contrôle judiciaire auquel il était soumis avant le 13 avril 1992. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles devrait se réunir le 29 juin afin de se prononcer sur cette question.

SOMMAIRE

DÉBATS

Politique : « Assez d'extase ! », par Harlem Désir ; Europe : « Maastricht ou Sarajevo ? », par François Heisbourg et Pierre Lellouche 2

ÉTRANGER

Le président bosniaque rejette tout nouveau « simulacre de négociations » 3
Le prince Sihanouk maître du jeu au Cambodge 4
Mogadiscio, capitale à deux visages 6
Congo : la situation est très tendue à Brazzaville 6

POLITIQUE

L'examen du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France à l'Assemblée nationale ..... 7 et 8
La mort d'Etienne Borne, philosophe et cofondateur du MRP .. 11

SOCIÉTÉ

Double énigme autour de la mort du député Alain Mayoud 12
Affaire Botton : Michel Charasse entendu comme témoin 12
Un mouvement prône la « légalisation contrôlée » des drogues en France 14
Le pape presse l'Eglise d'Espagne de réagir à la crise morale et sociale 14

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

● *La majorité serre les rangs sur la* décentralisation ● L'Europe des baccalauréats ● Guerre et paix à l'école ● La communication dans l'impasse ● Point de vue : « La mauvaise querelle des « mandarins », par François Fillon .. 15 à 17

ÉCONOMIE

La visite d'Edouard Balladur à Washington 18
Le CNPF engage une campagne nationale pour l'emploi des jeunes 18
Colas (travaux routiers) mise sur un développement de ses activités en Amérique du Nord 22
Vie des entreprises 22

ARTS ◆ SPECTACLES

Le Festival Montpellier Dance 93
● Danse : les courages de la tribu Bagouet ; les ballets d'opéra entre émancipation et dépendance ; trois chorégraphes choisissent le métissage ; rencontre avec Jean-Paul Montanari, directeur du Festival ● Photo : rétrospective Pierre Berger à Lausanne
● La sélection des programmes de la semaine ..... 27 à 38

Services

Abonnements 17
Annonces classées ... 20 et 21
Automobile 20
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie 25
Carnet 24
Mots croisés 24
Radio-télévision 25

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1993 a été tiré à 481 909 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Shiva et Maupassant

Maurice Olender analyse l'essai de Wendy Doniger sur Shiva, figure centrale de l'hindouisme, à la fois ascète et amant. On fête *cette année le centenaire de la naissance de Guy de Maupassant* ; François Bott et Pierre Kyria racontent l'itinéraire de cet écrivain. Tandis que Jean-Pierre Rioux rend compte de plusieurs ouvrages sur Vichy, Alain Corbin traite d'un essai d'Alain Cabantous sur les pilleurs d'épaves entre 1680 et 1830. Pierre Lepape *a lu un livre de Raphaël Confiant*, qui pose le problème de l'identité littéraire créole. Nicole Zand s'est intéressée à Joyce Carol Oates, dont plusieurs ouvrages ont été traduits récemment.

Macintosh PowerBook 180 C
écran couleur matrice active
4/160 Mo 19 990 F ht. 23 709 F ttc.
Offre valable jusqu'au 30 juin.

Tous ces talents méritaient bien un 1er prix : 19 990 F ht

WELLDONE

Avec son écran couleur à matrice active, le très brillant et dernier né des PowerBook a gagné le premier prix chez IC : 19 990 F ht. Et si vous préférez son petit frère, le PowerBook 145 B est à 8 990 F ht (10 663 F ttc). Premier distributeur Apple en Europe, seul IC peut vous offrir des prix aussi bas alliés au plus haut degré de services (conseil en art graphique, gestion, maintenance, réseaux locaux). Vous devriez déjà être chez IC.

IC INTERNATIONAL COMPUTER

IC BEAUBOURG PARIS 4e (1) 44 78 26 26 • IC VENDOME PARIS 1er (1) 42 86 90 90 • IC MICRO VALLEY PARIS 15e (1) 40 58 00 00 • IC MARSEILLE 8e 91 37 25 03
IC TOULOUSE 61 25 62 32 • IC NANTES 40 47 08 62 • IC LYON 3e 78 62 58 38 • IC AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • IC AVIGNON 90 82 22 22

ENTRE APPLE ET VOUS IL Y A IC

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Montpellier Danse 93

Le Festival Montpellier Danse est né en 1981 de la volonté d'un homme, le chorégraphe Dominique Bagouet, disparu à la fin de l'année dernière. En onze ans, il a hissé ce rendez-vous au premier rang des manifestations estivales. 1993 marque donc une étape nouvelle pour son directeur, Jean-Paul Montanari, à la tête du festival depuis dix ans, qui devra travailler sans cet alter ego irremplaçable. La compagnie Bagouet, qui a décidé de disparaître tout en assumant l'héritage de son mentor de manière originale, ouvrira cette treizième édition le 22 juin en reprenant *le Saut de l'ange...* Dans les divers lieux requis pour l'occasion, jusqu'au 6 juillet, plusieurs compagnies françaises et étrangères donneront leurs dernières créations, l'accent ayant été mis cette année sur les ballets d'opéra, représentés par le Lyon Opéra Ballet et le Ballet du Rhin. L'un des moments forts sera certainement la création, à l'Opéra Comédie, de deux chorégraphies de l'Américain Doug Elkins pour sa compagnie et les sept danseurs de Mega Cool Rap, groupe formé dans le quartier réputé difficile de la Paillade.

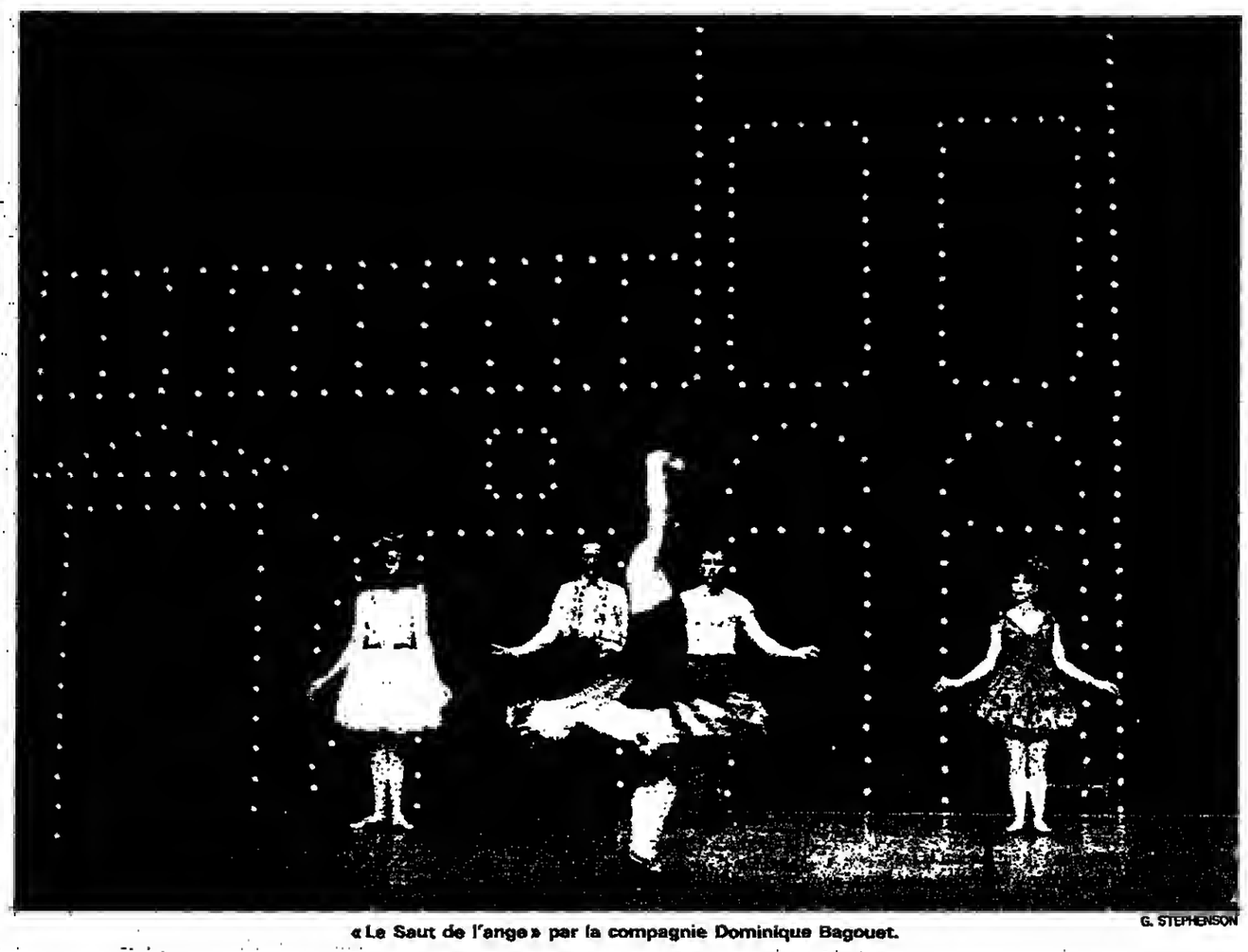

« Le Saut de l'ange » par la compagnie Dominique Bagouet. G. STEPHENSON

LA COMPAGNIE DU CHORÉGRAPHE DISPARU DÉFEND SON RÉPERTOIRE

LES COURAGES DE LA TRIBU BAGOUET

Dominique Bagouet, l'un des créateurs les plus inspirés de la danse contemporaine française, est mort du sida le 9 décembre dernier. Sa compagnie a décidé de se saborder après avoir honoré les contrats de cette saison, y compris sa participation aux festivals de Montpellier et d'Avignon. Mais une partie de ses danseurs et ex-danseurs ont entrepris de protéger ses œuvres de l'oubli. Ils ont fondé Les Carnets Bagouet, chargés de leur conservation par l'image et de leur transmission à d'autres troupes. Une nouvelle aventure commence.

« *J'EN avais assez de l'Opéra de Paris, des tutus et des pointes,* dit Olivia Granville, entrée à l'école de danse en 1977, engagée dans le ballet en 1982. *Mais j'y avais connu quelques chocs : travailler avec Merce Cunningham pour* Un jour ou deux, *avec Maguy Marin pour* Leçons de ténèbres, *avec Dominique Bagouet pour* Fantasia Simplice, *avec Bob Wilson pour* le Martyre de saint Sébastien. *Je voulais faire de la danse contemporaine : l'esprit de concours perpétuel, l'obsession de perfection formelle qui règnent dans la danse classique me rebutent. En 1988 (j'étais « sujet »), j'ai démissionné : Dominique m'a téléphoné qu'il était très content. Mais je suis d'abord passée chez Jean-François Duroure avant qu'il ne me propose de le rejoindre pour* le Saut de l'ange, *en 1989.* » Elle a dansé ensuite, chez Bagouet, *Meublé sommairement, les Petites Pièces de Berlin, Jours étranges, So schnell,* et dans *Necesito,* un ravissant solo déjà devenu une pièce d'anthologie.

Sylvie Giron et Bernard Glandier sont entrés ensemble chez Bagouet en 1979. Elle avait été formée chez Rosella Hightower, lui à Mudra (l'école de Béjart à Bruxelles). Ils l'ont quitté en 1983, elle pour danser chez Buirge, Decouflé, Monnier, lui chez Buirge et Diverrès. Mais ils sont revenus au bout de trois ans. Passionnés d'enseignement, ils ont pris en main la Cellule d'insertion pédagogique (CIP) fondée par Bagouet : chaque année, six stagiaires recrutés sur dossiers et auditions, salariés, ont reçu des cours de chorégraphes, professeurs invités ou danseurs de la compagnie, et travaillé en outre dans des stages et ateliers sur des techniques diverses : éclairage, problèmes administratifs, musique, etc. La plupart ont été engagés ensuite dans diverses compagnies : Duboc, Kelemenis, Keersmaeker, quatre chez Bagouet. Mais celui-ci ne voulait pas que la CIP serve de tremplin pour entrer directement dans sa troupe : il poussait les stagiaires à faire d'abord trois petits tours ailleurs.

Matthieu Doze est l'un de ces quatre « cipistes » (promotion 1989-1990). Après le détour obligé (pour lui, ce fut chez Marcelline Lartigue), il est rentré au bercail pour *Necesito.* Formé dans une école de danse de Marseille, il avait été *« marqué »* par les premiers spectacles qu'il avait vus : *Déserts d'amour* et *le Crawl de Lucien,* de Dominique Bagouet. Aussi est-ce celui-ci qu'il a choisi lorsque, nanti d'un prix d'interprétation aux Hivernales d'Avignon, il a reçu une bourse lui permettant d'entrer dans trois compagnies.

Olivia, Sylvie, Bernard, Matthieu. Qu'ont-ils de commun, aujourd'hui, sinon d'être, comme leurs camarades, « orphelins » depuis la mort brutale de leur chorégraphe, le 9 décembre dernier, et d'appartenir pour quelques semaines à une compagnie qui sera officiellement dissoute le 28 juillet prochain au matin, au lendemain de leur dernière représentation au Festival d'Avignon ? Ils ont en commun – avec une poignée d'autres, on le verra – de se sentir investis d'une mission : sauver de la disparition l'œuvre de Dominique Bagouet.

« Nous n'avons pas voulu continuer à vivre l'aventure de la compagnie sans lui, disent-ils. *Il était tous les soirs de représentation dans la salle, il nous nourrissoit de tout son être. D'un commun accord, la compagnie disparait donc. Mais la « tribu Bagouet » se sent dépositaire d'un patrimoine : une quarantaine de pièces, dont plusieurs veulent, doivent continuer à vivre. Pour cela, nous avons fondé Les Carnets Bagouet, référence à ses carnets de notes, qui restent pour nous une source de travail, de réflexion et d'inspiration. C'est une structure légère, fonctionnant sous forme d'association loi de 1901. Son objectif principal est triple : rassembler un fonds d'archives – vidéos, maquettes, photos, textes; continuer la démarche pédagogique à laquelle Dominique était très attaché; assurer la conservation et la transmission de son répertoire, un problème qui se pose pour la première fois dans la danse contemporaine française. »*

L'idée des Carnets n'a pas jailli immédiatement, elle a mûri doucement. Liliane Martinez, qui a partagé avec Dominique Bagouet, depuis avril 1990, la direction du Centre chorégraphique national de Montpellier, raconte : *« Malgré le choc, nous avons d'abord décidé d'honorer les contrats de la saison. Dès le 11 décembre, la compagnie créait à Berlin* les Petites Pièces de Grenade : *un titre clin d'œil aux* Petites Pièces de Berlin, *créées dans ce même Théâtre Hebbel en 1988; un exercice de style, reconstruisant différemment le matériel chorégraphique de* Necesito. *En fait, le dernier travail de Dominique : c'est devenu une pièce sur l'amour, sensuelle, voluptueuse... »*

Il y a eu ensuite des tournées, avec *Necesito, So schnell* et la pièce de Trisha Brown *One Story As In Falling* : en France (décembre, mars et avril), à Washington, dans le cadre de la manifestation « France-Danse », les 26 et 27 mars. Et Trisha Brown a invité la compagnie à danser *One Story...* dans le cadre de sa propre saison au City Center de New-York, en mai. Mais qu'allait-il en être de la participation de la troupe aux festivals de Montpellier et d'Avignon, cet été, où avaient été prévues deux créations mondiales, *Noces d'or* pour le premier, *Seuil déployé* pour le second, dans la cour d'honneur du palais des Papes ? *« Nous avons décidé d'être présents malgré tout,* dit Liliane Martinez. *En remontant, avec l'aide de la délégation à la danse,* le Saut de l'ange, *qui avait été créé en 1987 dans la cour Jacques-Cœur, à Montpellier. Presque tous les interprètes d'origine seront là... Mais ce n'était pas suffisant : nous voulions faire une grande révérence à Montpellier. Alors les stagiaires de la CIP présenteront une création de Bernard Glandier,* Sentiers; *la compagnie donnera la dernière de* Necesito, *participera à l'opération « La comédie de la danse », et dansera pour la clôture du festival, le 6 juillet,* Zoulous, Pingouins et autres Indiens : *un voyage à travers l'œuvre de Dominique, des moments aimés entre tous que nous avons choisis dans sept pièces... »*

Quant à Avignon, Dominique Bagouet rêvait depuis toujours de la Cour d'honneur, mais estima longtemps ne disposer d'aucune pièce qui lui convienne. Jusqu'à *So schnell,* idée qui séduisit Alain Crombecque, alors directeur du festival, puis son successeur, Bernard Faivre d'Arcier. Dans un décor retravaillé par Christine Le Moigne pour l'adapter à la Cour, *So schnell* sera précédé par *Jours étronges,* créé en 1990 sur une musique des Doors.

Après bien des hésitations et volte-face chez les danseurs – *« Ces pièces ne tiennent que par nous, elles vont s'éteindre »,* puis : *« La danse de Dominique existe par elle-même, elle doit survivre »,* – Les Carnets Bagouet sont nés, officiellement, le 2 avril dernier. L'association laisse à ses membres la liberté de poursuivre ailleurs leurs activités de danseur, de professeur ou de chorégraphe. Elle comprend sept danseurs actuels de la compagnie (outre les quatre déjà cités, Hélène Cathala, Fabrice Ramalingom et Catherine Legrand) et cinq de ses ex-danseurs : Jean-Pierre Alvarez, professeur au conservatoire de région de Montpellier, Philippe Cohen, directeur des études de danse au Conservatoire de Lyon, Michel Kelemenis, chorégraphe et directeur de la compagnie Plaisir d'offrir, Dominique Noël et Sonia Onckelinx, enseignantes auprès de la compagnie Bagouet. Mais les danseurs qui ne font pas partie de ce « conseil des sages » lui ont promis leur concours ponctuel, *par exemple pour aider à remonter telle ou telle œuvre.* La présidence des Carnets a été confiée à Brigitte Lefèvre, administratrice du palais Garnier, sa vice-présidence à Martine Bagonet, sœur du chorégraphe. Liliane Martinez ne veut pas en faire officiellement partie, mais il est évident qu'elle en est une cheville ouvrière.

La compagnie a déjà entrepris, en février dernier, à La Coursive de La Rochelle, un ambitieux programme de conservation par l'image : sept films, réalisés par Charles Picq. Déjà en boîte, *So schnell* et *Necesito,* ainsi que le début d'un *Portrait de Dominique Bagouet.* La diffusion du premier est prévue sur ARTE le 23 juillet, celle des deux autres à la fin de l'année. Restent à filmer *le Saut de l'ange, Jours étranges,* une soirée de répertoire et un court-métrage sur la transmission et la notation.

La transmission d'œuvres à d'autres compagnies a déjà commencé, elle aussi, avec des extraits des *Petites Pièces de Berlin* donnés aux élèves du Conservatoire supérieur de Paris (et bientôt à ceux du CNDC d'Angers). Le Lyon Opéra Ballet a demandé *Assaï,* l'Opéra de Paris *So schnell* (que la compagnie Bagouet était venue y danser en décembre dernier); la Batsheva Dance Company d'Israël, qui souhaitait acquérir *Seuil déployé* après sa création, inscrira à son répertoire *Meublé sommairement.*

Par ailleurs, Les Carnets se réservent le droit de reformer provisoirement la compagnie pour un spectacle précis : elle renaîtra, par exemple, à la demande du Festival d'Automne, pour danser *Jours étranges* au Centre Pompidou, du 10 au 21 novembre. Les danseurs rêvent aussi de se retrouver pour interpréter deux pièces qui leur sont particulièrement chères, *Assaï* et *Meublé sommairement* : toute proposition sera bienvenue...

SYLVIE DE NUSSAC

Lire la suite page 29

هكذا من الإصل

GERARD AMSELLEM

« Coppélia » par le Lyon Opera Ballet.

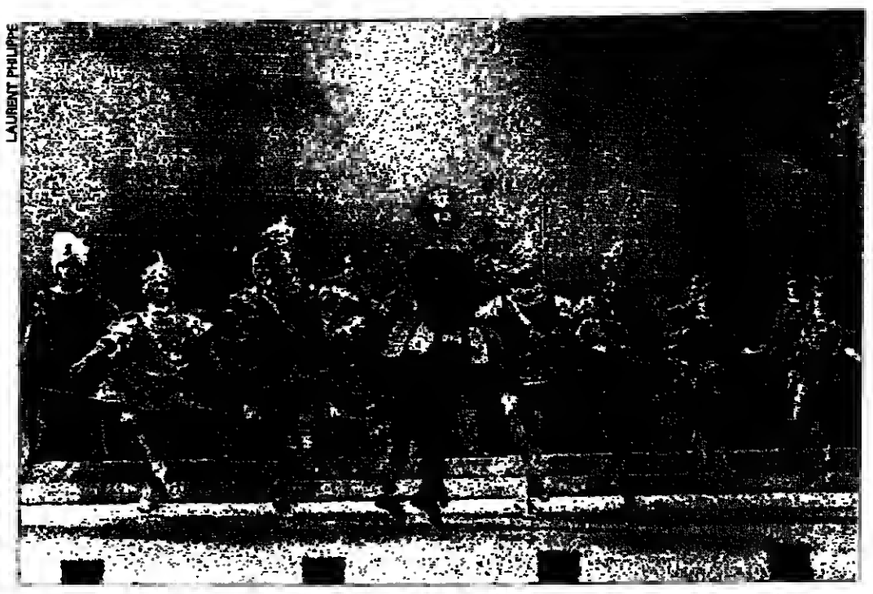

LAURENT PHILIPPE

« Jason et Médée » par le Ballet du Rhin.

LES BALLETS D'OPÉRA ENTRE ÉMANCIPATION ET DÉPENDANCE

A NOUS LA LIBERTÉ !

Longtemps enchaînés au service des divertissements d'opérettes et opéras, plusieurs ballets attachés à un opéra ont réussi à s'émanciper. C'est le cas du Lyon Opéra Ballet et du Ballet du Rhin, présents à Montpellier. D'autres partagent, très inégalement, leur activité entre le lyrique et le chorégraphique. Situation de plus en plus contestée, mais qui semble commencer à évoluer...

NÉGRILLONS d'*Aïda* (peints en bleu pétrole, Dieu seul sait pourquoi, dans une atroce production de l'Opéra de Paris, vers 1968), courtisanes de *Faust*, lucas, Fleurs et Sauvages des *Indes Galantes*, Gitans de *Carmen*, Arlésiennes de *Mireille*... Appartenir à un ballet d'opéra a longtemps signifié – et signifie encore, pour beaucoup de danseurs – assurer bon gré mal gré le service lyrique : « divertissements » (un mot honni par la danse moderne et contemporaine) des opéras et opérettes. Brigitte Lefèvre, aujourd'hui administratrice du palais Garnier, se souvient avoir débuté sur l'auguste plateau en singe de *la Flûte enchantée* (très gênée par sa longue queue), en page de *Rigoletto* et en furie de *Médée*.

Ce goût pour le chant entrelardé de danse est essentiellement français : héritage de l'opéra-ballet, très en vogue à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe lui-même procédant du ballet de cour et de la tragédie lyrique avec grands passages dansés. Au XIXe siècle, cette danomanie atteint un tel degré que non seulement le ballet fera partie intégrante du « grand opéra à la française » – tel que l'illustrera notamment Meyerbeer avec *Robert le diable* et son fameux ballet des Nonnes – mais que les compositeurs étrangers doivent obligatoirement rajouter un ballet à leurs ouvrages s'ils veulent être joués à Paris. Prêt à tout pour que *Tannhauser* le soit, Wagner lui ajoute la *Bacchanale*. Seulement, pour des nécessités dramatiques il l'a placée au premier acte. Il ignore que les tout-puissants membres du Jockey Club n'arrivent que pour le second, où est rituellement placé le ballet... *Sifflets* et *hurlements* sont tels *que Tannhauser* est retiré de l'affiche après la troisième représentation.

Si la règle tombe en désuétude au XIXe siècle (Debussy n'a pas mis de ballet dans *Pelléas*), le répertoire lyrique continue d'être donné avec ses divertissements dansés. La routine ne va commencer à être bousculée qu'à partir des années 70, grâce à deux facteurs. D'une part, les metteurs en scène de théâtre accourus au chevet de l'opéra détestent le ballet, qui vient briser la continuité dramatique, et répugnent à subir un chorégraphe dont l'esthétique est rarement la leur. Bien que signée Balanchine, la « Nuit de Walpurgis » de *Faust* est coupée dès la reprise de la production de Jorge Lavelli à Garnier, en 1976, sans provoquer de tempête. A Montpellier, Nicolas Joël fait baisser le rideau tandis que l'orchestre joue la célèbre « Danse des heures » de *la Gioconda* de Ponchielli. Jean-Pierre Ponnelle haïssait à tel point les ballets d'opéras qu'il réussit à les supprimer jusque dans sa mise en scène d'*Aïda* à Covent Garden. D'autre part, l'extraordinaire développement de la danse, la multiplication des troupes, l'apparition de nouveaux chorégraphes focalisant l'attention achèvent de renvoyer les ballets d'opéra au rang de vieilles lunes.

Le premier, Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon, libère son ballet des servitudes lyriques, en 1969 – car avant de se doter de l'Opéra Nouvel, il a lancé « l'opéra nouveau »... L'Opéra du Rhin (qui regroupe Strasbourg, Mulhouse et Colmar) l'imite, quelque dix ans plus tard. Alain Lombard en fait autant dès qu'il prend la direction artistique du Grand Théâtre de Bordeaux, en 1990. Jusqu'ici, c'est tout. A l'Opéra de Paris? Nul décret, nulle convention collective ne dispense officiellement le ballet de l'esclavage lyrique, même depuis qu'il règne seul au palais Garnier. Mais sa grande activité chorégraphique lui permet de répondre : « *Pas libre!* », si d'aventure un metteur en scène le sollicite. Rarissimes exceptions : *Robert le Diable*, à Garnier, en 1985 (le ballet des *Nonnes* est incontournable), et *les Troyens* pour l'ouverture de l'Opéra Bastille, en mars 1990.

C'est à cette solution – faire bouger tant bien que mal figurants et choristes – que se rallient les metteurs en scène si le livret l'exige (scènes de bal, fêtes populaires, etc.). S'ils ont besoin de vrais danseurs, l'Opéra Bastille, les Opéras de Lyon, du Rhin et de Bordeaux les engagent à l'extérieur, au coup par coup. Bob Wilson a fait appel à Andy Degroat et à sa troupe Red Notes pour les « scènes d'animaux » de sa *Flûte enchantée*. Roman Polanski a cru bon d'inviter Rheda et ses danseurs pour « agrémenter » sa médiocre mise en scène des *Contes d'Hoffmann*. A Lyon, Karine Saporta a amené sa compagnie pour sa mise en scène du *Phaéton* de Lully.

Même appel à des danseurs extérieurs chez nos voisins : pas question que le Royal Ballet de Londres condescende aux divertissements lyriques. Pas davantage qu'Anne Teresa de Keersmaeker, installée à la Monnaie de Bruxelles, prête sa compagnie Rosas à *la Traviata* ou à *Didon et Enée*. A Genève, Hugues Gall a, lui aussi, brisé les chaînes de son ballet (malgré la municipalité qui voulait carrément le supprimer); il lui a cherché, et trouvé, un public dans d'autres salles de la ville, du pays et de l'étranger. Résultat : cette saison, 18 représentations au Grand Théâtre, 30 dans d'autres salles de la ville et 40 en tournées.

Un chiffre qu'avoisinent plus ou moins le Lyon Opéra Ballet, le Ballet du Rhin et le Ballet-Théâtre de Bordeaux. Mais dont sont très éloignés les dix autres ballets appartenant à la RTLF (Réunion des théâtres lyriques de France). Leur activité se partage entre le lyrique et le chorégraphique « pur », mais selon des proportions fort variables, comme l'est le nombre de leurs spectacles annuels. Durant la saison 92-93, le Ballet d'Avignon aura donné 6 représentations chorégraphiques contre 24 lyriques. Marseille : 4 contre 15. Metz : 10 contre 26. Nice : 8 contre 16. Toulouse : 12 contre 31. Tours : 1 contre 25... Encore faut-il préciser que la plupart de ces spectacles chorégraphiques ont longtemps consisté en de poussiéreuses reprises de classiques comme *Giselle* ou *le Lac des Cygnes*, une ou deux étoiles invitées, de Garnier ou d'ailleurs, faisant office de cerise sur le pudding. Lorsqu'ils ont commencé, timidement, à s'ouvrir à la création, c'est le plus souvent en faisant appel à des chorégraphes néoclassiques plus ou moins ringards... (Il faut cependant noter que l'Opéra de Rouen a entrepris une collaboration avec Karine Saporta – basée au Centre chorégraphique de Caen – en lui prêtant douze de ses danseurs pour *le Rêve d'Esther*, l'an dernier).

Résultat d'ensemble : des danseurs salariés à l'année, mais sous-employés, complexés, déprimés. Des édiles municipaux, et même des directeurs d'opéra, rêvant, dès que se profile une restriction budgétaire, de sacrifier le ballet (c'est ce qu'a fait Nantes après le départ de Marc Soustrot, qui avait lui aussi émancipé son ballet en 1987) au lieu de songer à l'exploiter de façon plus rentable. Une situation lentement pourrissante.

Cependant, la direction de la musique et de la danse, au ministère de la culture, vient enfin de se pencher sur ce gâchis. A sa demande, Françoise Adret, ex-directrice du Lyon Opéra Ballet, et Philippe Le Moal, chargé de mission, ont pris leur bâton de pèlerin et scruté d'est en ouest, du nord au sud, la France profonde des ballets d'opéra. « *Notre grande surprise*, dit Françoise Adret, *a été la bonne qualité des danseurs, dans l'ensemble. Comme la plupart sont issus de conservatoires, j'en conclus que l'enseignement y a fait des progrès. Les locaux ne sont pas toujours assez grands, mais corrects. Carence principale : les directeurs artistiques – la plupart de ces troupes sont dirigées par des chorégraphes faisant tout eux-mêmes. Autre carence, évidente : pas assez de diffusion, locale et régionale, en attendant pour plus tard une diffusion nationale. Mais nous avons reçu partout un accueil positif : il y a une attente, un espoir...* »

Pendant ce temps se réunissait une commission d'experts, comprenant des directeurs d'opéra de la RTLF, des maîtres de ballet, des édiles, etc. Un peu tendues au départ, leurs discussions ont bientôt viré à l'entente cordiale, aux propositions constructives. On a découvert avec surprise que l'effectif général des danseurs de la RTLF (environ 230) égalait à peu près celui des danseurs des Centres chorégraphiques nationaux, orgueil de la danse contemporaine : un vivier à ne pas négliger. On s'est aperçu que l'activité chorégraphique pouvait être, pour des maisons d'opéra, moins onéreuse que l'activité lyrique, et aussi valorisante. Que les spectacles de ballets étaient infiniment plus mobiles que les productions d'opéra, constituant ainsi, pour une ville, une carte de visite bien plus efficace. Et que les trois ballets « libérés » n'étaient pas du tout mécontents d'appartenir encore aux structures solides que sont leurs trois « protecteurs » ...

A chacun, maintenant, de définir son projet artistique. Et de convaincre sa municipalité et sa région, dispensatrices de subventions. Thierry Leroy, directeur de la musique et de la danse, et Anne Chiffert, déléguée à la danse, parlent d' « incitation » : en rattachant à leurs services les moyens concernant les ballets (jusque-là compris dans les subventions globales aux opéras), en « aidant » à des actions de formation (de directeurs de ballet, de pianistes accompagnateurs), à des commandes musicales, à l'invitation de nouveaux chorégraphes et de professeurs. Mais que pourra être cette « aide », dans un budget ministériel révisé, comme les autres, à la baisse? Nicolas Joël, directeur du Capitole de Toulouse, a déjà décidé, symboliquement, d'ouvrir sa prochaine saison avec la danse (une soirée Balanchine-Van Manen; il invite ensuite Angelin Preljocaj). Il vient de créer un poste de « communication » pour son ballet. Mais il résume l'inquiétude générale en disant : « *On ne peut pas changer de politique sans changer de moyens.* »

S. de N.

Agenda

– **Compagnie Bagouet** : *le Saut de l'ange*, les 22, 23 et 24 juin, Cour Jacques-Cœur, 22 heures. *Necessito*, le 30 juin, Théâtre Gramont, 22 heures. *Zoulous, pingouins et autres indiens*, le 6 juillet, Opéra Berlioz/Le Corum, 21 heures.

– **Compagnie Stéphanie Aubin** : *Dédicaces*, les 23 et 24 juin, Opéra Comédie, 21 heures.

– **Lyon Opéra Ballet** : *Coppélia*, les 25 et 26 juin, Opéra Berlioz/Le Corum, 21 heures.

– **Cellule d'Insertion Professionnelle et Compagnie Bagouet** : *Semiers*, le 26 juin, Baillargues, 22 heures; le 2 juillet, Théâtre Gramont, 20 heures.

– **Ballet du Rhin** : *Jason et Médée*, le 27 juin, Opéra Comédie, 21 heures.

– **Compagnie Mathilde Monnier** : *Antigone*, les 28 et 29 juin, Cour Jacques-Cœur, 22 heures.

– **Ballet national de Nancy et de Lorraine** : *l'Ombre*, les 29 et 30 juin, Opéra Berlioz/Le Corum, 21 heures.

– **Ballet du Rhin** : *Soirée de créations*, le 1 juillet, Opéra Comédie, 21 heures.

– **Compagnie Doug Elkins+MCR** : *More Wine For Polypheuresemus, A Cerca De La Escuelita...*, le 1 juillet, Saint-Jean-de-Vedas, 22 heures; le 4 juillet, Opéra Comédie, 21 heures.

– **Compagnie Susan Buirge** : *Sas/Matomanoma*, les 2 et 3 juillet, Cour Jacques-Cœur, 22 heures.

– **Ballet Atlantique/Régine Chopinot** : *Façade*, le 3 juillet, Opéra Berlioz/Le Corum, 21 heures.

– **Compagnie Bugaku** : *Danses et musiques du Japon*, le 5 juillet, Opéra Comédie, 21 heures.

★ **Montpellier Danse 93**. Du 22 juin au 6 juillet. Hôtel d'Assas, 6 rue Vieille-Aiguillerie. 34 000 Montpellier. Informations programmes par serveur vocal (24 heures sur 24) : 36-70-00-34. Réservations par téléphone : 67-60-80-08, de 10 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures. *Minitel : 3615* code THEA. Sur place au Bureau de location, hall de l'Opéra Comédie, de 10 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures. Collectivités : un dossier d'information doit être demandé à Edith Rolland, tél. : 67-60-83-05. Administration : 67-60-83-60. Télécopie : 67-60-83-06.

LYON OPERA BALLET
La grande ouverture

PREMIER émancipé des ballets d'opéras, en 1969, le Lyon Opéra Ballet a d'abord connu une période courageuse mais un peu terne sous les directions successives de Vittorio Biaggi, Milko Sparembleck, Gray Veredon. Tout a changé de face, depuis que sur ces bords (du Rhône) les dieux ont envoyé Françoise Adret, bientôt secondée par Yorgos Loukos, aujourd'hui seul aux commandes. Relancé par le triomphe mondial de la *Cendrillon* de Maguy Marin, le LOP a invité des chorégraphes tels que Monnier et Duroure, Angelin Preljocaj, Mats Ek, Nils Christe, William Forsythe, Bill T. Jones, Nacho Duato, Louis Falco, Ralph Lemon, Hans Van Manen, faisant de son répertoire le plus ouvert des répertoires en France aujourd'hui, après celui de l'Opéra de Paris. Les danseurs, en même temps, n'ont cessé de progresser, en acquérant la « versatilité », nécessaire pour s'adapter à tous ces styles.

Le LOP présente à Montpellier un des quatre spectacles qui ont ouvert l'Opéra Nouvel : la relecture de cette bonne vieille *Cendrillon* par Maguy Marin. L'action, mi-filmée mi-jouée en direct sur scène, est transportée dans une HLM de banlieue; Franz et Swanilda sont de sympathiques loubards, Coppélius est un photographe un peu vicieux, et Coppélia une blonde platinée, mannequin pour magazines de mode...

BALLET DU RHIN
La force de l'éclectisme

LIBÉRÉ des contraintes lyriques depuis le début des années 80, le Ballet du Rhin a quelque peu somnolé jusqu'à ce qu'arrive à sa tête, en septembre 1990, Jean-Paul Gravier, qui avait précédemment donné un nouvel essor au Ballet de l'Opéra de Nantes. S'il avait dû, en arrivant là-bas, sacrifier à l'inévitable *Lac des cygnes*, ce fut en obtenant dix danseurs surnuméraires et Sylvie Guillem comme étoile; il invita ensuite Maguy Marin, Carolyn Carlson, Francine Lancelot, fit remonter le plus ancien ballet du patrimoine français (1789), *la Fille mal gardée*, un best seller qu'il a amené à Mulhouse, où siège le Ballet du Rhin. Pour celui-ci, il constitue un répertoire original, mêlant antiquités, classiques du XXe siècle, comme *le Table verte*, de Kurt Jooss, ou *Jardin aux Lilas*, d'Antony Tudor, et contemporains. Comme le LOP, le Ballet du Rhin voyage énormément : cette saison, il est allé au Mexique, a tourné en France, en Allemagne, à Washington, en Finlande; l'an prochain, il parcourera l'Asie, le Moyen-Orient, l'Italie, l'Espagne...

A Montpellier, il témoigne de son éclectisme en présentant l'historique *Jason et Médée*, « tragi-pantomime » de Noverre (1763), remonté par l'érudit suédois Ivo Cramer : un enchantement. Et une soirée contemporaine, avec des créations d'Odile Duboc et Santiago Sempere, et *Fabrile* d'Ivan Favier.

BALLET DE NANCY
XXe siècle et romantisme

BIEN qu'il porte le nom de la capitale lorraine, d'où parfois la confusion, le Ballet de Nancy n'a jamais appartenu à son Opéra. C'est un avatar, né en 1978, du Ballet Théâtre Contemporain dirigé par Jean-Albert Cartier, créé dix ans plus tôt à Amiens et ensuite transplanté à Angers. Sa mission : reprendre les œuvres marquantes de ce siècle, signées Fokine, Balanchine, Roland Petit, Béjart, Cranko, mais aussi présenter Neumeier, Kylian, Pendleton, Pierre Dardé, Thierry Malandain, Ulysses Dove, Daniel Larrieu. Après Cartier, Patrick Dupond l'a dirigé pendant deux ans (1988-1990) : lorsqu'il a été appelé à Garnier, c'est Pierre Lacotte qui a pris sa succession. Sans renier les options précédentes, Lacotte a élargi le répertoire aux œuvres romantiques, dont il est un expert amoureux : il a ainsi remonté à Nancy sa très fraîche version de *Giselle*...

... Et il vient de procéder à une résurrection nouvelle, celle de *l'Ombre*, que le Ballet du Rhin présente à Montpellier. Un ballet créé à Saint-Pétersbourg, en 1839, par Philippe Taglioni, à l'intention de sa fille, l'illustre Marie – déjà créatrice, peu avant, de la *Sylphide* paternelle...

S. de N.

RENCONTRE AVEC JEAN-PAUL MONTANARI DIRECTEUR DU FESTIVAL

L'HOMME QUI A QUESTION A TOUT

Grandes oreilles, grand nez, grande bouche. Le poil court, l'œil marron chaud luisant derrière les lunettes; quarante-cinq ans, mais parti pour avoir l'air d'un très jeune homme jusqu'à quatre-vingt-dix. Jean-Paul Montanari fête ses «noces de papier» avec le Festival Montpellier-Danse : s'il a collaboré aux premières éditions, dès 1981, c'est en 1983 qu'il en a pris la direction. «Dix ans de bonheur et de combat, dit-il. Mais il y avait dans ce «mariage» une tierce personne capitale : Dominique Bagouet. Il va falloir trouver de nouvelles raisons de bonheur et de combat. Et pour cela, sûrement, changer des choses dans la forme, dans l'esprit du festival...»

LE changement, Jean-Paul Montanari connaît. Né le 5 décembre 1947 à Alger – grand-père venu de Corse en Algérie vers 1910, comme garde-forestier, père comptable, mère juive née au pied de la Casbah et giletière, – il grandit à Boufarik, dans la Mitidja. *«Tout cela s'est effondré en 1962. Mon enfance, c'est l'Atlantide : je suis retourné récemment là-bas, dans mon pays, je n'ai rien retrouvé...»* Le voilà, à quinze ans, transplanté à Lyon. Lycée Ampère : un peu solitaire, dans cette ville qui ne passe pas pour accueillante, il n'a *«rien d'autre à faire que de bosser»* et rafle tous les prix. Bac, licence de lettres. Il découvre en même temps le cinéma, le théâtre : Planchon, Maréchal, plus tard Chéreau. *«En voyant la Bérénice de Planchon, j'ai su tout de suite que je ferais cela : du spectacle vivant.»*

En mai 68, il a fait d'autres découvertes, pêle-mêle : la politique, la prise de parole, l'importance du corps (*«Je ne serais peut-être jamais venu à la danse sans mai 68»*). Il entreprend cependant une maîtrise de lettres, qu'il abandonne après un certificat (sujet : Claude Simon), puis étudie pendant trois ans le chinois, tout en militant au Secours rouge (cryptomaoïste). Dès que le GLH (Groupe de libération homosexuelle) se crée à Paris, il en fonde la filiale lyonnaise, organise des séances de cinéma, des débats. En automne 1975, Robert Gironès succède à Marcel Maréchal au Théâtre du Huitième et lui confie les relations publiques, section enseignement. Au passage, Bruno Bœglin le prend comme assistant pour un spectacle Alberti. Nouvelle découverte pour ce passionné du verbe : des gens muets, les danseurs. Chopinot, Hallet Eghayan. Le virus est pris.

Première programmation danse signée Montanari au Théâtre du Huitième, saison 1977-1978 : le Théâtre du Silence de Brigitte Lefèvre et Jacques Garnier, Quentin Rouillier, Maguy Marin... et un certain Dominique Bagouet, récent lauréat du concours de Bagnolet. Début d'une grande amitié, d'une intense complicité.

Lorsque le Théâtre du Huitième ferme, en 1979, Montanari passe une année entière à parcourir la France pour voir de la danse. *«Rencontres importantes : Susan Buirge à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Hideyuki Yano au Festival de Rouen, avec Sidonie Rochon, Lila Green, François Verret, Elsa Wolliastion...»* En 1980, à la suite d'un séjour dans la ville, Dominique Bagouet prend la direction du Centre chorégraphique régional de Montpellier : Montanari vient l'aider, pendant deux mois, à en préparer l'ouverture.

Juillet 1981 voit la naissance du Festival Montpellier Danse, fondé par Bagouet, le maire Georges Frêche et Robert Berthier, administrateur. Montanari écrit des textes pour les programmes, s'occupe de ce qu'on n'appelle pas encore la «communication», etc. La première édition est un succès : toutes les places sont vendues. Rentré à Lyon pour lancer un mensuel, *Direct*, qui ne publiera pas moins de deux numéros, Jean-Paul Montanari revient à Montpellier – à l'appel de Dominique Bagouet qui prépare *Insalsies* – pour collaborer au festival 1982. Puis à celui de 1983, pour lequel il a davantage participé à la programmation : les six représentations qu'il a pris le risque de consacrer au Nederlands Dans Theater sont pour lui un test : si «ça marche», il acceptera la direction du festival que lui propose Georges Frêche. Ça marche. Époque bouillonnante, où «l'intello» Montanari réunit ses amis danseurs et chorégraphes autour de brunchs où ils reconstruisent le monde.

Impossible d'énumérer les troupes invitées au festival : quelque cent cinquante, des grandes compagnies classiques aux avant-gardes les plus pointues en passant par les spectacles traditionnels. Venues, les unes comme les autres, du monde entier. *«Nous avons toujours présenté à Montpellier toutes les danses*, souligne Jean-Paul Montanari. *Ni Dominique Bagouet ni moi n'avons jamais été sectaires.»* Chaque été, une création de Bagouet est au cœur du programme, et l'interaction entre le CCN et le festival se développe.

«En 1990, dit Montanari, *j'ai senti que nous arrivions à la fin d'un cycle. Après ce panorama mondial, quoi montrer? Quoi faire, sinon se répéter? En même temps, le monde changeait. Des questions s'imposaient : quelle est la place de la danse dans la ville? De l'œuvre d'art dans la société? Les cultures des pays du tiers-monde sont-elles véritablement reconnues comme un art à part entière? Nous avions des leçons à prendre, par exemple du danseur africain dans son village... Je suis entré dans un nouveau cycle, où j'exprimais peut-être davantage mes sensibilités, mes préoccupations.»*

Le festival 1991 s'inscrit dans la ville : c'est la première opération menée avec les habitants du quartier «populaire» de la Paillade. Doug Elkins et ses danseurs viennent de New-York travailler avec les jeunes rappeurs dans des ateliers, et présentent des animations de rue. En même temps, Montanari souhaite que le festival *«raconte une histoire»* : ce sera, cette fois, celle du voyage des esclaves de l'Afrique à Harlem, avec les Ballets de Guinée, les danseurs Logwé du Burkina-Faso, la compagnie Bill T. Jones/Arnie Zane. L'année suivante, pour commémorer l'expulsion des juifs d'Espagne et celle des Arabes de Grenade en 1492, ce sera la mémoire méditerranéenne juive et arabe – avec, notamment, des musiciens traditionnels juifs séphardes d'Afrique du Nord, des danses contemporaines d'Israël, des musiques ottomanes de Turquie. Tandis que se poursuivent les actions de quartiers avec le fidèle Doug Elkins (qui revient aussi cette année).

Pour le festival 1993, Montanari a eu envie de faire le point sur la danse française. *«Une rêverie sur l'institutionnel»*, dit-il. Il précise : *«Je suis parti d'un constat que tout le monde peut faire : le rajeunissement des institutions dites «classiques», et l'institutionnalisation de la danse contemporaine – qui s'était précisément créée, en France, contre les institutions. L'Opéra de Paris, le Lyon Opéra Ballet, le Ballet du Rhin, le Ballet de Nancy se sont largement ouverts à la danse contemporaine. Celle-ci, que l'on jugeait fragile malgré sa formidable explosion dans les années 80, est enfin reconnue, installée, sans doute de façon irréversible : ce combat me semble terminé – même si l'on peut remarquer un certain épuisement de ses forces créatrices.*

»Que signifient, aujourd'hui, les mots «classique» et «contemporain»? Je rêve qu'on assouplisse enfin la rigidité de ces concepts, et qu'on parle plutôt de «style classique» et de «style contemporain». Bref, le festival 93 voudrait souligner les retrouvailles entre «vieilles maisons» et jeunes chorégraphes ou directeurs : les compagnies Bagouet et Preljocaj invitées à Garnier, Jean-Paul Gravier nommé à l'Opéra du Rhin, Maguy Marin à l'Opéra de Lyon, ainsi que l'alliance Brigitte Lefèvre-Patrick Dupond à l'Opéra de Paris. Ce festival, d'ailleurs, est secrètement dédié à Brigitte Lefèvre, au travail de décloisonnement des genres qu'elle a opiniâtrement mené à la direction de la musique et de la danse. Un mur s'est effondré, comme à Berlin, entre jeune danse et vieille danse classique ou néo-classique...

»Les principaux responsables de l'essoufflement de la danse contemporaine sont, à mon avis, les programmateurs, vampires qui ont exigé des chorégraphes, en vertu de discutables lois du marché, une création annuelle et de longue durée. Les institutions pourront-elles protéger les créateurs? La naissance du Ballet Atlantique de Régine Chopinot (installé à La Rochelle, naguère fief du Théâtre du Silence, est-ce pure coïncidence?), voué au répertoire autant qu'à la création, apportera peut-être une réponse. Il me semble nécessaire de créer de véritables institutions pour la danse contemporaine, de renforcer les structures des centres chorégraphiques nationaux et de les mettre au même niveau que les centres dramatiques, avec des cahiers des charges plus imaginatifs que l'obligation d'une création par an.»

Certaines gens ont réponse à tout; Jean-Paul Montanari a question à tout. Lui dit-on, par exemple, que la reconstitution par Pierre Lacotte de *l'Ombre*, de Philippe Taglioni créé en 1839, comportera sans doute 80 % de Lacotte et 20 % de Taglioni, il répond : *«En danse, que peuvent signifier les mots de tradition, de répertoire?»* (un des thèmes du festival 1993 avec *Jason et Médée*, de Noverre, la relecture de *Coppelia* par Maguy Marin). Lui fait-on remarquer que le festival 1993 fait peu de place – excepté Stéphanie Aubin – aux nouvelles générations, il rétorque : *«Une programmation peut-elle être exhaustive? Eviter d'être partisane?»* Au pied du mur, il admet cependant être moins passionné par la deuxième, la troisième vague de créateurs français que par la première. Peut-être est-il «gavé».

Davantage que sur la création, sa réflexion pour 1993 a porté sur l'institution, sur la «dramaturgie» du festival. Comme sur le rapport entre danse et société. Sur l'apparition de danses spontanées dans les rues, sur l'idée de «partager» ce que l'on possède : *«N'est-il pas étrange que le mot «exclusion» soit infiniment plus courant que le mot «inclusion», resté mathématique ou scientifique? A tous les niveaux, faire un peu de place à côté de soi est désormais indispensable. Dans les années prochaines, je voudrais que Montpellier-Danse soit un lieu de recherche, d'expérimentation et de découvertes de cette relation entre la danse et le tissu social qui l'entoure.»* Une préoccupation qui, au-delà du domaine de la danse, doit avoir l'oreille de Georges Frêche, puisqu'il vient de nommer Jean-Paul Montanari conseiller spécial à la culture de la ville.

S. de N.

LES COURAGES DE LA TRIBU BAGOUET

MARC GINOT

Ci-contre : Dominique Bagouet

Suite de la page 27

Où seront basés les Carnets? *«Nous ne savons pas encore*, répond Liliane Martinez. *Il faut respecter le successeur de Dominique au centre chorégraphique de Montpellier : nous aurons sans doute là-bas une antenne, mais sûrement pas un temple Bagouet. Nous voulons être légers – sauf pour pousser à la construction du centre dans l'ancien couvent des ursulines, promise depuis si longtemps à Dominique et pas encore entreprise... Nos successeurs y trouveront, nous l'espérons, des moyens que nous n'avons jamais eus.»*

Le financement des Carnets? *«On verra. Le ministère nous a dit : pas un sou en 1993. Nous n'avons besoin que d'un bureau, d'un fax, d'un téléphone et d'archives. Quand nous remonterons des pièces pour d'autres compagnies, nous ne nous occuperons que de la faisabilité artistique du projet, la production incombant à la structure invitante. Nous aurons quelques recettes propres, comme la vente des droits...»*

Se sachant condamné, Dominique Bagouet se posait-il la question de la survie de son œuvre? *«Une seule fois, avant que sa maladie ne se déclare, il a dit : «Si ma danse s'arrête après moi, quelle importance?». Ensuite, il n'en a plus jamais parlé. Mais, le connaissant, il y pensait sûrement. Il a souvent répété que ses pièces appartenaient à ceux qui les dansaient. Il savait bien à qui il les laissait...»*

Depuis que la danse est devenue spectacle, au moins dans nos sociétés occidentales, le problème se pose de sa conservation et de sa transmission. Dominique Bagouet n'utilisait pas les systèmes de notation connus (Laban, Benesch) mais le sien propre, indéchiffrable pour tout autre, sauf pour une de ses danseuses. La vidéo? *«Ce n'est pas le catéchisme»*, disait-il, bien que cinquante heures de son travail aient été filmées. Le plus sûr restait à ses yeux le véhicule le plus employé : la mémoire des danseurs. *«Certaines choses se figeront peut-être*, dit Olivia Granville, *mais d'autres bougeront et c'est ce qui fait la vie des œuvres.»* D'ailleurs, ajoute Liliane Martinez, *«Les Carnets Bagouet ne sont pas destinés à durer vingt ans; ils s'éteindront un jour tout naturellement. Mais d'ici là, ce qu'ils feront sera juste, car ce n'est pas un dogme.»* Une fidélité à l'esprit, pas à la lettre.

Passé le choc, enfoui le chagrin, la tribu Bagouet vit son présent et regarde son avenir avec un courage serein, un enthousiasme lucide et une générosité qui réchauffent le cœur. *«Il y a environ un mois, le rire et la légèreté sont revenus. Nous nous sentions comme des branches sèches qui se remettaient à bourgeonner... Là où il est, si Dominique voit des rappeurs s'emparer de ses pièces, nous sommes sûrs qu'il rira.»*

SYLVIE DE NUSSAC

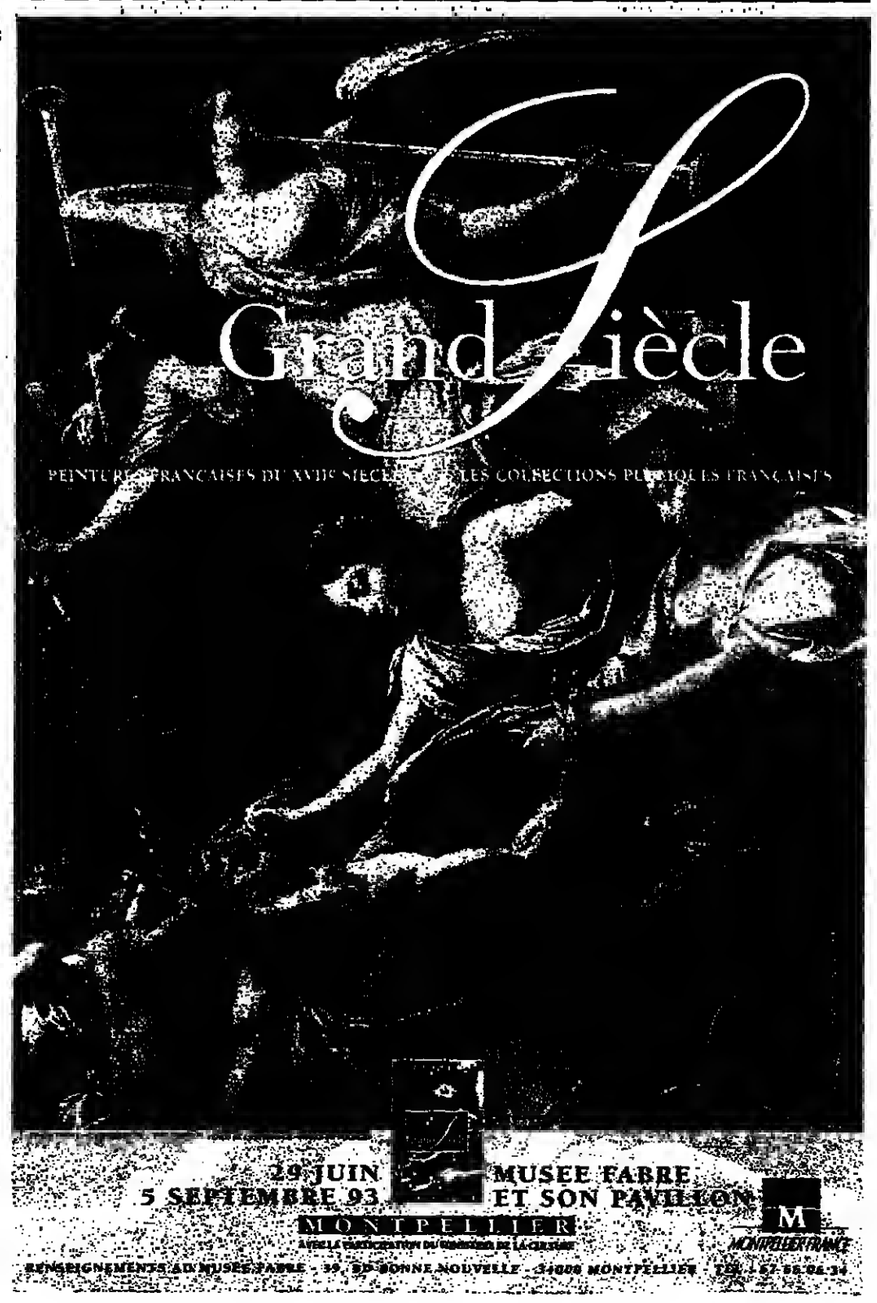

هكذا من الأصل

MONTPELLIER DANSE 93

TROIS CHORÉGRAPHES CHOISISSENT LE MÉTISSAGE

Doug Elkins, Susan Buirge, Mathilde Monnier, trois générations, trois styles de danse. Ils laissent aux inquiets le soin de faire l'état des lieux, résolument tournés vers l'avenir, ouverts sur les cultures du monde. Plus qu'au métissage, ils croient à la coexistence des différences. Ils prennent même le parti de les accentuer. Afrique, Japon, Maghreb, Odyssée ou Antigone, ils se nourrissent à des sources vives. Ils ont envers la danse la même exigence : ne pas se répéter. Etre eux-mêmes. Ils inventent avec gravité, avec humour. Chacun selon sa pensée. Chacun selon ses choix esthétiques.

DOMINIQUE FRÉTARD

DOUG ELKINS

Le rêve américain des enfants de la Paillade

Cela fait trois ans que les sept danseurs du groupe Mega Cool Rap (MCR) du quartier de la Paillade, dans la banlieue de Montpellier, sont entraînés par le chorégraphe new-yorkais, Doug Elkins. Trois ans qu'ils progressent, s'informent, regardent autour d'eux toutes les manières de bouger. Rien d'une opération coup de poing temporaire envers un quartier, dit défavorisé, mais un long – et brillant – travail qui les a menés à New-York et les conduira sur la grande scène de l'Opéra Comédie.

RACHID EDMODEN

CETTE année, les jeunes Montpelliérains, à leur demande, ont suivi les cours de jazz de Pierre Jeanjean. Ils se définissent comme danseurs, et non plus comme simples rappeurs. Chaque vendredi soir, ils se réunissent, trois heures durant, pour figurer de nouvelles figures, de nouveaux pas. Depuis qu'ils dansent, ils réussissent leurs études. Ils ont de l'ambition. La danse leur paraît être un métier trop incertain. Kader Amzert, le super-doué, en fera peut-être le sien, malgré tout.

A Pâques dernier, New-York! Pour la première fois, ils mettent le pied sur la terre qui a vu naître le rap. New-York, c'est aussi la ville de Doug Elkins. Ce dernier les attend. Il crée pour eux, et pour les danseurs de sa compagnie, une pièce intitulée *More Wine For Polyphemus (Plus de vin pour Polyphème)*. Un titre qui, à lui seul, porte la marque de fabrique du chorégraphe. Il est emprunté à un épisode de l'Odyssée, dans lequel Ulysse enivre le cyclope Polyphème pour lui crever l'œil afin de s'échapper de la grotte où il est retenu prisonnier. On sait que Doug Elkins se délecte des références à l'histoire, des anachronismes burlesques. On apprécie son absence de complaisance, cette façon qu'il a de continuer son travail avec sa propre compagnie tout en y intégrant les MCR, tous Arabes, tous Français. Il leur fait partager sa fantaisie, son énergie vindicative, sa culture – qu'il n'étale jamais, mais dont il joue.

Afid Zehrouni, danseur de dix-sept ans, a tenu le journal de bord des Mega Cool Rap à New-York : *« New-York, c'est comme un rêve, mais, cette fois-ci, on joue dedans! Au début, à cause des films violents, nous avions peur de sortir le soir, d'arracher des affiches, toutes ces petites blagues habituelles qui font partie du quotidien de la rue. Nous avions peur de la réaction de ces inconnus. Ces gens ne sont pas aussi méchants que les médias le prétendent. Nous n'avons pas vu de braquage à chaque coin de rue, de règlements de comptes sanglants. »*

De son côté, Claudine Moïse, leur chaperon depuis les tout débuts de l'aventure, ethnologue spécialiste de la ville, a consigné, au jour le jour, dans un livre à paraître ce qui singularise cette expérience, parmi toutes celles qui ont été menées pendant dix ans en banlieue, par le gouvernement socialiste : *« Tout est pris en charge par Montpellier Danse. les MCR sont chouchoutés, protégés. Contrairement aux autres groupes qui doivent trouver leurs marques, se faire accepter par la population et par la ville, qui cherchent parfois désespérément des lieux et des professeurs, qui courent après les subventions et la reconnaissance, les MCR sont privilégiés : intérêt institutionnel, médiatique, cours et infrastructure, rêve américain, tout leur a été offert. »*

Plus loin dans ses carnets, elle écrit : *« A New-York, ils ne sont pas chez eux, ils ne cherchent pas à se confronter aux autres rappeurs. Leur territoire est La Paillade. Ils y parlent la même langue, ils y sont reconnus, là, ils sont les MCR. A New-York, il n'y a pas beaucoup d'Arabes. Les bandes, les groupes du Bronx, ils préfèrent les imaginer par films et vidéos interposés. Ils sont peut-être rappeurs ou breakers, mais avant tout Arabes et Français. »*

A Manhattan, les MCR n'ont pas consacré beaucoup de temps à la balade ou aux fringues. De midi à cinq heures, ils étaient en studio. Dure discipline quand on est aux Etats-Unis pour la première fois. Mais ils reconnaissent l'autorité de Doug Elkins et s'y plient. L'enjeu est de taille : le Festival de Montpellier, fidèle à sa logique, les a programmés à l'Opéra Comédie. Dans ses notes de voyage, Afid écrit : *« Doug est un homme que l'on respecte pleinement. Je trouve que c'est le seul être et la seule compagnie qui sait allier humour, plaisir, travail et talent (en comparaison de tous ceux que nous avons côtoyés). Ce voyage a été une fabuleuse expérience pour nous tous. Qui aurait pris le pari que les MCR arriveraient là où ils sont? Personne! »* ■

LAURENT GOLDBRING

SUSAN BUIRGE

Le vent fécond du shinto

Susan Buirge est, à peu près, la seule quinquagénaire de la danse française. A l'inverse des Etats-Unis où s'épanouissent les Trisha Brown et les Lucinda Childs. Elle aime transmettre, enseigner. Toutefois, le passé n'a pour elle de valeur que si la danse continue à inventer. Le Japon est sa nouvelle terre d'expérimentation chorégraphique. Elle présente « SAS » et « Matomanoma ».

QUAND on demande à Susan Buirge si, après vingt ans passés en France, elle se sent toujours américaine, elle répond qu'elle aimerait, enfin, qu'on la considère comme une chorégraphe française! Elle fait remarquer qu'elle est de souche alsacienne et lorraine, arrière-petite-fille d'aristocrates ayant fui en Allemagne, émigrés ensuite aux Etats-Unis, quasiment en même temps que les pèlerins du *Mayflower*. La famille Brueggen (von), ça donne Buirge aux services d'immigration américains. Mais lui parle-t-on d'enseignement, de pédagogie, et soudain elle redevient américaine, native de Minneapolis, ex-danseuse chez Alwin Nikolais, chorégraphe et directrice de compagnie. Il ne faudrait pas oublier que l'Amérique a inventé la danse moderne...

Le Japon a capté son âme. Kyoto pourrait être sa voie. Elle y expérimente, en 1990, la danse bugaku avec le maître Tomihisa Hida, prêtre shintoïste (le bouddhisme, lui, n'a pas engendré de formes dansées). La première fois qu'elle l'a vu, il interprétait *la Danse du singe*. Révélation – masquée – du bonheur. La chorégraphe entrevoit ce qu'elle cherche : retrouver la force du rituel dans la danse, l'expression des forces de la nature, du rythme des saisons.

Susan Buirge est la seule chorégraphe et danseuse reçue parmi les lauréats de la Villa Kujoyama, ouverte en novembre 1992, sur les collines de Kyoto. Son projet de *« résidente »* : remonter une version courte de *Sas*, pièce qu'elle avait créée pour sa compagnie en 1982. Et imaginer *Matomanoma*, mot qui, librement traduit, signifie « intervalle ». C'est Tomihisa Hida, le prêtre, le danseur des dieux, qui composera la musique, à partir d'airs anciens de gagaku. Quatorze musiciens seront sur scène, avec leur robe traditionnelle aux épaules en ailerons de requins. Ils joueront du sho, du biwa, du koto, instruments aux sonorités envoûtantes. Bugaku est le nom que l'on donne à la musique gagaku quand elle est accompagnée de la danse. Bien qu'elle requière des masques réalistes, Susan Buirge en apprécie l'abstraction, l'usage de l'espace contemporain. Son travail ne veut pas imiter, mais seulement restituer un état d'esprit : le rituel, nécessité de la danse, l'influence du cosmos sur la vie des êtres humains. Elle évoque ces hommes d'affaires, cravatés, qui vont prier dans les temples pour obtenir prospérité et argent. Une danse qui frotterait des lieux et des temps différents. Une danse qui se coulerait dans et hors du temps.

Les danseurs japonais ont ravivé son désir. Leur humilité, leur sens de la responsabilité individuelle au service du groupe. Avec *Sas* et *Matomanoma*, Susan Buirge a retrouvé l'élan qui lui donne envie de partager tout ce qu'elle sait. Elle dit qu'il existe un corps japonais, né de la position agenouillée, de la verticalité du dos qu'elle oblige à tenir. Un corps qui vit près du sol, dans des positions qui donnent aux hanches et aux genoux une mobilité très spéciale. Avec *Sas*, les danseurs sont venus à elle. Avec *Matomanoma*, c'est elle qui est allée vers eux. Dans *Sas*, pièce occidentale, les danseurs japonais ont dû apprendre à se toucher. Cela ne se fait pas. Du moins en public. Dans *Matomanoma*, on se touche avec le cœur. De loin. Intensément. Pas de déplacements, de traversées de plateau spectaculaires. Seulement des changements de place : rien pour l'apparence, tout pour fortifier le poids moléculaire des corps. De l'enfance, Susan Buirge a conservé l'attrait des problèmes d'intervalles. Le titre de ses deux pièces évoque des histoires de passerelles, de passages obligés. Les bornes qui jalonnent dix ans de vie dans la danse. Un bel écart, comme une réponse personnelle à la faillite sociale que nos sociétés traversent. Ces deux pièces ont été dansées au Alti Buyoh Festival, le 20 février dernier, à Kyoto. ■

DR.

De haut en bas :
Le groupe Mega Cool Rep (Djamel Amzert, Kader Amzert, Necim Gachita, Djamel Guzzine, Abdelafid Zerhouni, Rachid Bouezaoui).
Susen Buirge.
Methilde Monnier.

MATHILDE MONNIER

L'Afrique, certitude du mouvement

Mathilde Monnier n'est pas partie en Afrique imaginer « Pour Antigone » parce que l'état de la danse, ici ou ailleurs, la déprime.

« ON ne comprend que ce que l'on veut. Je parlais de mon propre essoufflement, du besoin urgent d'aérer mon regard. J'avais vu les danses de force du Burkina-Faso, en France. J'ai eu l'envie d'aller voir sur place. D'autant que ce pays, ni très beau, ni très exotique, a une tradition de danse et de musique très riche, parce qu'il regroupe de nombreuses ethnies. Les danses de grâce, opposées aux danses de force, réservées aux hommes, ont retenu mon attention. Je suis allée également au Mali organiser des stages en vue de passer des auditions. La sélection s'est effectuée selon la capacité des danseurs à endosser les rôles d'Antigone, à avancer dans leur propre technique, à inventer, à se prendre en charge. Cinq danseurs extraordinaires se sont imposés. Nous sommes même partis à la recherche d'une petite fille de douze ans que nous avions vu danser dans la rue, à Ouagadougou. Et, nous l'avons retrouvée. Elle incarne le côté enfantin du caractère d'Antigone.

» Ces danseurs m'ont apporté la force de leur certitude. Quand ils improvisent, ils produisent une chose terminée, très pure, très immédiate, qui comprend tout à la fois : la forme, le rythme, l'émotion, le temps, l'espace. Les Européens, je les ai choisis pour leur ouverture d'esprit, leur faculté à se laisser aller, à oublier l'intellect, l'analyse. De mes anciens danseurs, j'ai gardé Xavier Lot et Joel Luecht, auxquels se sont joints une Hongroise, une Allemande, et un Français. On dit que la danse contemporaine s'est construite avec le sol, à l'inverse de la danse classique. Eh bien, ce sol, comparé à la danse africaine, manque singulièrement de matérialité. Tandis que les Européens retrouvaient leur spontanéité, les Africains apprenaient à décoder leur pouvoir rythmique instantané. Zani Diabate, d'une lignée célèbre de griots, est le musicien de cette création. Il danse aussi.

» Le personnage d'Antigone ne leur a posé aucun problème. La famille, l'obéissance, les histoires d'empoisonnement, rendent cette tragédie très proche. Quand le président Thomas Sankara a été assassiné, il a été immédiatement enseveli, dans le plus grand secret, afin que le peuple, qui l'aimait, ne puisse organiser des funérailles. Une compagnie, à l'époque, voulut monter Antigone. *Elle en fut empêchée par le nouveau pouvoir. Depuis, la tragédie a été réhabilitée. Danseurs africains et européens se sont rejoints à Brest. J'avais peur du mimétisme des uns envers les autres. Les Africains sont capables d'intégrer en un clin d'œil un geste, un mouvement. Ils peuvent aller où ils veulent. Ils sont sur la terre mais ont des capacités d'envol prodigieuses. Une force de bond que leur enverrait le meilleur des danseurs classiques.*

» La création s'appelle Pour Antigone, *c'est une variation sur le personnage. Les Africains m'ont indiqué d'autres interprétations tant ils savent intégrer l'humour dans le tragique, métamorphoser la douleur, la prière, par la conception même qu'ils ont du temps, donc de la mort. Au cours de ce travail sur la folie, certains partaient loin, au bord de la transe. Salia Sanou, par exemple, qui a été initié. J'ai rencontré des danseuses inouïes, les « trembleuses » ! Des danseuses qui arrivent à faire trembler chaque parcelle de leur corps. Elles se mettent de dos, à dix centimètres de vos yeux, et, hop! c'est parti. Rien ne saurait les arrêter. La chair se transforme en matière en fusion.*

» J'ai envie d'avoir, à nouveau, une compagnie, des danseurs permanents. Je suis en attente d'une réponse de la ville de Montpellier pour, à la suite de Dominique Bagouet, prendre la direction du Centre chorégraphique national. L'autre candidate est Catherine Diverrès. Je ne vois pas cela comme une succession. Le vide de Dominique est là pour toujours. » ■

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

A cause d'elle

de Jean-Loup Hubert,
avec Antoine Hubert, Olivia Munoz, Thérèse Liotard, Jean-François Stévenin, Ludmila Mikaël, Erick Desmarestz.
Français (1 h 45).

Un adolescent se réfugie dans ses rêves pour se protéger de la complexité et des problèmes du monde adulte, jusqu'au jour de son premier amour.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-81) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

A toute épreuve

de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Tony Leung, Teresa Mo, Philip Chan, Kwan Hoi-Shan, Anthony Wong.
Hong-Kong (2 h 10).
Interdit -16 ans.

En 1997, à quelques mois de la rétrocession de Hongkong par les Britanniques à la Chine populaire un groupe d'inspecteurs décide de mettre fin à la suprématie des gangs.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-55).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'Arche et les Déluges

de François Bel,
Français (1 h 40).

Une évocation de la naissance du monde, du pouvoir de l'eau, de l'harmonie du paradis, de ce qui pourrait être le temps de l'apocalypse.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

C'est de l'art

de Pierre Coulibeuf,
avec Louis Cane, Gérard Titus-Carmel, Henri Cueco, Jean Le Cac, Gérard Fromanger, Jacques Monory.
Français (1 h 15).

Documentaire sur le monde de l'art, avec les regards singuliers, parfois intempestifs, de douze peintres contemporains sur des œuvres de leurs prédécesseurs.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Comment font les gens

de Pascale Bailly,
avec Elsa Zylberstein, Sandrine Kiberlain, Géraldine Pailhas.
Français (48 mn).

Chassés-croisés entre plusieurs couples qui se séparent, se croisent, se rencontrent pour finalement se trouver ou se retrouver.

Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

La Créature du lagon, le retour

de Jim Wynorski,
avec Louis Jourdan, Heather Locklear, Sarah Douglas, Dick Durock, Joey Segal.
Américain (1 h 30).

Un monstre, un savant traqué par des malfaisants, une ingénue : tous les ingrédients d'un genre inépuisable.

VF : Brady, 10e (47-70-08-86).

Deux doigts de meurtre

d'Eddy Matalon,
avec Anthony Higgins, Leslie Hope, F. Murray Abraham, Michael Ironside, Andréa Ferréol.
Américain (1 h 28).

Un homme est devenu le souffre-douleur de sa femme. Il adopte une solution radicale.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

L'Enfant lion

de Patrick Grandperret,
avec Mathurin Zinza, Sophie-Véronique Touis Tagba, Souleymane Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).

La légende d'Outé, un enfant, et de Sirga, une lionne, élevés ensemble, la belle histoire de leur amitié, de leur séparation et de leurs retrouvailles.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

Fanfan

d'Alexandre Jardin,
avec Sophie Marceau, Vincent Perez, Marina Delterme, Gérard Séty, Bruno Todeschini, Ariel Semenoff.
Française (1 h 29).

Le marivaudage en 1993 entre un homme qui refuse, pour la préserver, de concrétiser sa passion et une femme solaire, confiante en la vie et en la permanence des sentiments.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Quelque part vers Conakry

de Françoise Ebrard,
avec Damien Mac Donald, Ibrahim Oury Bah, Pascal N'Zonzi, Philippe Juttaan, Ions Crachunescu.
Français (1 h 32).

1971. En Guinée, treize ans après l'indépendance, la révolution gronde. Au-delà des conflits et des tabous, Jacques et Madiou le petit Africain vont vivre la rude épreuve de l'amitié et de la rupture.

Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Red Rock West

de John Dahl,
avec Nicolas Cage, Dennis Hopper, Lara Flynn Boyle, J. T. Walsh, Timothy Carhart, Dan Shor.
Américain (1 h 38).

Un homme parti chercher fortune dans le Wyoming échoue dans le seul bar d'une bourgade où le propriétaire, le confondant avec le tueur professionnel qu'il attend, lui offre de l'argent pour abattre sa femme.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42).

Relâche...

de Gilles Bourdos,
avec Carlo Brandt, Brigitte Catillon, Jean-Claude Leguay, Michelle Marquais, Sophie Artur, Pierre Berriau.
Français (25 mn).

... et Sauve-toi

de Jean-Marc Fabre,
avec Emmanuel Salinger, Antoine Duleury, René Bouloc, Valérie Dréville, Hélène Fillières, Sylvie Verheyde.
Français (52 mn).

Deux courts métrages rassemblés en une séance. *Le premier est un psychodrame* à l'occasion d'un anniversaire qui finit par mettre en danger la cohésion d'une troupe de théâtre. Le deuxième, *Sauve-toi*, est l'histoire d'un jeune désœuvré qui commet un hold-up pour donner un sens à sa vie.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Reprises

Casablanca

de Michael Curtiz,
avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid, Peter Lorre, Claude Rains, Conrad Veidt.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 42).

Hormis la réplique *Play it again, Sam*, tout ce que vous avez entendu sur cette impeccable produit manufacturé par Hollywood est exact.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

Meurtre dans un jardin anglais

de Peter Greenaway,
avec Anthony Higgins, Janet Suzman, Anne-Louise Lambert, Hugh Fraser, Neil Cunningham.
Britannique, 1984 (1 h 50).

Greenaway sortait des limbes du cinéma expérimental, pour ce jeu esthète et pervers, vrai-faux polar XVIIIe éclairé de biais par les belles lumières de Sacha Vierny.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).

Paris

Florile

de Paolo, Vittorio Taviani,
avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan, Lino Capolicchio, Constanze Engelbrecht, Athina Cenci.
Italien (1 h 58).

Trois récits de lucre et de légende, de lâcheté et d'amour fou retracent la malédiction ancestrale d'une famille de Toscane ; où les frères Taviani ont retrouvé tout leur talent de conteurs.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

Le cinéaste retrace les derniers jours d'un écrivain hanté d'ambitions rances et des fantômes de ses conquêtes féminines, en fait un récit qui a la puissance et la brièveté de l'évidence.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Leçon de piano

de Jane Campion,
avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon.
Australien (2 h).

La prodige Jane Campion arpège sur un piano les destinées d'une femme muette, de son mari et de son amant, et touche à la grâce tout simplement.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-81).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon,
avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziosi, Jocelyne Quivrin, Hervé Brieux, Brigitte Catillon.
Français (2 h 40).

Louis fait sa royale éducation au milieu d'un tumulte princier où l'on s'embroche et fornique à tout va. Un tourbillon de chair et de sang bien éloigné des conventions du film historique.

Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Ma saison préférée

d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Les sentiments d'un frère et d'une sœur s'affolent autour de la mort prochaine d'une mère. *Téchiné souffle sur chacun le* vent piquant des remords enfouis et des chagrins inavouables.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

Le Milicien amoureux

de Kira Mouratova,
avec Nikolai Chetokhine, Irina Kovalenko, Natalia Ralleva, Dacha Koval.
Franco-ukrainien (1 h 50).

Le meilleur metteur en scène de l'ex-URSS, le plus teigneux aussi, promène un milicien épris d'un bébé, de conte de fées en documentaire, de pamphlet social en burlesque. *C'est hantement imprévisible* et définitivement inclassable.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov, Maria Lipkina, Hélène Lapiower, Alexandre Kaliagulne.
Français (1 h 45).

Yolande Zauberman nous emmène sur les traces de la fuite d'Ivan et d'Abraham dans la Pologne des années 30, au bout d'une mémoire ressuscitée sans complaisance ni nostalgie, sans extrême ni symbolisme inutiles.

VO : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-25-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

➡

Les entrées à Paris

La fin de Roland-Garros, puis du beau temps, a été favorable à l'exploitation cinématographique, qui enregistre un bond en avant par rapport à la semaine précédente et à la semaine correspondante de l'an dernier. Sorti dans 37 salles, *Tout ça... pour ça* en est le principal bénéficiaire, avec plus de 90 000 spectateurs. Mais parmi les nouveautés, *l'Odeur de la papaye verte* obtient lui aussi, à sa mesure, un succès, avec plus de 20 000 amateurs devant seulement huit écrans, alors que *Body Snatchers*, fraîchement accueilli à Cannes, déçoit à moins de 35 000 en 21 salles.

Le score le plus remarquable demeure celui de *la Leçon de piano*, qui bénéficie d'un excellent bouche-à-oreille et d'une augmentation progressive de son circuit, atteignant 43 écrans en quatrième semaine pour séduire 90 000 nouveaux spectateurs, soit 10 000 de plus que la semaine précédente, et un total prometteur de 375 000. Deux autres films de la compétition cannoise, sortis le même jour, connaissent au bout de trois semaines un score similaire d'environ 50 000 entrées, qui traduit deux carrières différentes : alors que *Chute libre*, qui avait démarré en trombe, faiblit malgré ses 41 écrans mais totalise 215 000 entrées, *Beaucoup de bruit pour rien* n'en est qu'à 150 000, mais reste beaucoup plus stable dans ses vingt salles.

On notera aussi que *les Visiteurs* gardent le moral, occupant encore en vingtième semaine la sixième place du box-office hebdomadaire, pour dépasser, à Paris, les 1,9 million d'entrées. Et *Proposition indécente*, sans prétendre à de pareilles hauteurs, se porte bien avec plus de 300 000 spectateurs en cinq semaines. Mais ne demandez pas de nouvelles d'un « petit film », cette *Villégiature*, pourtant accueillante, qui a mal débuté, faute de publicité et durant une semaine particulièrement encombrée. Elle n'a plus droit en deuxième semaine qu'à une séance quotidienne, dans une seule salle (le Reflet Médicis). Un autre film français de qualité sorti le 9 juin, *Un jour ou l'autre*, aura connu le même sort, sans même les sept premiers jours d'exploitation « normale ».

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

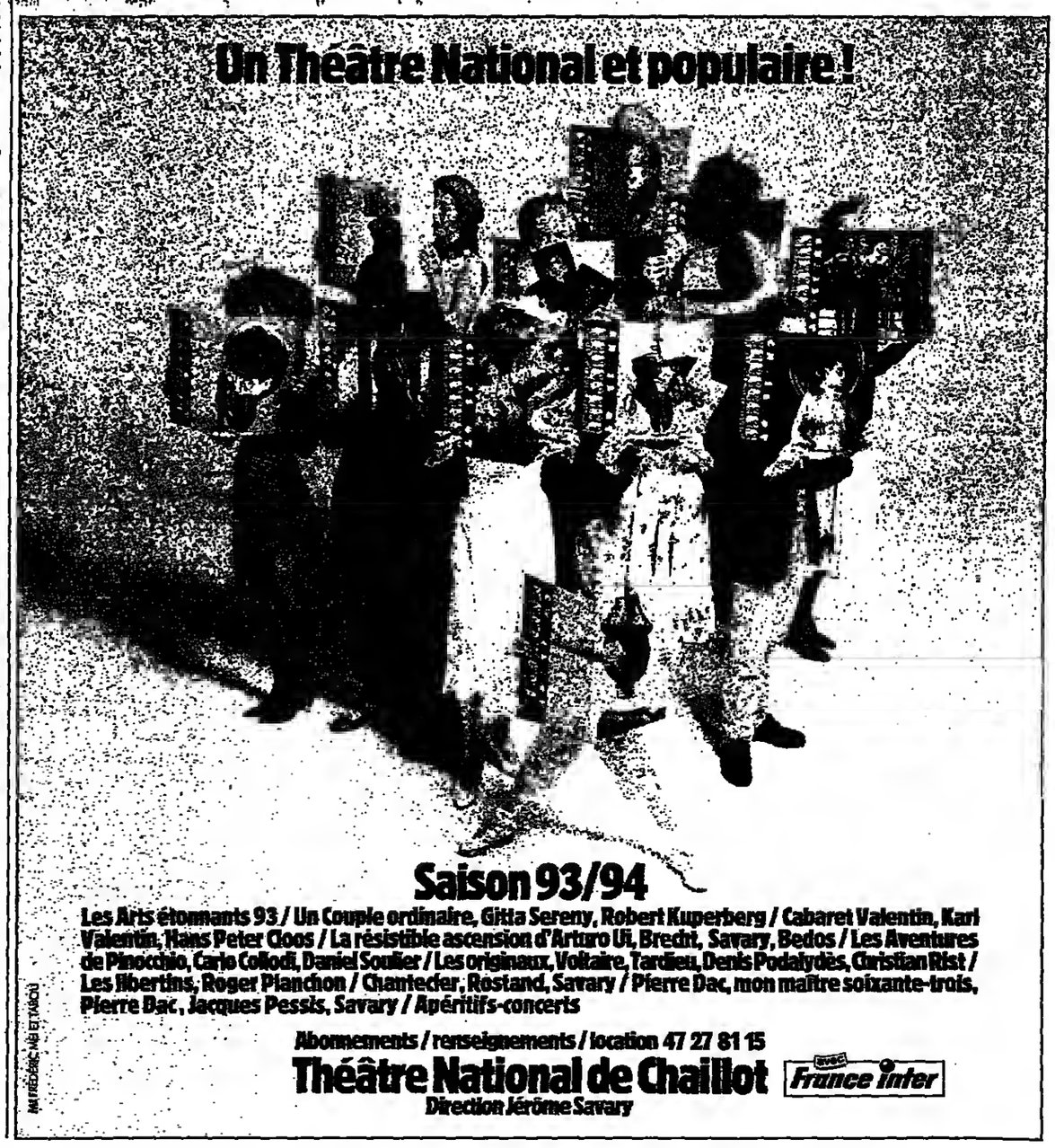

هكذا من الإصل

LA SÉLECTION

➡

Le Songe de la lumière

de Victor Erice,
avec Antonio Lopez, Merie Moreno, Enrique Gran, José Carretero.
Espagnol (2 h 18).

De l'observation attentive d'un peintre confronté à la pérennité et à l'éphémère, un cinéaste fait un poème de lumière et de temps.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Un jour ou l'autre

de Olivier Nolin,
avec Daniel Olbrychski, Nicole Calfan, Marthe Villalonga.
Français (1 h 25).

Entre Afrique du Nord et Sologne, une troublante quête d'identité.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Villégiature

de Philippe Alard,
avec Frédéric Gelard, Gwennole Bothorel, Marc Chouppart, Laurence Bertot.
Français (1 h 30).

Sans grand souci des lois du récit romanesque, *Villégiature* carbure aux défis de la surprise et de la légèreté : c'est culotté et *désaltérant*.

Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Les Yeux bleus de Yonta

de Flora Gomes,
avec Maysa Marta, Antonin Simen Mendes, Pedro Dias, Dina Vaz.
Guinée-Bissau-Portugal-France (1 h 40).

Derrière les énigmes et les malentendus sentimentaux d'une jolie fille de Guinée-Bissau, Flora Gomes jette un regard lucide mais chaleureux sur son pays.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Festivals

Annecy à Paris

La Vidéothèque rend hommage au film d'animation et au Festival d'Annecy, le grand rendez-vous du genre. Au programme : huit séances mettant en valeur l'image de Paris dans les films d'animation français (Paul Grimault, Michel Martin et André Boshet) ou étrangers (Abe Levitow, Garri Bardine...) ; une soirée dédiée à l'un des pères du film d'animation, Emile Cohl, dont dix courts-métrages seront accompagnés au piano (le 18 à 21 heures) ; une sélection des films primés à Annecy au cours de ces trente dernières années, et une rétrospective de cinéma d'animation français des années 60 à 80.

Les 18, 19 et 20 juin. Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache-Forum des Halles. Tél. : 40-26-34-30.

Cinéma et musique au Ciné-Village

Dans le cadre du Festival du film de Paris – qui a choisi cette année pour thème Cinéma et musique – des rencontres et des débats ouverts à tous sont organisés au Ciné-Village sur ce thème les 17 et 18 juin. Changement de sujet le 19 juin : Serge Toubiana et Michel Pascal, accompagnés de Jean Gruault et d'Eva Truffaut évoqueront leur essai sur la vérité au cinéma, *François Truffaut-Portraits volés* (Débat à 17 heures).

Le Ciné-Village, Espace FNAC, cours Le Reine-Pont-Alexandre-III. (8e). Tél. : 47-54-11-00.

Premiers films français à La Ciotat

Une compétition regroupe des premiers longs-métrages français de 1992. Elle se déroule dans la mythique salle de l'Eden Cinéma, là où les frères Lumière projetèrent leur premier film. Cette année comporte aussi un hommage particulier à Marcel Carné et aux comédies musicales françaises des années 50.

La Ciotat, berceau du cinéma. Du 21 au 27 juin. L'Eden Cinéma, 13600 La Ciotat. Tél. : 42-08-45-45.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

MUSIQUE

Classique

Mercredi 16 juin

Berlioz
La Damnation de Faust
Françoise Pollet (Marguerite), Thomas Moser (Faust), Gilles Cachemaille (Méphistophélès), François Harismendy (Brander), Maîtrise et Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).

Belle distribution pour cette *Damnation de Faust* si difficile à bien interpréter. Dutoit est au pupitre, il a l'autorité nécessaire, le son d'orchestre transparent, brillant, qu'il faut à Berlioz.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 75 F à 175 F.
Et le 19 juin à 20 h 30 ; à la Maison de la Culture de Bobigny (42. 43.77. 72.).

Charpentier
Médée
Lorraine Hunt, Françoise Semellaz (Médée), Jacques Bona, Bernard Deletre (Créon), Agnès Mellon, Monique Zanetti (Créuse), Guy de Mey, Pierre Cataia (Jason), Jean-Marc Salzmann (Oronte), Compagnie Ris et Danseries, Les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Béatrice Massin (chorégraphie).

Après Caen et Strasbourg, *Médée* de Charpentier s'installe, à l'Opéra-Comique pour douze représentations. Bénéficiant de l'extraordinaire succès d'*Atys*, cette nouvelle production d'une oeuvre de Charpentier qui n'a pas la force dramatique et symbolique de celle de Lully ne peut que trouver son équilibre dans la durée des représentations. Le travail de l'équipe Villégier-Cauchetier-Christie repose en effet sur des données si subtiles que l'on ne peut prendre toute sa mesure quand tous les rouages du spectacle sont parfaitement huilés.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 16, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 29 et 30 juin. 19 h 30 ; les 20 et 27, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 500 F.

Jeudi 17

Mozart
Les Noces de Figaro
Bryn Terfel (Figaro), Rodney Gilfry (comte Almaviva), Hillevi Martinpelto (comtesse Almaviva), Alison Hagley (Suzanne), Pamela Helen Stephen (Chérubin), Carlos Feller (Bartholo), Francis Egerton (Basile), Susan Mac Culloch (Marcelline), The Monteverdi Choir, The English Baroque Soloists, John Eliot Gardiner (direction), Jean-Louis Thamin (mise en scène).

Si la mise en scène de Thamin passe à côté de la profondeur du chef-d'oeuvre lyrique de Mozart, la réalisation musicale, malgré des chanteurs inégaux, s'impose sans difficultés aucune. Et Gardiner dirige comme un... chef !

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 485 F.

Schumann
Faschingsschwank aus Wien
Chopin
Barcarolle
Debussy
Images pour piano, livre II
Scriabine
Sonate pour piano op. 19
Alan Gampel (piano).

Décidément, les exclus du palmarès final du concours Van Cliburn se sont donné rendez-vous à Paris, cette semaine. Alan Gampel est américain, comme Chiu, et petit neveu de la clavecimiste Wanda Landowska. C'est un remarquable pianiste, qui lui aussi, malgré son échec, s'est déjà imposé dans les salles de concert. Son programme est magnifique.

Musée d'Orsay. 18 h 45. Tél. : 40-49-48-27. 50 F.

Bizet
Carmen
Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Barry McCauley (Don José), Hei-Kyung Hong (Micaela), Barseg Tumanyan (Escamillo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), José Luis Gomez (mise en scène), Kate Flatt (chorégraphie).

L'opéra le plus populaire du répertoire sera-t-il enfin présenté dans une mise en scène totalement satisfaisante ? Béatrice Uria-Monzon est attendue dans le rôle de la Gitane. Deutsche Grammophon enregistrera peut-être cette *Carmen*. Si le résultat agrée à la grande maison de disques.

Opéra-Bastille. 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

Schubert
Sonate pour piano D 894
Beethoven
Sonates pour piano op. 78 et 54
Maurizio Pollini (piano).

On rêve d'entendre Pollini dans une salle à l'acoustique plus claire, moins réverbérée, dans un cadre moins réfrigérant.

Salle Pleyel. 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 110 F à 360 F.

Vendredi 18

Rachmaninov
Concerto pour piano et orchestre n° 2
Chostakovitch
Symphonie n° 5
Bruno Leonardo Gelber (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Eliahu Inbal (direction).

Gelber a tant déçu ces dernières années, en récital comme avec orchestre, que l'on est un peu inquiet. Si seulement, il pouvait rentrer ses griffes, jouer comme autrefois, ne pas chercher à tout prix à toujours « passer » au-dessus de l'orchestre, ne pas cogner ainsi.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

Chopin
Ballades nos 1 et 3, Nocturnes, Valses, Scherzo n° 3
Liszt
Sonnets de Pétrarque
Sonate pour piano
Jean-Philippe Collard (piano).

Collard ne s'est imposé que récemment dans Chopin, et d'une façon assez exemplaire. Et son interprétation de la *Sonate* de Liszt a épaté par son équilibre miraculeux entre la rigueur de sa réalisation et la grande allure romantique de son interprétation. Si la quarantaine semble être une mauvaise passe pour de nombreux pianistes, Collard aborde cette période de sa vie de façon triomphante.

Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45. Tél. : 36-70-00-44. 150 F.

Bach, Reger, Schütz, Lidholm, Hilborg, Monteverdi, Poulenc, Pizzetti
Choeur de chambre Eric Ericson, Eric Ericson (direction).

Faut-il encore redire la perfection du chœur d'Eric Ericson, la réussite de ce chef incomparable dans tous les répertoires qu'il aborde ?

Argenteuil. Basilique Saint-Denys, 21 heures. Tél. : 39-61-25-29. De 60 F à 80 F.

Beethoven
Sonate pour piano op. 101
Brahms
Klavierstücke op. 118 nos 1, 2, 3 et 6
Chopin
Mazurkas, Polonaise-fantaisie
Jean-Marc Luisada (piano).

Luisada dans l'*Opus 101* ? Cette sonate de Beethoven, l'une des plus difficiles à interpréter, nécessite un contrôle de soi, une rigueur qu'*a priori* on ne reconnaît pas comme la première qualité de ce jeune pianiste, réputé pour l'allure aventureuse de ses interprétations. A ce stade de sa carrière, Luisada cherche sans doute à canaliser sa fantaisie, et cette sonate est, sans doute, le meilleur moyen d'y parvenir. Son Chopin est célèbre, l'un des plus lumineux de notre époque. Son Brahms ne devrait pas décevoir non plus. Luisada a une si belle sonorité, une telle qualité de *cantabile*, un tel sens du mystère habite son jeu.

Auvers-sur-Oise. Eglise Notre-Dame. 20 h 45. Tél. : 30-36-77-77. 120 F.

Samedi 19

Mossolov
Sonate pour piano n° 5
Lourié
Poèmes op. 8. Formes en l'air à Pablo Picasso
Roslavets
Etudes pour piano
Scriabine
Sonate pour piano op. 62
Obouhov
La Création de l'or. Les astrales parlent. Reflets sinistres, La Paix pour les réconciliés, création
Jay Gottlieb (piano).

Splendide programme de Russes que l'on entend que trop peu souvent. Notamment Roslavets, authentique génie de la musique russe, dont Boulez disait, il y a près de trente ans, qu'il était assurément plus grand que Prokofiev. Le lendemain, au même endroit, Gottlieb et quelques autres interprètes donneront des mélodies et d'autres pièces pour piano de Lourié, Wyschnegradsky, Mossolov et Protopopov. Curieux ne pas s'abstenir.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 18 heures. Tél. : 40-70-11-10. 25 F.

De Bach au swing
Martial Solal (piano).

Martial Solal est un pianiste, un vrai, avec autant de doigts que de tête et de cœur.

Auvers-sur-Oise. Maison de l'Ile, 20 h 45. Tél. : 30-36-77-77. 120 F.

Dimanche 20

Schubert
Sonates pour piano D 845 et 960
Christian Zacharias (piano).

Zacharias aussi, il y a vingt ans, ne reçut pas le Prix du concours Van Cliburn. Cela ne l'a pas empêché de faire ensuite une belle carrière qui ne cesse de grandir. Aujourd'hui, il joue la dernière sonate de Schubert. le 16 juin, le pianiste allemand donne le même programme dans la série de concerts organisés à l'abbaye royale de Fontevraud.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Mardi 22

Rossini
Il Signor Bruschino, ouverture
Stabat Mater
Tartini
Concerto pour violon et orchestre
Lella Cuberli (soprano), Martine Dupuy (mezzo-soprano), Raul Gimenez (ténor), Pietro Spagnoli (basse), Philip Bride (violon), Ensemble vocal Audite Nova, Ensemble orchestral de Paris, Marcello Viotti (direction).

Distribution impeccable, chef autorisé dans ce répertoire. Si seulement, l'orchestre pouvait se hisser à leur hauteur.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 250 F.

Jazz

Claude Bolling Big Band

Un club qui programme Michel Leeb (*mais* avec Gérard Badini), les Westerners, Gelineau et ses claquettes, Christian Morin (*mais* le lendemain : Christian Escoudé et son trio gitan), Docteur Jazz Band (*« Non, non, non, non, l'Docteur Jazz n'est pas mort... »*), Paris Barcelone Swing (un peu comme si l'on disait Paris Dakar Pavane), Dixie Brothers et Five O'Clock (*mais* Eric Le Lann et Arturo Sandoval), Claude Bolling (*et* Sacha Distel), ne peut être foncièrement mauvais.

Les 18 et 17. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70.

Louis Sclavis et Dominique Pifarely Acoustic Quartet

Il est en pointe. Il tient des propos intéressants (voir *le Monde des débats*, n°9). Il a des idées. Il est d'un commerce agréable. Il joue avec talent. Il s'entoure des meilleurs (Marc Ducret, Bruno Chevillon, etc.). Il excelle à la clarinette basse, au saxophone, au bandonéon (non : pas au bandonéon !). Compositeur, il a du goût, instrumentiste, de l'invention. Carte blanche !

Le 18. Opéra-Bastille, 18 h 30. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Festivals

Calvi Jazz Festival

Un festival dont les habitués disent que ses conditions favorisent l'épanouissement de la belle musique. On les comprend, tu parles... Plage et polyphonies corses. Calvi invite à jouer – c'est la condition – contre son accueil. Ce principe en vaut d'autres. Ce n'est pas du troc, c'est une forme monokini de potlatch.

Renseignements, tél. : (16) 96-65-16-67.

Carmen Jazz à Vienne

Opéra Jazz au Théâtre antique de Vienne. Mme Bridgewater (dite Dee Dee) tient le rôle titre, Allen Holst, celui de Don José, Jean-Jacques Fauthoux est Zuniga, les décors sont de Max Schoendorff, la mise en scène d'André Serré, M. Ivan Julien est au pupitre, l'atelier de couture est dirigé par Mme Collin-Linard, assistée par Mme Serré et Twarek, l'orchestre est grenoblois et l'entreprise est téméraire. Le jazz est enfant de Bohême, il n'a jamais jamais connu de loi, prends garde à toi...

Renseignements, tél. : (16) 74-85-00-05 et 74-85-12-62.

Rock

John Mayall and the Bluesbreakers

Voilà bien longtemps que l'école John Mayall n'a pas produit de *guitar hero*, comme elle en avait l'habitude au temps d'Eric Clapton ou de Mick Taylor. Aujourd'hui Mayall se contente de s'entourer de musiciens compétents, réunis par l'amour du blues. C'est ce qui fait de l'achat d'un billet pour un concert des Bluesbreakers un placement sûr.

Le 17. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Supreme NTM

La scène n'a jamais été une chose facile pour NTM, qui a connu des catastrophes aussi spectaculaires que ses triomphes. Dans la seconde catégorie, on garde un excellent souvenir de leur show mégalomane au Zénith. Leur retour, après une longue absence, est donc entouré de suspense.

Le 19. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49.

Lenny Kravitz

En des temps très reculés (décembre 1989), Lenny Kravitz faisait plaisir à voir et à entendre. Depuis, il a consciencieusement avancé jusqu'au fond de l'impasse. Passéiste et démagogue, son dernier disque est en même temps son plus grand succès commercial. Et pourtant, on continue d'espérer que Lenny retrouvera un jour le droit chemin.

Le 22. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 40-02-60-02. 180 F.

Willy Deville

Willy Deville est sur une pente ascendante depuis quelque temps déjà. Ce passage à l'Olympia sera l'occasion de l'enregistrement d'un album en public. On est donc prié de taper des mains en rythme et de faire preuve d'enthousiasme. Etant donné la qualité des derniers spectacles de Willy, ça ne devrait pas être trop difficile.

Le 22. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Concert-projection Philip Glass/ Jérôme Diamant-Berger

Pour l'avant-première de *la Légende*, de Jérôme Diamant-Berger, Philip Glass, accompagné du Philip Glass Ensemble, donnera un concert parisien (événement peu fréquent) au Gaumont Grand Ecran, au cours duquel il devrait interpréter la *Low Symphony* adaptée de l'album de David Bowie. Le concert sera suivi de la projection de *la Légende*.

Le 22 juin à 20 heures. Gaumont Grand Ecran, 30, place d'Italie, Paris 13e. 250 F, réservation Fnac.

Tournées

F F F

Retour de la Fédération française de funk, qui devrait présenter quelques nouveautés à son répertoire fait, de toute façon, pour les chaudes soirées d'été.

Le 17 juin, Villeurbanne, place Lazare-Goujon, dans le cadre du festival Les Eclats Novas. Le 19, Les Clayes-sous-Bois, Parc de Diana, dans le cadre du festival Les Clayescibels.

U2

Avec en prime le Velvet Underground et les très merveilleux Stereo MC's, qui ont su *adapter leur rapidance mélodique aux* grandes arènes. Sinon, le spectacle de U2 est l'un des plus provocants que l'on ait jamais vu (et ce jugement peut s'étendre à d'autres catégories que le rock).

Le 23 juin, Strasbourg, stade de la Meinau.

Sugar

C'est pour rire que Bob Mould a appelé son groupe Sugar. En fait, le nom qui siérait à cette musique doit se trouver entre «basalte», «fusion nucléaire» et «antarctique», toutes choses très belles et très effrayantes.

Le 18 juin, Paris, le Bataclan. Le 17, Lyon, le Transbordeur. Le 18, Montpellier, le Rockstore. Le 20, Toulouse, le New Bikini.

INXS

Ils se sont faits tout petits et sont revenus aux petites salles, ce qui permet à leur rock bien carré et bien inspiré des Rolling Stones (un vieux reproche, certes, mais toujours d'actualité) de s'épanouir en milieu sympathique.

Le 18 juin, Concarneau, au CAC. Le 19, Saint-Malo, cour du château.

Radiohead

Certains voient dans le rock assez lourd, mais pas idiot, de Radiohead une réponse aux rêveries raffinées des Auteurs, aux flamboyances précieuses de Suède. Contentons-nous, pour l'instant, d'y trouver l'occasion de secouer la tête et de taper du pied.

Le 17, Montpellier, le Rockstore. Le 18, Bordeaux, à la Fnac. Le 19, Rennes, l'Espace. Le 20, Paris, au Passage du Nord-Ouest.

Chanson

Jacques Mahieux

Jacques Mahieux poursuit un parcours entamé il y a deux ans, qui le mena du jazz à la chanson, de la batterie à la voix, dans un répertoire oscillant entre Bobby Lapointe, Kevin Coyne et lui-même. Voix de rocaille, instinct de défense contre les abus de la société médiatique, ironie caustique et dégaine vagabonde.

Le 19. Argenteuil, Cave Dimière, 21 heures. Tél. : 39-61-25-29. De 60 F à 80 F.

Musiques du monde

Tanya Saint-Val

Impératrice du zouk sensuel et deuxième génération (pris dans son sens technologique), Tanya Saint-Val s'oppose à toute résistance des corps à la danse. Elle sait aussi assez bien chanter.

Le 17. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.

Antenor Bogea

Il est brésilien, diplomate et musicien amateur, aimant composer de jolies bossa-nova comme on n'en fait plus à la terrasse des cafés parisiens. Un album vient de sortir (*Bossa em Paris*, chez Media 7), qui prouve que le dilettantisme possède un charme tranquille que les circuits professionnels interdisent de pratiquer ordinairement.

Les 21 et 22. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70.

Mambomania

Une très belle machine rythmique inspirée par le son cuivré des îles et du métissage latino-américains. Avec un supplément d'âme, comme seuls les vieux renards des mixts chaudes peuvent en montrer.

Le 21. Argenteuil. Basilique Saint-Denis, 21 heures.

Mohamad Reza Shadjariane Mohamad Reza Lotfi

Des grands maîtres de la tradition persane dont on ne dira jamais assez les mérites. Le Théâtre de la Ville en accueille souvent, et les concerts atteignent toujours un haut niveau de qualité. Ici, un chanteur-novateur (Shadjariane), accompagné par un joueur de *tar* et de *setar*.

Le 17 et le 24 juin. Théâtre de la Ville. 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Les voyages d'hiver de l'Opéra-Comique

L'ouverture de la salle Favart s'effectuera la saison prochaine trois semaines après celle de la Scala de Milan. Du moins en ce qui concerne les spectacles d'opéra. Le 7 février y arrivera la belle production du *Songe d'une nuit d'été* de Britten, vue au Festival d'Aix-en-Provence, mise en scène par le Canadien Robert Carsen et dirigée par *Stenart Bedford à la tête de l'Ensemble orchestral de* Paris. Oberon est toujours l'imposant James Bowman, Titiana la piquante Lilian Watson (les 7, 9, 11, 13, 15 et 17 février).

Suivra une production originale : *le Voyage d'hiver*, ultime cycle de mélodies de Schubert, chanté par le ténor Martyn Hill, joué par deux comédiens, une danseuse, dans des décors de Christian Boltanski, Pierre Réach au piano, Hans-Peter Cloos à la régie (du 2 au 6 mars).

Puis un *Werther* coproduit par l'Opéra de Nancy-Lorraine, direction Laurent Petitgirard, mise en scène Gilbert Blin, double distribution avec, notamment, le Werther de Luca Lombardo et la Charlotte de Martine Dupuy (du 5 au 22 avril). Gabriel Bacquier sera Don Pasquale aux côtés de Leontina Vaduva dans une coproduction de l'œuvre de Donizetti partagée par Lausanne, Nice et Avignon, direction Maurizio Barbacini, mise en scène Alain Marcel, dans la fosse l'Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli (du 10 mai au 4 juin).

La saison lyrique verra sa fin avec *Roméo et Juliette* de Gounod, dirigé par Michel Plasson, mis en scène par Nicolas Joël. Soit une coproduction avec Toulouse et Covent Garden, avec Roberto Alagna et Nucia Foccile. Les amants de Vérona dureront jusqu'à l'été (24 juin-9 juillet).

Mais l'ouverture, la vraie, aura eu lieu dès la fin de l'été avec *Variété*, spectacle de Werner Herzog dirigé par l'auteur : Kagel lui-même. Une production du Festival d'automne (22-25 septembre). Ballet, avec *Tchaikovski pas-sédé par son double*, chorégraphie de Boris Eifman (du 1er au 9 octobre). Douze concerts, des Pro Musicis à l'InterContemporain, répartis tout au long de l'année.

A. Ry.

★ Opéra-Comique, 5, rue Favart 75002 Paris, métro Richelieu-Drouot. Tél. : 42-96-12-20, télécopie. : 49-26-05-93, location par téléphone 42-86-88-83, renseignements : 42-60-04-99. De 490 à 50 F pour l'opéra.

cinémathèque 3
revue semestrielle d'esthétique et d'histoire du cinéma

Lang
Hitchcock
Bresson
Mizoguchi

le n°3 de la revue est paru

Vente en librairie et sur abonnement (2 n° : 200 F).
Revue cinémathèque, Cinémathèque française,
29 rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : (1) 45 53 21 86.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Eloge de la folie

de Laurence Février, d'après Erasme, avec Laurence Février.

L'été revient et en même temps Laurence Février, dans cet éloge d'une folie qui pourrait s'appeler « liberté-intelligence ».

Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, 11e. Les 16, 18, 19 et 22 juin, 21 heures ; le 17, 19 heures ; le 19, 17 heures (et les 23, 24, 25 et 29). Tél. : 48-06-36-02. De 75 F à 150 F.

Pendant que vous dormiez

de Robert Poudérou, mise en scène de Jean-Louis Martin-Barbaz, avec Lina Bilgoral, Yann Bonny, Eric Bougnon, Stéphane Bouvet, Isabelle Dunatte, Nathalie Feyt, Denis Germain, Philippe Lenotre, Jérôme Le Paulmier, Olivier Lusse, Olivin Marcewicz, Jean-François Marsat, Vanina Pradier, Anne Priol, Olivier Salomon et Frédéric Zaïd.

Quand la guerre d'Algérie s'appelait encore « opération de pacification ». Les états d'âme de trois soldats.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 18 juin. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-42-52. De 30 F à 50 F.

Paris

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène de Daniel Girard, avec Gauthier Baillot, Fabrice Dierx-Bérard, Simon Duprez, Lucile Jourdan, Sandra Laborde, Marie Lauverjat, Fabrice Michel, David Morisseau, Isabelle Pietra, Dominique Richard, Stéphanie Rongeot et Aurélie Rusterholtz.

Les élèves du TNS à Gennevilliers avant Strasbourg, la saison prochaine.

Théâtre, 41, av. des Grésillons; 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Dernière représentation le 19 juin.

Le Banc

d'Hervé Lebeau, *mise en scène de Tara Depré,* avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Ils sont toujours là, toujours charmants et charmeurs à raconter sans mots et sans qu'on se lasse les amours dansées d'un couple.

Lucernaire-Forum-Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. *Du mardi au samedi* à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

Croisements, divagations

d'Eugène Durif, *mise en scène de Joël Jouanneau,* avec Philippe Cherdel, Paula de Ascensao, Arnaud Duthell, Romain Lagarde, Véronique Mounib, Sophie Pineau, Patricia Pottier et Nadia Xerri.

Des paroles qui se croisent, des élans, des reculs, une sensibilité déchirée.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

Eva Peron

de Copi, *mise en scène de Laurent Pelly,* avec Charlotte Clamens, Rémi Gibier, Yvelinn Hamon, Claude Lévêque et Monique Mélinand.

L'infirmière, l'Indienne et sa fille.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures, dimanche à 17 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.

La Fausse Suivante

de Marivaux, *mise en scène de Jacques Lassalle,* avec Geneviève Casile, Alain Pralon, *Gérard Giroudon, Muriel Mayette,* Jean-François Rémi et Jean-Baptiste Malartre.

Comment une servante généreuse apaisa les conflits d'une famille d'égoïstes au bord du sordide. Le regard aigu de Goldoni, la magnifique maîtrise des comédiens-français et de leur metteur en scène.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 16 et 19 juin, 20 h 30 (et les 23 et 26). Tél. : 40-15-00-15. De 160 F à 45 F.

Les Gauchers

d'Yves Pagès, *mise en scène de François Wastiaux,* avec Barnabé Perrotey, Bruno Pesenti, Agnès Sourdillon, Cécile Thieblemont et François Wastiaux.

Un grillage délimite l'espace : cour d'école, de prison, de HLM ? Tout est possible, tout est pareil pour ces adolescents qui se racontent, se confessent. Malgré leur situation dite « en difficulté », ils gardent une vitalité brûlante. Les comédiens de la compagnie Valsez Cassis les font vivre et vibrer. Leur spectacle est fort, drôle, intense.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à *20 h 30,* le dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

La Mégère apprivoisée

de William Shakespeare, *mise en scène de Jérôme Savary,* avec Jacques Weber, Christine Boisson, Marc Dudicourt, Fred Personne, Pablo Amaro, Eugène Berthier, Marco Bisson, *François Borysse,* André Chaumeau, Katy Grandi, Jacques Herlin, Philippe Khorsand, Sandrine Kiberlain, Marcel Labbaye, Samuel La Bihan, Patrick Lizana, Francisco Orozco et Vincent Schmitt.

Pour Christine Boisson, pour Jacques Weber, pour la mise en scène éclatante de Jérôme Savary.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.

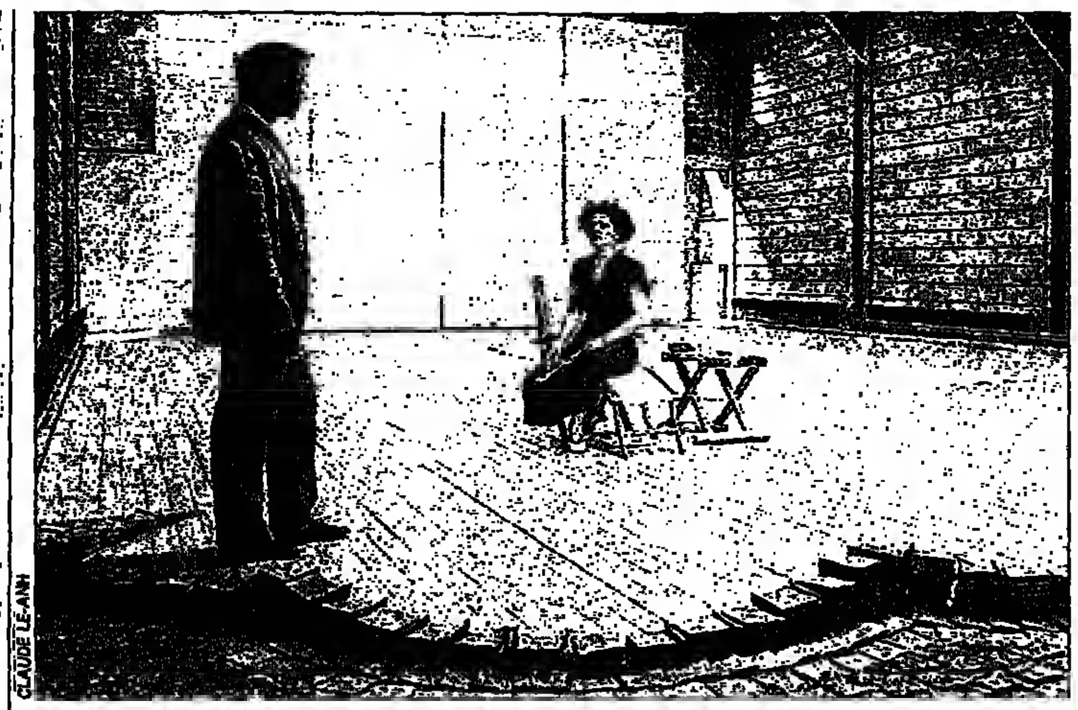

« Partage de midi », mise en scène d'Alain Ollivier au Théâtre de Vitry. CLAUDE LE-ANH

Mein Kampf (farce)

de George Tabori, *mise en scène de Jorge Lavelli,* avec Maria Casarès, Jean-Paul Dermont, Roger Jendly, Emmanuelle Lepoutre, Dominique Pinon, Michel Robin, Stéphane Aladren, Pierre Casadei, *Antoine Fontaine, Christian Fournier,* Carlos Kloster, Francis Mage, Bertrand Noël et Didier Roset.

C'est l'histoire d'un peintre qui n'arrivait *pas à vendre ses aquarelles, qui* avait attrappé froid et est allé se chauffer *dans une sorte d'asile tenu par un* juif, dont la philosophie était simple : *aime ton ennemi comme toi-même et ris* de tout.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche à 15 h 30.* Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias, *mise en scène de l'auteur,* avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pagueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Même les plus belles histoires ont une fin : dans trente représentations, *Mortadela* va quitter la rive gauche. Mais ce sera pour voyager en France, en Italie, en Espagne... et jusqu'à Buenos-Aires.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

On a marché sur la Terre

de François Cervantès, *mise en scène de l'auteur,* avec Raphaël Almosni, Pierre Carrive, François Cervantès, Philippe Foch, Catherine Germain, Jacques Hadjaje, Bernard Malandin, Akosh Szelevenyi et Michèle Véronique.

Avec, en alternance, *Quelques jours avant l'équinoxe de printemps* et *Masques,* la *Trilogie nomade* de François Cervantès est achevée.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Le 19 juin, 18 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

Partage de midi

de Paul Claudel, *mise en scène d'Alain Ollivier,* avec Hélène Lausseur, Christian Cloarec, Philippe Girard et Xavier Helly.

Les tourments physiques et métaphysiques de Claudel, dans une mise en scène qui en garde la force lyrique.

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 46-81-75-50. De 120 F à 70 F.

Personne n'est parfait

de Joël Cote, *mise en scène de l'auteur,* avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Ariane Dalet, Bénédicte Berthier et Joël Cote.

Reprise pour cause de succès des aventures d'un travesti de cabaret qui avait un cœur de midinette et un amant bourgeois. La grande illusion des années 70.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du lundi au samedi à 22 heures. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F.

Sentimental Bourreau

avec Mathieu Bauer, Julien Bureau, *Sylvain Cartigny, Judith Depaule, Léandre* Garcia La Molla, Laurence Hartenstein, Judith Henry, Joachim Latarjet, Manu Marthon et Martin Selze.

Ils sont jeunes, marrants et ils n'ont peur de rien. Ils mêlent joyeusement rock et théâtre, ils aiment les notes, les rythmes et les mots. Ils jouent en alternance *Strip et boniments, les Carabiniers,* d'après le film de Godard, et *la Grande Charge hystérique,* d'après Georges Didi-Huberman.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 20 heures. Tél. : 42-55-74-40. De 50 F à 95 F.

Ubu

d'après Alfred Jarry, *mise en scène de Guilhem Pellegrin,* avec Babette Masson et Guilhem Pellegrin.

Il y a la Mère et le Père Ubu et tout un jardin de légumes à décapiter, à décerveler, à jeter à la trappe. Une vraie folie, du Jarry pur.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-97-59-81. De 100 F à 30 F.

Régions

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marina Vlady, Marcel Maréchal, Maria Adam, Angelo Bardi, Fabienne Perineau, Mathias Maréchal, Jacques Boudet, Hubert Gignoux, Dominique Sluzet, Richard Guedj, Nicolas Lartigue, Robert Malaval, Martine Pascal et Mama Prassinos.

La fin d'un monde, l'éternel renouveau de Tchekhov.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 16 juin, 19 heures ; les 18, 19 et 22, 20 h 30 ; le 20, 17 heures (et les 23, 25, 26 et 27). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry, *mise en scène d'Hervé Lelardoux,* avec François Clavier, Mireille Mossé, Jean-Yves Gourvez, Dominique Prié, Chantal Gresset, Michel Hermouet et Hervé Lelardoux.

Ce sont des marionnettes humaines dans un castelet rouge et or, ce sont des personnages troublants de vérité et de folie, de méchanceté et d'innocence. C'est un merveilleux spectacle.

Chapiteau du bois, parc de la Gourderie, 38000 Saint-Herblain. Le 18 juin, 22 h 30 ; le 19, 21 h 30. Tél. : 40-89-50-50. De 100 F à 30 F.

Dernière représentation le 19 juin.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

DANSE

Tanztheater Wuppertal

Tanzabend II (1) Le Sacre du Printemps, Café Müller (2)

Nostalgie de la nature avant que nous l'ayons massacrée, cri d'alarme : Pina écolo dans *Tanzabend II.* Et deux chefs-d'œuvre absolus : à la violence inouïe du *Sacre* répond la désespérance déchirante de *Café Müller,* que la pâle impératrice de Wuppertal danse elle-même, pour la dernière fois.

Théâtre de la Ville, (1) jusqu'au 19 juin, 20 h 30, (2) les 22, 23,25 et 28 à 20 h 30, le 27 à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. 135 F et 185 F.

Ballet de Francfort

Impressing the Czar

Une des œuvres emblématiques de William Forsythe, en cinq parties : furieux délire de *Potemkins Unterschrift,* rigueur futuriste de *In the Middle, Somewhat Elevated,* sabbat de collégiennes de *Bongo Bongo Nageela...* Déboussolant, éblouissant.

Théâtre du Châtelet, du 22 au 26 juin, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

The Royal Ballet

Mayerling, le Lac des cygnes, etc.

L'auguste troupe londonienne revient à Paris (pour la première fois depuis trente ans) avec cinq programmes. *Mayerling,* grande machine *historique de* Kenneth Mac Millan, l'insubmersible *Lac des cygnes* (dansé le 17 par Sylvie Guillem), des ballets de David Bintley, Frederic Ashton, Balanchine.

Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 27 juin, 20 h 30, matinées les 19, 20 et 26 à 15 heures. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 390 F (sauf le gala du 17, de 200 F à 1250 F).

Carlotta Ikeda, Ko Murobushi

Al-Amour

Deux stars du bûto dans une création dont elles co-signent la chorégraphie. *« C'est l'histoire de ceux qui ont déjà vécu la fin de l'histoire »...*

Théâtre de la Bastille, jusqu'au 30 juin, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Brest

Compagnie Mathilde Monnier DeHexe

Pour Antigone

Le métissage des cultures est dans l'air : Monnier a joint à sa troupe des danseurs du Burkina-Faso pour cette création où elle *« ouvre une réflexion sur le spectacle et ses moyens ».*

Le Quartz, 21 et 22 juin, 20 h 30. Tél. : 98-44-08-07. Et au Festival Montpellier-Danse les 28 et 29.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

Saisons 1993-1994

THÉATRE NATIONAL DE MARSEILLE Salle Louis-Guilloux

La Roman d'un acteur, de Philippe Caubère, les onze épisodes suivis de *la Danse du diable* du 1er au 23 octobre. *Le Malade imaginaire,* nouvelle mise en scène de Marcel Maréchal du 8 au 12 novembre, du 1er au 23 décembre, du 4 au 16 janvier. *John Gabriel Borkman,* d'Ibsen, par Luc Bondy, avec Michel Piccoli, du 18 au 24 novembre. *Mein Kampf (farce),* de George Tabori, par Jorge Lavelli, du 26 janvier au 5 février. *Les Pieds dans l'eau,* de Jérôme Deschamps, du 9 au 29 février. *Erasme, le voyage à Bâle,* de Pierre Laville, par Simone Amoyal (création). *Schweyk dans la deuxième guerre mondiale,* de Brecht et Hanns Eisler, du 10 mai au 26 juin.

Salle Jacques-Audiberti

La Landau qui fait du bruit, de et par Jean-Louis Bourdon, du 8 au 16 octobre. *Les Chants du silence rouge,* de Claudine Galea, par Pierre Vial, du 16 au 27 novembre. *Le Poumon imaginaire,* de et avec Philippe Faure, mise en scène de François Bourgeat. *Visages,* de et par Hubert Colas. *Hommage à Audiberti,* du 5 au 16 avril.

★ Abonnements : 3 spectacles 310 F et 270 F (groupe). 4 spectacles : 350 F et 310 F. Enfants 3 spectacles : 220 F. Tous les spectacles : 1 800 F. Intégrale Caubère 900 F. Carte salle Audiberti : 250 F. Par correspondance : TNM, 30, quai Rive-Neuve, 13007 Marseille. Sur place jusqu'au 10 juillet, du 31 août au 30 septembre, du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures. Du 12 au 30 juillet, du 23 au 30 août, du lundi au vendredi de 13 heures à 18 heures. Tél. : 91-54-70-54 en juin et septembre de 9 heures à 19 heures. Du 1er au 10 juillet, du 23 au 30 août, de 13 heures à 18 heures.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT Salle Jean-Vilar

La Résistible Ascension d'Arturo Ui, de Brecht, par Jérôme Savary, avec Guy Bedos, du 2 décembre au 26 février. *Les Libertins,* de et par Roger Planchon, du 9 mars au 30 avril. *Chantecler,* d'Edmond Rostand, par Jérôme Savary, du 26 mai au 9 juillet. Le spectacle sera repris d'octobre à décembre 1994.

Salle Gémier

Un couple ordinaire, de Robert Kuperberg d'après le livre de Gitta Sereny, du 16 septembre au 31 octobre. *Cabaret Valentin,* par Hans-Peter Cloos, du 12 novembre au 15 janvier. *Les Originaux,* d'après Voltaire et Tardieu, par Denis Podalydès et Christian Rist, du 3 mars au 16 avril. *Pierre Dac, mon maître soixante-trois,* adaptation de Jacques Passis, par Jérôme Savary, du 10 juin au 23 juillet.

Les représentations ont lieu du mardi au samedi à 20 h 30. Le dimanche à 15 heures. *Les Aventures de Pinocchio,* d'après Collodi, par Daniel Soulier, spectacle pour enfants, sera donné Salle Gémier les mercredis, samedis et dimanches à 14 h 30, du 5 janvier au 11 février.

★ Abonnements : on peut s'abonner pour un minimum de 3 spectacles (2 pour les spectateurs n'habitant pas Paris), à un tarif préférentiel de 110 F et 90 F par représentation pour les individuels, 90 F et 70 F pour les groupes. Ecrire au Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN

Du 21 septembre au 24 octobre : deux pièces de Diderot, *le Fils naturel ou les Épreuves de la vertu,* et *Dorval et moi* ou *Entretiens sur le Fils naturel,* par Alain Bézu avec le Théâtre des Deux Rives (intégrale les mercredis à 19 heures, les dimanches 3 et 10 octobre).

Du 9 novembre au 12 décembre, *la Cerisaie,* de Tchekhov avec Marie-Christine Barrault, par Jacques Rosner et le Centre dramatique de Toulouse.

Du 11 janvier au 13 février : en alternance, *le Mal de la jeunesse,* de Ferdinand Bruckner, et *Roméo et Juliette,* de Shakespeare, par Daniel Benoin et la Comédie de Saint-Etienne, Centre dramatique.

Du 1er mars au 1er avril : *Derrière les collines,* de et par Jean-Louis Bourdon.

Les représentations ont lieu les mardis, vendredis, samedis à 20 h 30. Les mercredis et jeudis à 19 heures. Les dimanches à 15 heures.

D'octobre 1993 à juin 1994, le TEP organise des ateliers ouverts au public.

★ Renseignements et demandes de formulaires d'abonnements : *écrire au Théâtre de l'est parisien,* 159, avenue Gambetta, 75020 Paris.

PALAIS • ROYAL
et NADA THEATRE présentent pour 50 représentations exceptionnelles
UBU
d'après Alfred JARRY
avec BABETTE MASSON GUILHEM PELLEGRIN
On pense à l'esthétique "petits théâtres rive gauche" des années 50, au burlesque du temps de la Compagnie Grenier-Hussenot. Une image à la Daumier d'un couple uni pour le meilleur et pour le pire... C. Godard Le Monde
Cette adaptation est d'une liberté farceuse et jubilante. Ici, le théâtre a du poids, du relief, de la couleur. B. Masson et G. Pellegrin ont beaucoup de talent... une turlupinade réussie. M. Thébaud Le Figaro
LOCATION 42 97 59 81
ETUDIANTS 100 F

THEATRE 13
La caresse
Une comédie de Philippe Faure avec Catherine Monchet, Fernand Berset, Joëlle Bravais, Philippe Nesme, Catherine Salviat
Dernière le 27 juin 1993
LOC. 45 88 62 22 THEATRE 13 · METRO GLACIERE
"Philippe Faure fait mouche car ses dialogues sonnent vrai..." LIBÉRATION · M. La Bardonnie
"Faure sait cerner les rapports des hommes et des femmes avec une sensibilité si vive qu'on ne sait plus qui est féminin et qui est masculin..." POLITIS · G. Costaz
"Quelque chose de frémissant qu'il faut bien appeler le mystère du théâtre." LE MONDE · B. Bost
"Catherine Monchet a une présence irréelle et concrète à la fois, émotionnelle et froide. L'effet est assez allucinant..." LE JOUR · J.-M. Rouget

Ensemble Orchestral de Paris
SAISON 93-94
ABONNEZ VOUS !
NUMERO VERT 05 42 67 57
252, rue du Fg Saint-Honoré 75008 Paris
Télérama

CENTRE NATIONAL DRAMATIQUE ET CHORÉGRAPHIQUE DE BREST
POUR ANTIGONE
Chorégraphie de Mathilde Monnier
Création au Quartz
lundi 21, mardi 22 juin 1993 · 20h30
98 44 10 10
Le Quartz BREST

هكذا من الإجل

LA SÉLECTION

ARTS

Paris

Tony Catany

La nature morte – genre pour le moins délaissé par les photographes – est la spécialité de cet Espagnol installé à Barcelone, notamment les bouquets de fleurs fraîches, fanées ou séchées, aux couleurs chaudes et raffinées. Cette rétrospective donne aussi l'occasion de découvrir sa vision de la Méditerranée, ainsi que des nus qu'il traite avec des procédés techniques anciens ou modernes.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours, sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 8 août. 10 F.

« Copier/Créer » de Turner à Picasso

Delacroix, persuadé que le génie consistait à redire ce qui ne l'avait pas été assez, copiait les maîtres : il n'était pas le seul, le Louvre alors appartenait moins aux touristes qu'aux artistes. « Copier/Créer » montre tout ce qu'ils ont su prendre à leurs aînés, mais aussi tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon. Entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

Design, miroir du siècle

De la petite cuillère à l'automobile, un peu plus d'un siècle de société de consommation, depuis 1850. Près de 1 600 objets, de l'ancêtre de la bicyclette au premier téléphone, en passant par le Vélosolex et la Renault Twingo, une exposition ambitieuse qui tient mal ses promesses.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 53-76-05-47. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 25 juillet. 50 F (billets sur place et Fnac).

Du duc d'Anjou à Philippe V

Le 4 décembre 1700, Louis XIV et sa cour se déplacèrent à Sceaux pour faire leurs adieux au petit-fils du roi, qui allait devenir souverain d'Espagne sous le nom de Philippe V. Tentant de transplanter sinon les fastes du moins le confort de Versailles à Madrid, il fit venir des artistes, et non des moindres, d'au-delà des Pyrénées, et voulu restaurer l'art espagnol, alors austère. A Sceaux aujourd'hui, une belle exposition sur un sujet complexe, avec des prêts exceptionnels du Musée du Prado.

Orangerie du château, Sceaux, 92330. Tél. : 46-61-06-71. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 juin. 15 F.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a maintenant un demi-siècle que Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps nazis. Le Musée de Pontoise rend un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres collectées dans le monde entier complétées par celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Marcelle Loubchansky

Tout le monde connaît Degottex ou Duvillier, mais qui se souvient de Marcelle Loubchansky ? La mairie du VIe arrondissement, et c'est tant mieux. Comme ses amis, elle fut découverte et soutenue par André Breton, et les 35 toiles et papiers collés de cette mini-rétrospective sont les bienvenus pour retrouver l'esprit d'une artiste qui mérite aujourd'hui une plus grande place.

Mairie du VIe, salon de Mézières, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice, Paris 6e. Tél. : 43-29-12-78. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Icônes grecques, melkites, russes

Le père et le fils ont collectionné les icônes : ils les exposent aujourd'hui, pour montrer de leur pays, le Liban, une image différente. Un important ensemble, échelonné du XIVe au XIXe siècle, de 129 icônes grecques, melkites, russes et roumaines, qui offre une vision panoramique sur un art méconnu, où se mêlent l'Orient et l'Occident.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 juillet. 30 F.

Le Dessin français, chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library

La Pierpont Morgan Library est une des plus importantes bibliothèques du monde. Outre des livres et des manuscrits rarissimes, elle collectionne depuis 1910 des dessins européens échelonnés du XIVe au XVIIIe siècle. Un bonheur absolu, et des découvertes en pagaille, même si l'exposition privilégie le dessin français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 30 août. 35 F (billet d'entrée du musée).

Les Ateliers de Pascin et de ses amis

L'homme était séduisant, comme sa peinture : il aimait Lucy, les Suissesses, Hermine, ses modèles. Ses amis avaient nom Kisling, Foujita, Modigliani, Gromaire, Warnod et on en oublie. Julius Mordecaï Pincas, dit Pascin, était un dessinateur à l'habileté diabolique et aux amitiés fécondes. Lors de son enterrement, toutes les galeries de Paris fermèrent leur rideau en signe de deuil. C'était, il est vrai, en 1930. L'hommage n'est pas moins vif aujourd'hui.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18e. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre. 25 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité colorée d'une peinture coluttée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nu en *130 tableaux et quelques sculptures : luxe, calme et volupté, malgré une bousculade en passe de devenir légendaire.*

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi, samedi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

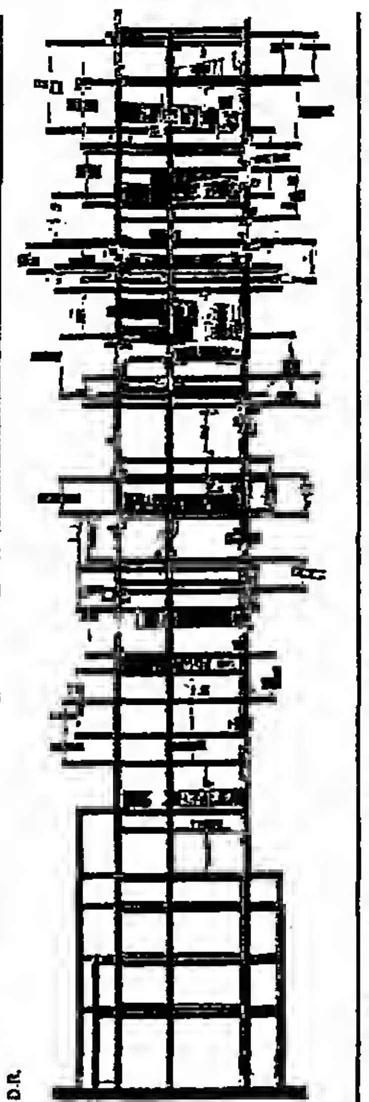

D.R.

Nicolas Schoffer à la galerie Denise René

Malcolm Morley

La découverte de l'expressionnisme abstrait lui a fait quitter l'Angleterre pour les Etats-Unis, où il renia son premier amour pour embrasser la cause de l'hyperréalisme (« superréalisme » d'après lui). Il a depuis tiré un trait, au sens propre, sur cette période pour retrouver un monde personnel, fait de souvenirs d'enfance, où les jouets se mêlent à une pâte généreuse.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Picasso : Toros y Toreros

Réunion des œuvres majeures du Minotaure de la peinture, évidemment consacrées à la tauromachie. Des dessins d'enfant aux derniers *Matadors* des années 70, une exposition nullement réservée aux seuls aficionados.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Jean Pougny

Rétrospective exemplaire en 170 œuvres judicieusement choisies et intelligemment présentées de l'un des pionniers de l'avant-garde russe, qui fut aussi une des grandes figures des scènes artistiques berlinoise et parisienne de l'entre-deux-guerres. Un modèle d'exposition et un catalogue remarquable, qui réconcilient les plaisirs de l'œil et ceux de l'esprit. Sans oublier l'oreille : le 19 juin, récital Jay Gottlieb, le 20, Duo Tomas Baechli et Gertrud Schneider, *pour découvrir la* musique russe de 1910 à 1930.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours, sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 août. 35 F.

Sebastiao Salgado

Travail-fleuve d'un photojournaliste brésilien, intitulé « La main de l'homme ». Depuis la cueillette du thé au Rwanda jusqu'aux casseurs de bateau du Bangladesh, Sebastiao Salgado a fixé sur pellicule, en une trentaine de reportages, des *activités manuelles* qu'il *juge menacées* : lyrique et émouvant. Egalement au même endroit, Jean-Claude Coutausse – Prix Niepce 1993 – et une exposition de la jeune photographe péruvienne Milagros de la Torre.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F (entrée du musée).

Emmanuel Sougez

Le titre de l'exposition, « L'éminence grise », va comme un gant à Emmanuel Sougez, adepte de la photo pure dans les années 20 et 30, mais aussi : inspirateur, animateur, théoricien, conseiller, écrivain. Il n'avait pas besoin de ça. Judicieusement exposés, ses nus et natures mortes suffisent à lui donner sa juste place dans l'histoire de la photographie.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 28 juin.

Splendeurs de Russie

Ils sont venus de la place Rouge jusqu'aux Champs-Elysées : les trésors du Musée historique national russe évoquent les fastes de la principauté de Kiev, les débordements de la Horde d'or, *et la grandeur impériale.* Magnifique occasion de réviser le passé de la sainte Russie à travers ses objets les plus précieux.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 18 juillet. 40 F.

Galeries

Aboudramane

Venu de Côte-d'Ivoire, et déjà fortement sollicité par les Etats-Unis, Aboudramane dépose sept de ses envoûtantes maisons à Paris : deux pièces anciennes, *le Village* et *la Tombe*, et cinq plus récentes. Du *Tam tam tatoué* à *la Case folle*, il faut absolument croiser cette version africaine des petits mondes reconstitués qui, depuis Charles Simonds, font rêver de plus en plus les grands enfants que nous sommes.

Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin, Paris 11e. Tél. : 43-38-52-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Alain Clément

On reste stupéfait par l'évolution picturale des anciens membres ou compagnons de route du groupe Supports/Surfaces. Alain Clément parvient aujourd'hui à un travail d'une densité et d'une qualité exceptionnelle, avec des harmonies colorées comme on en voit peu aujourd'hui. L'exposition regroupe des toiles anciennes, mais jamais montrées, qui courent sur ces dix dernières années et débouchent sur les travaux récents. Un parcours exemplaire.

Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-30. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

Jeanne Coppel

Belle rétrospective d'une pionnière de l'abstraction, plus connue pour ses collages que pour ses peintures. L'exposition montre pourtant ce que Jeanne Coppel pouvait faire dans le domaine de l'huile et de l'aquarelle et renouvelle la perception de cette très grande artiste.

La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-86-85. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Arshile Gorky

Un événement : quarante dessins réalisés par Arshile Gorky entre 1931 et 1947, qui montrent l'élaboration d'une œuvre puissante, interrompue par le suicide de l'artiste en 1948. Magnifique témoignage de l'apport des surréalistes à la peinture américaine de l'école de New-York, et remarquable illustration d'une tendance qui a dominé l'art d'après-guerre.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

Wang Guangyi

Tout le monde connaît le pop-art, dans sa tendance britannique ou américaine. Le voici à la sauce chinoise, une version politico-ironique qui jongle avec l'imagerie du Grand Timonnier. Détournement satirique du réalisme socialiste ou authentique expression poulaire, difficile d'en juger, malgré une préface éclairante de Li Xianting. A voir, mais avec précautions.

Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 40-27-96-22. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.

L'Odyssée de Fassianos

Trente toiles récentes où Fassianos l'Athénien raconte l'Odyssée, son odyssée, avec un sens de l'humour que les habituels commentateurs du vieil Homère n'avaient peut-être pas prévu.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.

Jean-Paul Marcheschi

Après l'univers de Dante, Marcheschi plonge dans les délires du roi Lear. Shakespeare revisité par l'auteur sulfureux des *Onze Mille Nuits*, à travers cinq œuvres monumentales composées de papiers brûlés qui, pour la première fois, laissent apparaître d'étranges personnages. A regarder attentivement.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Joan Miro

Trente dessins, gouaches et aquarelles exécutées entre 1924 et 1942 pour pénétrer l'univers fantastique de Miro. Des œuvres inédites en France qui restituent le monde tendre, violent, drôle et tragique du peintre catalan.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Piero Pizzi Cannella

Deux galeries présentent les œuvres de Pizzi Cannella, un travail merveilleux de silence en ces temps bavards, où seule joue la sensualité de la peinture, qui irradie une chaleur bien particulière, celle restituée par les murs de pierre après que le soleil se soit couché, là-bas, dans les rues de Rome.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Nicolas Schoffer, Jean Tinguely

La réunion explosive et inventive de deux artistes que tout oppose, mais que le mouvement – et Denise René – rapproche. Tinguely, bricoleur ludique, drôle et parfois désespéré, Schoffer, précurseur de l'art cybernétique, ingénieur mais aussi poète, un des derniers grands visionnaires.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juillet.

Seton Smith

Dans le nombre imposant de photographes qui ont travaillé autour de l'intervention de l'homme sur la nature, Seton Smith joue le rôle de précurseur. Il est en tout cas un des plus passionnants. Cette préoccupation est encore présente dans ses huit nouvelles œuvres : des objets symboliques pris dans des lieux historiques chargés. Un travail sur la mémoire et le souvenir.

Galerie Urbi et Orbi, 25, rue du Repos, Paris 3e. Tél. : 40-09-72-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Gérard Thalmann

La peste soit de ces gens doués d'une trop grande culture, mêlée d'une trop vive sensibilité : parti depuis des années à la poursuite de Malcolm Lowry, Gérard Thalmann croise au long de sa route d'étranges bestioles perdues dans un univers tantôt suave, tantôt violemment poignant, mais toujours situées *dans un espace pictural* qui n'appartient qu'à lui.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Cy Twombly

Importante rétrospective de dessins, sculptures, et des tableaux peints de la fin des années 50 aux années 70 par Cy Twombly, le virginien exilé volontaire à Rome.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre.

Geer Van Velde

Grâce à Claire Stoullig, on connaît mieux son frère Bram. Geer pratique une peinture plus froide, plus lente et rigoureuse, proche du cubisme plus que de Matisse, mais tout aussi riche et nuancée.

Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Régions

Aix-en-Provence

Pierre et Mila Lecuire

Présentation de l'intégralité du fonds Pierre et Mila Lecuire, c'est-à-dire de la *totalité des livres d'un poète-éditeur qui* fut l'ami des plus grands peintres, Nicolas de Staël en tête. Pierre Lecuire écrit le mot « Livre » avec une majuscule : quand on a le bonheur de consulter les siens, on se dit qu'il a raison.

Bibliothèque Méjanes, 8-10, rue des Allumettes, 13098. Tél. : 42-25-98-88. Mercredi, samedi, de 10 heures à 18 heures, jeudi, vendredi, mardi, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Le Mans

Rougemont

Rougemont use du vocabulaire de l'art géométrique qu'il détourne, souvent au sens propre, en se servant de formes tubulaires ou de traces de pinceaux soigneusement indéterminées.

Collégiale Saint-Pierre, rue des Fossés-Saint-Pierre, 72000. Tél. : 43-47-38-51. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 juin.

Le Puy-en-Velay

Daniel Dezeuze

Daniel Dezeuze « à la recherche d'espaces infimes », les a trouvés en Auvergne, où il présente pour la première fois ses derniers travaux, des objets de cueillette réalisés en matériaux pauvres et avec beaucoup d'humour.

Musée Crozatier, jardin Henri-Vinay, 43100. Tél. : 71-09-38-90. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin.

Locminé

De la main à la tête, l'objet théorique

On connaissait la *Boîte en valise* de Marcel Duchamp, qui reproduisait en miniature l'ensemble de ses travaux. Denys Zacharopoulos vient d'inventer « l'exposition en valise », qui regroupe dans d'adorables et minuscules vitrines cent cinquante œuvres qui sont un résumé de l'art moderne et *contemporain*. Une performance un brin iconoclaste, mais joyeusement instructive dans ses télescopages.

Domaine du Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

Votre Table ce Soir

Couscous Méchoui Tagines Bastela — Le Tour Hassan
SPÉCIALITÉS MAROCAINES
SPECTACLE, VENDREDI, SAMEDI
27, rue de Turbigo (Métro Etienne-Marcel) 75002 PARIS. Tél. : 42-33-79-34/40-41-01-92.

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

Choumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 47.05.49.75

RELAIS BELLMAN J. 22 h 30 F/Sam. Dim.
RAVIOLES du ROYANS
FILET à l'ESTRAGON
CLIMATISÉ - MENUS 160 F et 220 F
37, rue François-Ier, 8e – 47-23-54-42

Le Monde
PUBLICITÉ GASTRONOMIE
Renseignements :
46-62-75-31

LE TEXAN — TEX-MEX CUISINE
BEST FROZEN MARGARITAS-SIZZLING FAJITAS
PRIVATE ROOM FOR GROUPS
3, rue St-Philippe-du-Roule 75008 Paris. Tél. : (1) 42-25-09-89

LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille
Huîtres toute l'année. Poissons · Plats traditionnels. Décor "Brasserie de luxe". Terrasse ensoleillée.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Tél.: 43.42.90.32

MARDI 22 JUIN 1993
SALLE PLEYEL 20 H 30
Paolo OLMI
Lella CUBERLI
Martine DUPUY
Raul GIMENEZ
Pietro SPAGNOLI
Ensemble vocal Audite Nova
direction Jean SOURISSE
Philip BRIDE
ROSSINI "Stabat Mater"
65.42.67.57

ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
IRCAM Centre Georges Pompidou
Saison musicale 93 / 94
Abonnement
42 60 94 27
Parcours XXe siècle
Musique + danse, cinéma, théâtre
Piano • Voix • Monographies
Ensembles Invités
Concerts Solistes • Pédagogie

LA SEMAINE

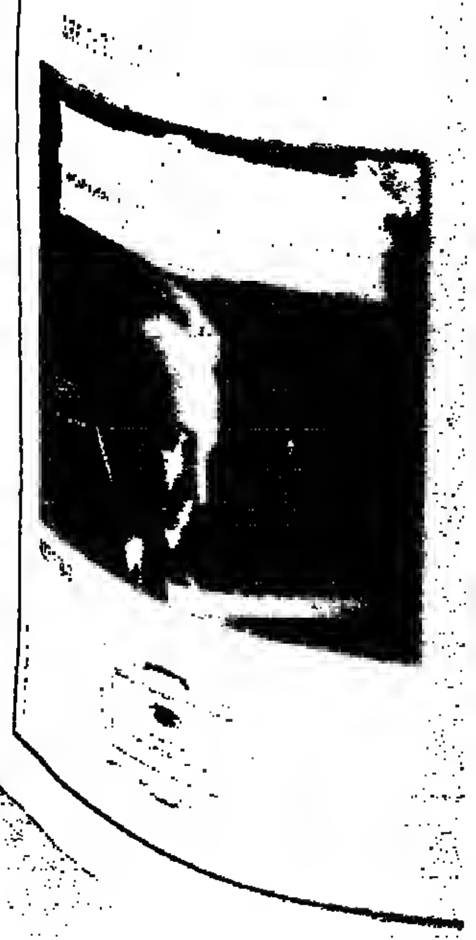

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Beethoven

Fidelio

Gabriele Schnaut (Leonore), Josef Protschka (Florestan), Kurt Rydl (Rocco), Ruth Ziesak (Marcelline), Hartmut Welker (Pizarro), Tom Krause (Fernando), Uwe Heilmann (Jaquino), Chœurs du Conservatoire de Vienne, Orchestre de la Philharmonie de Vienne, Christoph von Dohnanyi (direction)

Connu pour son impétuosité, au moins au pupitre de «son» orchestre – celui de Cleveland – et dans le répertoire germanique en général, on s'étonne que Dohnanyi se soit embourbé cette fois dans des tempos crocodilesques, l'un des pièges de *Fidelio* parmi tant d'autres. On sent tellement le désir de faire mystique et grand! Le résultat sonne tellement moins noble, moins philosophique que le *Fidelio* récemment réédité de Fricsay, mené (en comparaison) à un train d'enfer! Autres catastrophes du côté des chanteurs. Il faut au minimum, pour le rôle de Leonore/Fidelio, une soprano capable de sortir ses aigus sans s'arracher les poumons. Mme Schnaut, Elektra fort contestable à la Bastille, n'est même pas capable de cela. Elle n'est d'ailleurs, sur aucun point (musicalité, phrasé, style), une Leonore présentable. Protschka sort assez bien son *«Gott! Welch dunkel hier!»*, mais quelle manque de distinction ensuite! Tous les chanteurs de cet enregistrement chantent pour eux-mêmes (y compris dans les ensembles), sur un orchestre curieusement neutre et appliqué. Les violons – oui, les violons viennois – ont des fluctuations d'intonation. On ne peut plus avoir confiance en personne.

1 coffret de 2 CD Decca 436 672-2.

Liszt

Prélude et fugue sur B. A. C. H. – Variations sur «Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen» – Fantaisie sur un choral du «Prophète»

Xavier Darasse (orgue)

Xavier Darasse est mort tout récemment, peu après avoir été nommé directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Erato, pour lui rendre hommage, a sorti de ses réserves un disque réalisé aux grandes orgues Cavaillé-Coll de la basilique Saint-Sernin à Toulouse, en 1969. Second grand prix de Rome de composition, Darasse était de surcroît, à cette époque, le plus prometteur des jeunes organistes français; un accident d'automobile allait mettre fin en 1976 à cette carrière fulgurante de musicien polyvalent et curieux de tout. En 1969, Darasse jouait Liszt, ce qui n'était guère de mise en France. Il s'y donnait comme personne. Cette générosité parvient à passer une prise de son assez embourbée.

1 CD Erato 4509 92407-2.

Prokofiev

Premier Concerto pour violon – Cinq mélodies – Première Sonate pour violon et piano

David Oistrakh (violon), Frida Bauer (piano), Orchestre philharmonique de Moscou, Yoari Temirkanov, (direction)

On a dans l'oreille un vieux microsillon des deux concertos pour violon de Prokofiev par Oïstrakh, quel était le chef? On retrouve sur cet enregistrement *live* réalisé en 1970 exactement la même interprétation violonistique, le legato de rêve, les rebonds d'archet, les incroyables guirlandes de gammes, cette force physique d'autant plus titanesque qu'elle s'exerce sur quatre cordes fragiles, au millième de millimètre près. Comment Temirkanov accompagna-t-il l'empereur du violon soviétique? Frida Bauer joue-t-elle bien du piano? On n'écoute qu'Oïstrakh, pardon.

1 CD Praga 250 041. Distribué par Le Chant du Monde.

Ravel

Mélodies

Bernard Kruysen (baryton), Noël Lee (piano)

Souvenirs, souvenirs, à nouveau. Ah!, comme on l'a aimé ce coffret bleu des mélodies de Schumann chez Valois, à la belle époque du microsillon! Pourquoi Bernard Kruysen, baryton néerlandais qui reçut le grand prix hors concours Gabriel Fauré dans les années 50, est-il toujours resté un artiste pour happy few? Pourquoi ses disques sont-ils longtemps restés introuvables alors que chacun se plaignait d'un «art de la mélodie française» en voie d'extinction? Dans ce récital enregistré un soir de 1972, Kruysen avait le subtil naturel nécessaire aux *histoires ... naturelles*, la tenue vocale qu'il faut aux *mélodies hébraïques*, son élégance, son intelligence littéraire se firent jour en particulier dans le *Grand Soleil noir*, d'après Verlaine, et dans *Sainte*, d'après Mallarmé (une minute et cinquante-sept minutes de chant au sommet). Il fut moins bon dans les trois pièces de *Don Quichotte à Dulcinée*. Mais ce Ravel-là, ironique et hispanique, tout le monde sait le chanter.

1 CD Valois Auvidis V 4700.

A. Ry.

Rock

Heather Nova

Glow Stars

Ce disque s'ouvre sur une ode à la nudité (*Bare*) qui contient l'essentiel de ce premier album. Sur fond de rumeur océane, la voix légère d'Heather Nova communie avec la nature. Au dépouillement du corps répond celui de la musique. Une guitare effleurée, un nuage de synthétiseur portent une mélodie vaporeuse. On craint un moment la béatitude un peu creuse d'un grand bleu idéal mais le climat se tend, l'irruption d'un accord électrique dessine une première fêlure. *«Pourquoi toujours échouer?»* Les petites sirènes, bien sûr, sont malheureuses en amour. Les onze autres chansons déclinent cette mélancolie, ce désir de plénitude inspiré par les éléments, brisé par les peines de cœur. Cette jeune Anglaise a grandi aux Bermudes, sur le bateau de ses parents. Cela explique peut-être l'omniprésence des métaphores marines et célestes, la consistance aqueuse de chansons baignées par l'onde amère. Souvent, le bois solide d'une guitare sèche mène à bon port les mélodies de cette Suzanne Vega des mers du Sud (les magnifiques *My fidelity* et *Glow Stars*). Parfois, les grands fonds engloutissent des refrains à l'étrangeté délectable (*Ear to the Ground*), réminiscence d'un Angelo Badalamenti composant pour David Lynch. Il arrive qu'une certaine inconsistance les dissolvent dans l'éther, le charme pourtant demeure, à fleur d'écume.

1 CD Big Life. Distribué par Phonogram, 519 189-2.

Snow

12 Inches of Snow

Style réputé monotone et peu commercial, le raggamuffin – au reggae ce que le rap est à la soul – a élargi son audience en quelques semaines. En intégrant des éléments astucieusement pop, plusieurs titres ont réussi le *crossover*. Shinehead, par exemple, a joliment adapté Sting avec *Jamaican in New York*, Shabba Ranks s'est fait plus soyeux et accessible pour son duo avec Chevelle Franklin (*Mr Loverman*), Shaggy touche le jackpot en reprenant *Oh Carolina*, standard pré-ska des années 50. Le plus gros de ces succès n'est pas le moins malin. Numéro un plusieurs semaines aux Etats-Unis avant de chambouler les top 50 européens, *Informer*, le premier simple de Snow, a d'abord impressionné par la virtuosité du chanteur. Une histoire (autobiographique, paraît-il) de garçon donné par une balance (informateur), parfaitement agencée en une cascade de mots, accélérés comme le veut le genre par un supplément de syllabes, les consonnes gommées au profit des voyelles. L'impeccable refrain est psalmodié avec l'accent de Kingston, mais – surprise – le jeune homme (Danni O'Brien pour l'état civil) est blanc comme... neige et vient de Toronto. Il aurait grandi dans le quartier jamaïquain jusqu'à prendre les tics de langage de ses camarades de rue. Rien de mal à ça, depuis Mick Jagger, on sait que l'admiration des jeunes Blancs pour les musiques noires peut les pousser au mimétisme. L'écoute de ce premier album fait pourtant émettre des doutes sur l'honnêteté de l'entreprise. Si quelques morceaux fleurent bon les *sound system (Runway, Champion Sound)* et calent des bouts de mélodies dans l'épaisseur des basses, les ficelles paraissent souvent trop évidentes. Une imitation qui tourne au mauvais pastiche *(Lonely Monday Morning)*, des airs de voyou trop tendre pour être sincère, des chansons sirupeuses trop clairement ciblées *(Girl I've Been Hurt, Hey Pretty Love)* évoquent dangereusement Vanilla Ice (déjà une métaphore glacée), le Dolph Lungren du rap, beau gosse préfabriqué avec cynisme, Snow vaut sans doute mieux que cela. *12 Inches* ne nous le prouve qu'à moitié.

1 CD East West. Distribué par Carrère, n° 7567 92207-2.

S. D.

Musiques du monde

Alla

Le Fondou de Béchar

Adellah Abdellah, dit Alla, est un homme du Sahara, originaire de la ville de Béchar, ancienne base militaire française située à 900 kilomètres des côtes méditerranéennes, profondément enracinée dans l'Afrique noire, proche. Alla, qui fut boulanger, électricien et barman, y tient aujourd'hui un magasin d'ameublement. C'est un merveilleux joueur de luth, au style nerveux, incandescent, prompt aux improvisations pleines de toutes les nostalgies, de tous les espaces subsahariens. Son père était mineur de fond à la mine de Kenadza. On lui avait donné le surnom de «fandon», dont Alla hérita ensuite. Le terme désigne aujourd'hui le jeu développé par ce luthiste surdoué, à cheval entre la manière arabe et les développements africains qui font sonner son oud comme une kora : des notes en grappes, perlées, qui s'étirent tout au long des gammes. On le voit même aborder des sonorités à la limite de la guitare classique. Seul avec son oud, ou accompagné d'une touche de percussions, Alla mène sa barque avec une fascinante aisance. C'est ici son premier album européen, après d'innombrables cassettes qui ont permis au fandou d'Alla de dépasser largement les frontières du sud de l'Algérie et du Maroc. Il est de toute beauté.

1 CD Al Sur ALCD111 distribué par Media 7.

Christos Zotos & Skaros

Musique de la Grèce continentale

«Sous la fleur de laurier-rose, je me suis couché pour dormir. Pour dormir un peu, et j'ai fait un long rêve.» Nous sommes en Epire, au cœur des montagnes, près de la frontière albanaise. Christos Zotos chante d'une voix râpeuse, modulée, presque incertaine, faite de ses hésitations, des courants qui la portent au gré des sensations, des brises. Tout comme sa disciple Ioanna Anghelou, il joue du *laouto*, le luth dans sa version grecque. L'instrument est ici parfois réduit à un rôle d'accompagnement rythmique et mélodique, ou, au contraire, totalement mis en valeur grâce à de très beaux solos. Barzan Yassio est au violon, et Gilles Torrent, un Français qui a intégré le groupe en 1982, à la clarinette. Le dialogue peut commencer. Histoires de valeurs et de généraux, d'oiseaux chanteurs, d'humeurs câlines, d'exils pesants. On peut regretter une certaine uniformité de ton dans ce catalogue pourtant riche des chants d'Epire, présenté par un musicien authentique, qui sait maintenir la tension dramatique tout au long d'un répertoire sans faute.

1 CD Al Sur ALCD111 distribué par Media 7.

V. Mo.

Django Reinhardt : Djangoloby (1936-1948)

«Les nuages, les merveilleux nuages...»

A peine débarqué à New-York, Django s'est enfermé dans la chambre d'hôtel. Il peint. Il n'a pas emporté de guitare. Il attend que les luthiers accourent pour lui en offrir. On lui prête une casserole. Il demande Dizzy Gillespie. On est à l'automne 1946 et Django veut voir Gillespie. Il sait que c'est «la musique des années 60». Gillespie est à Baltimore. Django veut tout annuler, concerts, engagements, hôtel, pour le rejoindre. Invité par Duke Ellington à jouer sur la scène de Carnegie, il reçoit un *triomphe* le premier soir et arrive dramatiquement en retard le second. Par timidité, il s'enferme dans sa loge et refuse de rencontrer les importants qui se pressent. On ne lui passera rien.

En club, au Café Society Uptown (alors qu'il aurait dû aller à Harlem, carrément, ou alors 52e Rue, voir les *boppers*), il se laisse accompagner par un petit combo très Nouvelle-Orléans, il joue ses quatre solos et se refuse à donner le moindre *bis*. Timidité, trac, malentendu et sautes d'interprétation (Django pensait ainsi être plus régio, plus fidèle à son contrat) ... Ce rendez-vous manqué avec l'Amérique qu'il aimait (il rêvait de devenir acteur à Hollywood), cette pluie légère de contretemps, de fausses notes et de loupée, sont très significatifs. Aux noces de la liberté et de l'âme noire, il était normal que l'Europe déléguât un manouche, les Gipsies du Nord, ces «Egyptiens» partis sans qu'on sache pourquoi, pour partir sans doute, des Indes.

Que ce manouche fût Django apparaît aujourd'hui comme une évidence promise. Qu'il se présente en retard à Carnegie Hall ne saurait indigner que les bavards, les obsessionnels et ceux qui veulent à tout prix garder le maîtrise des choses. Django était très ponctuel au jeu, au billard, au poker, à la pêche à la mouche, là où comptent les choses et les êtres.

Ce qui continue de frapper aujourd'hui, chez cet homme dont un incendie de roulotte avait paralysé deux doigts et qui se refit une technique entière de guitariste, éblouissante, insaisissable, c'est cette fondamentale capacité à renaître, à remettre en jeu, à miser à nouveau. Il a poussé le sens du *renoncement* et l'autonomie personnelle (la liberté d'être) à un *degré que peu d'hommes ont su* atteindre. *«Son monde était excessivement restreint, mais le possédait d'une manière merveilleuse»*, dit de lui André Hodeir. C'est ce qui donne au caprice son tour si étrange.

Irrégulier, inconstant comme Rafael de Paula, muet qui ne parle que pour exprimer ce que personne *ne sait dire, peintre oublieux de la* musique, invité (par Benny Goodman) qui n'honore pas son rendez-vous, dilettante et chef d'orchestre exigeant, Django, quand il joue, ne faiblit jamais, est lui-même dans l'instant et, électricité ou pas, instrument raffiné ou casserole, trouve à chaque note cette grâce injoignable que personne n'a pu capter, rencontre sans un mot Coleman Hawkins et Louis Armstrong pour des improvisations illimitées (des quarante minutes sans bavardage), peut jouer aussi bien, encore mieux avec les cousins de roulotte, libre, musicien jusqu'au bout, sur son nuage...

FRANCIS MARMANDE

★ 10 CD EMI France, n° 806 602-12-22-32-42-52-62-72-82-92. 800 F. environ.

★ Bibliographie : François Billard, *Django, un géant sur son nuage*, avec la collaboration d'Alain Antonietto, Lieu commun, 327 p., 150 F. Un timbre à l'effigie de Django Reinhardt, dessiné par Moretti, est actuellement en circulation (4,20 F). Il célèbre le 40e anniversaire de la mort du guitariste manouche.

★ 14e Festival Django Reinhardt à 77920 – Samois-sur-Seine (du 25 au 27 juin). Tél. 64-24-60-01.

COLL. A. ANTONIETTO

Django at Edith Piaf (vers 1943).

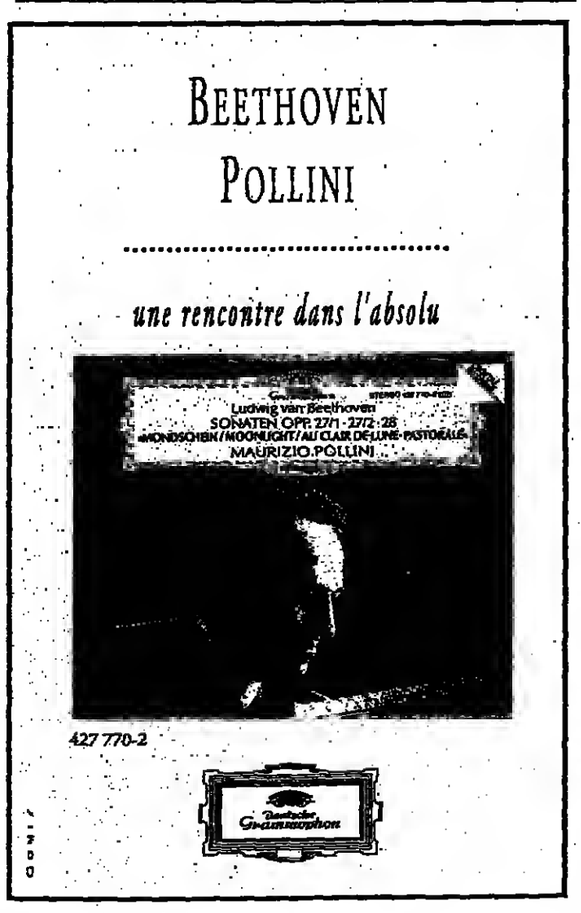

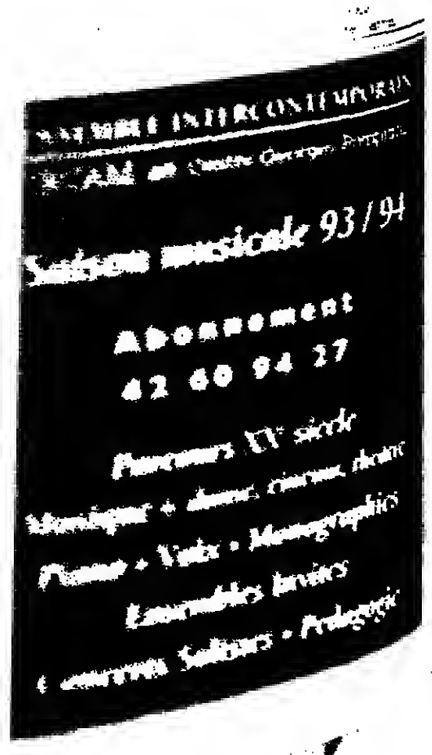

هكذا من الإصل

PHOTO

RÉTROSPECTIVE PIERRE VERGER A LAUSANNE

ETHNOLOGUE SANS CARNETS

Sage et grand initié des rites vaudous : Pierre Verger est un personnage singulier. Cet intellectuel français, fils de famille, commença sa carrière de photographe au Musée de l'homme en 1932. Il fréquenta Braudel, Leiris, Métraux, Monod. Il vit aujourd'hui à Salvador-de-Bahia, dans un ascétisme volontaire. Celui qui fut un pionnier de la recherche sur les civilisations afro-américaines et yoruba travaille sur les plantes médicinales. A quatre-vingt-onze ans, Pierre Verger est un des derniers grands arpenteurs du siècle, toujours sceptique, contestataire des principes établis, y compris ceux qui régissent la démarche de l'ethnologue. Pour la première fois, l'Europe rend hommage à son œuvre photographique (une exposition à Lausanne, un livre à Paris). Rencontres multiples avec un homme libre, entre Salvador-de-Bahia, Paris et Cotonou.

Ouidah, Bénin 1949-1954.

Lorsque l'on a photographié les Noirs de Harlem à New-York en 1934, les Touaregs en 1935, les chasseurs de têtes philippins en 1937, les bonzes du Laos en 1938, assisté aux messes rituelles des religions maya et chrétienne au Mexique en 1939, arpenté les hauts plateaux péruviens en 1942, on ne se demande plus si les photos sont bonnes, si elles sont bien cadrées, bien éclairées, si elles s'inscrivent dans l'histoire des formes et des mouvements esthétiques. Elles existent. C'est le propre de la photo ethnographique.
Et ces images sont belles. Au-delà de son habileté à réunir des documents dont le chercheur saisit toute l'utilité (portraits en gros plan, gestes de la vie quotidienne, détails vestimentaires, maquillages, pas de danse, etc.), Pierre Verger possédait une technique sûre du noir et blanc et un sens du cadrage carré qui lui ont permis de produire quelques perles. Des vues raffinées de barques aux voiles élégantes à Belem, au Brésil ; des corps aussi légers que puissants, pris en pied et en légère contre-plongée ; des vues nocturnes, en clair-obscur, ou des études d'ombres fort habiles, notamment à Pékin ; des études de mouvement aussi, étonnantes pour les années 30, qui oscillent entre flou et bougé.
Il n'y a pas vraiment d'unité dans les images de Pierre Verger. Il semble déclencher différemment en fonction du pays, de la civilisation, de l'époque qu'il traverse ou simplement de son humeur. Toujours loin des préoccupations de ses contemporains – des avant-gardes des années 20, des modernistes des années 30, des reporters humanistes des années suivantes, – Pierre Verger est ailleurs, absent des histoires de la photographie. Ses images sont libres. Comme lui.

M. G.

BRÉSIL, SALVADOR-DE-BAHIA, HIVER 1991

Pierre Verger a commencé sa carrière de photographe en 1933, en faisant le tour du monde pour un quotidien populaire, *Paris-Soir*, puis comme préposé au laboratoire photographique du Musée de l'homme. De l'URSS au Mexique, en passant par Harlem, les Antilles, la Polynésie ou la Chine, il photographie au Rolleiflex : *« Je prenais ainsi des notes, car j'ai la mémoire faible. »* Mais ses lieux de résidence balancent d'une rive à l'autre de l'Atlantique : de 1948 à 1957, on le trouve à l'IFAN (l'Institut français d'Afrique noire) à Dakar, ou en mission au Dahomey (le Bénin d'aujourd'hui), puis, professeur à l'université d'Ifé au Nigéria, de 1977 à 1979, remplissant des milliers de fiches sur les rites, les plantes, les cérémonies d'envoûtement ou les hommages aux dieux. Mais Bahia le rappelle chaque fois.

En soixante ans de pérégrinations passionnées à travers le monde, Pierre Verger s'est approché de l'équilibre. Avec un maître mot : la disponibilité. Dans cette maison ouverte, cernée de bananiers, de fleurs, l'ethnologue aux pieds nus vit *« parmi les siens »*. Dans un étonnant mélange de sensualité et de discipline. *« En Afrique, je me sens Blanc vivant parmi les Noirs, quels que soient les sentiments d'amitié et d'estime réciproques. A Bahia, la question raciale ne se pose même pas. Il est difficile ici de déterminer qui est blanc, qui est noir. Le Brésilien est une sorte de magicien. Brusquement, les situations se dénouent et prouvent que le monde n'est pas logique. La religion a conféré aux Noirs de Bahia une très grande dignité. On baise la main de la marchande de beignets. Cela a évité que le Brésil ne devienne les Etats-Unis. »*

Mettre la main sur lui, à Bahia, tient du jeu de piste. Toujours affable, mais insaisissable, Pierre Verger habite à flanc de colline, dans cette Salvador populaire, où les rues ont des noms approximatifs, des numéros changeants, où les rencontres ne doivent qu'au hasard. Il n'a pas le téléphone. Ne l'a jamais eu, ne l'aura jamais. A quatre-vingt-onze ans, le vieil homme aux yeux bleus vit entre un lit de bois, des malles, de petits classeurs métalliques où s'entassent 65 000 négatifs photographiques.

La modestie préside aux échanges de Pierre Verger avec le monde extérieur. Elle repose sur la profonde dissidence de ce fils d'imprimeur parisien, né en 1902 et passé dans le camp des grands voyageurs au seuil de la trentaine, à la mort de sa mère. *« J'ai, dit-il, été dominé dans toute mon existence par la revendication de ne pas être celui qu'on avait voulu former. En Europe, nous passons notre temps à nous rassurer nous-mêmes en faisant impression sur les autres, en jouant un rôle. Cela vient de la façon stupide dont nos sociétés sont organisées. On y a une situation acceptable et bien payée dès lors qu'on a fait des études. C'est-à-dire quand on n'est plus soi, mais quelqu'un qui parle très bien, qui se comporte comme il faut se comporter. »* Assis derrière un bureau sans âge, où la poussière le dispute au désordre, l'ethnologue-photographe revient sur son passé. Sur ce père conformiste qui lui inculque très jeune *« le sens du capital relations »*, n'accepte que *« ceux dont les cartes de visite sont gravées »*, alors que lui rêve d'inviter à dîner le fils du concierge. *« J'ai pensé qu'en prenant le contre-pied, j'allais être plus heureux. »*

Au Brésil, Pierre Verger est un mythe : au côté d'un Roger Bastide, le sociologue français qui étudia les cultures afro-brésiliennes, il incarne la magie des origines retrouvées. Jusqu'à la fin des années 70, le Brésil ignore l'Afrique en dépit des travaux de Gilberto Freyre (1). Les transferts de connaissance se font mal. Si le Brésil intellectuel et progressiste aime autant ce chercheur énigmatique, c'est qu'il lui a dévoilé des pans de son histoire intime, à travers la sémantique de ses langues, ses recettes culinaires, ses meubles, sa flore, ses chants. Il a retrouvé le lien secret d'une culture noire partagée de Cuba à Lagos, née dans le golfe du Bénin, exportée par la force aux Amériques, puis revenue en Afrique avec ceux qui, après l'abolition de l'esclavage, avaient fait le voyage en sens inverse. De cette généalogie spirituelle, Pierre Verger a dressé une carte précise, grâce à l'étude du monde du sacré.

Comment, lorsqu'on est photographe vagabond, aborde-t-on les rivages de l'écrit universitaire ? *« J'ai commencé ma recherche sur les influences africaines au Brésil, et brésiliennes en Afrique, sans véritablement savoir de quoi il s'agissait. J'ai eu la chance de me voir offrir par l'Institut d'Afrique noire des bourses d'études parce que, en 1940, j'avais été mobilisé à Dakar où j'avais connu son directeur, Théodore Monod. Le fait de ne pas chercher une vérité à tout prix m'a certainement permis d'éviter de me laisser enfermer dans un écran. En 1946, je suis arrivé à Bahia et je me suis tout à fait identifié à mes amis d'ici, descendants d'Africains. Je me sentais un de leurs délégués : je recherchais des informations sur nos origines... C'était un état d'esprit complètement différent de celui que peuvent avoir un ethnologue ou un anthropologue dignes de ce nom. Je n'avais pas de carnets, je laissais les gens me montrer ce qu'ils voulaient me montrer, sans les interroger sur des questions auxquelles ils n'avaient jamais pensé, en leur évitant la situation inconfortable qui consiste à répondre n'importe quoi pour faire plaisir. Mon approche s'est faite avec l'état d'esprit du photographe que j'étais, c'est-à-dire en pur observateur qui enregistrait ce qui se passait devant ses yeux. »*

En 1957, Pierre Verger rédige son premier ouvrage, *Notes sur le culte des vodoun et des Orishas à Bahia et en Afrique* (2), *« contraint et forcé par Monod, qui n'avait d'ailleurs lui-même pas considéré cet ouvrage comme très intelligent. Il l'a écrit dans la préface : « Verger aura été le patient mineur, l'humble carrier qui aurait arraché au fond de taille cet énorme volume de moellons. L'architecte un jour viendra, de ces pierres bâtira l'édifice. » Mais, finalement, ce travail contenait des tas de renseignements sur des sujets auxquels personne n'avait songé ».*

PARIS, PLACE DE LA CONTRESCARPE, ÉTÉ 1992

De passage à Paris, Pierre Verger descend toujours au même hôtel, dont le jardin se cache quelque part entre l'Ecole polytechnique et la rue Mouffetard. Pierre Verger est un homme du siècle des grandes expéditions ethnographiques. Sympathisant communiste, mais déçu après un voyage en URSS, le jeune homme met fin à une jeunesse dorée et quitte Paris pour *« aller vivre de bananes à Tahiti »*. A son retour, quinze mois plus tard, il rencontre Georges-Henri Rivière, qui dirige alors le Musée d'ethnographie du Trocadéro, aujourd'hui Musée de l'homme.

« C'est là où j'ai connu toute une bande de gens intéressants, comme les membres de la mission Dakar-Djibouti dirigée par Marcel Griaule : Michel Leiris, Schaeffner, et ceux de l'expédition au Groenland de Paul-Emile Victor. Il y avait aussi Alfred Métraux, dont je tirais les photos d'Océanie – ce fut mon premier travail au Musée de l'homme – et avec qui je suis plus tard reparti en Guyane hollandaise. Nous allions ensemble au Bal Nègre de la rue Blomet. C'est là, sans doute, que j'ai attrapé le virus du monde noir. C'était merveilleux. Un endroit où toutes les cuisinières, les chauffeurs et les valets de chambre antillais allaient se délasser des humiliations subies pendant la semaine. Ils buvaient là des rhums-punchs, ils dansaient la biguine loin des patrons. J'ai senti cette ambiance gaie, libre, désinvolte, souple, que j'ai retrouvée ensuite au Brésil. » Verger partage avec ses compagnons le goût de la découverte : *« Je n'ai jamais été très intéressé par les idées générales. Je voulais plutôt vivre, appréhender les choses, sans forcément chercher du sens. »* Il y avait aussi les amis de la « bande à Prévert », Jean-Louis Barrault, Maurice Baquet, Mouloudji...

Bien plus tard, en 1963, Pierre Verger publie *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia-de-Todos-Os-Santos, du dix-septième au dix-neuvième siècle*, résultat d'une thèse soutenue en Sorbonne, sur les conseils de l'historien Fernand Braudel. *« Il était intéressé par mon approche non académique de toutes ces questions. Je lui avais parlé de mes trouvailles, par exemple de ces* Cent douze lettres d'un négrier né à Bahia pour sa clientèle, *écrites depuis Ouidah au Dahomey. Elles avaient éveillé ma curiosité : qui était donc ces gens qui échangeaient esclaves et courriers ? C'était bien sûr la meilleure société de Bahia et d'Ouidah. Et des deux côtés, on était en général plus fier d'être négrier que nègre. J'ai pu ainsi rester au CNRS où j'étais entré à soixante ans, trois jours avant la limite d'âge, avec un passé scolaire et académique qui ne laissait pas présager que je serais un jour docteur. »*

OUIDAH, BÉNIN, FÉVRIER 1993

Dans le hall d'un grand hôtel de Cotonou, Pierre Verger, courbé sur une canne, l'œil malicieux, tient son rang d'invité d'honneur des Rencontres internationales des cultures vodoun. Mais il s'éclipse dès que les officiels ont le dos tourné pour s'enfoncer dans la chaleur béninoise. Il file à Kétou, berceau des rites de candomblé, ville empoussiérée au cœur du pays yoruba, où il devint un jour de 1952 Pierre « Fatumbi » Verger, babalao, grand initié, reconnu comme tel par les *« pai »* et *« mae dos santos »* (prêtres et maîtres de cérémonie) brésiliens, qui tiennent Kétou pour le lieu d'origine de leur culte.

Religieux, Pierre Verger ? *« Non. J'ai fait mon initiation non pas pour dire la bonne aventure, mais parce que les babalao ont conservé toutes les traditions orales des Yorubas. J'ai donc eu accès à leurs connaissances par mon statut. Je n'ai jamais posé la moindre question, et j'avais non seulement le droit, mais aussi le devoir, de connaître leurs pratiques. Dès mon arrivée chez les Yorubas d'Afrique, j'ai été vivement intéressé par leurs religions. J'en parle au pluriel, car ils pratiquent des monothéismes juxtaposés, et non une religion supposée polythéiste. Cela vient de ce que les dieux dont ils célèbrent le culte sont pour eux des ancêtres familiaux divinisés, avec pour conséquence une absence de tout esprit de prosélytisme, et donc d'intolérance, de volonté de persécution, qui ont caractérisé les grandes religions dites révélées. En face de cette multiplicité de monothéismes agressifs, les religions yorubas ont un esprit serein, reposant et rassurant. Elles ne sont pas assombries par la crainte de l'enfer. Les anciens esclaves libérés à Bahia étaient tolérants en matière religieuse. De retour en Afrique, certaines familles étaient divisées en chrétiens et en musulmans, cela ne les empêchait pas de s'entendre à merveille. »*

En 1936, l'Afrique découverte par Pierre Verger était autre : coloniale, incongrue. Il échange alors photos contre transport et hébergement avec la Compagnie générale transsaharienne, puis avec les services de propagande du Soudan français (le Mali d'aujourd'hui), du Togo, du Dahomey, et du Niger. *« Matériellement, je recevais quelque argent d'une agence, Alliance-photo, fondée par cinq photographes, parmi lesquels je figurais. A l'époque, il y avait des tas de farceurs qui se promenaient ou qui vivaient dans les colonies. Une marquise de Noailles y était pour la Croix-Rouge. Tel autre, qui présidait à la destinée de la société Le Mouton, mouton sous toutes ses formes, viande, peau, laine, cherchait à implanter des troupeaux. Un personnage avait inventé un gazogène qui devait fonctionner avec des débris de cacahuètes. »*

Aujourd'hui, Pierre Verger a gardé son humour détaché. Pour l'heure, il échange des informations sur les recherches qu'il mène sur les plantes aux côtés d'une équipe de chercheurs brésiliens avec le département de botanique de l'université du Bénin, à Cotonou. Puis fonce rendre visite au grand babalao – *« un ami »* – d'Ouidah, une ville à forte teinture brésilienne et dont l'ancien fort portugais a été aménagé en musée de la diaspora par les soins de Pierre Verger. Dans les rues, la fête bat son plein. Le vodoun fascine dès sa première manifestation : la transe, dangereuse et puissante à la fois. *« Je ne rentre pas en transe,* s'amuse Pierre Verger, *car je suis un petit Français auquel on ne la fait pas. Les adeptes des dieux ont été initiés. Au cours de ce processus, ils sont soumis à un rituel comportant l'ingestion de breuvages qui contribuent à anesthésier ce qu'ils ont appris au cours de leur existence, c'est-à-dire ce qu'ils ont acquis. Cet acquis momentanément aboli, reste l'inné. Ils retrouvent en somme leur personnalité profonde. »*

Le hasard, la magie, l'inexplicable passionnent Verger. Comme la photographie : *« Elle me fascine par la rapidité de sa perception, par sa capacité à fixer le temps, le mouvement. Une fois le cliché développé, agrandi, le photographe se rend compte de ce qu'il a photographié. Par la photographie, j'ai gardé mes souvenirs de voyages, des traces de ce qui est passé devant mes yeux durant mon existence, et que je n'ai pas toujours saisi sur le moment. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Maîtres et esclaves, la formation de la société brésilienne*, de Gilberto Freyre, Ed Gallimard, coll. « Tel », 560 pages, 66 francs.

(2) Bibliographie de Pierre Verger : *Notes sur le culte des Orishas et Vodun*. Mémoire n° 51 de l'IFAN, Dakar, 1957. *Cent douze lettres de Alfaiate*, in *les Afro-Américains*. Mémoire n° 27 de l'IFAN, Dakar, 1953. *Orisha, les dieux Yorubas en Afrique et au Nouveau Monde*. Editions Métailié. Paris, 1983, 296 pages, 300 francs. *Flux et reflux*, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1968. 720 pages, 264 francs. Au Brésil, ce sont les éditions Corrupio qui publient les travaux de Pierre Verger. Parmi les livres de photographies : *Pierre Verger, 50 anos de fotografias* et *Retratos da Bahia*. Librairie portugaise, 10, rue Tournefort. 75005 Paris.

★ Rétrospective Pierre Verger, Musée de l'Elysée, jusqu'au 13 juillet. 10, avenue de l'Elysée, 1014 Lausanne. Tél. : (19) 41-21-617-48-21.

★ Catalogue : *le Messager, The Go-Between. Photographies, 1932-1962*, Editions Bleu Outremer-Revue noire, 240 pages. L'exposition sera au Musée national des arts africains et océaniens de Paris en décembre 1993.